هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9965 — 36 PAGES — SAMEDI 12 FÉVRIER 1977

**L'O.L.P. est disposée à reconnaître Israël « de facto » estime M. Waldheim**

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch., Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## M. Carter et les « faucons »

**La vieille coalition des démocrates du Sud et des républicains au Sénat américain risque de mettre en péril le premier « grand dessein » de M. Carter : éloigner le spectre de l'apocalypse nucléaire. La commission sénatoriale chargée de confirmer la nomination de M. Paul Warnke comme directeur de l'Agence pour le contrôle des armes et le désarmement et comme représentant des Etats-Unis aux négociations avec l'U.R.S.S. sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2) n'a pas ménagé ses critiques à l'égard d'un homme jugé trop « mou ».**

M. Warnke, qui a été le conseiller de M. George McGovern pendant sa campagne malheureuse pour l'élection présidentielle de 1972, avait alors recommandé une réduction très substantielle des crédits militaires. La tentative de M. McGovern, dont le pacifisme, bien que velléitaire, avait joué le rôle d'épouvantail pour les « faucons » du Pentagone, a également laissé un très mauvais souvenir dans les syndicats, toujours violemment anticommunistes, qui, pour la première fois, avaient, par la voix de M. George Meany, président de la centrale A.F.L.-C.I.A., refusé de soutenir un candidat démocrate. Il est également significatif que le « Wall Street Journal », abandonnant sa modération habituelle, ait, dans un éditorial intitulé « Jimmy McGovern ? », critiqué les récentes initiatives de M. Carter en matière d'armements.

Plus que de la proposition faite par M. Carter aux Soviétiques de suspendre pendant deux à trois ans toutes les expériences atomiques, les sénateurs américains s'inquiètent des éventuels projets du nouveau président dans le domaine des missiles. En proposant de laisser à l'écart du prochain accord SALT les questions controversées du missile de croisière américain (Cruise) et du bombardier soviétique « Backfire », le nouveau président ne fait pourtant que reprendre à son compte une proposition de M. Ford. Les Soviétiques ne tiennent nullement à voir leurs rivaux se lancer dans un développement sans contrôle du « Cruise » (missile déjouant les radars), qui, par son vol à basse altitude, sa précision et sa facilité d'emploi, donnera un avantage nouveau aux Etats-Unis.

Plus « inquiétante » pour les éléments les plus conservateurs du Pentagone est l'intention prêtée à la nouvelle administration de prendre dans certaines circonstances des initiatives unilatérales en matière de désarmement. M. Carter, lors de sa première conférence de presse, n'a pas écarté cette idée, qui est pourtant au nombre de celles que l'on reproche à M. Warnke.

Les débats passionnés de la commission sénatoriale dépassent donc nettement le cas de ce dernier et c'est le président lui-même qui est visé. Les sénateurs conservateurs font preuve d'autant plus de pugnacité qu'ils ont déjà infligé à M. Carter une première défaite sérieuse en empêchant M. Théodore Sorensen, libéral et ancien conseiller du président Kennedy, de devenir directeur de la C.I.A.

La confirmation de M. Warnke, qui ne pourra intervenir avant le 22 février, est malgré tout probable, le Sénat n'ayant pas intérêt à soumettre M. Carter à une seconde rebuffade. Mais de nombreux sénateurs démocrates estiment maintenant que cette confirmation doit être obtenue à la majorité des deux tiers pour montrer clairement, notamment aux Soviétiques, que M. Carter, s'il signe cette année, comme il en a exprimé le souhait, un accord SALT 2, ne sera pas désavoué par le Sénat.

M. Carter se révèle en tout cas fidèle à l'image qu'il avait donné de lui-même pendant la campagne électorale. Sa volonté très concrète et sincère d'aboutir à l'élimination du danger nucléaire et ses déclarations sur les violations des droits de l'homme en U.R.S.S. et ailleurs vont dans le même sens, à l'opposé de la « Realpolitik » chère à MM. Nixon et Kissinger.

# L'ÉVENTUELLE APPLICATION DU PROGRAMME COMMUN

## Le P.C. et le P.S. en désaccord sur l'indemnisation des actionnaires des entreprises « nationalisables »

*A l'issue du colloque qu'organise à Paris le parti socialiste, les 12 et 13 février, à la Maison de la chimie, sur la politique industrielle française, M. Mitterrand tirera, dimanche, la conclusion des travaux introduits par sept rapports, présentés notamment par MM. Attali, Boulloche, Delors et Rocard. Le débat vient de reprendre entre communistes et socialistes à propos des nationalisations. Il porte cette fois sur la façon d'indemniser les actionnaires des entreprises que le programme commun prévoit de faire passer dans le domaine public.*

*Pour que l'opération soit moins coûteuse pour les contribuables, le parti socialiste propose d'échanger les actions de ces firmes contre des titres non amortissables, à revenu indexé, dont le cours dépendrait des bénéfices réalisés par les firmes nationalisées. Le parti communiste, hostile à cette référence aux bénéfices, préfère, lui, une indemnisation sous forme de bons du Trésor remboursables en vingt ans.*

*Seconde divergence possible — à moins qu'il ne s'agisse d'un procès d'intention, — le parti communiste demande que l'on maintienne bien la distinction prévue par le programme commun entre l'indemnisation des petits et moyens porteurs, « vivant de l'épargne [qu'ils ont] réalisée », et les gros actionnaires.*

Le débat sur l'indemnisation des actionnaires de sociétés éventuellement nationalisées au titre du programme commun de la gauche vient de rebondir à la suite d'une déclaration faite, jeudi 10 février, au quotidien *les Echos* par M. Attali, reprenant et précisant les propos tenus le 12 octobre dernier par M. Mitterrand au forum de *l'Expansion*. M. Charles Fiterman, secrétaire du comité central du parti communiste, répond, dans *les Echos* du 11 février, en critiquant la formule proposée, qui n'avait pas été contestée par le P.C.F. au cours des quatre derniers mois.

Le principe d'une indemnisation « équitable », établi par le programme commun, n'est remis en cause par aucun des intéressés, mais ses modalités font l'objet de deux divergences.

La première porte sur la possibilité qu'auraient les porteurs d'actions de sociétés nationalisées de se faire rembourser les titres, quels qu'ils soient, qui leur seraient donnés en échange (le remboursement immédiat en espèces étant exclu dans tous les cas). Au forum de *l'Expansion*, M. Mitterrand évoquait « *la transformation des actions actuelles, aux revenus très incertains, en obligations à revenus indexés, assortis d'un dividende sur les résultats, c'est-à-dire en obligations participantes* ».

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 33.)

## Les socialistes débattent de leur politique industrielle

par PHILIPPE LABARDE

En organisant ce colloque, le parti socialiste prend un risque nécessaire. Depuis trois ans il s'est employé, avec succès, à acquérir la crédibilité économique qui lui avait longtemps fait défaut. Il accepte, avec son colloque, de remettre une partie de cet acquis en question, *tant il est vrai que le sujet* proposé est vaste, difficile et susceptible de faire apparaître des divergences internes non négligeables. La démarche, pourtant, est utile.

Soucieux de faire connaître le programme commun de gouvernement et de répondre aux attaques de la majorité, les socialistes ont multiplié ces derniers temps les déclarations, sans pour autant apporter toutes les *explications souhaitables. A un an* des élections législatives, il est bon de préciser les choses, tant en ce qui concerne les objectifs poursuivis que les moyens dont les socialistes et leurs alliés entendent se doter pour conduire leur politique industrielle.

Au premier rang de ces moyens figurent les nationalisations. Tout a été dit, semble-t-il, sur ce chapitre, et pourtant : « *Rien que le programme commun, mais tout le programme commun* », répètent à l'envi les socialistes, lorsqu'ils abordent le sujet. Ce programme prévoyait au départ — dans la perspective de *transformations plus vastes* — la nationalisation du secteur bancaire *et financier, et celle de neuf grands* groupes industriels. Quatre ans plus tard, l'un d'entre eux, Roussel-Uclaf, est passé sous contrôle allemand, et la structure de l'industrie informatique a changé. Les socialistes chercheront-ils à compenser ? Nationalisera-t-on Peugeot-Citroën et la sidérurgie, comme le demandent les communistes ?

(Lire la suite page 34.)

LIRE PAGE 33 :

« LA GRANDE ILLUSION »
par Antoine Rufenacht

# LA HAUSSE DES PRIX AGRICOLES

## Les propositions de Bruxelles provoqueraient une augmentation moyenne de 6 % en France

**La Commission européenne devait adopter, ce vendredi 11 février, les propositions de prix agricoles pour la prochaine campagne. M. Gundelach, commissaire chargé des questions agricoles, suggère un relèvement moyen de 3 % des prix communs fixés en unités de compte. Cette proposition est nettement inférieure aux demandes présentées par le Comité des organisations professionnelles agricoles (COPA), qui réclamait, le 4 février, un relèvement moyen de 7,4 %.**

**Compte tenu des ajustements monétaires qu'entend faire appliquer la Commission, cette majoration devrait se traduire en France par une hausse moyenne d'environ 6 % des prix agricoles.**

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — D'après les informations dont on dispose, M. Gundelach, *le nouveau commissaire* chargé des affaires agricoles, suggérerait à ses collègues un relèvement moyen de 3 % des prix communs fixés en unités de compte. L'augmentation réelle en monnaies nationales varierait sensiblement d'un pays à l'autre, car la Commission voudrait que l'on profite de l'occasion pour actualiser les « taux verts » — utilisés pour convertir en monnaies nationales l'unité de compte — afin de répercuter, au moins partiellement, sur les prix agricoles, les variations monétaires intervenues ces dernières années.

Cette opération de normalisation monétaire entraînerait des *hausses supérieures à celles décidées* pour les prix communs dans les pays dont la monnaie s'est dépréciée (France, Italie, Royaume-Uni, Irlande, Danemark), et inférieures dans les pays dont la monnaie a connu, au contraire, une réévaluation de fait (Allemagne, pays du Benelux). Elle se traduirait également par une réduction des « *montants compensatoires* » appliqués dans les échanges de produits agricoles, dont le rôle est précisément d'annuler les effets des variations de change.

En France, la Commission proposerait de réduire les montants compensatoires de trois points, ce qui impliquerait un relèvement complémentaire des prix libellés en francs de 2,65 %, pourcentage s'ajoutant aux ajustements prévus pour les prix communs. En rappelant qu'il ne s'agit pas encore *de propositions définitives de la* Commission (celle-ci peut modifier le projet de M. Gundelach, mais c'est peu probable), voici pour les principaux produits les hausses des prix communs envisagées. Nous indiquons ensuite entre parenthèses l'augmentation réelle en francs français à laquelle il faudrait s'attendre : *blé tendre* : prix indicatif et prix d'intervention, + 3 % (+ 5,65 %) ; *orge* : prix indicatif, + 4,7 % (+ 7,35 %) ; prix d'intervention, + 3 % (+ 5,65 %) ; *maïs* : prix indicatif et prix d'intervention, + 4,7 % (+ 7,35 %) ; *betteraves* : + 3 % (+ 5,65 %) ; prix indicatif du sucre blanc : + 3,6 % (+ 6,25 %) ; prix d'intervention du sucre blanc : + 3,9 % (+ 6,55 %) ; *vin* : + 3 % (+ 5,65 %) ; *viande bovine* : prix d'orientation, + 3 % (+ 5,65 %) ; *viande de porc* : prix de base, + 4 % (+ 6,65 %). *Lait* : l'aménagement du prix indicatif se ferait en deux étapes : au 1er avril, aucune augmentation du prix commun (le relèvement en France étant alors limité à l'ajustement monétaire, soit + 2,65 %) ; le 16 septembre 1977, augmentation du prix commun de 3 %. *Beurre* : même régime pour son prix d'intervention que pour le prix indicatif du lait, l'augmentation du prix commun, le 16 septembre, étant cependant limitée à 2,68 % ; *poudre de lait* : même chose pour son prix d'intervention, mais avec une augmentation, le 16 septembre, de 2,49 %.

Les propositions de la Commission reprendront, en l'aménageant, le programme d'assainissement laitier déjà soumis aux ministres depuis plusieurs mois : le projet de la Commission prévoit l'application d'un prélèvement de coresponsabilité égal à 2,5 % du prix indicatif. La proposition ancienne prévoyait, comme corollaire, l'application d'une taxe équivalente sur les matières grasses végétales produites ou importées dans la Communauté, à l'exception de l'huile d'olive ; *cette proposition s'était heurtée à* une très vive résistance de la part de plusieurs Etats membres; aussi M. Gundelach suggère-t-il maintenant une option : les Etats membres pourraient, soit appliquer la taxe sur les matières grasses végétales, soit, s'ils s'y refusent, appliquer une subvention à la consommation de beurre.

Notons enfin que la Commission a l'intention de proposer l'application d'une taxe sur l'isomérose, produit de substitution du sucre qui concurrence d'une manière dangereuse la production de sucre communautaire.

PHILIPPE LEMAITRE.

*AU JOUR LE JOUR*

## Changer le système

*Le gouvernement a bien fait de s'inquiéter de la sous-représentation des travailleurs salariés au Parlement. Le parti communiste, qui semble avoir évité l'écueil, appellerait sans doute cela un système de classe.*

*Mais il faut aller plus loin. Le Parlement n'est dans notre régime qu'un rouage. La réalité du pouvoir est entre les mains du président. Il serait intéressant de savoir combien de travailleurs ont, dans l'histoire, accédé à ce poste, et ce que le gouvernement entend faire pour que ces mêmes travailleurs, d'une manière ou d'une autre, aient accès à ce pouvoir.*

ROBERT ESCARPIT.

# MALI : des militaires en quête d'idées

**M. Giscard d'Estaing fera une visite au Mali du 13 au 15 février. Il s'agit du premier voyage d'un président de la République française dans ce pays depuis la proclamation de l'indépendance, en 1960, *et du quatrième* séjour officiel en Afrique du chef de l'Etat.**

**A la tête du pays depuis qu'elle a renversé M. Modibo Keita, en novembre 1968, l'armée malienne tente à la fois d' « institutionnaliser » son pouvoir et de surmonter les graves difficultés *économiques qu'affronte* l'un des pays les plus pauvres de la planète.**

## I. — Des institutions en pointillé

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE LANGELLIER

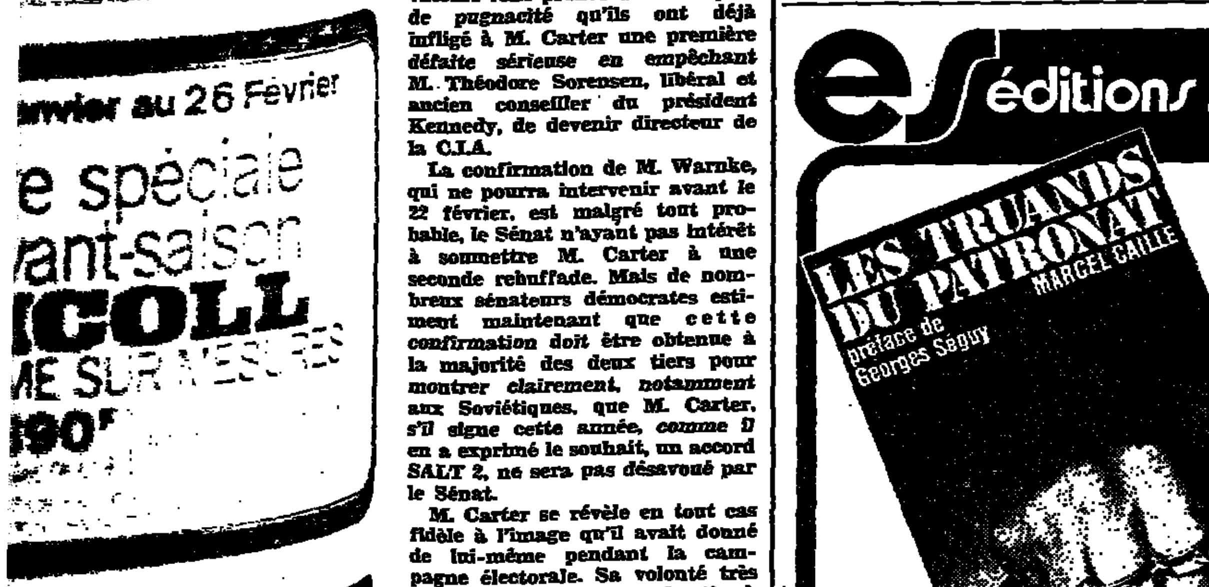
Bamako. — Le « *douga* », vautour répandu au Mali, scrute minutieusement le sol avant de fondre sur sa proie. Pareils au rapace en vol plané, qu'ils ont pris pour emblème de leur futur parti unique, les militaires *qui dirigent le* pays semblent hésiter longuement avant chaque *décision*, et faute d'idéologie, être sans cesse en *quête d'idées*. Ainsi, les adversaires victorieux de Modibo Keita ont attendu huit ans avant de tenter de ranimer à leur profit les débats politiques étouffés à l'automne de 1968. Le 22 septembre dernier, seizième anniversaire de l'indépendance nationale, le colonel Moussa Traoré, chef de l'Etat, proclama que les conditions d'« *un retour à une vie politique normale* » lui semblaient réunies. Conformément à la Constitution du 2 juin 1974, qui évoquait laconiquement un « *Parti* » encore à naître, il annonça la mise en place prochaine de l'Union démocratique du peuple malien (*U.D.P.M.*).

Les militaires sont arrivés à un point où il leur faut, coûte que coûte, agir sous peine d'être taxés d'immobilisme. *Le* coup d'Etat du 19 novembre 1968 a fait l'effet *d'une douche froide après huit* années d'ébullition idéologique. *Toute velléité politique fut alors* découragée voire réprimée. Aujourd'hui, la population attend de l'armée de nouvelles initiatives. Le régime, lui, cherche son second souffle et veut améliorer son image de marque. « *Le parti unique*, note un diplomate, *pourrait lui permettre à la fois de légitimer et de renforcer son pouvoir.* » Est-ce la seule ambition des militaires de Bamako ?

« *Nous voulons donner la parole au peuple*, rétorque le lieutenant-colonel Filifing Sissoko, secrétaire permanent du Comité militaire de libération nationale (C.M.L.N.). *C'est lui qui, à tous les niveaux, choisira ses futurs dirigeants. Une génération nouvelle va prendre la relève.* » L'armée malienne ne brûle pas pour autant tous ses vaisseaux. En son article 78, la Loi fondamentale porte, en effet : *Pendant une période de cinq ans, le Comité militaire de libération nationale définira et conduira la politique de l'Etat.* » Les militaires ont donc légalement les coudées franches, jusqu'au 2 juin 1979...

Veulent-ils rester au pouvoir, en troquant l'uniforme pour le boubou ou le complet-veston ? « *Il est très difficile d'imaginer l'avenir* », admet, évasif, le lieutenant-colonel Sissoko « *le Comité militaire, en tant que tel, disparaîtra. La période transitoire permettra au peuple de connaître les hommes qui animeront le parti* ». Certes, mais quels hommes ? L'armée, tout en clamant un *désir sincère de réconciliation* nationale, a dressé un solide garde-fou contre un éventuel retour en force des anciennes élites dirigeantes.

(Lire la suite page 4.)







# M. ALAIN PEYREFITTE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

## L'ambition ou l'anxiété ?

Mais qu'est-ce qui fait donc courir Alain *Peyrefitte ? L'ambition* politique ? Le prestige littéraire et l'aisance que donnent les « best-sellers » ? Le goût des honneurs ? On serait tenté de répondre : tout, tout cela à la fois. Et pourtant, il y a autre chose, il doit y avoir autre chose.

On pourrait aisément tracer de ce personnage multiforme cinq ou six portraits parallèles. Dans l'un, on peindrait le fils de professeur qui entre tout naturellement à Normale supérieure, présente un brillant mémoire de diplôme d'études supérieures de philosophie intitulé « le Sentiment de confiance », qui publie en 1960 une anthologie, *Rue d'Ulm*, rééditée en 1963 avec une préface du premier ministre du moment, Georges Pompidou, normalien lui-même, et qui devient enfin, honneur suprême, grand maître de l'Université, ministre de l'éducation nationale. *Une autre image d'Epinal édifiante* le montrerait élève de la première promotion de l'Ecole nationale d'administration, *licencié en droit en* même temps qu'en lettres, troisième au classement de sortie, attaché d'ambassade à Bonn, consul à Cracovie à vingt-huit ans, expert des affaires européennes, en route vers une brillante carrière diplomatique.

Troisième incarnation : l'écrivain qui tâte du roman (*les Roseaux froissés*, 1948), de l'essai en collaboration avec sa femme, qui signe Claude Orcival (*le Mythe de Pénélope*, 1949), de l'étude sur les problèmes européen et algérien avant de trouver sa voie royale avec deux éclatants best-sellers, *Quand la Chine s'éveillera...* (1973), et *le Mal français (1976). Son talent ainsi reconnu*, il entre naturellement à l'Académie *française, benjamin de cette illustre* assemblée puisque Jean d'Ormesson, *qui l'y a précédé il est vrai de trois* ans, est son aîné de deux mois et dix jours.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(Lire la suite page 12.)

# ASIE

## Japon

# Le congrès du parti socialiste a consacré l'influence grandissante de l'aile gauche

**Tokyo. — Entre deux consultations électorales à moins d'un an d'intervalle — la première le 5 décembre 1976, marquée par un recul du parti conservateur, la seconde pour le renouvellement de la Chambre haute en juillet 1977, — le quarantième congrès du parti socialiste, qui s'est tenu à Tokyo du 8 au 10 février, a revêtu une importance particulière. Il a consacré l'influence grandissante de l'aile gauche du P.S. Cette nouvelle orientation devrait entraîner prochainement un durcissement des positions du parti.**

**Le congrès a maintenu dans leurs fonctions MM. Narita, président, et Ishibashi, secrétaire général, tous deux soutenus par la gauche, mais a évincé du poste de vice-président M. Eda, chef de l'aile droite, violemment critiqué pour son action en faveur d'une union des partis d'opposition excluant le P.C. Il a été remplacé par M. Takasawa, l'un des jeunes théoriciens de la gauche, désormais fortement représentée au comité exécutif.**

De notre correspondant

Première formation d'opposition au Japon avec cent vingt-quatre députés, le P.S., usé par une trop longue opposition, a ressenti les résultats des dernières élections comme une douche froide. Le parti conservateur est certes en recul mais les socialistes n'ont pas pour autant beaucoup progressé, n'obtenant que douze sièges supplémentaires alors que les partis centristes (Komeito, d'inspiration bouddhiste) et le parti social démocrate avaient doublé leur représentation. Formant logiquement la principale composante d'une solution alternative au pouvoir conservateur, les socialistes nippons sont plus que jamais, depuis le 5 décembre, à la recherche d'eux-mêmes. Leur congrès a cependant consacré un « virage à gauche » qui devrait avoir pour conséquence de débloquer les pourparlers d'alliance avec les communistes, mais comporte aussi le risque de voir accentuer le caractère dogmatique du P.S.

Bien que, sous la direction de M. Narita (président du P.S. depuis 1968) et de M. Ishibashi (secrétaire général depuis 1970), la gauche ait exercé une influence plus grande que la droite dans la définition de la politique du parti, l'équilibre des deux forces avait conduit depuis les élections de 1972 à un certain immobilisme. Les résultats médiocres obtenus le 5 décembre et la défaite de personnalités importantes de l'aile droite, M. Eda, et du centre, M. Katsumata, ont aggravé les tensions internes. Les « vaincus » exigeaient que la direction du P.S., soutenue par l'aile gauche, tire les conséquences de l'« échec » et démissionne tandis qu'à gauche on n'hésitait pas à dire : *« La défaite de M. Eda sert la cause du socialisme »*.

Comme le parti libéral démocrate (P.L.D.), le P.S. est divisé en factions. Mais à la différence de l'autre formation, le clivage s'opère en fonction d'options idéologiques. Schématiquement de droite à gauche, on compte les groupes suivants : ceux de MM. Eda (17 membres) et Katsumata (21 membres) ; le groupe du *Nouveau Courant* (Atarashi Nagareno-Kai), avec 17 membres, puis, plus à gauche, celui de M. Sasaki (23 membres). A l'extrême gauche se trouve le petit groupe formé par les quatre parlementaires issus de l'Association pour le socialisme (Shakaishugi Kyokai). Un groupe réunissant trente-six députés, dans lequel figure M. Narita, président du P.S., se déclare *« indépendant »*.

Ce tableau parlementaire ne reflète qu'imparfaitement les rapports de forces au sein du P.S. En réalité, la gauche militante qui forme l'Association pour le socialisme contrôle pratiquement la moitié des organes du P.S. et notamment toutes les organisations de jeunesse comme Shakaido. Elle est dirigée par M. Sakisaka, universitaire, vieux théoricien quelque peu dogmatique mais très influent parmi les jeunes.

Minoritaire au comité central, l'Association contrôle cependant un tiers du congrès et la majorité des instances régionales du P.S. Se référant à l'*« orthodoxie radicale d'octobre 1917 »*, M. Sakisaka, qui affirme souvent se situer sur la gauche du P.C. Japonais, ne cache pas sa nostalgie du temps où le mouvement socialiste nippon s'appelait la « Société des gens sans bien ». Proche du P.C. soviétique, l'Association estime que l'U.R.S.S. demeure le *« fer de lance »* du socialisme mondial et prône volontiers le modèle de l'Allemagne de l'Est. Ce prosoviétisme lui a aliéné l'autre groupe de gauche du P.S., la faction de M. Sasaki, au contraire très proche des Chinois.

L'infléchissement à gauche du P.S. se manifeste par plusieurs phénomènes. D'une part, l'aile droite de M. Eda n'est pas parvenue à obtenir de l'instance suprême du parti une critique de la direction qu'elle croit responsable de l'« échec » aux élections. En outre, même son second objectif, le départ du secrétaire général M. Ishibashi, n'a pas été atteint. Enfin, les dirigeants de la Sohyo, première confédération syndicale (4,5 millions d'adhérents) et principal soutien du P.S., ont exigé, à la tribune du congrès que *« la droite cesse des manœuvres qui mettent en cause l'unité du parti »*.

Le fait le plus marquant dans la nouvelle orientation du P.S. est l'apparition d'un nouveau groupe de parlementaires : l'Association de mars (Sangatsukai) dont les dix membres viennent de l'Association pour le socialisme. L'une des personnalités les plus influentes de ce groupe est M. Torao Takasawa, député de la cinquième circonscription de Tokyo.

### Le P.C. se rapproche de Moscou

*« La Sangatsukai a d'abord une vocation unitaire,* nous dit-il, *elle doit être l'animatrice des grandes alliances que peut passer le P.S. avec les autres forces d'opposition. Nous cherchons à donner des réponses concrètes, par un travail à la base, aux problèmes du P.S. mais surtout à maintenir une certaine orthodoxie au sein du parti. »* La tentation est évidente chez les socialistes nippons de créer un groupe qui s'apparente à ce qu'est le CERES au sein du P.S. français.

La rupture de l'équilibre en faveur de la gauche du P.S. signifie le rejet du programme de l'aile droite de M. Eda. La Sangatsukai, qui ne cache pas vouloir devenir à terme le courant dominant du P.S., envisage de poursuivre, parallèlement, des négociations en vue d'une alliance avec le P.C. d'une part et le Komeito de l'autre, mais ne paraît guère souhaiter inclure dans un coalition éventuelle les sociaux-démocrates, très marqués du côté des conservateurs.

La nouvelle orientation du P.S. s'est clairement manifestée le lendemain même de l'ouverture du congrès. L'hebdomadaire *Shukan Asahi* a publié, en effet, mercredi 9 février, un long entretien entre M. Iwai, socialiste, ancien président de Sohyo et proche de Sangatsukai, et M. Miyamoto, président du présidium du P.C. Pour la première fois, le P.S. qui, jusqu'à présent, avait été très prudent dans ses relations avec le P.C., et plus sollicité que solliciteur, proposait, par l'entremise de M. Iwai, d'entamer au plus tôt des négociations entre le P.C. et la gauche du P.S. en vue d'un accord.

L'ouverture des socialistes en direction des communistes est, dit-on chez les premiers, d'autant plus aisée aujourd'hui que le P.C. a essuyé une défaite le 5 décembre, perdant la moitié de ses sièges. Cela a apparemment diminué chez les socialistes la crainte, dont ils n'ont jamais pu se défaire depuis l'immédiat après-guerre, époque où le P.C. était à son apogée, d'être écrasés par les communistes dans un front commun.

Un second facteur joue également dans le même sens : la tendance au rétablissement des relations entre Moscou et le P.C. japonais, rompues depuis 1964. Ce rapprochement pourrait se traduire dans un avenir proche par un voyage de M. Miyamoto à Moscou et la réintégration dans le P.C.J. de certains dissidents qui avaient formé autour de M. Shiga et de sa femme le groupe « La voix du Japon », grâce à l'aide soviétique.

On ne cache pas, du côté de la gauche socialiste pro-soviétique en majorité à l'exception du groupe de M. Sasaki, qu'un rapprochement entre l'U.R.S.S. et le P.C.J. serait un *« élément très positif »* dans les relations entre communistes et P.S. au Japon. De là à penser qu'une alliance des partis se réclamant du marxisme *au Japon se ferait sous l'égide de* Moscou, il y a sans doute un pas. L'hypothèse n'est pas cependant à exclure : l'Union soviétique a fait savoir qu'elle était prête à accueillir prochainement à Moscou M. Marita, président du P.S. Si l'on se souvient que ce dernier signa en mai 1975 à Pékin la *« clause anti-hégémonique »* qui provoqua une réaction très vive de Moscou, le geste du Kremlin illustre la volonté de jouer un rôle dans la naissance d'une « union de la gauche » au Japon.

PHILIPPE PONS.

## Sri-Lanka

### LE PREMIER MINISTRE SUSPEND LES TRAVAUX DU PARLEMENT

Colombo *(Reuter, A.F.P., A.P.)*. — La session du Parlement a été suspendue, jeudi 10 février, sur ordre du premier ministre, Mme Bandaranaïke, quelques jours avant l'ouverture d'un débat, faisant suite au dépôt d'une motion de censure sur la manière dont le gouvernement a brisé les récents mouvements de grève dans l'île. Les travaux parlementaires reprendront le 19 mai, soit trois jours seulement avant le terme de la législature.

L'annonce de leur suspension a été faite alors que des rumeurs circulaient à Colombo, selon lesquelles le P.C. prosoviétique, partenaire du Parti de la liberté de Mme Bandaranaïke dans la coalition gouvernementale, ainsi que des membres de la formation du premier ministre avaient l'intention de se retirer du cabinet. Cette décision a soulevé les protestations des partis de l'opposition, qui estiment que Mme Bandaranaïke a voulu éviter le vote d'une motion de censure risquant de mettre le gouvernement en minorité et de provoquer une crise politique.

## Inde

### MORT DU PRÉSIDENT FAKHRUDDIN ALI AHMED

New-Delhi *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*. — Le président de la République indienne, M. Fakhruddin Ali Ahmed, est mort vendredi matin 11 février d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-douze ans. Il avait dû, à la suite d'un premier malaise, abréger au début de la semaine une visite officielle en Malaisie.

L'intérim de la présidence est assuré par le vice-président, M. B. D. Jatti, qui a prêté serment vendredi. Cet intérim ne peut excéder six mois. Le président de l'Inde est élu par un collège composé de membres des deux Chambres, du Parlement de l'Union et des Assemblées législatives des Etats.

**[Personnalité sans grand relief, assurant une fonction essentiellement représentative, M. F. A. Ahmed fut le serviteur fidèle de Mme Gandhi. C'était la principale raison pour laquelle le parti du Congrès l'avait désigné comme candidat à la présidence. Il accéda à cette charge en janvier 1975 et approuva ensuite la proclamation de l'état d'urgence et les mesures supprimant les libertés fondamentales, y compris la réforme de la Constitution stipulant que le président devait s'en tenir *« aux avis du premier ministre »*.**

**M. F. A. Ahmed, qui avait reçu une formation d'avocat en Grande-Bretagne, avait été un parlementaire du Congrès avant d'occuper plusieurs postes ministériels. Originaire de l'Assam, au nord-ouest de l'Inde, il était le second président de religion musulmane, après le docteur Zakir Hussain, mort en 1969, également durant son mandat.]**

## Grande-Bretagne

### SOUCIEUX DE RECONDUIRE LE CONTRAT SOCIAL

# Le premier ministre lance un appel pressant aux syndicats

De notre correspondant

Londres. — Le premier ministre a [illegible] un appel [illegible] contrat [illegible] gouvernement travailliste [illegible] entre le TUC [illegible] a permis [illegible] de salaires [illegible] économique du [illegible] s'effondrer [illegible] le chancelier [illegible] ses collègues [illegible] l'issue du [illegible]

[illegible] les hausses de [illegible] expiration [illegible] Les dirigeants du TUC se [illegible] à une sorte de marchandage avec le gouvernement et le [illegible] Jusqu'à présent on admettait [illegible] les négociations [illegible] dans le [illegible] convaincu qu'un [illegible] intervenir

[illegible] les rapports entre le gouvernement et les organisations ouvrières [illegible] en train de se détériorer. Cette [illegible], le TUC s'est profondément [illegible] sur le problème de la [illegible] du contrat social. La [illegible] est passée à l'action. [illegible] les délégués syndicaux [illegible] plus grandes usines d'automobiles — toujours à la tête des revendications — se sont prononcés pour le retour à l'entière liberté de négociation. Cette attitude a reçu l'appui du président de la fédération des mineurs.

Ce revirement n'est pas incompréhensible. Alors que la hausse des salaires reste strictement limitée, le gouvernement n'a pas réussi à réduire l'inflation qui dépasse toujours 15 %. Les prévisions pour l'année à venir sont encore plus mauvaises, puisqu'elles annoncent une baisse réelle du niveau de vie des travailleurs allant de 5 à 7 %.

Cette dégradation du climat social a poussé le premier ministre à intervenir. Tout en expliquant qu'il comprenait l'impatience des travailleurs, M. Callaghan a souligné qu'une troisième année de modération sur le front des salaires était indispensable pour réduire l'inflation, *« qui demeure le principal ennemi »*. De son côté, le secrétaire général du TUC, M. Murray, s'efforce de contenir la révolte des troupes. Le problème est de savoir si les dirigeants syndicaux ne seront pas débordés par leur base.

Le président du syndicat des mineurs, M. Gormley, ne craint pas de proclamer que, faute d'un retour à la liberté complète des négociations salariales, le gouvernement travailliste ne pourrait plus compter sur beaucoup de voix ouvrières aux prochaines élections.

JEAN WETZ.

## LE CAMBODGE ACCUSE LA THAÏLANDE D'« AGRESSIONS » CONTRE SON TERRITOIRE

Dans un aide-mémoire distribué, jeudi 10 février, aux ambassades étrangères à Pékin, le Cambodge accuse la Thaïlande d'avoir fomenté, depuis le putsch militaire du 6 octobre 1976, de *« nombreux incidents de frontière »* et des *« agressions »* contre le régime de de Phnom-Penh. La note, datée du 4 février, est postérieure au massacre de trente villageois thaïlandais imputé aux Khmers et vigoureusement dénoncé par Bangkok. Elle cite dix-sept violations de frontière et assure que, le 12 janvier, des avions thaïlandais ont *« déversé une poudre toxique jaune »*, près du village de Thmar-Puck.

Le Cambodge accuse la Thaïlande d'endoctriner des *« traîtres cambodgiens »* et de les engager dans des activités de subversion, en particulier dans les régions de Meanchey et de Battambang. L'agence de presse vietnamienne a diffusé vendredi 11 février un communiqué du gouvernement de Hanoï, soutenant la protestation cambodgienne.

Le gouvernement de Bangkok, pour sa part, a annoncé jeudi que pour la seconde fois en moins de deux semaines, des soldats cambodgiens ont pénétré en territoire thaïlandais. Les Khmers, qui poursuivaient des maquisards anticommunistes, auraient incendié seize maisons d'un village à l'est du pays, sans toutefois faire de victime. En signe de représailles, la Thaïlande a décidé jeudi de cesser toutes ses exportations de mazout, de vêtements, de médicaments et d'acier à destination du Cambodge. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

**[Nous apprenons, d'autre part, que les autorités vietnamiennes ont décidé depuis quelque temps de refouler en territoire cambodgien les réfugiés en provenant. Selon des témoignages de réfugiés khmers au Vietnam qui ont fui ensuite ce pays pour rejoindre la Thaïlande, les Cambodgiens ainsi refoulés sont systématiquement exécutés.]**

## TROIS OUVRAGES SUR LA RÉVOLUTION CAMBODGIENNE

# Est-ce ainsi que les hommes doivent vivre ?

Trois ouvrages sur le nouveau Cambodge. Trois ouvrages sur l'ancien royaume coupé du monde extérieur depuis la victoire de la révolution. Trois ouvrages d'importance fort inégale.

Le livre de Bernard Hamel (1) commence par une préface qui développe une contrevérité de taille : les Khmers rouges ne seraient que de simples créatures des Nord-Vietnamiens. L'auteur n'étaie pas — et pour cause — son affirmation. Suivent de nombreux témoignages très « réécrits » de réfugiés sur les massacres. Ces pages se lisent bien, comme on dit. Trop bien... Des massacres « comme si vous y étiez ». L'horreur coexiste mal avec la littérature.

L'*ouvrage de François Debré* (2) se situe à un autre niveau, même s'il est possible de discuter tel ou tel jugement (les Etats-Unis n'ont-ils plus *« aucune visée politique en Asie du Sud-Est »* ?). L'auteur a tenté de défricher un monde mal connu : le passé des Khmers rouges, qui ne sont pas apparus dans la forêt un beau jour de 1970, mais plongent leurs racines dans une histoire fort complexe : celle d'Angkor et de la décadence, celle du protectorat, de la période sihanoukiste et, enfin, celle brève, mais sanglante, de la République de Lon Nol. *« La révolution cambodgienne était inéluctable »*, écrit F. Debré. Mais ce « radicalisme » demeure *« crispé sur une conception utopiste et passéiste de la société au milieu d'un monde sino-vietnamien, dont le dynamisme économique et démographique a été renforcé par l'acquisition d'une idéologie neuve et d'une puissance militaire sans précédent »*.

L'auteur a su intercaler les chapitres historiques et les récits de témoins d'un passé peu connu à l'étranger : celui des années 40 et 60, durant lesquelles, dans une totale obscurité, commença la longue marche des Khmers rouges dans les provinces, mais aussi à l'étranger et, en particulier, à Paris, où un noyau d'intellectuels préparaient la conquête du pouvoir.

François Debré consacre aussi de bonnes pages au séjour forcé de Sihanouk à Pékin, aux relations du prince avec Chou En-lai, aux tentatives, lors des derniers jours de la guerre, de l'ancien roi pour reprendre langue avec Washington et prévenir une prise du pouvoir totale par les Khmers rouges à Phnom-Penh. Manœuvre ou dérisoire prétexte : alors que les obus pleuvent sur la capitale et que le pont aérien américain va être coupé, Sihanouk demande à Nixon de lui procurer les *copies de ses films... Un contact* eut lieu à Pékin, mais il était trop tard.

### De Brahma à l'Angkar

François Ponchaud, qui a vécu dans le pays pendant dix ans et maîtrise parfaitement la langue khmère, a écrit un livre d'un ton retenu, qui est aussi le premier ouvrage important traitant avec un sérieux sans failles de la révolution au Cambodge (3). Il cherche à comprendre, sans rien cacher des faits. Ceux que l'on connaît du moins. Il complète sa quête par une analyse du discours politique tel que le transmet la radio, discours dont le vocabulaire a été profondément modifié par rapport au passé.

La « *corbeille* » urbaine a été « *renversée* » : « *On peut penser que le nouveau régime comptait trop peu de cadres compétents et devait donc supprimer tous les anciens cadres qui risquaient de créer une opposition intellectuelle ou armée. Ce nettoyage par le vide correspond surtout à une vision de l'homme : l'homme vicié par un régime corrompu ne peut être changé, il doit être retranché physiquement de la communauté des purs.* » Alors, plus de quatre millions de Khmers sont partis, contraints et forcés, « *vers la forêt ancestrale, berceau du peuple khmer* ». Début d'un long « *calvaire* » planifié, implacable. Un maître mot, ou plutôt deux mots accolés : « *Aèkareach-mochaskar* » — « *Indépendance-souveraineté* ». Pour atteindre l'objectif, une mise au travail acharnée, sous la direction de l'Angkar (l'Organisation) : « *Comme du temps où le roi était l'incarnation terrestre de Brahma, l'Angkar anonyme est l'exécution de la volonté populaire.* » Il faut, selon une terminologie militaire qui a remplacé le vocabulaire civil, « *lutter* » (« *prayot* ») et « *lancer l'offensive* » (« *vay samrok* »). « *Ainsi doit naître l'homme nouveau. Mais, en faisant mourir un ancien art de vivre pétri de liberté, de tolérance, de respect de la vie* » — dont les tares étaient évidentes, l'auteur ne le nie pas.

Le régime utilise à son profit « *le vieux fonds* » culturel — qui considère l'autorité comme « *une incarnation divine* » — pour imposer son idéologie. A l'origine de ce mouvement, le volontarisme d'une poignée d'intellectuels (dont François Ponchaud raconte l'itinéraire), qui font d'ailleurs partie d'un même « *clan familial* ». La majorité des dirigeants « *proviennent du milieu de l'enseignement* ». Ils ont éliminé tous ceux (les libéraux, les sihanoukistes) qui auraient pu dévier un tant soit peu de leur ligne fanatique.

François Ponchaud écrit encore : « *Révolutionnaire, la nouvelle culture se veut résolument nationaliste, purifiée de tout apport étranger, même fort ancien. Sur ce point, il est permis de se demander jusqu'à quelle époque doit remonter le peuple khmer pour retrouver sa véritable identité. Quels critères détermineront le caractère khmer de la nouvelle culture ? Cet univers nouveau ne doit-il rien aux apports étrangers ? Le jugement du prince Sihanouk traitant jadis les révolutionnaires de « dékhmérisés » n'était peut-être pas totalement dénué de fondement !* »

Comme le titre du livre le suggère, le Cambodge est peut-être à son « *année zéro* ». Mais de quel droit une poignée d'hommes s'arrogent-ils le droit de tout effacer pour tout recommencer ? Les communistes cambodgiens ont-ils à ce point radicalisé leur révolution pour ne pas avoir à lutter contre la résurgence du passé qui s'affirme dans tous les autres pays « socialistes » ? Mais comment savoir si les rafales de slogans et de mitraillettes peuvent à coup sûr tuer une histoire ? Les dirigeants de Phnom-Penh sont-ils certains que cette histoire ne leur jouera pas un vilain tour, à eux, les vainqueurs de l'impérialisme américain et de ses fantoches, à eux, les fantoches d'une idée : celle qui aboutit, par une terrifiante opération chirurgicale, à faire totalement coïncider le capital et le pouvoir d'Etat ?

JACQUES DECORNOY.

(1) Bernard Hamel : *De sang et de larmes. La grande déportation du Cambodge*. Albin Michel, 277 pages, 39 F.

(2) François Debré : *Cambodge. La révolution dans la forêt*. Flammarion, 261 pages, 38 F.

(3) François Ponchaud : *Cambodge, année zéro. Document*. Julliard, 250 pages, 42 F. Le Père Ponchaud, membre de la Société des missions étrangères de Paris, a publié une analyse de la situation au Cambodge dans *le Monde* des 17 et 18 février 1976.

## SELON M. WALDHEIM

# M. Arafat est disposé à reconnaître de facto l'existence de l'État d'Israël

Dans une interview accordée au « Jerusalem Post », M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a estimé « tout à fait improbable » que la conférence de Genève sur le Proche-Orient puisse à nouveau être convoquée avant le 31 mars, date limite fixée par l'Assemblée générale de l'ONU.

Il a affirmé que la position des pays arabes avait évolué. Il a souligné à ce sujet que l'O.L.P. n'exige plus un Etat d'un seul tenant en Palestine et est prête à accepter une entité sur la rive occidentale du Jourdain et à Gaza. Tous les dirigeants arabes et le leader de l'O.L.P., a déclaré encore M. Waldheim, sont prêts à accepter l'existence d'Israël, sinon « de jure », du moins « de facto », et reconnaissent qu'un Etat palestinien aurait des relations étroites avec la Jordanie et des rapports commerciaux avec Israël.

De notre correspondant

Jérusalem. — Bien qu'il ait été convenu que l'accueil réservé à M. Waldheim ne dépasserait pas les limites de la stricte courtoisie, l'arrivée du secrétaire général des Nations unies a donné lieu à un déploiement protocolaire important. Son avion spécial, venant directement d'Amman, s'est posé à l'aéroport Kalendya, près de Jérusalem — devenu en 1967 l'aéroport d'Ataroth — et qui, depuis cette date, est boycotté pour des raisons politiques évidentes par les visiteurs officiels ainsi que par les compagnies aériennes internationales. Les Israéliens ont feint de croire qu'en arrivant M. Waldheim apportait une consécration au statut de l'aéroport, qui a été abondamment décoré aux couleurs israéliennes. M. Allon et le chef des observateurs des Nations unies, dont le siège est à Jérusalem, étaient entourés de leurs principaux collaborateurs, et le maire M. Teddy Kollek, qui se réjouissait d'« *une grande journée* pour sa ville ».

Comme pour faire écho aux propos tenus la veille par M. Allon, M. Waldheim a précisé qu'il ne venait pas en médiateur mais en sa qualité de secrétaire général des Nations unies. Cette précision a aussitôt fait fleurir des sourires de satisfaction, et c'est presque sur une note de cordialité que les entretiens ont commencé, d'abord au ministère des affaires étrangères, puis, dans l'après-midi, à la présidence du conseil, où M. Rabin était entouré de M. Allon et du ministre de la défense, M. Pérès.

Les positions des deux parties aux entretiens de jeudi sont bien connues et, apparemment, elles ont été fermement tenues. Israël continue de s'opposer à toute participation de l'O.L.P. à des pourparlers de paix, et M. Waldheim, [illegible] sur une décision de l'Assemblée générale et sur la demande de l'ensemble des Etats arabes, aurait suggéré diverses formules. Les thèses sont restées inconciliables. Selon des rumeurs de source israélienne, M. Waldheim aurait indiqué à ses interlocuteurs que les Egyptiens, durcissant leur attitude, souhaiteraient désormais renoncer à Genève, afin de se tourner vers le Conseil de sécurité. M. Rabin aurait [illegible] cas, paradoxalement, [illegible] aurait rétorqué que, [illegible] deviendrait le meilleur défenseur de la conférence de Genève.

Plusieurs maires de Cisjordanie occupée ont demandé à être reçus par M. Waldheim, ainsi qu'une délégation de l'organisation des religieux juifs ultra-orthodoxes, les *Natourei-Karta*, qui demandent à être inclus dans une délégation palestinienne à la conférence de Genève (1).

Les Israéliens estiment, comme nous l'a indiqué un haut fonctionnaire, que mardi prochain seulement, à l'arrivée de M. Cyrus Vance, les problèmes seront *« sérieusement abordés »* avec le successeur de M. Kissinger.

ANDRÉ SCEMAMA.

(1) Les membres de la petite secte des Natoural Karta ne reconnaissent pas l'Etat d'Israël, parce qu'il n'est pas *« de création divine »*. Ils se sont à maintes reprises déclarés *« favorables à l'O.L.P. »* pour mieux marquer leur opposition.

## Liba[...]

### A la suite d'affrontement[...]

### BEYROUTH-OUEST A ÉTÉ SOUMIS[...] A DES TIRS D'ARM[...]

Des accrochages entre factions rivales d'une organisation palestinienne ont provoqué jeudi 10 février à Beyrouth les plus graves incidents depuis l'instauration du cessez-le-feu en novembre 1976. Tirs d'armes légères et d'armes lourdes, explosions d'obus de mortiers et de canon ont retenti dans les quartiers ouest (Palestino-progressistes) de la capitale, bien que les armements lourds aient officiellement été regroupés et placés sous le contrôle de la force arabe de dissuasion depuis plusieurs semaines.

C'est une altercation à un barrage entre factions rivales du Front populaire pour la libération de la Palestine-Commandement général (F.P.L.P.-C.G.) qui a provoqué les affrontements. Un groupe appartenant à la tendance [...]



هكذا من الأصل

Inde

MORT DU PRÉSIDENT FAKHRUDDIN ALI AHMED

...ION CAMBODGIENNE

...s doivent vivre?



# EUROPE

## Grande-Bretagne

### SOUCIEUX DE RECONDUIRE LE CONTRAT SOCIAL

## Le premier ministre lance un appel pressant aux syndicats

De notre correspondant

Londres. — Le premier ministre a lancé, jeudi 10 février, un appel pressant aux syndicats qui veulent remettre en cause leur contrat social avec le gouvernement travailliste. Cet accord entre le TUC (Trade Unions Congress) et les dirigeants du Labour, qui a permis de limiter les hausses de salaires depuis deux ans, est en danger. Si une telle entente n'était pas renouvelée, la stratégie économique du gouvernement pourrait s'effondrer au moment même où le chancelier de l'Echiquier *et ses collègues* croient entrevoir « l'issue du tunnel ».

L'accord limitant les hausses de salaires à 5 % arrive à expiration en juillet. Les dirigeants du TUC se préparent à une série de marchandages avec le gouvernement et le patronat. Jusqu'à présent, on admettait à Whitehall que les négociations seraient plus difficiles que dans le passé. Mais on était convaincu qu'un accord finirait par intervenir.

Mais les rapports entre le gouvernement et les organisations ouvrières sont en train de se détériorer. Cette semaine, le TUC s'est profondément divisé sur le problème de la reconduction du contrat social. La base ouvrière est passée à l'action. Tour à tour, les délégués syndicaux des plus grandes usines d'automobiles — toujours à la tête des revendications — se sont prononcés pour le retour à l'entière liberté de négociation. Cette attitude a reçu l'appui du président de la fédération des mineurs.

Ce revirement n'est pas incompréhensible. Alors que la hausse des salaires reste strictement limitée, le gouvernement n'a pas réussi à réduire l'inflation qui dépasse toujours 15 %. Les prévisions pour l'année à venir sont encore plus mauvaises, puisqu'elles annoncent une baisse réelle du niveau de vie des travailleurs allant de 6 à 7 %.

Cette dégradation du climat social a poussé le premier ministre à intervenir. Tout en expliquant qu'il comprenait l'impatience des travailleurs, M. Callaghan a souligné qu'une troisième année de modération sur le *front des salaires* serait indispensable pour réduire l'inflation, « *qui demeure le principal ennemi* ». De son côté, le secrétaire général du TUC, M. Murray, s'efforce de contenir la révolte des troupes. Le problème est de savoir si les dirigeants syndicaux ne seront pas débordés par leur base.

Le président du syndicat des mineurs, M. Gormley, ne craint pas de proclamer que, faute d'un retour à la liberté complète des négociations salariales, le gouvernement travailliste ne pourrait plus compter sur beaucoup de voix ouvrières aux prochaines élections.

JEAN WETZ.

## LA CONTESTATION DANS LES PAYS COMMUNISTES

### L'APPLICATION DES DROITS CIVIQUES

## La Yougoslavie accuse « certaines forces » de vouloir la mêler à la confrontation entre les blocs

De notre correspondant

Belgrade. — La pétition que des citoyens — ils seraient au nombre d'une soixantaine — ont adressé à la Cour constitutionnelle pour exiger *la révision de l'article 43* de la loi sur le droit discrétionnaire de la police de délivrer ou de ne pas délivrer un passeport (*le Monde* du 4 février) et les déclarations de M. Djilas à la presse américaine sur le non-respect des droits de l'homme en Yougoslavie ont été évoquées, le jeudi 10 février, lors de la conférence de presse hebdomadaire du porte-parole du secrétariat des affaires étrangères, M. Kalezitch. Celui-ci a accusé « *certaines forces* » de vouloir lancer de cette manière une campagne contre la Yougoslavie pour l'« *entraîner* » dans la confrontation entre les deux blocs sur l'application des engagements pris à Helsinki. « *La Yougoslavie, a-t-il dit, est un pays non aligné, et elle s'est toujours opposée aux surenchères de ce genre entre les blocs. Elle continuera à s'opposer à toute tentative d'être entraînée dans une telle campagne et d'en devenir l'objet.* »

M. Kalezitch a cependant *confirmé l'existence de la pétition.* Il a affirmé que la Cour constitutionnelle était seule habilitée à se prononcer sur le caractère constitutionnel de l'article 43 de la loi sur les passeports. La pétition elle-même n'a rien d'illégal, mais l'exploitation qui en est faite à l'étranger est « *inacceptable* », a-t-il dit. Les autorités compétentes ont donné une réponse positive à « *99 %, voire 99,5 %* » des demandes d'obtention de passeport, ce qui fait qu'actuellement 6 millions de Yougoslaves possèdent un passeport et peuvent voyager *librement à l'étranger.* Sur la totalité des personnes qui n'ont pas obtenu de passeport, moins de 1 % se sont vu refuser ce document pour des raisons de sécurité nationale.

Le porte-parole s'est refusé à commenter les déclarations de M. Djilas, qui n'expriment, dit-il, que les *points de vue personnels* de l'ancien dirigeant du parti communiste et « *nullement l'opinion de la population sur le respect des droits individuels en Yougoslavie* ».

On apprend, d'autre part, que Mᵉ Jovan Barovitch, défenseur de M. Vladimir Daptchevitch, *condamné en juillet dernier à la* peine capitale pour activités « *kominformistes* », peine qui fut commuée en vingt ans de réclusion, a fait appel auprès du tribunal suprême de la République fédérée de Serbie. Invoquant diverses irrégularités lors de l'incarcération de M. Daptchevitch — celui-ci avait affirmé qu'enlevé à Bucarest par les organes de sécurité yougoslaves *il avait été* emmené de force en Yougoslavie — *et* lors du procès lui-même, l'avocat demande l'annulation du verdict et la relaxe pure et simple de son client.

PAUL YANKOVITCH.

### En Union soviétique

## M. Youri Orlov est en état d'arrestation déclarent à sa femme les services du procureur

**A Washington, cinquante-trois membres du Congrès ont demandé par lettre, jeudi 10 février, au présiednt Carter, de répondre « de façon crédible et efficace » à la répression politique en U.R.S.S. et d'insister pour que l'U.R.S.S. respecte les accords d'Helsinki. D'autre part, le mathématicien Iéssénine-Volpine, réfugié aux Etats-Unis depuis 1972, intente un procès en diffamation aux agences Tass et Novosti et au journal communiste de New-York, le « Daily World ». Il leur réclame 500 000 dollars de dommages et intérêts pour avoir essayé de le faire passer pour un malade mental.**

De notre correspondant

*Moscou.* — Interpellé jeudi matin 10 février, M. Youri Orlov, l'un des fondateurs du *comité* pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki, n'avait pas été relâché, ce vendredi 11 février. Selon sa femme, M. Orlov est déjà en état d'arrestation (1). C'est ce qui lui aurait été dit, jeudi, par les services du procureur. La nouvelle n'est pas confirmée de source officielle.

L'arrestation de M. Orlov ne serait pas étonnante. Le 4 janvier déjà, une perquisition avait été faite à son domicile, en même temps qu'à celui de M. Guinzbourg et à l'appartement de Mme Alexeïeva, membres eux aussi du comité de surveillance. Relatant le fait, l'agence Tass avait alors *affirmé* qu'au cours de ces trois perquisitions avaient été saisies « *des preuves établissant l'existence de liens directs avec le N.T.S., montrant que ces individus agissaient sur instructions de cette organisation antisoviétique, derrière laquelle se trouvent des services d'espionnage de certains pays occidentaux. Il y a des preuves directes que ces antisoviétiques étaient payés en devises* », *ajoutait l'agence Tass, violant* ainsi allègrement le secret de l'instruction.

Les preuves recueillies, le 4 janvier, *chez M. Orlov* n'ont-elles pas paru suffisantes ? Il le semble puisqu'une nouvelle perquisition a été faite à son domicile, le 10 février, en présence de sa femme ; on en ignore pour l'instant les résultats.

M. Orlov, un scientifique — *il* est membre correspondant de l'*académie* des sciences d'Arménie, — est sur les listes noires des organes de sécurité, depuis qu'il a créé, en mai 1976, le comité pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki, avec la femme de M. André Sakharov, le général Grigorenko, Mme Alexeïeva, MM. Alexandre Guinzbourg et Anatole Martchenko. Une semaine après la création de ce comité, M. Orlov avait été arrêté dans la rue et conduit au siège du K.G.B. où on lui avait fait savoir que « *ses actions provocatrices étaient contraires à la loi soviétique* ».

JACQUES AMALRIC.

(1) Dans un appel aux signataires des accords d'Helsinki, plusieurs dissidents estiment que cette arrestation est « *de portée internationale et un défi aux gouvernements et à l'opinion publique* » des pays signataires.

● *La C.F.D.T. va intervenir directement auprès des syndicats soviétiques* pour que M. Vladimir Borissov, opposant soviétique interné à Leningrad, « *recouvre la liberté et puisse exercer ses droits de citoyen* », a annoncé jeudi 10, *Syndicalisme.* L'hebdomadaire de cette centrale rappelle que la C.F.D.T. dénonce « *les atteintes aux libertés dans toutes les parties du monde* ». C'est la première fois cependant que la C.F.D.T. s'adresse directement aux syndicats soviétiques. Elle justifie cette intervention par le fait que M. Borossirov est ouvrier électricien, *faisant remarquer que* la contestation en U.R.S.S. « *tend à gagner l'ensemble des couches sociales* ».

● *Pour revoir sa mère,* qui se trouve toujours en U.R.S.S., le danseur Rudolf Noureev fait signer une pétition, au Palais des sports de Paris, où il donne une série de représentations. Il réclame pour sa mère, âgée de 72 ans, et qu'il n'a pas revue depuis seize ans, la permission de venir passer quelques semaines près de lui.

## Portugal

### LE GOUVERNEMENT AFFRONTE UNE VAGUE DE GRÈVES

*(De notre correspondant.)*

Lisbonne. — Des mouvements de grève risquent de provoquer la première confrontation sérieuse entre le gouvernement et les syndicats depuis le début de l'année. L'agitation a commencé dans le secteur de la pêche : vingt mille travailleurs se sont mis en grève pour protester contre les mesures prises par le secrétaire d'Etat, M. Coelho, qui retirent aux syndicats le droit de délivrer les cartes professionnelles et le contrôle de l'embauche.

Selon les syndicats, l'exercice de ces fonctions par les autorités portuaires, système en vigueur avant le *25 avril 1974*, ferait renaître la corruption. De son côté, le syndicat de la marine marchande du port de Lisbonne a demandé aux travailleurs de refuser de faire des heures supplémentaires.

*D'autre part,* les syndicats du textile préconisent un arrêt de travail de *quinze minutes* toutes les deux heures afin « d'impressionner » le patronat dans les négociations en cours. L'appel est très suivi depuis le mercredi 9 février dans la moitié sud du pays, alors que dans le nord le mouvement serait plus faible.

Les fonctionnaires menacent aussi de se mettre en grève le 15 février. Malgré les protestations des syndicats, le Parlement a, en effet, ratifié une augmentation de 15 % de tous les salaires de ce secteur. *Les syndicats* proposent une augmentation de 300 F par mois pour toutes les catégories de fonctionnaires.

Face à ces protestations, le gouvernement a choisi la fermeté. Il a dénoncé, le mardi 8 février, les « objectifs politiques » des grévistes. — J. R.

# PROCHE-ORIENT

### SELON M. WALDHEIM

## M. Arafat est disposé à reconnaître de facto l'existence de l'État d'Israël

**Dans une interview accordée au « Jerusalem Post », M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a estimé « tout à fait improbable » que la conférence de Genève sur le Proche-Orient puisse à nouveau être convoquée avant le 31 mars, date limite fixée par l'Assembleé générale de l'ONU.**

***Il a affirmé que la position** des pays arabes avait évolué. Il a souligné à ce sujet que l'O.L.P. n'exige plus un État d'un seul tenant en Palestine et est prête à accepter une entité sur la rive occidentale du Jourdain et à Gaza. Tous les dirigeants arabes et le leader de l'O.L.P., a déclaré encore M. Waldheim, sont prêts à accepter l'existence d'Israël, sinon « de jure », du moins « de facto », et reconnaissent qu'un État palestinien aurait des relations étroites avec la Jordanie et des rapports commerciaux avec Israël.**

De notre correspondant

Jérusalem. — Bien qu'il ait été convenu que l'accueil réservé à M. Waldheim ne dépasserait pas les limites de la stricte courtoisie, l'arrivée du secrétaire général des Nations-unies a donné lieu à un déploiement protocolaire important. Son avion spécial, venant directement d'*Amman*, s'est *posé* à l'aéroport Kalendya, près de Jérusalem — devenu en 1967 l'aéroport d'Ataroth — et qui, depuis cette date, est boycotté pour des raisons politiques évidentes par les visiteurs officiels ainsi que par les compagnies aériennes internationales. Les Israéliens ont feint de croire qu'en arrivant M. Waldheim appportait une consécra*tion au statut de l'aéroport,* qui avait été abondamment décoré aux couleurs israéliennes. M. Allon et le chef des observateurs des Nations-unies, dont le siège est à Jérusalem, étaient entourés de leurs principaux collaborateurs, et du maire M. Teddy Kollek, qui se réjouissait d'« *une grande journée pour sa ville* ».

Comme pour faire écho aux propos tenus la veille par M. Allon, M. Waldheim a précisé qu'il ne *venait pas* en *médiateur mais en* qualité de secrétaire général des Nations unies. Cette précision a aussitôt fait fleurir des sourires de satisfaction, et c'est presque sur une note de cordialité que les entretiens ont commencé, d'abord au ministère des affaires étrangères, puis, dans l'après-midi, à *la présidence du conseil,* où M. Rabin était entouré de M. Allon et du ministre de la défense, M. Pérès.

Les positions des deux parties aux entretiens de jeudi sont bien connues, et, apparemment, elles s'y sont fermement tenues. Israël continue de s'opposer à toute participation *de l'O.L.P. à des pourparlers* de paix, et M. Waldheim, se *fondant* sur une décision de l'Assemblée générale et sur la demande de l'ensemble des Etats arabes, aurait suggéré diverses formules. Les thèses sont restées inconciliables. *Selon des rumeurs* de source israélienne, M. Waldheim aurait *indiqué* à ses interlocuteurs que les Egyptiens, durcissant leur attitude, souhaiteraient désormais renoncer à Genève, afin de se tourner vers le Conseil de sécurité. M. Rabin aurait rétorqué que, dans ce cas, paradoxalement, Israël *deviendrait* le meilleur défenseur de la conférence de Genève.

Plusieurs maires de Cisjordanie occupée ont demandé à être reçus par M. Waldheim, ainsi qu'une délégation de l'organisation des religieux juifs ultra-orthodoxes, les Natourei-Karta, qui demandent à être inclus dans une délégation palestinienne à la conférence de Genève (1).

Les Israéliens estiment, comme *nous l'a indiqué un haut fonc*tionnaire, que, mardi prochain seulement à l'arrivée de M. Cyrus Vance, les problèmes seront « *sérieusement abordés* » avec le successeur de M. Kissinger.

ANDRÉ SCEMAMA.

(1) Les membres de la petite secte des *Natowai Karta ne reconnaissent* pas l'Etat d'Israël, parce qu'il n'est pas « *de création divine* ». Ils se sont à maintes reprises déclarés « *favorables à l'O.L.P.* » pour mieux marquer leur opposition.

## Irak

### Après de violents incidents à Kerbala

## BAGDAD FERME LA FRONTIÈRE AVEC LA SYRIE

Le ministère irakien de l'intérieur a annoncé dans un communiqué publié jeudi 10 février que des incidents se sont produits les 5 et 6 *février* derniers au cours d'un pèlerinage du culte chiite à *Kerbala où l'on s'apprêtait à* célébrer la mémoire de l'iman Hussein Ibn Ali, petit-fils du prophète Mahomet. Selon la version officielle, « *une clique de traîtres stipendiés a exploité l'occasion de ces cérémonies religieuses pour scander des slogans hostiles à la révolution et incité à des actes de sabotages conformément à un plan établi et dirigé par des milieux impérialistes et sionistes* ».

Le 6 février, cette « clique » aurait envahi un poste de police à 40 kilomètres au sud de Kerbala et *ouvert* le feu, « *tuant un citoyen et blessant une femme et un enfant* ». Les fauteurs de trouble auraient été arrêtés.

A Damas, on a annoncé jeudi que la frontière irako-syrienne avait été fermée par les Irakiens depuis mercredi à midi. Les autorités de Koweït ont annoncé également ce vendredi la fermeture par les Irakiens de la frontière entre *les deux* pays.

**[L'aéroport de Bagdad avait été ravagé le 14 décembre par *l'explosion* d'une valise piégée qui venait d'être *débarquée d'un avion en provenance* du Caire et de Damas. Les autorités irakiennes avaient alors accusé le gouvernement de Damas d'avoir préparé l'attentat.]**

## Egypte

### *SELON LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR*

## 99,42 % des électeurs ont approuvé les mesures de répression décrétées par le président Sadate

**Selon le vice-ministre de l'intérieur, M. Mohamed Nabaoui Ismaïl, vice-ministre de l'intérieur, 99,42 % des électeurs égyptiens ont approuvé les mesures de répression prises par le président Sadate au lendemain des émeutes de janvier dernier, au cours du référendum qui s'est déroulé jeudi en Egypte.**

De notre correspondant

Le Caire. — Près de dix millions *d'électeurs* étaient appelés jeudi 10 février à dire par référendum s'ils *approuvent le train de décrets pré*voyant des peines de travaux forcés *notamment pour les manifestants*, les grévistes et le fraudeurs fiscaux, et *officialisant définitivement le retour* au multipartisme.

Ces textes étant *en principe* entrés en vigueur dès leur signature il y a *une semaine, par le président* Sadate, il s'agissait donc, pour ce dernier, de se faire plébisciter pour effacer autant que faire se peut le souvenir des récentes émeutes. Si le parti gouvernemental et la droite libérale, ainsi que les hiérarchies islamique et copte avaient apporté leur appui à cette opération, le rassemblement *progressiste*, en revanche, contestait le principe même d'un tel référendum. Les intégristes musulmans, contrairement à toute attente, avaient également critiqué vivement le contenu des décrets par la voix d'un de leurs porte-parole, M. Kamal Eddine Hussein, ancien vice-président de la République et député indépendant de Benha (delta du Nil). Aussi bien, prévoyait-on de nombreuses abstentions. Le vote *n'était que théoriquement* obligatoire pour les hommes, tandis que la plupartdes *femmes ne sont pas inscrites* sur les listes électorales. Les militaires n'ont pas le droit de vote.

Le référendum devrait être suivi, dès le 15 février, de la présentation en première audience devant la Cour de sûreté de l'Etat des cent soixante-dix personnes arrêtées après les manifestations de janvier dernier.

La défense estime que ces *droits* sont respectés, mais on a appris que les *détenus politiques de la* prison de Bab-el-Khalq, au Caire, avaient *dormi par terre* durant deux semaines. Un médecin a dû être appelé pour soigner le journaliste nassérien Mohamed Salmaoui. D'autre part, de nouvelles arrestations de membres du Rassemblement progressiste parmi lesquels des avocats, auraient eu lieu cette semaine dans le delta, principalement à Kafr-el-Cheikh. — J.-P. P.-H.

## Liban

### A la suite d'affrontements entre Palestiniens

## BEYROUTH-OUEST A ÉTÉ SOUMIS PENDANT TROIS HEURES A DES TIRS D'ARMES LOURDES

Des accrochages entre factions rivales d'une organisation palestinienne ont provoqué jeudi 10 février à Beyrouth les plus graves incidents depuis l'instauration du cessez-le-feu en novembre 1976. Tirs d'armes légères et d'armes lourdes, explosions d'obus de mortiers et de canon ont retenti dans les quartiers ouest (Palestino-progressistes) de la capitale, bien que les armements lourds aient officiellement été regroupés et placés sous le contrôle de la force arabe de dissuasion depuis plusieurs semaines.

C'est une altercation à un barrage entre factions rivales du Front populaire pour la libération de la Palestine-Commandement général (F.P.L.P.-C.G.) qui a provoqué les affrontements. Un groupe appartenant à la tendance pro-syrienne de M. Ahmed Jibril, chef du mouvement, s'est heurté à des partisans de M. Aboul Abbas, hostile à l'intervention syrienne au Liban.

Les incidents ont été particu*lièrement violents* dans le quartier des grands camps palesti*niens de Beyrouth* (Sabra, Chatila, Bourj-Brajneh) et de l'aéroport international. Ils ont duré trois heures.

Un communiqué officiel publié jeudi soir à Beyrouth a fait état des accrochages et de l'intervention de la force arabe de dissuasion. Il indique que « *certains éléments de la FAD ont essuyé des tirs, ce qui les a obligés à encercler la région et à bombarder les foyers des tirs pour les réduire au silence* ». — *(A.F.P.)*

# AFRIQUE

## Mali

# Des militaires en quête d'idées

*(Suite de la première page.)*

L'article 76 de la Constitution exclut pendant dix ans (jusqu'en 1984) « *du parti, du gouvernement, de l'Assemblée nationale et des bureaux syndicaux* », tous ceux qui ont assumé une quelconque responsabilité politique sous le régime défunt. Des centaines d'anciens dirigeants : élus, administrateurs, syndicalistes — sont ainsi frappés d'exclusive et tenus à distance des centres de décision.

Comme c'est souvent le cas en Afrique, le parti unique malien absorbera en priorité les fonctionnaires de l'appareil de l'Etat, souvent peu politisés, mais pour qui la carte d'adhérent représente avant tout un gage de respectabilité. « *L'armée trouvera des carriéristes pour grossir les rangs du parti*, nous dit un opposant farouche. *Les paysans, eux, adhéreront pour éviter les ennuis avec l'administration locale. Le peuple n'a été associé, à aucun moment, à cette entreprise. Les statuts et le règlement intérieur ont été rédigés par des personnages à la solde du régime. Les militaires parlent de centralisme démocratique, mais ce parti n'est pas démocratique, encore moins populaire* ». D'autres saluent l'événement avec ardeur, tel ce haut fonctionnaire qui nous assure : « *Un Etat sans parti, c'est un Etat sans vie.* » Les travaux de réfection de l'Assemblée nationale ont repris, près du marché de Bamako. Toutefois, le parti, pour l'instant n'existe que sur le papier. Ce qui importe, c'est que l'armée a déclenché un processus et s'est fixé une échéance. Mais le colonel Moussa Traoré, en quête d'une concentration populaire, pourrait bien, au terme de la période transitoire, solliciter pour lui-même le verdict du suffrage universel.

Superficie : 1 204 000 kilomètres carrés, soit plus de deux fois celle de la France. Population : 5 600 000 habitants (estimation 1975). Capitale : Bamako. Villes principales : Segou, Mopti, Gao, Tombouctou. Ressources économiques : cultures vivrières (riz, mil, sorgho, maïs) ; cultures d'exportation (arachides, coton) ; bovins.

### Une opposition domestiquée

En attendant, le pays demeure dirigé par une équipe de deux colonels et neuf lieutenants-colonels rassemblés au sein du C.M.L.N. Dans le gouvernement, les techniciens civils sont majoritaires. Le chef de l'Etat, qui tient, semble-t-il, à rester l'arbitre de cette direction collégiale, n'encourage aucun « culte » à son endroit. Certains membres de son entourage n'ont pas la même réputation de discrétion. Tel est le cas du bouillant directeur de la sûreté, le lieutenant-colonel Tiekoro Bagayoko, connu pour ses accès de colère et ses excès de langage et considéré souvent comme l'un des deux « *hommes forts* » du régime, l'autre étant le lieutenant-colonel Kissima Doukara, ministre de la défense, de l'intérieur et de la sécurité. Malgré leurs dissemblances, les membres du C.M.L.N. paraissent liés par une réelle solidarité de corps et d'intérêts.

Le régime, autoritaire par nature et par inclination, a réduit ses adversaires au silence. Mêlant répression et noyautage, il a mis au pas les dirigeants syndicaux. Sous le règne de M. Modibo Keita, l'Union nationale des travailleurs maliens (U.N.T.M.), syndicat unique, actif et structuré, très intégré à l'appareil d'Etat, passait, à juste titre pour le fer de lance de la politique socialiste. L'armée tenta de l'amadouer, puis de le conquérir avant d'emprisonner plusieurs de ses dirigeants en 1971. Les autres durent se soumettre : « *Nous nous sommes mesurés avec les militaires*, raconte un syndicaliste. *Nous savons de quoi ils sont capables. Mais ils savent aussi que nous sommes tenaces. Hélas ! Nous sommes conscients de nos faiblesses. Il a fallu composer. Ainsi, nous avons conservé nos anciens statuts, mais nous avons préféré gommer la référence au socialisme. Le chef de l'Etat nous consulte souvent, officiellement ou non. Nous sommes pour la participation responsable.* » Un léger vent de fronde — le trait est à porter au crédit du régime — souffle dans les colonnes de *Barakela*, la feuille mensuelle de l'U.N.T.M., dont les éditoriaux rappellent constamment qu'il faut « *conserver jalousement les acquis du peuple* ».

Les autres organisations populaires ont été domestiquées, qu'il s'agisse des associations de jeunesse, des syndicats d'étudiants ou de l'Union nationale des femmes du Mali, animée désormais par les *épouses* d'officiers. Cette sollicitude officielle à l'égard des mouvements de masse qui, bientôt, deviendront les satellites du parti unique, décourage toute initiative et aggrave l'hémorragie d'intellectuels et de cadres, déjà particulièrement sensible. Le phénomène, toutefois, n'inquiète pas, outre mesure, les responsables. « *Le pays possède assez de diplômés*, fait valoir M. Moustapha Soumare, ministre de l'éducation nationale. *Ce qui nous gêne avant tout, c'est le manque d'argent, la pénurie de locaux et de matériel.* » « *Nous formons des inutiles*, reconnaît un professeur. *L'école normale supérieure de Bamako est engorgée, les bacheliers littéraires sont pour la plupart voués au chômage. Tout le monde ne peut pas devenir chef de cabinet.* » Malgré les progrès enregistrés depuis la réforme universitaire de 1962, entreprise hardie qui créa notamment cinq grandes écoles professionnelles — le taux de scolarisation est estimé à 20 % seulement (8 % en 1960).

Tous les cadres n'éprouvent pas des sentiments identiques à l'égard de l'équipe au pouvoir. Certains techniciens, surtout parmi les plus jeunes, lui font confiance au nom de l'intérêt national : « *Ce gouvernement est loin d'être parfait*, nous confie l'un d'eux, *mais il devient peu à peu crédible. Et puis, si les intellectuels ne participent pas à l'œuvre de développement, qui le fera ? D'ailleurs, la plupart des censeurs du régime sont coupés des réalités rurales.* » Tel n'est pas l'avis d'un brillant « *intellectuel de gauche* » qui, à trente-cinq ans, se morfond dans un emploi secondaire et lit un livre par jour pour oublier son amertume et tromper son ennui.

Il s'insurge contre l'« *arbitraire* » et la « *dissolution des mœurs* », dénonçant pêle-mêle la floraison des night-clubs, les ravages de l'alcool et l'apparition de la drogue chez les jeunes. Son gauchisme puritain, son rigorisme religieux (60 % des Maliens sont musulmans), le rattachement à un courant idéologique original, qui attend le jour où surgira des casernes un noyau de prétoriens purs et durs, mais il est conscient, de l'isolement de « *l'opposition civile* » : « *L'armée malienne est très fermée. Même si elle compte des solodats mécontents, nous pouvons difficilement nouer des contacts avec eux* », nous dit-il.

### Le souvenir de Modibo Keita

Au fil des ans, le régime s'est consolidé. Le quadrillage policier est efficace. Les opposants les plus têtus, enseignants ou fonctionnaires, sont étroitement surveillés. A en juger par les discours officiels, la fermeté est de rigueur dans les allées du pouvoir. Deux déclarations officielles en témoignent : « *Nous gouvernons à coup de décrets, d'ordonnances et même verbalement... S'il le faut, nous marcherons sur vos corps pour faire respecter la légalité telle que nous l'entendons* », a dit, sans s'encombrer de nuances, le lieutenant-colonel Tiekoro Bagayoko. « *L'armée ne faillira pas à son devoir... Elle ne laissera jamais le pouvoir entre les mains des anarcho-syndicalistes* » a promis, pour sa part, le chef de l'Etat.

Pourtant, de l'aveu même des opposants, les geôles maliennes abritent « *seulement* », chiffre modeste sur ce continent, vingt-cinq prisonniers politiques incarcérés en deux vagues successives. Treize dignitaires de l'ancien régime, arrêtés lors du putsch de 1968, purgent leur neuvième année de détention sans jugement, au campt de travail de Kidal, dans le « *grand nord* » saharien. Les autres détenus, militants du « *Regroupement des patriotes maliens* », furent appréhendés pour avoir diffusé un tract dénonçant la « *farce électorale* » que constituait, à leurs yeux, le référendum du 2 juin 1974 (le projet de Constitution fut approuvé par 99,71 % de « *oui* »).

Dans le premier groupe figure le président déchu Modibo Keita. La rumeur de sa prochaine libération court régulièrement à Bamako. Le président Moussa Traoré balaie d'un geste, devant nous, ces « *pures spéculations* » et assure que ses « *intentions* » à ce sujet « *seront portées à la connaissance du peuple malien au moment approprié* », avant de conclure : « *Mes contacts avec Modibo Keita n'ont jamais été rompus.* » Est-il vrai, comme certains l'affirment ici, que les militaires ont, à plusieurs reprises, « *demandé conseil* » au détenu ?

Quelle image M. Modibo Keita a-t-il laissée dans la mémoire collective des Maliens ? Les faiblesses et abus de l'expérience socialiste sont presque unanimement reconnus : dogmatisme, embrigadement, excès de zèle de la milice, inflation, blocage des salaires. « *Je n'ai pas été augmenté pendant huit ans* », nous dit — amer — un chauffeur de ministère. Mais, peu à peu, ces mauvais souvenirs s'estompent. Les critiques visant la personne de l'ancien chef de l'Etat sont très rares. On s'en prend plutôt à son « *entourage* ». Car les Maliens n'ont pas oublié son charisme, sa forte personnalité. Aucun dirigeant actuel ne jouit d'un tel prestige.

De ce fait, l'héritage n'est pas facile à assumer. L'armée affirme, avec énergie, son intention de préserver les « *acquis du peuple* », tout en infléchissant nettement la ligne « *socialiste* » de l'ancien régime. Le mot « *socialisme* », au demeurant, a perdu ici, depuis longtemps, sa fascination. Les militaires sont, malgré eux, prisonniers de l'idéologie et des schémas qui ont régné au Mali pendant près de dix ans. Ils n'osent aller jusqu'au bout de leurs choix, renier totalement le passé. Peut-être se sont-ils rendu compte que, dans certains domaines, l'expérience précédente avait eu des effets irréversibles. La politique économique du régime souffre, en tout cas, de ces hésitations.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Prochain article :

**UNE AGRICULTURE EN PROGRÈS**

## Rhodésie

### Selon un rapport diffusé par l'ONU

### L'U.R.S.S. ET QUATRE PAYS COMMUNISTES D'EUROPE COMMERCENT AVEC SALISBURY

Le secrétariat des Nations unies a rendu public, jeudi 10 février, un rapport accusant l'Union soviétique et quatre autres pays communistes européens de violer « *régulièrement* » l'embargo commercial décrété par l'organisation internationale à l'encontre du gouvernement de Salisbury.

Selon des documents fournis, en septembre, par le gouvernement britannique au comité du Conseil de sécurité chargé de veiller à l'application des sanctions, l'U.R.S.S., l'Allemagne de l'Est, la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Bulgarie ont conclu des accords secrets avec plusieurs sociétés suisses leur permettant de tourner l'embargo.

« *La société rhodésienne Michelle*, indique la note, *exporte du tabac et d'autres produits agricoles vers l'Europe de l'Est, d'où elle importe en contrepartie du matériel agricole, des métaux et des produits chimiques. Ces échanges s'effectuent par le canal et sous la couverture de trois sociétés genevoises* ». Le comité de l'ONU précise que l'U.R.S.S. et la Roumanie ont catégoriquement démenti l'existence de telles relations commerciales.

● *A Washington*, M. Vance, secrétaire d'Etat, a promis jeudi au Congrès que les Etats-Unis ne s'engageront pas en Rhodésie, « *ni militairement ni autrement* », en cas d'échec d'un règlement négocié. C'est la première fois que le gouvernement américain fait une telle promesse publique.

● *Au Cap*, M. Smith, premier ministre rhodésien, a fait état jeudi d'une « *concordance de vues* » avec M. Vorster, chef du gouvernement sud-africain, sur la situation en Rhodésie.

Sur le terrain, quarante et une personnes ont été tuées mardi et mercredi au cours des combats. Selon Salisbury, le poste-frontière de Vila-Salazar a été attaqué à la roquette et au mortier à partir du territoire mozambicain. — *(Reuter, A.F.P., A.P.)*

● LES SEYCHELLES ont été élues à l'unanimité membre de l'Organisation commune africaine et mauricienne (OCAM), a annoncé, mercredi soir 9 février, le général Habyarimana, chef de l'Etat rwandais, en ouvrant le « sommet » des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation à Kigali (Rwanda). — *(A.F.P.)*

## Maroc

### M. Mohamed Benhima nouveau ministre de l'intérieur supervisera les élections législatives

De notre correspondant

Rabat. — Le roi Hassan II a décidé, le 10 février, la permutation de deux membres du gouvernement : M. Haddou Echiguer, ministre de l'intérieur, devient ministre de la coopération et de la formation des cadres, tandis que le docteur Mohamed Benhima, précédent responsable de ce département, prend la charge du ministère de l'intérieur, en conservant son rang et son titre de ministre d'Etat.

Cette décision fait suite à une demande de M. Haddou Echiguer, qui souhaitait être déchargé de ses fonctions pour se présenter aux prochaines élections législatives. présenter aux prochaines législatives. Le souverain a voulu cependant maintenir M. Haddou Echiguer au gouvernement, en raison, a précisé un communiqué, de « *ses qualités, son expérience et sa clairvoyance* » et de lui confier un poste « *n'ayant pas de responsabilité à l'égard des opérations électorales* ».

M. Haddou Echiguer avait été membre des deux précédents Parlements. Dans le premier, constitué en 1963, il représentait la ville de Khemisset, située dans une région de peuplement berbère d'où il est originaire. Il a siégé ensuite à la Chambre des représentants élue en 1970, en qualité de député de Khouribga. Lié à l'époque au Mouvement populaire animé par M. Mahjoubi Aherdane, il entretient par la suite avec ce parti des rapports moins étroits. M. Haddou Echiguer est aujourd'hui la première personnalité qui ait annoncé ouvertement sa candidature à la députation.

Les fonctions qu'il quitte sont familières à son successeur, qui les a exercées avec énergie dans une période particulièrement délicate, d'avril 1972 à mai 1973.

Au ministère de l'intérieur, il retrouve l'un de ses anciens et plus proches collaborateurs, M. Driss Basri, aujourd'hui secrétaire d'Etat à ce département.

LOUIS GRAVIER.

● *La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN* expriment dans un télégramme adressé au roi Hassan II la « *profonde indignation* » que suscite « *parmi les travailleurs et les démocrates de France* » le procès de cent soixante-dix-huit militants et sympathisants marxistes-léninistes devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca. Elles demandent au souverain d'« *user de sa haute autorité pour que cesse cette parodie de justice* ».

## CORRESPONDANCE

### Qui trompe-t-on au Bénin ?

*A la suite du « raid de mercenaires » du 16 janvier contre Cotonou, présenté par les autorités béninoises comme une* « agression de l'impérialisme international », *le docteur Dossou, Robert Sevi, Béninois* « en exil » *à Paris, nous écrit :*

Qui trompe-t-on au Bénin ? Le 1er février, les militaires ont fait circuler toute la journée des cercueils, supposés être ceux de victimes, à travers les grandes artères de Cotonou. Nul n'a pu voir les cadavres ni les visages des mercenaires. Les drapeaux ont été mis en berne du 1er au 6 février. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de tout le corps diplomatique accrédité auprès du gouvernement béninois.

Au vu et au su des autochtones dahoméens, cette opération masque mal une réalité évidente : la crise politique ouverte au sein de l'équipe dirigeante après la mise en résidence surveillée pendant deux mois du bouillant ministre de l'intérieur, M. Azonhiho. Ce dernier ayant menacé son collègue des affaires étrangères, M. Alladayé, en plein conseil des ministres, s'était vu interdire toute activité ministérielle, jusqu'au jour où surgit le mystérieux avion des mercenaires.

La révolution béninoise a échoué dans tous les domaines, et le peuple ne croit plus au slogan « *Ehuzu dan-dan* » (ça a vraiment changé). Jusque dans certains milieux militaires, on est conscient du danger que le président Kerekou fait courir au régime.

● *Le président du Conseil de sécurité de l'ONU* a désigné l'Inde, la Libye et Panama comme membres de la mission d'enquête sur les événements du 16 janvier dernier à Cotonou. Elle sera dirigée par le représentant permanent de Panama à l'ONU, M. Jorge Enrique Illueca. — *(A.F.P.)*

# A TRAVERS LE MONDE

## Argentine

● LE CONFLIT QUI OPPOSAIT DEPUIS DIX JOURS LES TRAVAILLEURS DE L'ELECTRICITE AU GOUVERNEMENT a abouti, jeudi 10 février, à un règlement. Les syndicats de l'électricité ont accepté de nouveaux horaires de travail. De son côté, le gouvernement a accepté que ces horaires ne s'appliquent pas dans les secteurs de travail considérés comme insalubres.

Ainsi, semble prendre fin le conflit social le plus grave depuis la venue des militaires au pouvoir en Argentine, le 24 mars 1976. — *(A.F.P.)*

## Allemagne fédérale

● A PROPOS DE L'AFFAIRE BAADER-MEINHOF. — La conférence de presse du 10 février à Paris (*le Monde* du 11 février) n'était pas organisée par le Comité de défense des prisonniers politiques en Europe de l'Ouest, mais par le Syndicat de la magistrature, le Mouvement d'action judiciaire et la Coordination nationale des initiatives contre la répression en R.F.A.

## Corée du Nord

● L'AVENIR DE LA PENINSULE COREENNE. — « La Corée du Nord est favorable à la création d'une République confédérale regroupant la Corée du Nord et la Corée du Sud », a déclaré, jeudi 10 février à Paris, le délégué permanent de ce pays auprès de l'Unesco, M. Ri Dong Hyok. Il a assuré que son gouvernement était prêt à engager des négociations « avant même que le dispositif militaire américain, armement nucléaire compris, n'ait été retiré du territoire sud-coréen ».

## Danemark

● L'EVACUATION DES QUILQUE HUIT CENTS HABITANTS de la « cité libre » de Christiania, à Copenhague, a été autorisée, jeudi 10 février, par un jugement de la cour d'appel. La « cité libre » est née en 1971 lorsque de jeunes marginaux occupèrent les locaux désaffectés d'une ancienne caserne de Copenhague. Les « *citoyens libres* » de Christiania vont maintenant s'adresser à la Cour suprême. Le ministre de la défense et de la justice a précisé qu'il n'était pas question d'évacuer les habitants avant que d'autres logements ne soient mis à leur disposition. — *(A.F.P.)*

## États-Unis

● M. KISSINGER a signé à New-York, mercredi 9 février, un accord avec la maison d'édition Atlantic, Little Brown and Company de Boston pour la publication de ses mémoires. Le chiffre exact de ses droits d'auteur n'a pas été annoncé, mais serait voisin de 2 millions de dollars (10 millions de francs) pour l'Amérique du Nord, à quoi viendront s'ajouter quelques 3 millions de dollars pour les traductions et pour la publication dans des hebdomadaires. M. Kissinger avait d'abord entamé des négociations avec *Quadrangle*, qui appartient au *New York Times*, et pour l'inciter à lui vendre ses mémoires la direction de ce journal lui avait alors proposé un poste d'éditorialiste (*le Monde* du 21 janvier). — *(Corresp.)*

● M. ROBERT WHITE, délégué des Etats-Unis à la conférence de l'Organisation des Etats américains, qui se tient à Montevideo, a demandé jeudi 10 février aux pays latino-américains de « *respecter les droits de l'homme* ». Cette mise en garde est d'autant plus importante qu'elle a été faite dans la capitale d'un pays particulièrement mis en cause pour ses violations répétées des droits de l'homme. — *(A.P.)*

## Italie

● M. ALVARO CUNHAL, secrétaire général du P.C. portugais, est arrivé jeudi 10 février à Rome pour rencontrer M. Berlinguer. Ce premier entretien à ce niveau entre les P.C. italien et portugais sera centré sur les questions de l'« eurocommunisme ». — *(A.F.P.)*

## Sierra-Leone

● LE PRESIDENT SIAKA STEVENS a déclaré, mardi 8 février, devant les étudiants du collège de Fourah-Bay, que des élections générales pourraient avoir lieu prochainement.

*Le* collège de Fourah-Bay a été, ces derniers temps, le théâtre de heurts entre étudiants et forces de l'ordre, qui avaient obligé les autorités à décréter l'état d'urgence et le couvre-feu (*le Monde* du 3 février). — *(A.F.P.)*

## Suisse

● M. JEAN ZIEGLER, conseiller national socialiste du canton de Genève et auteur de *la Suisse au-dessus de tout soupçon*, a été nommé professeur ordinaire de sociologie à l'université. La Conseil d'Etat de Genève a en effet ratifié la proposition du recteur. Cette nomination avait suscité une vive hostilité (*le Monde* du 22 janvier 1977). — *(Corresp.)*

## Tanzanie

● LA COUR SUPREME DE ZANZIBAR a confirmé les peines de mort prononcées à l'encontre de sept personnes condamnées pour leur participation au coup d'Etat manqué qui eut lieu dans l'île en 1972, et, qui entraîna la mort du cheikh Abeid Karume, alors vice-président de la Tanzanie. Quatre des condamnés, dont l'ancien ministre tanzanien de l'économie, M. Abdul Rahman Mohammed Babu, considéré par l'accusation lors du procès comme l'instigateur du coup d'Etat manqué, avaient été jugés par contumace. Ils sont en détention préventive en Tanzanie. Si le verdict de la Cour suprême est confirmé par M. Aboud Jumbe, premier vice-président de Tanzanie et président du Conseil révolutionnaire de Zanzibar, les condamnés seront exécutés par pendaison. — *(A.F.P., Reuter.)*

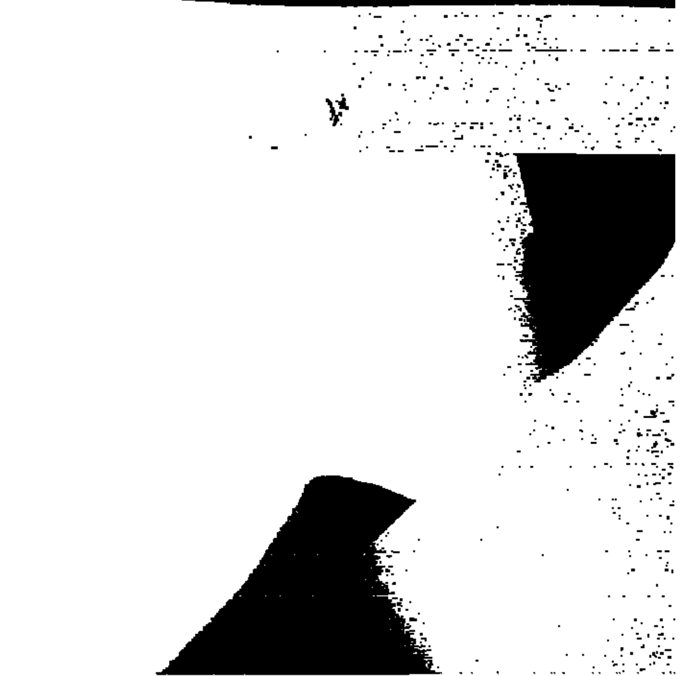
## Vietnam

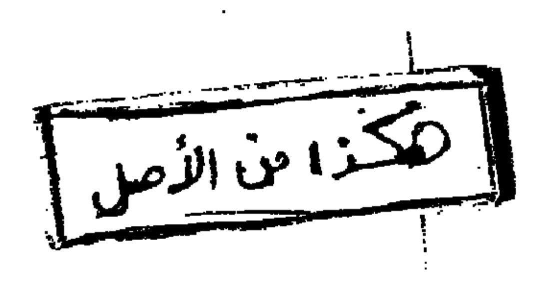
● LES FRANÇAIS TITULAIRES DE COMPTES DANS LES BANQUES D'HO CHI-MINH VILLE (ex-Saigon) et des autres villes du sud du Vietnam sont invités à communiquer, avant le 1er mars, la domiciliation de leurs comptes, leur numéro et leur avoir, et éventuellement la domiciliation de leur coffre, au ministère des affaires étrangères, service des biens et intérêts privés, 21 bis, rue La Pérouse, Paris Cédex 16.75775.











هكذا من الأصل



aroc

...ed Benhima
... l'intérieur supervise
...s législatives

... correspondant

LOUIS GRAVE...

...SPONDANCE

...t-on au Bénin ?

Suisse

Tanzanie

Vietnam

*Révolution dans le monde de la fourrure !*

# LIQUIDATION TOTALE

## AUX FOURRURES DU NORD

**avant travaux**

**tout le stock doit disparaître**

AUTORISATION PREFECTORALE Nº 002

**samedi 12 février, ouverture des portes à 10 h.**

**COLLECTION PRESTIGE**

Manteaux Vison black diamond, blackglama, emba, saga, majestic, blanc, pastel, koh.i.noor, saphir, lunaraine, etc.
ESCOMPTE : 15, 20, 25, 30 %

Manteaux Castor, Zibeline, Chinchilla
ESCOMPTE : 15 à 40 %

**MANTEAUX**

| | | |
|---|---|---|
| Agneau | ~~1250 f~~ | 450 f |
| Lapin cotelé | ~~1250 f~~ | 580 f |
| Lapin bariolé | ~~1450 f~~ | 650 f |
| Flanc de marmotte | ~~1150 f~~ | 850 f |
| Lapin Nankin | ~~1450 f~~ | 950 f |
| Marmotte morceaux | ~~1750 f~~ | 1150 f |
| Pahmi " | ~~1850 f~~ | 1150 f |
| Ragondin " | ~~1850 f~~ | 1150 f |
| Guanaco " | ~~2250 f~~ | 1150 f |
| Loup " | ~~2650 f~~ | 1350 f |
| Mouton | ~~2450 f~~ | 1350 f |
| Patte de marmotte | ~~1950 f~~ | 1450 f |
| Vison morceaux | ~~2450 f~~ | 1650 f |
| Astrakan " | ~~2450 f~~ | 1650 f |
| Chevrette | ~~2150 f~~ | 1650 f |
| Hamster | ~~2450 f~~ | 1750 f |
| Mouton castor | ~~2850 f~~ | 1850 f |
| Patte d'astrakan | ~~3250 f~~ | 1850 f |

**MANTEAUX**

| | | |
|---|---|---|
| Astrakan pleines peaux | ~~3450 f~~ | 2150 f |
| Pahmi | ~~3450 f~~ | 2150 f |
| Agneau de Toscane | ~~3250 f~~ | 2150 f |
| Murmel | ~~3450 f~~ | 2350 f |
| Patte de guanaco | ~~4350 f~~ | 2450 f |
| Ragondin | ~~3850 f~~ | 2450 f |
| Opossum | ~~3850 f~~ | 2650 f |
| Petit gris | ~~4250 f~~ | 2850 f |
| Queue de vison | ~~4350 f~~ | 3450 f |
| Astrakan swakara | ~~6250 f~~ | 4250 f |
| Petit gris naturel | ~~8750 f~~ | 5450 f |

**VESTES**

| | | |
|---|---|---|
| Lapin naturel | ~~750 f~~ | 460 f |
| Lapin Nankin | ~~1150 f~~ | 750 f |
| Agneau Toscane | ~~1850 f~~ | 1250 f |

**BLOUSONS**

| | | |
|---|---|---|
| Lapin | ~~320 f~~ | 190 f |

**EXCEPTIONNEL !**
**CREDIT GRATUIT**
**PENDANT CETTE VENTE-LIQUIDATION**

**Garantie totale sur tous vos achats. Service après-vente.**
Magasin ouvert tous les jours sans interruption de 9 h à 19 h 30 sauf le dimanche
**115, 117, 119, rue La Fayette - PARIS-10e**
(Près Gare du Nord)

# POLITIQUE





## Les sondages

### NETTE « REMONTÉE » DE MM. GISCARD D'ESTAING ET BARRE

Publiés vendredi matin 11 février, les résultats du sondage mensuel de popularité *France-Soir-IFOP* réalisé entre le 1er et le 8 février sont favorables pour MM. Giscard d'Estaing et Barre.

Alors que depuis le mois d'octobre 1976 le président de la République faisait plus de « mécontents » que de « satisfaits », son bilan redevient positif. Il recueille 45 % d'opinions favorables au lieu de 41 % en janvier et 38 % d'opinions défavorables au lieu de 45 %, et progresse donc de onze « points ».

Le redressement est encore plus sensible pour le premier ministre, qui gagne quatorze « points » et dont la cote se rapproche de celle du chef de l'État. M. Barre recueille en effet 42 % d'opinions favorables au lieu de 35 % en janvier et il ne « fait » plus que 37 % de « mécontents » au lieu de 44 %.

## Après la création du M.S.L.

### M. STIRN REÇOIT L'APPUI DE DIVERS GAULLISTES DE GAUCHE

M. Stirn, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur, a reçu, jeudi 10 février, l'appui d'un certain nombre de gaullistes de gauche après l'annonce, faite le matin même, du lancement du mouvement des sociaux-libéraux.

Le collège M.S.P., que préside M. Richard, et qui avait déjà marqué son désaccord avec les dirigeants du Mouvement pour le socialisme par la participation à l'occasion de la préparation des élections à Paris, a annoncé que ses membres participeraient *« à la création du Mouvement des sociaux libéraux aux côtés de M. Stirn »*. Les responsables du collège se déclarent certains que *« de nombreuses fédérations départementales du M.S.P. rejoindront très prochainement »* le nouveau parti. MM. Boillot, Bouvet et Richard ont annoncé personnellement leur démission du Mouvement pour le socialisme par la participation (1). Ils considèrent que l'initiative de M. Stirn *« est la seule voie qui permette aux gaullistes authentiques de poursuivre leur action pour une société de participation »*.

De son côté, M. Grandval, président de l'Union travailliste, a déclaré : *« L'Union travailliste se réjouit de voir un membre du gouvernement quitter le principal parti de la majorité pour créer une organisation ayant pour objectif la défense des institutions et l'affirmation de la primauté du président de la République.*

(1) Le bureau exécutif du Mouvement pour le socialisme par la participation, que préside M. Billotte, député R.P.R. du Val-de-Marne, a réaffirmé, le 3 février, son « *soutien total à M. Jacques Chirac* ». Il a précisé à cette occasion qu'il ne reconnaissait plus l'existence du collège M.S.P. « *clubs d'études sans mandat et sans responsabilités politiques* » (le *Monde* du 4 février).

● *M. Eric Hinterman*, secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates, a commenté, vendredi 11 février, le lancement par M. Olivier Stirn d'un Mouvement des sociaux-libéraux. Il déclare : *« Les socialistes démocrates, qui se situent en dehors de l'alliance socialiste-communiste et du gouvernement où ils ne sont d'ailleurs pas représentés, ne participeront à aucun regroupement. Pour que les choses soient claires, ils présenteront des candidats dans toute la France aux prochaines élections législatives sur un programme socialiste démocrate qui sera différent du programme commun et de celui du gouvernement. Nous entendons prouver avec les Français opposés à la division du pays en deux blocs liés, l'un au parti communiste, l'autre à la droite, qu'il y a place pour une troisième chaise entre les deux autres. »*



## La préparation des élections municipales

# La « bataille » pour la mairie de Paris

## DEVANT LES ÉLECTEURS DU Xe ARRONDISSEMENT

### M. Chirac : ma candidature ne désorganise pas le pluralisme

Les dirigeants communistes ont décidé de déployer de vastes efforts afin de conquérir le dixième arrondissement de Paris, que M. Marcus représente à l'Assemblée nationale et au Conseil de Paris en tant que R.P.R. Le P.C.F. pourrait y présenter M. Lhostis, actuellement conseiller sortant du dix-neuvième, qui avait été candidat malheureux à la députation dans le dixième en 1967, en 1968 et en 1973 contre M. Marcus.

Au second tour des élections municipales de 1971 M. Marcus l'avait emporté sur sa concurrente communiste, Mme Lagatu, de quelque trois mille voix, mais aux législatives de 1973 il avait accentué son avance en recueillant 56,8 % des suffrages au second tour avec plus de cinq mille voix de différence sur M. Lhostis. Au premier tour de scrutin les socialistes avaient obtenu 18,2 % des suffrages, talonnant les communistes, qui en avaient 19,8. Enfin, aux élections présidentielles de 1974 le candidat de la gauche n'avait été distancé que de deux mille trois cents voix par M. Giscard d'Estaing.

Depuis 1967 la progression des socialistes était constante et importante, tandis que le tassement des communistes se confirmait progressivement. Depuis lors, les socialistes semblent avoir fait un effort militant appréciable dans ce secteur.

Cela a peut-être impressionné M. d'Ornano, qui a longtemps estimé cet arrondissement « menacé par la gauche » et qui n'y a pas présenté une liste de combat. Dirigée par M. Buffetaud, maire adjoint courtois, estimé mais âgé, elle ne comprend que deux autres candidats — habitants du 9e arrondissement, — alors que quatre sièges sont à pourvoir. M. Marcus s'est entouré d'un jeune adjoint, M. Challal, de M Léon Cros, conseiller sortant, et de M. Jean Romanetti, secrétaire général du C.N.I. de Paris, qui, candidat aux législatives de 1973, avait obtenu 14,6 % des suffrages au premier tour, alors que le député sortant U.D.R. en recueillait 35,6. M. Marcus, fort de son activité multiple et constante et de son ancienne implantation, ne juge pas que son siège soit menacé. Il l'a rappelé jeudi soir 10 février, au cours d'un dîner devant quelque quatre cents convives, et en présence de M. Chirac.

Avant d'arriver, l'ancien premier ministre avait visité le marché Jeanne-d'Arc, dans le 13e arrondissement, le marché de Buci et de la rue de Seine, dans le 6e arrondissement, où quelques manifestants avaient crié : « *Chirac - Giscard - facho* », présidé dans le 15e arrondissement une réunion de militants, et il devait, après le dîner-débat, vers minuit, s'entretenir avec les commerçants en fruits et légumes. Au cours de ce dîner, avant de répondre à de nombreuses questions, M. Chirac a refait la genèse de sa candidature pour « *rectifier les contre-vérités développées à loisir* ».

Il a indiqué : « *Depuis septembre 1974, j'ai plaidé ardemment auprès de nos alliés, des ministres et du chef de l'État en faveur de la nécessité de listes uniques. A la fin de 1975 j'ai obtenu une sorte de consensus, certes du bout des lèvres, en faveur de Pierre-Christian Taittinger (...). Jusqu'au jour où j'ai déclaré ma candidature, les responsables des autres mouvements de la majorité étaient partisans d'élections primaires à Paris et le ministre d'État, ministre de l'intérieur, les avait toujours exigées. Nous sommes maintenant les premiers à accepter le pluralisme organisé exposé par le chef de l'État dans sa conférence de presse, dont j'approuve tous les termes. Le fait que je sois moi-même candidat n'a pas pour effet de désorganiser le pluralisme.* »

M. Chirac demande que « *cessent les arguments de mauvaise foi, qui entretiennent un climat de défiance et de crispation au sein de la majorité* ». Il demande enfin qu' « *on ne se trompe pas d'adversaire* » et il affirme que « *la partie humaniste du parti socialiste recule sur tous les plans face à la partie marxiste du P.S. chaque fois qu'il y a un problème* ».

Dans les réponses qu'il a faites ensuite, il a provoqué les rires en disant, à propos de la création par M. Stirn du Mouvement des sociaux - libéraux : « *Je connais bien Olivier Stirn. J'ai fait sa carrière du début à aujourd'hui. Je l'ai tiré de tous ses mauvais pas. Mais chaque fois que je l'ai quitté des yeux pendant cinq minutes il a fait une bêtise. J'ai eu le tort de ne pas le voir pendant ces derniers jours.* »

### M. LECANUET : c'est la IVe République dans la Ve.

M. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates sociaux, a déclaré jeudi 10 février : « *M. Chirac ne respecte pas les règles d'organisation définies par la majorité. Quand je vois qu'il refuse à Paris des listes d'union dans les arrondissements où la gauche peut l'emporter, je trouve que c'est pousser loin la discorde. Je trouve qu'il y a là une volonté d'assurer la prédominance d'un parti. C'est la IVe dans la Ve.*

» *Les hommes politiques qui multiplient dans la majorité les critiques ne rendent pas service au pays. Il faut être dedans ou dehors.* »

M. Lecanuet a d'autre part indiqué que le comité directeur de sa formation approuve les propos tenus à Ploërmel par le président de la République. « *Nous sommes avec M. Barre et aux côtés du président de la République de la manière la plus ferme* », a-t-il ajouté.

### M. SANGUINETTI : lorsque le président devient minoritaire, il doit démissionner.

M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a affirmé jeudi 10 février, à Vesoul, qu'il existait « *une règle non écrite dans la Constitution, qui voulait qu'un président de la République, devenu minoritaire à l'occasion d'une consultation électorale, démissionne.* » Il a indiqué : « *Si le président de la République, devenu minoritaire, ne démissionne pas, c'est qu'il a décidé un arrangement possible avec ses adversaires de la veille, désavouant ainsi ceux qui l'avaient soutenu.* »

M. Alexandre Sanguinetti a également affirmé que « *le R.P.R. était le seul garant des institutions. Il n'a jamais rompu la majorité, contrairement à ce qui s'est passé en 1968-1969 à l'instigation de l'actuel chef de l'État* ».

### Communistes et radicaux de gauche font pression sur la fédération socialiste

La fédération de Paris du parti socialiste a adressé jeudi 10 février une lettre à ses partenaires de l'union de la gauche pour indiquer qu'à son avis les « *conditions d'une rencontre fructueuse ne sont pas encore réunies* » et décliner en conséquence l'invitation à la réunion convoquée pour l'après-midi même. Les socialistes ajoutent qu'ils « *proposeront dans les prochains jours la tenue d'une réunion commune qui permette d'aboutir à la conclusion du meilleur accord d'union en vue des élections municipales* ».

La fédération socialiste souligne qu'elle est animée « *par la volonté d'aboutir le plus rapidement possible à un accord dans l'intérêt même des Parisiens* ».

A la suite de cette décision du P.S., la fédération de Paris du P.C.F. a déclaré qu'elle enregistre « *que les récentes déclarations de la fédération du parti socialiste semblent indiquer qu'existent désormais les bases d'un accord unanime. (...) Elle regrette qu'un nouveau retard soit apporté à la discussion et à son aboutissement, qu'attendent impatiemment les Parisiens* ». Toutefois, la fédération de Paris du P.C.F. « *espère que ce délai permettra de régler les ultimes problèmes se posant encore à ses partenaires et que rien ne s'opposera plus désormais à l'indispensable conclusion d'un accord dans les délais les plus brefs.*

Quant à M. Pierre Mattei, conseiller de Paris, chef de file des candidats radicaux de gauche dans la capitale, il a rappelé : « *Le dernier obstacle à la négociation, c'est actuellement le refus de la délégation socialiste d'accepter la présence, dans un des secteurs acquis, du professeur François Luchaire, président du Comité national de soutien à François Mitterrand en 1974, membre du bureau national du M.R.G.*

» *Il n'est pas pensable que cet obstacle ultime ne soit pas surmonté et que l'on n'aboutisse pas à très bref délai à des listes d'union de la gauche.* »

Jeudi soir, la fédération de Paris du P.S. a répliqué en soulignant : « *Avec sept élus possibles, le Mouvement des radicaux de gauche représenterait plus de 30 % de l'électorat du P.S. et plus de 25 % de l'électorat du parti communiste. Est-ce acceptable ? Qui peut décemment le prétendre ?* »

Les socialistes parisiens précisent que, pour les neuf secteurs qui « *donneraient une majorité à la gauche* » ils proposent 27 candidats du P.C.F., 23 P.S., 4 radicaux de gauche et 3 personnalités. Communistes et radicaux de gauche suggèrent : 27 P.C.F., 20 P.S., 7 M.R.G. et 3 personnalités.

### M. MARCHAIS : que nos partenaires s'en tiennent à l'accord conclu.

M. Georges Marchais a évoqué, jeudi 10 février, au cours de l'émission de TF 1 réservée aux partis politiques, les propos de M. Mitterrand, qui a trouvé « *déplaisant* » le ton sur lequel le secrétaire général du P.C.F. parle au P.S. (*le Monde* du 11 février). Il a déclaré :

« *Il est possible que mes propos n'aient pas donné satisfaction à François Mitterrand, mais ce qui compte, c'est de savoir si j'ai dit la vérité ou si j'ai trompé les Français.* »

M. Marchais a souligné que dans les villes où le P.C.F. est « *largement majoritaire* », comme à Villeurbanne, « *on lui conteste la tête de liste* », dans un certain nombre d'autres villes dirigées par les communistes, les socialistes présentent des prétentions « *exorbitantes* », dans d'autres encore, dirigées par des socialistes, on ne donne pas au P.C.F. la place qui lui revient, par exemple à Limoges.

Il a ajouté :

« *Je réaffirme tranquillement que ces difficultés ne nous rebuteront pas dans l'effort nécessaire, et je souhaite vivement que nos partenaires socialistes et radicaux de gauche fassent preuve comme nous de bonne volonté, s'en tiennent bien à l'accord que nous avions conclu en juin et qu'il y ait des listes d'union dans toutes les villes et communes de France. Quel drame ce serait de voir une seule municipalité nous échapper parce qu'il n'y aurait pas eu l'union.* »

### M. MITTERRAND : dans la gauche on a des humeurs comme tout le monde.

M. Mitterrand a déclaré jeudi 10 février à Dijon :

« *L'union de la gauche correspond à une volonté populaire. Elle n'est pas seulement faite et ne continuera pas à se faire uniquement à base de chiffres, de progressions de tel ou tel parti ou de coefficient.* »

« *Dans la gauche*, a-t-il ajouté, *on a des humeurs comme tout le monde* », mais on pratique « *une analyse politique et sociale beaucoup plus que dans les partis de droite (...). Une fois les humeurs passées, chacun dans l'union en tire les leçons (...). Mais il arrive un moment où l'objectif principal est d'être uni contre l'adversaire commun* ».

M. Mitterrand a également évoqué la préparation des élections municipales à Château-Chinon. Il a indiqué qu'il est « *à la recherche du meilleur accord possible* » et a rappelé que l'union de la gauche est réalisée dans cette ville depuis 1959.

● *Le Mouvement des démocrates* de M. Michel Jobert a indiqué mercredi 9 février que sa liste dans le vingtième arrondissement sera conduite par M. Hervé Bolze, cadre administratif. Ses colistiers seront : MM. Jacques Vuitton, avocat, Michel Luquet, informaticien, Jean-Paul Chambard, employé, et Georges Risser, professeur d'éducation physique.

### Quatre responsables assureront le « fonctionnement administratif » du parti radical

Le bureau national du parti radical s'est réuni, mercredi soir 9 février, pour étudier les suites à donner au départ de Mme Jacqueline Nebout du secrétariat général.

La direction valoisienne, qui siégeait en présence, notamment, de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, a décidé de mettre en place une équipe de quatre personnes qui assureront le fonctionnement administratif du parti en attendant la désignation d'un nouveau secrétaire général (sans doute après le prochain congrès qui se réunira dans la deuxième quinzaine de mai).

Les quatre responsables sont MM. Louis Macaigne, trésorier de la formation ; Didier Bariani, président de la Fédération de Paris ; Marcel Ruby, président de la Fédération du Rhône, et François Garcia, proche collaborateur de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

En la circonstance, le bureau a choisi une solution nettement différente de celle qu'avait tenté de faire admettre M. Gabriel Péronnet, président. Celui-ci avait, en effet, installé quelques jours auparavant — en souhaitant qu'il soit confirmé dans ces fonctions par le bureau — un « secrétaire administratif » choisi hors des rangs radicaux, M. Olivier Haulpetit-Fourichon, ancien sous-préfet, ancien inspecteur des postes diplomatiques et consulaires.

Les différents courants représentés au bureau ont fait cause commune pour imposer une autre issue. Ils ont estimé « peu souhaitable » que la direction administrative soit confiée à une personne non originaire de la formation. Surtout, les uns et les autres ont vraisemblablement jugé inopportun que M. Gabriel Péronnet demeure — même à travers un administrateur neutre — seul responsable de la gestion du parti et de la préparation technique du prochain congrès. Au cours de celui-ci en effet, le poste de président sera remis en jeu et les postulants éventuels — ou leurs représentants — ont préféré une solution collégiale préservant les chances de chacun. — N. J. B.

# OUTRE-MER

### M. STIRN CONFIRME QUE LES POURPARLERS SUR L'AVENIR DE DJIBOUTI S'OUVRIRONT EN FÉVRIER A PARIS

M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer a déclaré jeudi 10 février, que les entretiens de Paris sur l'avenir du Territoire français des Afars et des Issas restent fixés à la fin du mois de février.

« *Le gouvernement français*, a précisé M. Stirn, *a l'intention de lancer les invitations aux divers mouvements de libération et formations politiques du territoire, très rapidement.* »

Les entretiens porteront notamment sur le calendrier qui mènera le Territoire à l'indépendance.

Interrogé sur le refus de l'Union nationale pour l'indépendance (U.N.I.), parti de M. Ali Aref, ancien président du conseil du gouvernement, de se rendre à Paris, M. Stirn a répondu que cette formation, qui est divisée, sera de toute façon invitée. « *Nous souhaitons que toutes les tendances soient présentes* », a-t-il ajouté.

M. Stirn s'est aussi félicité des tentatives en cours à Djibouti pour créer un parti unique regroupant l'opposition parlementaire, la L.P.A.I. (Ligue populaire africaine pour l'indépendance) et des éléments de l'U.N.I.

## En Polynésie

### JE NE VOIS QU'UNE SOLUTION : L'INDÉPENDANCE déclare M. Sanford

M. Francis Sanford, député non-inscrit de la Polynésie, a décliné l'offre d'une nouvelle rencontre avec MM. Michel Poniatowski et Olivier Stirn à propos du projet de nouveau statut du territoire dont il est l'élu (*le Monde* du 4 février).

Le député a réaffirmé son opposition à ce projet jeudi 10 février. Il a déclaré : « *Dans l'état actuel des choses, je ne vois qu'une solution pour nous libérer d'institutions qui entravent notre développement économique, social et culturel : l'indépendance.* » Il a demandé l'organisation d'un référendum sur ce thème dans l'ensemble du territoire de la Polynésie, le droit de vote étant réservé aux seuls citoyens originaires du pays. M. Sanford a souligné que seule l'adoption dans son intégralité du projet d'autonomie interne déposé au Sénat par ses amis politiques pourrait le faire renoncer à sa demande de référendum. Il a aussi indiqué qu'il envisage, en cas de désaccord persistant, de porter l'affaire devant les Nations unies.

« *Je ne peux plus avoir confiance dans les déclarations faites par les plus hauts responsables du gouvernement français* », a encore dit le député de la Polynésie.



## élections municipales

# TOULOUSE : des rose

De notre en

La liste de la municipalité sortante sera emmenée par M. Cavaillé, R.I., secrétaire d'État aux transports. Elle comprendra notamment deux conseillers généraux élus dans le secteur, MM. Garric (R.P.R.), conseiller municipal sortant, et Romignal — qui a rompu avec le P.S. à la suite d'un désaccord sur le financement d'aménagements urbains, — de nombreux notables (ou leurs femmes) et un joueur de rugby célèbre du Stade toulousain. Un sondage, commandé il y a un mois par le ministère de l'intérieur, donnait 58 % des suffrages, dans ce secteur, à la municipalité sortante. Si, dans quelques semaines, une autre enquête d'opinion révélait un fléchissement au profit de la gauche, le maire, M. Pierre Baudis, député apparenté aux R.I., viendrait en renfort.

Sinon, le maire restera dans le secteur Sud (17 sièges), qui est son fief aux législatives, et dont on dit qu'il a été taillé sur mesure. Il est vrai que le quartier populaire d'Empalot a été détaché du centre commercial et bourgeois pour être curieusement associé au secteur situé sur l'autre rive de la Garonne. La municipalité sortante est ici très à l'aise, malgré une pression montante de la gauche.

En retour, le secteur Ouest (19 sièges) (Saint-Cyprien, Purpan, le Mirail, plus, comme on l'a vu, Empalot) est acquis à la gauche, dont l'avance a progressé de 5 000 à 11 000 voix entre les législatives de 1973 et la présidentielle de 1974. Quatre des cinq cantons concernés ont élu des conseillers généraux socialistes et le cinquième un radical de gauche.

## Déclin et remontée du socialisme

... et une réaction massive de l'électorat contre le maire sortant. C'est ainsi que fut élu M. Baudis, et ce changement, survenant après l'élection de M. Alexandre Sanguinetti en 1968 et son arrivée tonitruante sur la scène toulousaine, parut marquer un tournant politique.

... tions se réalisent : les trotskistes s'interrogent, le P.S.U. s'associe avec les écologistes, une équipe de type GAM s'ébauche sous l'égide de M. Segond, et le Centre des républicains libres entend au moins être présent dans le secteur Centre-Sud.

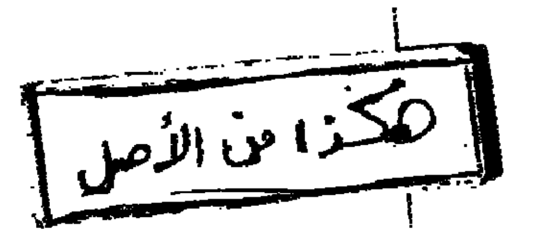
## La gauche mène une campagne politique

La liste de gauche comprend ... socialistes, dix-huit communistes et cinq radicaux de gauche. Le M.R.G., à Toulouse, et surtout le journal *la Dépêche*, ... assure-t-on de part et d'autre, ... depuis trois mois une information équilibrée, « *ce qui n'avait pas toujours été le cas jusque-là* ». M. Baudis (mais pas seulement) le sait bien, qui fut tantôt ... comme parlementaire de la majorité, et tantôt célébré comme maire.

Aujourd'hui, les communistes ont le droit de s'exprimer dans *la Dépêche*. Comment le leur refuser alors qu'ils se réclament si fougueusement des libertés ? « *Depuis le vingtième congrès, les communistes sont bien dans leur peau. Nous sommes pour la liberté à Prague et à Berlin* », assure M. Llabres, en ne cachant pas que ses amis feront une campagne politique. « *Le grand choix de la gauche sera, le lendemain de l'élection, de remettre le pou-*







هكذا من الأصل





*élections municipales*

# TOULOUSE : des roses rouges ou des violettes ?

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Avec la patine du temps, le socialisme toulousain, installé au Capitole depuis 1904, avait pris la teinte rose de la ville. Jusqu'au jour de 1971 où, trop affadi et trop usé, miné de l'intérieur, il céda la place aux adversaires de la gauche. Mutation irréversible ou entracte salutaire ? Les élections municipales le diront, mais il est d'ores et déjà acquis que, si la gauche l'emporte, ce sera pour le compte d'un socialisme revivifié. Plus rouge.

La bataille pour la conquête de la municipalité de la quatrième ville de France ne se joue ni dans les mêmes conditions ni avec les mêmes règles qu'en 1971. Toulouse est désormais divisée en trois secteurs urbains, et les partis signataires du programme commun de la gauche font liste commune dès le premier tour de scrutin. Géographiquement et politiquement, c'est le secteur nord (13 sièges) qui fera la décision. De part et d'autre, on le considère comme le plus indécis car nul ne sait d'avance comment vont voter les habitants des quartiers de Matabiau, de la Barrière de Paris et de la Croix-Daurade.

Les deux chefs de file de la gauche, MM. Alain Savary, député, P.S., président du conseil régional, et Claude Llabres, membre du comité central du P.C., s'y présentent. Le premier, parce que ce secteur fait partie de sa circonscription législative, le second parce qu'il est l'élu de l'un des cantons Nord (les Minimes, Bonnefoy). Les résultats des précédentes consultations, recalculés en fonction de découpage, montrent que la gauche avait un retard de 6 000 voix en 1971 (deuxième tour des municipales), de 1 200 voix aux législatives de 1973, et une avance de 2 000 voix à la présidentielle de 1974.

La liste de la municipalité sortante sera emmenée par M. Cavaillé, R.I., secrétaire d'État aux transports. Elle comprendra notamment deux conseillers généraux élus dans le secteur, MM. Osette (R.P.R.), conseiller municipal sortant, et Rossignol — qui a rompu avec le P.S. à la suite d'un désaccord sur le financement d'aménagements urbains, — de nombreux notables (ou leurs femmes) et un joueur de rugby célèbre du Stade toulousain. Un sondage, commandé il y a un mois par le ministère de l'intérieur, donnait 51 % des suffrages, dans ce secteur, à la municipalité sortante. Si, dans quelques semaines, une autre enquête d'opinion révélait un fléchissement au profit de la gauche, le maire, M. Pierre Baudis, député apparenté aux R.I., viendrait en renfort.

Sinon, le maire restera dans le secteur Sud (17 sièges), qui est son fief aux législatives, et dont on dit qu'il a été taillé sur mesure. Il est vrai que le quartier populaire d'Empalot a été détaché du centre commercial et bourgeois pour être curieusement associé au secteur situé sur l'autre rive de la Garonne. La municipalité sortante est ici très à l'aise, malgré une pression montante de la gauche.

En retour, le secteur Ouest (19 sièges) (Saint-Cyprien, Purpan, le Mirail, plus, comme on l'a vu, Empalot) est acquis à la gauche, dont l'avance a progressé de 8 000 à 11 000 voix entre les législatives de 1973 et la présidentielle de 1974. Quatre des cinq cantons concernés ont élu des conseillers généraux socialistes et le cinquième un radical de gauche.

## Déclin et remontée du socialisme

Voilà pour la geographie électorale. Il y a aussi l'histoire du socialisme toulousain qui éclaire le présent : comment cette ville, si anciennement de « gôche », en est-elle arrivée à élire une équipe de notables gestionnaires, typique de la majorité présidentielle que souhaitait M. Giscard d'Estaing ?

C'est depuis 1958 que régnait M. Louis Bazerque, à la tête d'une municipalité composée de socialistes, de centristes et d'indépendants ; M. Baudis était premier adjoint, chargé de l'action sociale. M. Bazerque s'est fait réélire en 1965 contre les communistes associés au P.S.U. et contre les gaullistes. En 1971, il tenta la même opération, mais, pour satisfaire ceux des socialistes qui, avec M. Méric, voulaient un accord avec le P.C., il se sépara de M. Baudis. Celui-ci constitua alors une liste avec l'appui de l'U.D.R., tandis que les communistes faisaient cause commune avec le P.S.U. et la Convention des institutions républicaines.

Tant d'ambiguïté politique s'ajoutant au mécontentement créé par certaines opérations opérations immobilières (le Mirail) ou financières (le rachat des sociétés de transport) ne pouvait que précipiter la fin d'un certain type de socialisme. Au deuxième tour de scrutin, malgré les interventions de M. Savary, alors premier secrétaire du P.S., et de MM. Duclos et Leroy pour le P.C., il y eut du tirage à gauche et une réaction massive de l'électorat contre le maire sortant. C'est ainsi que fut élu M. Baudis, et ce changement, survenant après l'élection de M. Alexandre Sanguinetti en 1968 et son arrivée tonitruante sur la scène toulousaine, parut marquer un tournant politique.

Deux ans après l'élection municipale, M. Sanguinetti, concurrencé par MM. René Piquet, membre du secrétariat du P.C., et Alain Savary, perdait son siège au profit de ce dernier ; un autre député gaulliste de Toulouse, M. Morou, était éliminé par M. Andrieu, P.S. Aux cantonales de la même année 1973, la gauche enlevait neuf des douze nouveaux cantons urbains. En 1974, M. Mitterrand recueillait ici 53,80 % des suffrages exprimés. En mars 1976, M. Cavaillé perdait, lui, au profit d'un socialiste, son siège de conseiller général : les prochaines municipales s'inscriront-elles dans la ligne de cette remontée socialiste ?

La confrontation parait se limiter au duel entre l'union de la gauche et la coalition organisée autour de M. Baudis. Les autres listes sont vouées à la marginalité, à supposer que toutes les intentions se réalisent : les trotskistes s'interrogent, le P.S.U. s'associe avec les écologistes, une équipe de type GAM s'ébauche sous l'égide de M. Segond, et le Centre des républicains libres entend au moins être présent dans le secteur Centre-Sud.

## La gauche mène une campagne politique

La liste de gauche comprend vingt-six socialistes, dix-huit communistes et cinq radicaux de gauche. Le M.R.G., à Toulouse, c'est surtout le journal *la Dépêche*, qui, assure-t-on de part et d'autre, donne depuis trois mois une information équilibrée, *« ce qui n'avait pas toujours été le cas jusque-là »*. M. Baudis (mais pas seulement lui) le sait bien, qui fut tantôt ignoré comme parlementaire de la majorité, et tantôt célébré comme maire.

Aujourd'hui, les communistes ont le droit de s'exprimer dans *la Dépêche*. Comment le leur refuser alors qu'ils se réclament si fougueusement des libertés ? *« Depuis le vingtième congrès, les communistes sont bien dans leur peau. Nous sommes pour la liberté à Prague et à Berlin »*, assure M. Llabres, en ne cachant pas que ses amis feront une campagne politique. *« Le grand choix de la gauche sera, le lendemain de l'élection, de remettre le pouvoir aux citoyens par les canaux démocratiques existants. Il y a à Toulouse un millier de groupements, d'associations, d'amicales, qui constituent un tissu démocratique très riche : tous détiennent une part de vérité. Il ne faut pas que la gauche ait un comportement de citadelle assiégée ni qu'elle retombe dans une pratique de parti unique : elle doit rester riche de sa diversité. »*

M. Llabres, qui a le verbe facile et l'accent rocailleux, lance ses formules : *« Baudis a dépoussiéré la façade du Capitole, nous dépoussiérerons l'intérieur (...). Il vote l'austérité au Parlement et gère la pénurie à Toulouse. (...) Nous campons dans les usines. »*

La fédération communiste met en pratique les directives du parti sur l'action dans le monde ouvrier. Sur dix-neuf sections (quatre mille cinq cents adhérents) de la ville, dix sont installées dans des entreprises ou de grands établissements publics. Le contingent communiste sur la ligne d'union de la gauche est composé par 85 % de travailleurs représentant les quinze plus grandes entreprises et pour 30 % de femmes. Moyenne d'âge : trente-quatre ans.

M. Alain Savary et les socialistes mettent, eux aussi, l'accent sur les problèmes économiques et sociaux. Le président du conseil régional estime, de ce point de vue, que la pression de la municipalité sur le gouvernement a été insuffisante. Il note que la récession économique de la région est supérieure à la moyenne nationale, que l'industrie locale perd sa vocation à l'informatique, que, dans la chimie, les centres de décision se situent désormais ailleurs. *« Notre projet*, explique encore M. Savary, *est de redonner vie aux quartiers au lieu que l'évolution de Toulouse tende à dissocier les fonctions sociales. Nous avons une conception différente de l'urbanisme. »*

Les candidats socialistes ne sont pas généralement très connus (c'est le reproche couramment fait à la liste de gauche). A cela, M. Savary, qui a été préféré à M. André Méric, sénateur, et ses amis répondent qu'ils ont voulu traduire le profond renouvellement d'un socialisme resté populaire. Et puis *« quand on a été à l'écart de la municipalité pendant six ans, on n'a plus de notables représentatifs du renouveau et ayant l'expérience de la gestion. »*

Les nouveaux venus de la gauche sauront-ils séduire un électorat habitué aux figures locales ? Il faudrait que *« le courant passe dans les milieux qui sont sous la dépendance de la municipalité mais qui ressentent aussi l'inquiétude, voire le désespoir des cadres »*. En attendant, tout irait bien entre le P.S. et le P.C. si le maire de Colomiers, M. Alex Raymond, ne refusait pas d'accueillir des communistes dans sa municipalité. *« Les travailleurs de la SNIAS ne peuvent pas comprendre cela »*, note M. Llabres.

## Il ne s'agit pas de désigner un président

*« Le chômage ! Le chômage ! »* M. Baudis lève les bras au ciel et ajoute : *« M. Defferre a-t-il supprimé le chômage à Marseille et M. Duroméa au Havre ? Une crise mondiale, ça ne dépend pas de la mairie. »* Le maire indique ce qui a été fait : le transfert des services de la météorologie nationale, la création d'emplois dans le tertiaire, l'installation de la zone industrielle. *« Je demande qu'on me juge sur mon bilan*, dit-il. *Il ne s'agit pas de désigner un président de la République. Un maire ne peut pas créer un îlot de prospérité ! »*

A la politisation de la campagne, recherchée par ses adversaires, M. Pierre Baudis oppose donc son bilan de gestionnaire : cinq fois plus de crèches, la création de mairies annexes, la gratuité des transports pour les personnes âgées, l'installation du téléphone payée dans certains cas, la restauration des fontaines, le coup d'arrêt donné à *« un urbanisme délirant »*, la multiplication des espaces verts, le doublement des équipements sportifs, l'expérience de la halle aux grains transformée en auditorium, le musée dans la rue, une fiscalité modeste, etc.

Pour illustrer cette volonté de dépolitisation facilitée par le déclin du gaullisme depuis l'effacement de M. Maziol et l'échec de M. Sanguinetti, ses listes auxquelles seront associées toutes les familles de la majorité (M. Turcat ne se représente pas en raison de ses obligations professionnelles) se donneront pour objectif de *« Bien Administrer dans l'Union et de Développer les Initiatives Sociales »*. Le sigle est, bien entendu, BAUDIS.

La force du maire sortant, c'est sa connaissance de Toulouse et des Toulousains et sa présence sur le terrain. Toujours disponible, toujours prêt à serrer une main. *« Ma résidence secondaire*, déclare-t-il en montrant son bureau, *c'est ici. »* A la nature calme et réservée de M. Savary, il oppose sa propre aménité. Alors que les photos de son concurrent commencent à fleurir sur les murs de la ville, il a l'intention de se présenter face au champion de la rose au poing comme *« un maire toulousain pour Toulouse »*, tendant une main ouverte avec des violettes. C'est ainsi qu'au pays où, comme le chante Claude Nougaro, *« même les mémés aiment la castagne »*, on se bat maintenant avec des fleurs.

ANDRÉ LAURENS.

---

M. CLAUDE ESTIER, membre du secrétariat du parti socialiste, note, dans l'hebdomadaire *l'Unité* daté 11-17 février : *« Contrairement à ce qu'affirment ses porte-parole et, chaque jour, l'Humanité, c'est le P.C.F. qui crée aujourd'hui de nouvelles difficultés en remettant en cause, sous des prétextes divers, des accords qu'il avait précédemment acceptés. C'est le cas, par exemple, à Dijon, à Nantes, à Angoulême et même à Lille. D'où la décision prise par le secrétariat du parti socialiste de demander aux sections concernées de publier la composition des listes résultant des accords conclus, en laissant naturellement en blanc les places réservées aux communistes. Là encore, il s'agit d'une volonté politique d'en finir avec les palabres pour engager de manière offensive la campagne contre la droite. »*

---

## ALPES-MARITIMES

MENTON. — Une « primaire » opposera, à Menton, le maire sortant et sénateur (Union centriste) des Alpes-Maritimes, M. Francis Palméro, à M. Emmanuel Aubert, député R.P.R. Celui-ci a annoncé sa candidature, mardi 8 février, après une entrevue infructueuse à Paris avec son prochain adversaire, en présence de M. Jacques Chirac.

Bien que rival du maire de Menton, depuis qu'il lui a ravi son siège de député, en 1968, M. Aubert avait envisagé de constituer avec lui une liste unique de la majorité, en réclamant 12 sièges sur 27 et à condition qu'un accord fût réalisé *« pour mener en pleine concertation une action municipale nouvelle »*. Dans une lettre adressée le 5 février à deux cents de ses sympathisants, il évoquait la possibilité de *« rassembler autour d'une seconde liste un profond courant populaire qui aspire au changement »*.

En 1971, sans être lui-même candidat, M. Aubert avait suscité la constitution d'une liste opposée à celle de M. Palméro.

## CALVADOS

DEAUVILLE. — M. André Fossorier, directeur de sociétés, fils de l'ancien maire de Deauville Robert Fossorier (décédé en 1962), a annoncé mardi 8 février qu'il sera candidat à la succession de M. Michel d'Ornano. Il a précisé au cours d'une conférence de presse qu'il n'appartient à aucune formation politique et que son programme électoral tendra principalement à *« maintenir la réputation internationale de Deauville et son activité de station privilégiée pour les week-ends, tout en combattant le déséquilibre qui s'instaure entre les activités d'été et les emplois d'hiver »*.

## HAUTE-LOIRE

LE PUY. — Les sections du parti socialiste et du parti communiste du Puy se sont mises d'accord pour constituer une liste commune qui sera composée de 14 socialistes, 8 communistes et 5 personnalités choisies en commun. La liste de la majorité sera conduite par M. Roger Fourneyron (C.D.S.), député réformateur, conseiller municipal. Cette liste comprendra la plupart des conseillers sortants, dont le maire M. Louis Porte (C.D.S.), qui avait succédé, le 1er octobre 1976, à Célestin Quinlieu (R.I.), décédé. — *(Corresp.)*

## NANCY : le R.P.R. n'interviendra pas au premier tour.

*(De notre correspondant.)*

Nancy. — Le R.P.R. a décidé de n'accorder son investiture ni à la liste de M. Claude Coulais (R.I.) ni à celle de M. Marcel Martin, maire sortant, centriste proche de la majorité. M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., indique : *« Nous déplorons qu'il n'ait pas été possible de constituer à Nancy une liste regroupant toutes les personnalités ou formations déterminées à s'opposer aux tenants du programme commun. Dans ces conditions, le Rassemblement a décidé de ne pas intervenir au premier tour dans le choix des électeurs entre les différentes listes opposées au programme commun. Tout membre du Rassemblement qui figurerait sur une de ces listes ne pourrait le faire qu'à titre personnel. »*

Ces précisions confirment que deux courants s'opposent au sein du R.P.R. à Nancy. La fédération de Meurthe-et-Moselle, présidée par M. Roger Souchal, ancien député, semblait assez favorable à la candidature de M. Coulais, secrétaire d'Etat, qui conduira la liste de la majorité. Cette *« tendance »* au sein du R.P.R. regroupe essentiellement des militants issus de l'U.D.R. Dans l'autre « tendance », portée à soutenir M. Marcel Martin, se retrouvent ceux qui, en novembre 1976, avaient pris l'initiative de créer le premier *« comité pour le rassemblement à Jacques Chirac »*.

C. L.

## HÉRAULT

BEZIERS. — M. Paul Balmigère, député communiste, conduira la liste de l'union de la gauche, qui sera composée de 13 communistes, 12 socialistes, 7 radicaux de gauche et 7 « personnalités ».

## LOIRE

SAINT-ETIENNE. — La liste « Mieux vivre à Saint-Etienne », que conduira le maire sortant M. Michel Durafour, radical, ministre délégué à l'économie et aux finances, comprendra 26 conseillers sortants et 19 candidats nouveaux. Cette liste sera composée de 3 R.P.R., 4 R.I., 3 radicaux, 2 F.S.D., 4 C.D.S. et 29 modérés sans étiquettes

Bien que le R.P.R. soutienne M. Durafour, l'un de ses députés, M. Paul Rivière, élu de la sixième circonscription, a accepté de présider lecomité de soutien à une liste conduite par M. Bernard Fournier, vice-président de l'U.J.P., et sur laquelle figurent des membres du Mouvement des démocrates, fondé par M. Michel Jobert et des ex-U.D.R.

*(Corresp.)*

## SEINE-SAINT-DENIS

M. Jean GARCIA, secrétaire de la fédération départementale du parti communiste, a indiqué, jeudi 10 février : *« Alors que dans les villes dirigées par les communistes des accords sont d'ores et déjà possibles, nous rencontrons des difficultés dans les villes dirigées par les socialistes. (...) C'est le cas à Pavillons-sous-Bois et au Pré-Saint-Gervais. »*

## TARN-ET-GARONNE

VALENCE-D'AGEN. — Maire depuis 1959, date à laquelle elle succédé à son mari décédé avait succédé à son mari décédé Baylet (rad. g.), présidente du Conseil général du Tarn-et-Garonne, ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat. Son fils, M. Jean-Michel Baylet, président de la fédération départementale et membre du bureau national du M.R.G., conduira une liste. — *(Corresp.)*

# D'UNE RÉGION A L'AUTRE

LE VOYAGE DE M. RAYMOND BARRE A LYON

## La commune doit rester la cellule de base de la vie nationale

### *déclare le premier ministre*

**Inaugurant, jeudi 10 février, à Lyon, le nouvel hôtel de la communauté urbaine, M. Raymond Barre a souligné que « l'aménagement du territoire devait servir à améliorer la productivité globale du pays » (nos dernières éditions) et confirmé que le gouvernement allait mettre en chantier, après les élections municipales, la réforme des collectivités locales.**

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Raymond Barre, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, n'a pas eu, au cours de son déplacement, l'occasion d'entendre les voix des Lyonnais. Le vide, en effet, avait été fait sur plusieurs centaines de mètres autour du nouveau bâtiment, entouré de barrières métalliques et de cordons de policiers...

Ainsi, les huit mille manifestants rassemblés, principalement à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN, autour de l'auditorium n'ont en rien troublé par leurs cris et leurs slogans hostiles à M. Barre et à sa politique la cérémonie d'inauguration qui eu lieu en présence de cinq cents invités.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le premier ministre a surtout évoque le projet de réforme des collectivités locales, réforme qu'il souhaite « *globale, progressive, différenciée et démocratique* ».

Sur la procédure qui sera suivie, M. Barre a indiqué que « *certaines grandes orientations possibles* » (1) seront soumises aux conseils municipaux et généraux. Le gouvernement ayant le sentiment que les Français sont profondément attachés à l'existence de leurs communes, rien ne sera entrepris qui puisse, a-t-il dit, « *faire disparaître cette cellule de base de la vie nationale* ».

Evoquant l'avenir de l'agglomération lyonnaise, le premier ministre a souligné qu'après avoir pris « *une place éminente dans la collectivité nationale, elle doit maintenant devenir une grande métropole européenne* ». L'autonomie financière de Lyon sera développée, ainsi que sa vocation universitaire et scientifique. M. Barre a confirmé à ce propos l'implantation à l'Isle d'Abeau de l'Institut national des cadres techniques des télécommunications, celle, à Lyon — *ou* dans la périphérie — de l'Institut national du travail et de l'Ecole *normale* supérieure de Saint-Cloud. — B. E.

(1) Au cours de l'émission « L'Evénement », jeudi 10 février, sur TF 1, M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, président de la commission sur les responsabilités des collectivités locales, qui était opposé à M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a indiqué : « *Après la consultation en avril-mai des élus locaux, un projet de loi-cadre devrait être présenté au Parlement au début de la session d'automne. Ce projet fixerait les règles de répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités, les grands principes fondamentaux et les règles de coopération communale.* »

### Dans les conseils régionaux

### M. GIACOBBI EST RÉÉLU EN CORSE

M. François Giacobbi, sénateur radical de gauche, a été réélu mercredi 9 février, à l'unanimité des treize membres du conseil régional de la Corse président de cette assemblée.

● *M. Claude Moreaud président de la chambre régionale de commerce.* — M. Claude Moreaud, quarante et un ans, directeur général de la société Girki, président de la chambre de commerce et d'industrie de Libourne, membre du comité économique et social d'Aquitaine, vient d'être élu président de la chambre régionale de commerce et d'industrie « Aquitaine ». Il succède à M. Robert Mathieu, administrateur de Pechiney-Ugine-Kuhlmann.

### La vente au Pakistan d'une usine de retraitement

### LE PREMIER MINISTRE : nous tiendrons nos engagements.

Le contrat signé par la France pour la construction au Pakistan d'une usine de retraitement des combustibles nucléaires irradiés sera réalisé, a déclaré, jeudi 10 février à Genas, dans la banlieue lyonnaise, M. Raymond Barre, à l'occasion d'une « visite-surprise » aux établissements Robatel, qui construisent notamment des conteneurs de transport pour les combustibles nucléaires. « *Sauf si le Pakistan ne veut pas continuer, nous allons tenir nos engagements. Nous n'avons jamais dit un seul instant que nous n'exécuterions pas le contrat* », a déclaré le premier ministre.



## Ile-de-France

LA RÉNOVATION DU CARREAU DU TEMPLE

## Le permis de construire est annulé

*Le permis de construire pour la rénovation du carreau du Temple, dans le 3e arrondissement, contesté par le Syndicat des marchands du Temple, vient d'être annulé par le tribunal administratif de Paris.*

Accordé le 9 octobre 1975, ce permis prévoyait de construire à l'emplacement de l'actuel bâtiment un immeuble de cinq étages dessiné par l'architecte Louis Arretche. Le rez-de-chaussée était réservé aux commerces. Devaient être aménagés aussi : un ensemble sportif avec piscine, un gymnase, une école maternelle, une crèche, une bibliothèque et un foyer pour personnes âgées.

Dès que ce projet fut connu, il rencontra l'hostilité du comité des habitants du troisième arrondissement, de l'association S.O.S. Paris et du Syndicat des marchands du Temple. M. Jacques Dominati, député R.I. de l'arrondissement, estimait que cette rénovation donnait la possibilité de créer des équipements publics pour les riverains (*le Monde* du 4 mai 1976).

Le Syndicat des marchands du Temple lançait en 1975 une pétition et demandait au secrétariat d'Etat à la culture de prendre une mesure de sauvegarde de l'actuel carreau, dont la construction remonte à 1862. En fait, les défenseurs du vieux carreau reprochaient au projet de la Ville de trop « densifier » cet espace de 3 900 mètres carrés sur lequel travaillent aujourd'hui les fripiers. « *Le saccage du quartier des Halles n'a pas suffi aux démolisseurs*, écrivait au mois d'avril 1975 le Syndicat des marchands du Temple, *ils s'attaquent aujourd'hui au dernier édifice construit sur le modèle des pavillons Baltard. Ils veulent lui subsister une de ces constructions en béton dont nos promoteurs ont le secret : un énorme furoncle planté aux confins du quartier du Marais.* »

Que va-t-il se passer ? « *Un nouveau permis de construire devra être déposé*, déclare Me Henri Fabre-Luce, président de l'association S.O.S. Paris. *Mais le POS rendu public, le 10 octobre 1975, ne permet plus pour ce quartier de réaliser des constructions aussi importantes que celle qui était projetée.* » En fait, ce dossier est désormais fermé. Il ne sera rouvert que si le futur maire de la capitale le désire.

Cette bataille du carreau du Temple n'est qu'une de celles qu'ont encore à mener les défenseurs des marchés couverts parisiens construits au dix-neuvième siècle.

Trois autres affaires, sont en cours, qui seront sans doute évoquées dans la polémique électorale.

● *Le marché Saint-Germain (dans le 6e arrondissement).* — Les travaux de démolition sont en cours. Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, tout en regrettant que le permis de construire ne puisse plus être remis en cause, a demandé à la préfecture de Paris l'arrêt des travaux de démolition.

● *Le marché Saint-Quentin (dans le 10e arrondissement).* — Un permis de construire avait été accordé le 10 avril 1975 pour réaliser une opération privée. Le projet a été abandonné. Des études sont à l'heure actuelle entreprises par l'administration de la capitale pour trouver un moyen de le rénover.

● *Le marché des Batignolles (dans le 17e arrondissement).* — Il a été récemment rasé. A l'emplacement de l'ancien marché sera réalisé un bâtiment de quatre étages comprenant cent seize logements pour cadres retraités et un parking en sous-sol pouvant contenir deux cent cinquante-six voitures. Le nouveau marché sera situé au premier étage. Cette opération est réalisée par une société privée.

JEAN PERRIN.

● *Le C.E.S. et les contrats régionaux.* — Le comité économique et social de la région d'Ile-de-France a donné, jeudi 10 février, un avis favorable au lancement d'une politique de contrats régionaux en Ile-de-France. Cette politique qui associera les investissements de l'établissement public régional à ceux de l'Etat et des collectivités locales devra répondre aux grandes orientations de l'aménagement régional.

### L'AGENCE DES ESPACES VERTS ACHÈTERA CHAQUE ANNÉE 2 500 HECTARES DE FORÊTS

Créée le 7 mai 1976 par une loi, en même temps que la nouvelle région d'Ile-de-France, l'Agence des espaces verts a été présentée, le 10 février aux maires de la région par son président, M. Edouard Bonnefous, sénateur (Gauche dém.) des Yvelines.

Si la définition d'une politique régionale des espaces verts appartient aux élus, sa mise en œuvre relève de l'Agence pour assurer aux habitants la verdure et les espaces « *nécessaires à leur santé et à leur délassement* ».

L'Agence ne part pas de rien, a souligné M. Lucien Lanier, préfet de la région d'Ile-de-France. « *Les forêts couvrent 260 000 hectares, soit le cinquième du territoire régional*, a-t-il précisé. *Au cours des cinq dernières années les forêts domaniales se sont accrues de 6 100 hectares, et les bois appartenant à la région sont passés de 524 hectares à 3 846 hectares.* »

L'Agence, qui est dirigée par M. Xavier de Buyer, a pour ambition, au cours du VIIe Plan, d'acheter ou de participer à l'achat de 2 500 hectares de forêts par an. L'ouverture et la gestion de ces espaces verts sera confiée soit aux collectivités locales soit à l'Office national des forêts. Deux cents demandes de subvention transmises par les maires sont en cours d'instruction. Une première opération d'équipement pourrait être réalisée dans la forêt d'Ecouen (Val-d'Oise).

A PROPOS DE...

L'INDUSTRIALISATION ET LA DÉCENTRALISATION

## L'automobile et la Lorraine en tête

**Le bilan pour 1976 des primes versées par l'Etat dans les régions pour favoriser l'industrialisation et les emplois du secteur tertiaire vient d'être fait. Au vu des statistiques brutes, on peut afficher un certain optimisme, puisque 571 primes ont été accordées contre 417 en 1975 (mais 628 en 1973, « l'année glorieuse »).**

*Mais le jugement doit être plus nuancé. Car si en 1974, par exemple, les 532 primes industrielles devaient permettre la création de 45 200 emplois, en 1976, les 546 aides ne procureront que 34 700 postes de travail. Cela signifie que la politique d'aménagement du territoire a beaucoup plus de mal qu'auparavant à « orienter » des emplois en province et que le « rendement financier net » du budget des primes industrielles (même compte tenu de l'inflation) a sensiblement baissé, ce qui n'est pas sans inquiéter le ministère des finances.*

*C'est l'automobile qui a, encore, pris la part du lion. Des primes d'un montant exceptionnel ont été accordées à Saviem (Lorraine), Renault (Nord) et Michelin (Auvergne). Ces trois dossiers représentent ensemble près de 148 millions de francs sur les 499 millions accordés au secteur industriel. Elles correspondent à la création d'un peu moins de 6 000 emplois sur 34 700.*

*L'enveloppe financière des primes (industrielles et tertiaires) en 1976 a atteint 516 millions, représentant la promesse de 36 600 emplois créés sur trois ans. Le bond est remarquable par rapport à 1975 (403 millions pour 33 900 emplois), mais il traduit moins une reprise de l'activité économique qu'une réorientation et une extension du régime d'aide.*

*L'année passée, en effet, le gouvernement a commencé à mettre concrètement l'accent sur la décentralisation des bureaux, des banques, des assurances, des centres de recherche, des sièges sociaux : vingt-cinq primes tertiaires ont été accordées (mille neuf cents emplois) au lieu de trois en 1975 (deux cents emplois). D'autre part une multitude de « points chauds » sociaux, donc politiques, sont apparus sur l'ensemble du territoire et les préfets de département, qui ont reçu de nouveaux pouvoirs en avril dernier, ont été naturellement incités à lâcher du lest.*

*La Lorraine vient en tête des bénéficiaires de la manne industrielle : 118 millions, soit 25 % de l'enveloppe globale. Elle est suivie par le Nord-Pas-de-Calais (71 millions), l'Auvergne (48 millions) et les Pays de la Loire (37 millions), la lanterne rouge revenant à la Franche-Comté (1,24 million). Ce classement traduit par rapport à 1975 une constance dans la politique suivie (et cette permanence est une bonne chose, à condition que le choix des régions prioritaires au départ ne soit pas contesté).*

*La grande question qui reste posée et qui indispose la DATAR est la suivante : à l'intérieur d'une région donnée et une fois l'enveloppe fixée, les assemblées régionales ne pourraient-elles pas, avec autant de compétences et de légitimité que les préfets de région ou de département, répartir les aides de l'Etat ?*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

# ÉQUIPEMENT

## QUALITÉ DE LA VIE

### UNE CAMPAGNE D'INFORMATION SUR L'EAU

### Des bulletins de santé pour les rivières

*« Tous les Français sont engagés dans une bataille qu'il faut sans cesse gagner : celle de l'eau. »* C'est ainsi que M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie, a présenté la campagne de « sensibilisation » qu'il a décidé de lancer. Il s'agit de faire comprendre aux consommateurs — déjà alertés par la sécheresse de l'été dernier — que l'eau est un bien limité et coûteux, qu'il y a solidarité de fait entre tous ses utilisateurs et que, désormais, chaque citoyen doit se sentir responsable des pollutions et gaspillages.

M. Ansquer a annoncé la création à Limoges d'une fondation de l'eau destinée à former le personnel d'exploitation des stations d'épuration. En 1978-1979, le ministre espère ouvrir à Nice un centre international de gestion des eaux qui serait financé à 50 % par le programme des Nations unies unies pour l'environnement (PNUE). M. Ansquer a encore indiqué que les cinq cent mille mesures faites en 1976 pour dresser l'inventaire de la qualité des eaux seraient synthétisées avant la fin de l'année, permettant ainsi de mesurer l'évolution de la pollution depuis cinq ans.

A partir de là, il sera possible, comme on va le faire cet été pour les plages, de publier régulièrement les « bulletins de santé » de nos rivières.

● TRAVAUX INTERROMPUS A BROKDORF. — Après dix heures de délibération, le tribunal administratif du Schleswig-Holstein a décidé que les travaux de construction de la centrale de Brokdorf (près de Hambourg), stoppés il y a deux mois par le tribunal de Kiel, ne pourraient être repris. Les juges ont justifié leur décision en observant qu'aucune solution satisfaisante n'avait été apportée au problème des déchets. — (A.F.P.)

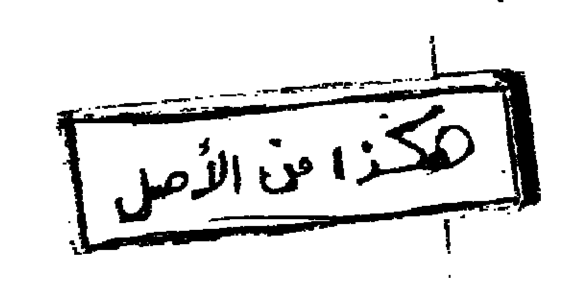
## TRANSPORTS

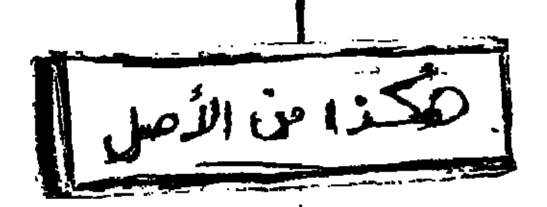
### M. PIERRE LELONG AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIR FRANCE

Le conseil des ministres a nommé jeudi 10 février M. Pierre Lelong, conseiller référendaire à la Cour des comptes et ancien secrétaire d'Etat aux P.T.T., membre du conseil d'administration de la compagnie Air France. M. Lelong succède à M. Paul Moroni, ancien conseiller d'Etat et vice-président du conseil d'administration, qui a atteint la limite d'âge

[Né en 1931, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Pierre Lelong a été chargé de mission (1962-1967) au cabinet de M. Georges Pompidou, premier ministre. Nommé en 1965 conseiller référendaire à la Cour des comptes, il a dirigé le Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (1967-1968). Elu en 1968 député U.D.R. du Finistère, il retrouve son siège en 1973. Il est secrétaire d'Etat aux P.T.T. de juin 1974 à février 1975.]










## SCIENCES

# M. d'Ornano arrête onze mesures pour développer l'utilisation des rejets thermiques de l'industrie et des centrales électriques

*Le ministère de l'industrie et de la recherche vient d'arrêter onze mesures destinées à développer les utilisations de la chaleur pouvant être récupérée à partir des installations productrices d'énergie (centrales) ou d'installations industrielles. M. Michel d'Ornano a présenté ces mesures, jeudi 10 février, au cours d'une conférence de presse, en rendant public le rapport de la commission d'étude pour l'utilisation de la chaleur* (1) *qu'il avait créée en octobre 1975 et dont la présidence avait été confiée à M. Léon-Paul Leroy, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.*

*Ces mesures qui, pour 1977, devraient représenter une dépense de 10 millions de francs, consistent tout d'abord en une série d'études d'avant-projets pour l'utilisation des rejets des centrales thermiques ou nucléaires dans la région de Nantes-Saint-Nazaire, dans la banlieue parisienne et la banlieue lyonnaise, dans l'agglomération de Metz-Thionville. Les études technico-économiques concernant les piles-piscines (petites centrales nucléaires exclusivement consacrées à la production de chaleur) et le stockage de chaleur seront poursuivies. Et surtout, a annoncé le ministre, les possibilités d'utilisation de la chaleur devront être systématiquement prises en compte dans les études préalables à l'implantation des centrales nucléaires.*

*« La récupération de la chaleur est d'intérêt national et elle est très souvent possible », a notamment déclaré M. d'Ornano, soulignant que, compte tenu des obstacles,* « l'impulsion des pouvoirs publics est indispensable ».

En 1975, les rejets au niveau des condenseurs des centrales électriques ont représenté 14 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Mtep) ; en 1985, ils pourraient atteindre 47 Mtep. Parallèlement, la consommation d'énergie primaire (fuel le plus souvent) utilisée au chauffage des locaux pour l'ensemble de la France dépasse légèrement 50 Mtep (70 Mtep en 1985). La récupération de ces rejets — le plus souvent imposés par des problèmes d'ordre thermodynamique — paraît donc fort séduisante et devrait permettre de couvrir une bonne partie des besoins en chauffage.

Certaines opérations de « valorisation des rejets » ont déjà été réalisées en France — sous l'impulsion notamment de l'Agence pour les économies d'énergie : 5 hectares de serres ainsi chauffées grâce aux rejets thermiques de l'usine de séparation isotopique de Pierrelatte (Drôme) (*le Monde* du 9 juin 1976). La piscine de Porcheville (Yvelines) est chauffée à partir des rejets de la raffinerie de Gargenville.

De nombreuses difficultés freinent cependant l'utilisation directe des rejets, notamment ceux des centrales électriques (2). La première, et non la moindre, est liée à la « qualité » de l'eau rejetée, qui est généralement à une température relativement basse, de l'ordre de 30 °C, et qui, estime le « rapport Leroy », « *est pratiquement inutilisable, sauf pour certains usages agricoles* ». Pour pouvoir tirer parti de ces rejets, en particulier pour le *chauffage*, la *température* de l'eau devrait se situer entre 70 et 100 °C, ce qui suppose une modification *de la technologie* des centrales.

### La généralisation du chauffage urbain

Un second obstacle important concerne l'utilisation éventuelle de cette chaleur récupérée pour sa généralisation dans le chauffage urbain. Pour éviter de trop grandes pertes en cours de transport, les centrales ne devraient plus, comme c'est le cas pour les installations nucléaires en cours de construction, être systématiquement regroupées loin des villes : elles devraient, au contraire, être dispersées et rapprochées le plus possible des centres éventuels de consommation, donc des agglomérations.

Enfin, le système ne pourrait être généralisé que si existe, par exemple au-dessus d'une certaine « densité de consommation », une réelle incitation et même une obligation pour les promoteurs publics et privés — peut-être même pour les particuliers — de se brancher sur le réseau de distribution d'eau chaude mis en place.

Comme le soulignait, jeudi, M. d'Ornano, l'impulsion des pouvoirs publics sera donc nécessaire. Sans doute faudra-t-il créer, dans les régions pouvant bénéficier des rejets d'une centrale ou d'une installation industrielle, des structures adaptées, du genre sociétés d'économie mixte, voire des « agences de bassin », suivant une idée développée, à l'Assemblée nationale, par un intergroupe d'étude de la majorité sur les problèmes de l'énergie constitué en décembre dernier. Présidé par M. Weisenhorn, député du Haut-Rhin (R.P.R.), cet intergroupe a annoncé son intention de déposer un certain nombre de propositions de loi qui pourraient aller dans ce sens.

A ces problèmes sructurels et administratifs s'ajoutent aussi des considérations techniques, comme celles liées au stockage : les unes et les autres devraient être étudiées dans le cadre des onze mesures arrêtées par le ministre de l'industrie et de la recherche.

Si les possibilités ouvertes par la récupération de la chaleur paraissent fort importantes, le moins qu'on puisse dire est que l'objectif choisi par les pouvoirs publics est loin d'être ambitieux. A l'horizon 1985, la récupération des rejets thermiques pourrait représenter 2 Mtep, soit moins de 5 % des rejets totaux, moins de 1 % de la consommation totale d'énergie primaire.

M. d'Ornano a indiqué que l'utilisation des rejets devrait être *prise en compte dans le choix* des sites des centrales nucléaires. Sage décision, mais qui semble *arriver bien tard, alors qu'E.D.F.* a déjà, hors de toutes ces considérations, entrepris la construction d'une vingtaine de réacteurs nucléaires. Dans ses conclusions, la « commission Leroy » préconisait « *l'élargissement éventuel de la mission confiée à E.D.F. par les textes* », de manière, en particulier, à pouvoir lui donner un rôle de producteur d'électricité et de chaleur. Les techniciens de l'entreprise nationale font valoir, à juste titre, que le soutirage d'importantes quantités de chaleur des centrales nucléaires fait baisser le rendement électrique de l'installation. Accepteront-ils facilement qu'on leur impose une telle mesure, qui les éloignerait de leur mission actuelle de producteurs d'électricité ? Rien n'est moins sûr, alors que, à l'évidence, c'est seulement dans son application aux centrales nucléaires qu'une politique de valorisation des rejets aura vraiment un sens.

M. d'Ornano pouvait jeudi, justement, affirmer que l'opinion publique ne comprendrait pas qu'on ne fasse rien pour lutter contre un tel gaspillage d'énergie. Comprendra-t-elle l'extrême prudence qui semble de mise ?

XAVIER WEEGER.

(1) Ce rapport est *disponible dans* la série des *Dossiers de l'énergie* publiés par le ministère de l'industrie *et de* la recherche, à la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. Tél. : 261-50-10. Prix : 20 francs.

(2) Voir notamment *le Monde* du 23 avril 1975 et du 16 juin 1976.

## A L'HOTEL DROUOT

**Samedi**

*EXPOSITIONS*

S. 2 - Dess., tabl. mod. Art déco.
S. 3 - Instr. mus., *partitions, autogr.*
S. 11 - Dessins, tableaux anciens.
S. 12 - Extrême-Orient.
S. 17 - Tableaux modernes.







# ÉDUCATION

## L'APPLICATION DE LA RÉFORME HABY DANS LES COLLÈGES

### Le syndicat des instituteurs lance une consigne de boycottage pour la rentrée de 1977

**Le bureau du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.), réuni jeudi 10 février, a décidé de demander à ses adhérents (ils sont trois cent quinze mille) de « ne pas appliquer à la rentrée 1977 les instructions nouvelles concernant le cours préparatoire, car elles sont contraires aux intérêts mêmes des élèves ». répliqué jeudi, à Lunéville : « Je ne pense pas de boycottage, mais envisage de le faire si les moyens d'appliquer la réforme à ce niveau ne sont pas dégagés.**

**Le ministre de l'éducation, M. René Haby, a répliqué, jeudi, à Lunéville : « Je ne pense pas que la position du SNI tienne devant la réalité des faits et je demeure persuadé que les instituteurs, dans leur ensemble, n'ont pas l'intention de se situer hors la loi, car je rappelle qu'il s'agit d'une loi et de son application. Je ne pense pas que les instituteurs de ce pays poussent le prosélytisme politique jusqu'à refuser ce que le Parlement a voté. »**

**Enfin, la Fédération de l'éducation nationale, dont le SNI est la principale composante, a estimé jeudi : il est « possible de prévoir que de graves difficultés surgiront à la rentrée si des dotations supplémentaires ne sont pas accordées » et a appelé ses syndicats à lutter contre « la nouvelle régression que constituent les conditions d'application de la réforme ».**

### Un froncement de sourcils ?

*« Nous ne mélangeons pas notre position vis-à-vis de la réforme Haby et la campagne pour la revalorisation de la fonction d'instituteur que nous allons lancer auprès des candidats aux élections municipales. Ce sont les coïncidences du calendrier syndical »*, nous a déclaré M. Guy Georges, secrétaire général du SNI. Avis est ainsi donné à ceux qui seraient tentés de voir, dans la dernière initiative de ce syndicat, une arrière-pensée politique, comme l'a fait M. Haby.

Pourtant, les hasards du calendrier font parfois bien les choses. La menace de boycottage de la réforme Haby intervient à un moment où la majorité n'envisage l'avenir qu'avec une certaine crainte, tandis que la préparation des municipales autorise les partenaires de la gauche à hausser SNI et ceux du Syndicat natio- autres. Alors que les dirigeants du S.N.I. et ceux du Syndicat national des enseignements secondaires (SNES) se sont rencontrés, le 4 février, pour mettre au point des actions communes contre la réforme, le SNI lance, seul, six jours plus tard, une attaque en règle contre la réforme. Faut-il y voir une surenchère d'un syndicat, où l'influence des socialistes est déterminante, par rapport à un autre syndicat dirigé notamment par des communistes ? Il serait naïf de croire que les tensions au sein de la gauche n'ont aucune répercussion au niveau de la FEN.

Les arguments du SNI pour refuser d'appliquer la réforme dans l'enseignement primaire à la rentrée de 1977 se veulent fondés uniquement sur l'intérêt des enfants. La réforme prévoit la possibilité pour certains enfants d'être admis à l'école primaire à cinq ans — au lieu de six pour la majorité d'entre eux. Le SNI y voit un danger, notamment pour les élèves, qui risquent d'être « propulsés » trop vite. Le décret du 28 décembre 1976 prévoit sur ce point que les dérogations seront données par les inspecteurs de circonscription à partir d'un dossier établi par le maître de la classe où se trouvait l'enfant. C'est cette procédure que les adhérents seront appelés — si le syndicat maintient ses consignes — à ne pas appliquer.

Un autre point de la réforme — auquel le SNI est en principe favorable, mais que les instituteurs refuseraient d'appliquer — concerne les enseignements de soutien et de rattrapage. Le syndicat constate que les moyens d'appliquer cette pédagogie ne sont pas donnés et ne veut pas « *donner l'illusion* » qu'ils existent.

On le constate donc, la décision du SNI, qui fait grand bruit, entraînerait des conséquences peu voyantes. Quant au boycottage de l'application de la réforme en classe de sixième, il ne s'agit pour l'instant que d'une menace. Le subtil jeu de forces auquel se livrent le ministère et le principal syndicat d'enseignants connaîtra sans doute d'autres développements. Il reste sept mois à M. Haby pour donner aux instituteurs et aux professeurs du second degré l'assurance que des moyens seront dégagés pour l'application d'une réforme dont on imagine bien qu'il ne l'abandonnera pas parce que les syndicalistes froncent le sourcil.

BRUNO FRAPPAT.

### LE COMMUNIQUÉ DU S.N.I.

Voici le texte du communiqué du syndicat national des instituteurs : « *Le bureau national du S.N.I.-P.E.G.C. a réaffirmé sa condamnation sans appel de la réforme Haby. Examinant les dispositions qui concernent le cours préparatoire, il a décidé de donner à tous les instituteurs concernés la consigne de ne pas appliquer, à la prochaine rentrée, les instructions du ministre parce qu'elles sont contraires à l'intérêt des élèves. Pour permettre les coordinations indispensables, il prend contact dès maintenant avec la fédération des conseils de parents d'élèves. Au niveau des classes de sixième, le bureau national du S.N.I.-P.E.G.C. exige le maintien des horaires actuels dans les matières fondamentales, et le dédoublement pour toutes les classes supérieures à vingt-quatre élèves, ainsi que les dotations d'horaires pour les enseignements de rattrapage. Faute d'obtenir satisfaction, il engagera également les P.E.G.C. à refuser l'application de dispositions contraires à l'intérêt et à l'avenir des élèves des classes de sixième.* »



### Les nouveaux programmes d'éducation esthétique seront mis en œuvre progressivement

**Les projets de programmes d'éducation esthétique en classe de sixième et de cinquième des collèges ont été présentés à la presse, jeudi 10 février, par M. Jean Pénard, conseiller technique au cabinet de M. René Haby, ministre de l'éducation.**

L'éducation esthétique se substitue, à raison de deux heures hebdomadaires, aux actuelles disciplines artistiques : dessin et musique. Les élèves peuvent compléter cet enseignement par des options en dehors de l'horaire obligatoire. Il s'agit, a précisé M. Pénard, d'une conception plus globale, dont l'objectif est à la fois « *qualitatif et quantitatif* », les élèves des collèges (deux millions cinq cent mille) ne bénéficiant pas tous actuellement d'un tel enseignement.

Les objectifs et programmes d'éducation esthétique se veulent libéraux et sont présentés avec prudence. Ils ont été conçus, précise-t-on, « *dans un esprit de liberté et de progressivité* ». Ils « *devraient susciter dans le corps professoral, au cours des années qui viennent, une réflexion approfondie (...) il est exclu d'imposer autoritairement un changement pédagogique qui n'aurait pas été compris* ».

Trois principes, a précisé M. Pénard, doivent guider le nouvel enseignement. Il faut « *rendre l'éducation esthétique aussi vivante que possible en exerçant la sensibilité de l'élève à la communication avec le monde, en facilitant sa fréquentation et sa compréhension des œuvres d'art et en suscitant la créativité de l'enfant* ». Le second principe est que la musique, comme les arts plastiques, aient un prolongement, avec l'aide éventuelle des autres disciplines, dans la danse, l'expression dramatique, la poésie, l'artisanat, l'architecture, l'urbanisme...

Les programmes proprement dits sont très brefs.

Arts plastiques : faire parler les enfants sur leur environnement ; créer des volumes divers pour leur faire découvrir l'espace en faisant aussi intervenir le corps (mime, théâtre d'ombres, expression corporelle) ; pour l'expression, tous les matériaux peuvent être utilisés.

Musique : cette éducation « *repose essentiellement sur l'activité musicale réelle* » et non sur une « *somme de connaissances théoriques à accumuler* ». Si les signes usuels de la notation musicale figurent au programme, la primauté doit être donnée à la pratique chorale.

Une nouvelle discipline apparaît dans les programmes : le cinéma. Il s'agit d'initier les élèves à la fabrication d'un film, de leur faire comprendre « *la structure de l'image, ses limites et son pouvoir* », de leur faire réaliser de petits films et chercher des musiques d'accompagnement, de commenter aussi des films célèbres.

Le ministre de l'éducation souhaite qu'un même professeur puisse prendre en charge l'ensemble de l'éducation esthétique. Dans l'immédiat seuls les professeurs volontaires le feront, mais il est conseillé à tous de travailler en équipe. L'éducation esthétique sera assurée, d'une part, par des professeurs de collège spécialement formés. D'autre part, le recrutement des professeurs agrégés et certifiés devrait être développé.

CATHERINE ARDITTI.

### DIFFICULTÉS FINANCIÈRES A L'UNIVERSITÉ DE BESANÇON

*(De notre correspondant.)*

Besançon. — Le conseil de l'université de Besançon fait état d'une situation financière particulièrement inquiétante. La courbe des crédits de fonctionnement, en francs constants, baisse fortement depuis 1972. M. Jacques Petit, doyen de la faculté des lettres, et M. Pierre Lévêque, président de l'université, viennent de déclarer que le déficit de la faculté des lettres atteignait en fin d'exercice 300 000 F, que la faculté des sciences n'était pas loin de ce chiffre, les réserves des deux établissements étant épuisées, et que la situation n'était guère meilleure dans les autres U.E.R.

Répondant à cette déclaration de faillite, M. Legohérel, recteur de Besançon s'est étonné que la faculté des lettres fasse état de 300 000 F de factures impayées, alors que la situation dressée par l'agent comptable fait apparaître un excédent de crédits non engagés de l'ordre de 100 000 F. L'écart est considérable. Il peut s'expliquer par le fait que la faculté n'a pas tenu l'agent comptable au courant des commandes qu'elle passait auprès de ses fournisseurs. Le doute sera peut-être levé lorsque la faculté, comme M. Edgar Faure l'a souhaité le 3 février au conseil régional, aura produit les factures réputées impayées ou quand l'agent comptable aura déposé sur le bureau de M. Petit les 100 000 F qui, selon les livres de comptes, lui reviennent.



# RELIGION

### Mgr ELCHINGER PLAIDE POUR L'HOMME

Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, est en passe de devenir l'écrivain ecclésiastique le plus fécond de France. En 1975, il publiait *le Retour de Ponce-Pilate* (*le Monde* du 23 juillet 1975). En 1976, c'était le livre-interview *la Liberté d'un évêque* (*le Monde* du 7 juillet 1976). Aujourd'hui, les éditions Fayard publient *Je plaide pour l'homme* (1).

Après avoir fait le diagnostic des périls majeurs qui menacent l'humanité, périls dont certains se font complices — par exemple les mass media pour lesquelles l'auteur n'est guère tendre, — l'ouvrage traite des signes de renouveau et des exigences du redressement, du rôle de la femme, de l'enseignant et des hommes d'Eglise.

Mgr Elchinger se veut optimiste mais l'espérance n'est pas une vertu qui se suffise à elle-même : elle suppose un grand courage intellectuel et la volonté d'affronter l'impopularité. L'auteur entend promouvoir des équipes de réflexion, composées de « volontaires de l'essentiel » décidés à faire le lien entre la foi et la vie. — H. F.

(1) 300 pages, 37 F.

# DÉFENSE

### LA MARINE GRECQUE A ACHETÉ DE NOUVEAUX MISSILES EXOCET A LA FRANCE

La marine de guerre hellénique a acheté à la France de nouveaux missiles surface-surface Exocet, renforçant ainsi ses moyens de combat naval en mer Egée et en Méditerranée. Ces engins, dont le prix unitaire est de 3 millions de francs, sont conçus par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et ils seront montés sur des canonnières rapides lance-missiles déjà construites à Cherbourg.

En 1968, la marine grecque a commandé aux Constructions mécaniques de Normandie quatre canonnières rapides du modèle Combattante-2 et, en 1975, elle a ahelé six unités d'un type plus moderne, Combattante-3. Sur ces canonnières sont montés des missiles surface-surface Exocet capables de détruire des bâtiments de guerre à une quarantaine de kilomètres de distance. La Grèce a acheté, à cette occasion, quarante-six exemplaires de ce missile conçu par la SNIAS. Au début de la semaine prochaine, à Athènes, sera conclu un second accord portant sur la livraison de vingt nouveaux Exocet.

La Grèce a commandé, à la fin de l'année dernière, six nouvelles canonnières rapides, du modèle Combattante-2, dont deux exemplaires seront construits à Cherbourg et les quatre autres assemblés dans des chantiers navals helléniques. Sur ces canonnières seront montés des missiles surface-surface Penguin de conception norvégienne. La Grèce a commandé cent missiles Penguin, dont le coût est moindre que celui de l'Exocet. On observera que la marine turque a, de son côté, acheté les mêmes missiles norvégiens pour ses vedettes.

A ce jour, la SNIAS a vendu mille quarante exemplaires de l'Exocet à la France et à dix-sept marines étrangères. Pour seize de ces clients, il s'agit de la version surface-surface de ce missile, et, pour les deux autres clients, il s'agit de la version air-surface, tirée depuis un avion.

# SPORTS

*Omnisports*

### LA F.S.G.T. INTENSIFIE SON ACTION

Longtemps tenue à l'écart du mouvement sportif, la F.S.G.T. (Fédération sportive et gymnique du travail) semble avoir acquis désormais droit de cité. Un de ses représentants a été élu président d'un comité régional olympique, et l'action de la fédération travailliste est de plus en plus admise.

C'est ce qu'a expliqué son président, M. René Moustard, lors d'une conférence de presse réunie à Paris, jeudi 10 février. La F.S.G.T., a indiqué D. Moustard, entend exercer son influence « *non pour polémiquer, mais pour un travail de concertation avec les pouvoirs publics* ». Ce qu'elle souhaite, c'est que le mouvement sportif prenne consistance à travers ses représentants, et notamment à travers le CNOSF (Comité national olympique et sportif français), qui regroupe toutes les fédérations. Celui-ci réunissant son assemblée générale le 5 mars, la F.S.G.T. estime que ce sera l'occasion de tenir un véritable congrès et de définir la position du sport français quelques mois après les Jeux olympiques de Montréal.

A ses yeux, une dérobade des dirigeants du CNOSF rendrait dérisoire l'effort collectif qui s'impose pour parvenir à l'équilibre de pouvoir entre le gouvernement et les fédérations. A ce titre, elle déplore que le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports n'ait pas déféré à sa demande d'audience, et que le président du CNOSF n'ait pas répondu à sa proposition de débat sur la situation du sport français. Ces marques de défiance l'étonnent, alors que, affirme M. Moustard, « *nous ne combattons pas la politique du gouvernement, nous luttons pour le sport français* ». — F. S.

● *Le Comité français Pierre-de-Coubertin*, dans un manifeste publié, jeudi 10 février, a lancé un appel au Comité international olympique « *pour la sauvegarde des Jeux olympiques* », proposant la suppression du défilé inaugural par équipes, des hymnes nationaux et des épreuves par équipes.

*Voile*

### DE PLUS EN PLUS DE BATEAUX SUR LA ROUTE DES SOLITAIRES

*La* décision d'organiser une course transatlantique en solitaire sans limitation de taille des voiliers (*le Monde* daté 19-20 décembre) a été annoncée officiellement, jeudi 10 février, par le comité organisateur mis sur pied par un publicitaire, M. Michel Etevenon. La course partira, en novembre 1978, d'un port breton, et son arrivée aura lieu à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

Organisée afin de maintenir un idéal « *de liberté et d'imagination* », cette compétition ne s'en appellera pas moins la « Course du rhum ». Elle tend à se substituer à la fameuse course en solitaire, patronnée par l'*Observer* et dans laquelle, à partir de 1980, ne pourront s'engager que des bateaux ne dépassant pas 18,50 mètres (*le Monde* du 14 décembre).

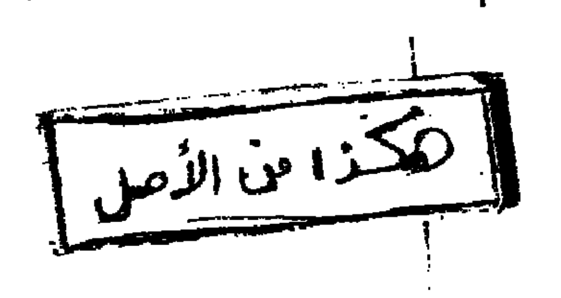
Rappelons que des organisateurs britanniques, en liaison avec l'Union nationale française des croiseurs côtiers, se proposent de mettre sur pied une course transatlantique en solitaire, réservée aux bateaux de moins de 6,50 m.

### D'UN SPORT A L'AUTRE...

BASKET. — *Dans le match « retour » des quarts de finale de la Coupe d'Europe féminine (groupe B), le Clermont Université Club (C.U.C.) a été battu par l'Etoile rouge (69 à 66). Le C.U.C., qui avait gagné le match « aller » par 86 à 70, doit encore rencontrer Barcelone et Riga pour ces quarts de finale, mais a toutes les chances de se qualifier pour les demi-finales.*

SKI. — *Aux Menuires, Patricia Emonet a remporté le titre de championne de France de slalom spécial (85 sec. 12) devant Fabienne Serrat (85 sec. 86) et Martine Liouche (86 sec. 62). Perrine Pelen est tombée dans la première manche. Aux Agudes-Peyresourde le titre national masculin de slalom spécial est revenu à Philippe Hardy (104 sec. 49) devant Jean-Pierre Barroso (108 sec. 32) et Patrice Antonioli (108 sec. 79).*





LÈGES

tion esthétique
ssivement

CATHERINE ARDITTI

RELIGION

Mgr ELCHINGER PLAIDE POUR L'HOMME

# JUSTICE

## FAITS ET JUGEMENTS

### Une sixième inculpation à Caen.

M. Georges Moitié, juge d'instruction, a prononcé une sixième inculpation dans l'affaire de drogue qui, la semaine dernière, a causé la mort de deux drogués à Caen (*le Monde* daté 6-7 février). Le magistrat instructeur a refusé de révéler le chef d'inculpation retenu contre le jeune homme qu'il a fait écrouer à la maison d'arrêt de Caen et dont il n'a pas dévoilé l'identité.

Le sixième inculpé domicilié dans la Manche, appréhendé le matin même, serait le propriétaire d'une des deux voitures utilisées pour le transport des victimes.

### Un attentat contre Du Guesclin.

Un attentat à l'explosif a détruit, dans la nuit du 9 au 10 février, une statue de Bertrand Du Guesclin érigée sur la place centrale du bourg de Broons (Côtes-du-Nord). Sculptée par M. Francis Guinard, dans du granit, haute de 2 mètres 30, la statue avait été mise en place en juin dernier en remplacement d'un autre monument à la gloire de l'enfant du pays. Le connétable des armées de Charles V était né, en effet, en 1320 au château de la Motte-Broons dont une borne marque l'ancien emplacement à proximité du bourg.

L'explosion de la charge vers 23 heures, vraisemblablement du plastic, a brisé la statue et les vitres des immeubles voisins. Les plus anciens habitants du pays se souviennent qu'en 1935 (peu de temps après qu'un attentat des autonomistes bretons eut détruit la statue d'Anne de Bretagne à Rennes) l'ancienne statue de Du Guesclin, à Broons avait fait l'objet de menaces et avait été mise un temps sous surveillance de la gendarmerie. Il existe une autre statue équestre de Du Guesclin par Frémiet sur une place du centre de Dinan.

### Trafic de drogue : qui a-t-on condamné à Moscou ?

Le ressortissant français condamné en appel le 8 février à Moscou à quatre ans de détention dans un camp de travail pour contrebande de drogue (*le Monde* du 10 février) n'est pas M. Pascal Remondini. Celui-ci vit actuellement à Chenove, dans la banlieue de Dijon (Côte-d'Or) et a déclaré qu'on lui avait volé ses papiers et son argent alors qu'il était en vacances au Pakistan en juillet.

M. Remondini a précisé qu'il avait déposé à l'époque une déclaration de vol à l'ambassade de France, qui lui avait délivré un laissez-passer pour lui permettre de terminer son voyage. L'identité du condamné de Moscou demeure donc inconnue.

### Un banquier écroué pour malversations.

M. Pierre Massy, âgé de quarante-six ans, sous-directeur de la Société générale de Bordeaux, impliqué dans une affaire de faux en écritures bancaires, a été inculpé et écroué, jeudi 10 février, à la prison de Gradignan (Gironde). M. Massy aurait réussi, avec l'aide de complicités extérieures, à ouvrir des crédits sur des comptes fictifs. L'escroquerie porterait sur environ 6 millions de francs.

Membre du bureau de la fédération socialiste des Landes, M. Massy s'était présenté à Sore aux dernières élections cantonales de mars 1976, où il avait été battu. Il devait conduire une liste socialiste dans cette commune du Nord des Landes lors des prochaines élections municipales. — *(Corr.)*

### Vins « italiens » et moûts bulgares.

Cinq personnes inculpées d'infractions douanières pour l'importation de faux « vin italien » ont comparu, jeudi 10 février, devant la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris. On leur reproche d'avoir importé en France, sous la dénomination de vins italiens, des produits tirés du mélange et du traitement chimique de moûts bulgares et de vins allemands, grecs et italiens. Ces produits avaient été entreposés dans un chaix d'Anvers, en Belgique, et avaient bénéficié, en raison de leur provenance « italienne », des tarifs préférentiels de la Communauté.

Présents à l'audience, MM. Paul Crémieux, président de la Sapvin; Claude Bouyer, oenologue ; François Boiron, président de la société Sélection des vins de la Loire ; Pierre Ramel, transporteur, et Michel Anagnostopoulos, transitaire à Anvers, ont protesté de leur bonne foi. Ils soulignent que les opérations ont été réalisées et les documents établis sous le contrôle permanent et très strict des douanes, tant en Belgique qu'en France, et ils assurent qu'ils étaient persuadés, dans ces conditions, qu'aucune irrégularité ne pouvait leur être reprochée.

## Les auteurs du hold-up du « Figaro » sont condamnés à vingt ans et quinze ans de réclusion

**Après trois heures de délibération, jeudi 10 février, la cour d'assises de Paris a condamné Lucien Hincourt à vingt ans de réclusion criminelle, pour le hold-up du « Figaro » commis le 28 décembre 1973.**

A propos de la fusillade qui avait eu lieu sur les Champs-Elysées, le jury a écarté l'inculpation de tentative d'homicide volontaire contre deux policiers de la brigade anti-gang. Marcel Guibert a été condamné à quinze ans de réclusion criminelle.

André Beaujard, ancien secrétaire de rédaction au *Figaro*, qui avait fourni des renseignements aux principaux accusés, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement, dont trois avec sursis. Il avait été mis en liberté après un an de détention. Jean-Claude Paris, accusé de complicité (*le Monde* du 9 février), a été condamné à cinq ans d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve. Son frère, Guy Paris, a été relaxé.

Dans sa plaidoirie pour Lucien Hincourt, M° Jean-Louis Pelletier s'est déclaré « surpris » par le réquisitoire, non pas tant par les peines demandées par l'avocat général que par le « chemin » suivi par ce dernier pour les requérir. S'adressant à M. Lucien Langlois, l'avocat a souligné : « *Vos paroles d'aujourd'hui n'ont pas paru correspondre à ce que vous recherchiez les jours précédents.* » Il s'est étonné que l'avocat général ait repris, à charge, dans son argumentation, des éléments du dossier qu'il avait semblé mettre en doute au cours des débats (*le Monde* du 10 février). Le défenseur a souligné que le ministère public, à propos de la fusillade des Champs-Elysées, avait paru ne pas retenir certaines parties du témoignage des policiers.

Auparavant, devant un public où un groupe de policiers de la brigade anti-gang étaient particulièrement attentifs, M. Langlois avait affirmé que Lucien Hincourt avait tiré le premier et que les policiers étaient en état de légitime défense en ripostant. L'avocat général a pourtant fait remarquer que la réalité du premier coup de feu imputé à Hincourt, selon le témoignage des policiers, n'a pas été prouvée. A propos de l'éclatement du pare-brise de la voiture occupée par les deux inspecteurs de police, il avait ajouté : « *On peut dire que c'est un coup de feu, mais on ne le prouve pas.* »

Cependant, M. Langlois a soutenu que Hincourt avait eu le temps de dégainer son arme dans les secondes qui ont suivi le moment de surprise des deux policiers. Il a conclu que Lucien Hincourt, en tout état de cause, portait la responsabilité d'avoir ouvert un « jeu terrible » en commettant un hold-up et en se munissant d'armes dont il était prêt à se servir. Mais les jurés n'ont pas retenu l'accusation de tentative d'homicide volontaire.

FRANCIS CORNU.

● *Deux avocats supplémentaires pour M. Allenet de Ribemont.* — M^es Roland Dumas, du barreau de Paris, et Gilbert Collard, du barreau de Marseille, assisteront à sa demande M. Patrick Allenet de Ribemont, en compagnie de M^es Alain Beaumier et Raymond de Geouffre de la Pradelle. M. de Ribemont est incarcéré à Fresnes depuis le 29 décembre dernier, pour infraction à la législation sur les armes, et, depuis le 14 janvier, pour complicité d'homicide volontaire après le meurtre de Jean de Broglie. Quant à M. Pierre de Varga, il sera interrogé pour la première fois mardi 15 février par M. Guy Floch, juge d'instruction.

● *Une information judiciaire a été ouverte après l'incendie d'origine criminelle* qui a provoqué, dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 février, la mort de cinq personnes dans un foyer de Montpellier (*le Monde* du 11 février). Les enquêteurs ont en effet établi que le sinistre s'était bien déclaré, à peu près simultanément, en trois endroits différents de l'immeuble, mais ils n'ont pu relever sur place aucun indice matériel.

## FAITS DIVERS

### UN JEUNE HOMME S'IMMOLE PAR LE FEU

Un jeune homme âgé de vingt-sept ans, M. Alain Escoffier, s'est immolé par le feu jeudi 10 février dans les locaux parisiens de la compagnie aérienne soviétique Aéroflot, avenue des Champs-Elysées. Militant d'extrême droite, ancien membre de l'organisation dissoute Occident, M. Escoffier, employé de banque à Paris, avait pénétré peu avant 15 heures dans les locaux de l'Aéroflot, portant avec lui deux jerricans en plastique jaune.

Après s'être adressé à un guichet et avoir, semble-t-il, crié divers slogans hostiles au régime soviétique, le jeune homme a répandu sur ses vêtements l'essence contenue dans les deux jerricans et y a mis le feu. Certains employés, s'emparant d'extincteurs, parvenaient alors à inonder le corps en feu de neige carbonique. Très grièvement brûlé, M. Escoffier était transporté d'urgence à l'hôpital Foch de Suresnes, où il devait succomber des suites de ses blessures quelques heures après son geste.

### Dans la banlieue de Toulouse

### UN ACCIDENT DE LA ROUTE PROVOQUE LA MORT DE SIX ENFANTS

Six enfants ont été tués dans l'accident survenu jeudi 10 février dans la banlieue toulousaine. Un car d'une vingtaine de places qui transportait les enfants d'un CES est entré en collision vers 8 h. 45 avec un poids lourd.

Les six victimes étaient des élèves du C.E.S. de Castanet-Tolosan (Haute-Garonne) ; il s'agit d'Eric Beriol, de Philippe Sarda, Marc de Ravignan, Gilles Guilhot, Eric Milhas et Philippe Chanut, treize autres personnes ont été blessées.

Selon les premières constatations, il semblerait que l'accident soit, en partie, imputable à une mauvaise visibilité due à la pluie et au brouillard, sans toutefois qu'un excès de vitesse soit à exclure. Le car se dirigeait vers la ville lorsqu'il entra en collision avec un camion frigorifique venant de Toulouse, qui fut déporté au cours d'une manœuvre. Le chauffeur du camion frigorifique a subi l'épreuve de l'alcootest, qui s'est révélée négative.

# SOCIÉTÉ

## REGARDS

## LES SOURIS DU SEIZIÈME

Cela se passe en plein seizième arrondissement de Paris, là où les loyers mensuels sont de 3 000 à 4 000 F, sans les charges, là où le béton est sans failles, le toit sans fuites et le mur sans lèpre : les souris ont envahi un immeuble.

Sur l'emplacement d'un marché détruit, rue Saint-Didier, l'été dernier, on construisait. Dans le bâtiment à côté, au numéro 48, les fenêtres étaient ouvertes, il faisait chaud, les terrasses étaient tranquilles. Chassées de leur sous-sol par les marteaux pneumatiques, les souris ont gravi les échafaudages, franchi les fenêtres, elles se sont installées dans les cloisons, et gorgées de moquette. On en a vu passer dans les appartements résidentiels, une, deux, des dizaines, la horde.

Pour les locataires, furieux, après six mois, la surprise tourne au cauchemar. Les biscottes et les graines mortelles disséminées dans la maison ont déjà coûté la vie à un chien, et un lavage d'estomac à un autre. Les archives, les livres s'émiettent. Des enfants sont saisis de terreur lorsqu'un rongeur s'ébat, en pleine nuit, dans une corbeille à papiers.

Par huit fois, depuis le 2 septembre, on a empoisonné, gazé : en vain. Les spécialistes savent lutter contre les rats dont ils connaissent les habitudes, les itinéraires. Ils sont presque désarmés contre ces petites bêtes dont le nombre progresse à Paris, dans le quinzième notamment, et qui ne mangent pas toujours ce qu'on leur propose. Celles de la rue Saint-Didier étaient déshydratées, elles cherchaient à boire. Elles ont fait leurs nids dans les salles de bains, sous les baignoires, le long des tuyaux.

L'Union immobilière de France (U.I.F.), filiale de la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui gère l'immeuble, s'inquiète devant ces intrus qui galopent et qui grattent, et qui risquent de faire baisser le prix de quelques loyers. Sur le conseil du service de lutte contre les rongeurs de la ville de Paris, il a été rappelé aux locataires que « *la précaution élémentaire est de ne laisser traîner aucun déchet tel que vieux papiers, pain rassis...* ».

A défaut de mieux, un spécialiste sème ses raticides dans les couloirs. Il n'a jamais vu ça. « *On dirait une motte de gruyère* », dit-il.

FRANÇOISE BERGER.

● *Des hormones femelles administrées à un jeune travesti.* — Un troisième médecin marseillais, le docteur André Haki, trente-sept ans, a été inculpé, jeudi 10 février, par Mme Monique Mabelly, juge d'instruction à Marseille, pour avoir facilité la fourniture de produits classés dans la catégorie des stupéfiants dans l'affaire d'administration d'hormones femelles à un travesti de quinze ans (*le Monde* du 11 février). Le 27 février 1976, le docteur Elise Salem-Delachaume avait été inculpée pour avoir fait des piqûres d'hormones à de jeunes garçons, et mercredi dernier le docteur Pierre Berne a été également inculpé dans cette affaire.

## LETTRES

# M. Alain Peyrefitte à l'Académie française

*(Suite de la première page.)*

Naturellement la galerie comporterait l'ébauche de la statue — elle n'est pas achevée — de l'homme public, député depuis 1958 et constamment réélu, conseiller général depuis 1964, maire de la cité historique de Provins depuis 1965, membre de sept gouvernements, secrétaire général de son parti, l'U.D.R. On l'y verrait bon administrateur, sachant donner des coups et en recevoir, et on citerait à cet égard ses « mots », féroces, ceux-ci par exemple : Marchais *« que vous hésiteriez à prendre en auto-stop »*, Mitterrand *« qui occupe la place du mort »*, le programme commun, *« ça commence devant les guichets de pénurie, ça finit derrière les guichets de prison »*.

On pourrait même, selon les besoins de l'hagiographie, multiplier les croquis ou les caricatures : le bon élève, premier de sa classe, dont les oreilles décollées font un peu « affreux jojo », terreur de la cour de récréation, et qui, devenu grand, garde, malgré un cousin en homonyme terrible, le sens de la famille, excellent époux et bon père pour ses cinq enfants. Ou bien le sceptique, toujours un peu ironique, qui vous écoute la tête légèrement penchée en avant, l'œil fixe et rond, et qui réfléchit avant de manifester, dans ses réponses dont chaque mot est pesé, une grande maîtrise du langage non dénuée de quelque préciosité. Ou encore le plus humaniste des technocrates — ou peut-être le plus technocrate des humanistes, comme on voudra, — à la curiosité toujours en éveil, qui se sait brillant et ne déteste pas qu'on le ressente ainsi. Et même le gestionnaire efficace, au sourcil pompidolien, à la fois souple et obstiné, mais qui conserve, encanaillé en politique, la courtoisie affable et appuyée du diplomate et tout son quant-à-soi.

Oui, on pourrait dire tout cela, et puis s'en tenir là. Et pourtant il manquerait quelque chose au portrait. Cherchons encore.

*L'enseignement ?* Ce fils, frère et gendre d'universitaires, l'a peu pratiqué, un moment maître de conférences à l'ENA six ans après en être sorti, mais il lui a valu bien des déboires, et de taille : être le ministre de l'éducation de mai 68, démissionnaire le 28 de ce mois agité, ce n'était pas de tout repos. On comprend qu'après quatre années de pénitence, d'ailleurs fort actives, il ait tant voulu siéger à nouveau au gouvernement qu'il a payé sa place d'une rude mission à la tête de l'U.D.R. pour mener en 1973 un combat électoral difficile.

*Les livres ? Il lui a fallu attendre de voir pour la sixième fois son nom* sur la couverture d'un ouvrage, et plus d'un quart de siècle après le premier essai, avant de connaître *enfin par deux fois le succès*. Et quel succès. Il faut bien le dire : cela valait la peine de s'acharner.

*La diplomatie :* l'expert de 1954-1958, négociateur des traités du Marché commun et d'Euratom, était un européen convaincu, partisan de la supranationalité et de la Communauté de défense. Et le spécialiste des affaires algériennes qu'il devint à l'Assemblée se faisait en 1960-1961 le champion de la partition. Singuliers préludes à la tâche de ministre des rapatriés chargé d'accueillir ces Français fuyant une Algérie qui, finalement, n'avait pas été partagée. Et plus encore à la mission remplie avec talent pendant près de quatre ans, de ministre de l'information du général de Gaulle, chargé de rendre compréhensibles et acceptables les attitudes politiques — y compris européennes — des grands jours et, les jours ordinaires, d'interpréter les silences.

**C'est dès le premier tour de scrutin que l'Académie française a élu jeudi 10 février, au fauteuil de Paul Morand, M. Alain Peyrefitte, par vingt-deux voix sur trente-deux votants. La majorité absolue requise était de dix-sept voix. Le bâtonnier Jean Lemaire, qui fut l'un des défenseurs du maréchal Pétain devant la Haute Cour de justice, a obtenu sept voix. Il y a eu trois bulletins blancs marqués d'une croix.**

*La politique :* on oublie qu'à la veille du grand tumulte de mai 1958, la grande affaire qui le préoccupait c'était sa première tentative électorale. Candidat à une élection cantonale, il n'avait pu obtenir, lui si européen, l'investiture du M.R.P. pour le canton seine-et-marnais de Bray-sur-Seine et s'y était quand même présenté sous une étiquette de défense des intérêts locaux, manquant le siège de soixante-cinq voix. Qu'il fonde trois mois plus tard, dans le département, la première association de soutien de l'action du général de Gaulle et y remporte sans coup férir en vingt ans six élections législatives, deux municipales et deux cantonales, devrait tout de même avoir effacé l'erreur d'aiguillage et le minuscule échec de 1958.

On pourrait poursuivre longtemps ainsi la liste des revanches *prises*. Attaché, puis chargé de recherches au C.N.R.S. en 1948, il sera dix-huit ans plus tard *ministre de la recherche scientifique*. L'écrivain heureux aura la charge des affaires culturelles. *Le libéral qu'il veut être* ne se vantera pas longtemps d'avoir été l'auteur du premier statut de l'O.R.T.F. en 1964.

Alors tous ses comptes sont *réglés*, toutes ses ambitions comblées, toutes ses impatiences calmées ? Non pourtant. Ainsi lui a-t-il fallu, l'an passé, faire un choix cruel. Pour le jeune diplomate de 1947, quel couronnement que s'asseoir dans le fauteuil de Vergennes, être ministre des affaires étrangères ! Or on le lui a proposé. Mais il y avait aussi ce gros livre en préparation, et déjà l'ambition de briguer l'immortalité académique. *Il a donc fallu aller au plus urgent.* Qu'on ne s'y trompe pas cependant : pour le Quai d'Orsay, ce n'est que partie *remise*. Pour un troisième, un quatrième best-seller, pour le poste de premier ministre, ou bien pour le Collège de France et pour des présidences (celle de la République un jour, pourquoi pas ? de l'Europe, qui sait ?), il a le temps : il n'a jamais que cinquante-deux ans. Où s'arrêtera-t-il, pourquoi s'arrêterait-il ? Il est condamné à réussir et, ma *foi*, il en a pris son parti.

Nous y voilà. Condamné à réussir. Et condamné par qui, sinon par lui-même ? On se doutait bien que cette quête fiévreuse ne pouvait pas avoir pour but de conquérir une ligne supplémentaire dans sa notice du *who's who*. L'homme transcende l'ambition ordinaire, il a eu plus que *son lot déjà de prestige et d'honneurs*. Alors pourquoi ? Et si l'aiguillon qui le pousse en avant, tantôt ici, tantôt là, c'était une sorte *d'inquiétude profonde* jamais assouvie, une anxiété de soi-même, presque une angoisse de s'affirmer, de *s'imposer* à ses *propres* yeux ? Si c'était cela qui faisait courir en tous sens Alain Peyrefitte ?

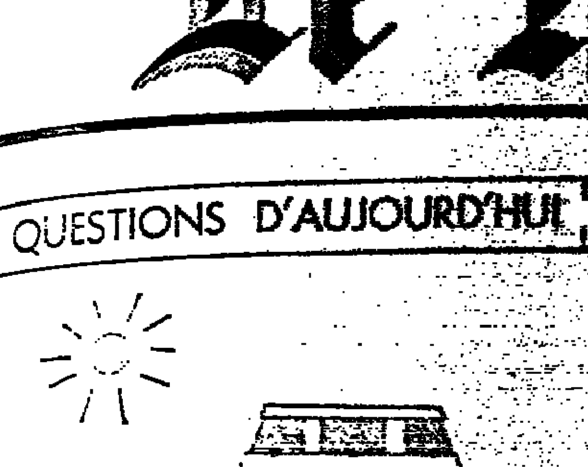
PIERRE VIANSSON-PONTÉ.





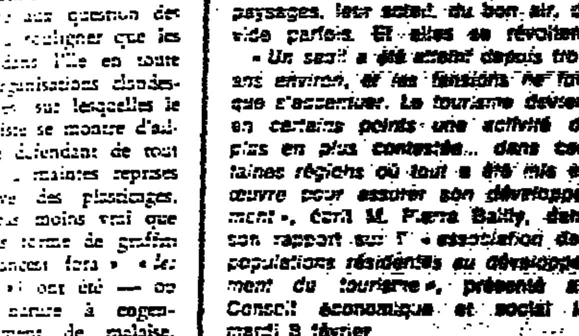



QUESTIONS D'AUJOURD'HUI



MÊMES DROITS MÊMES DEVOIRS

PAUL SILVANI.






La Grande-Motte sous le soleil

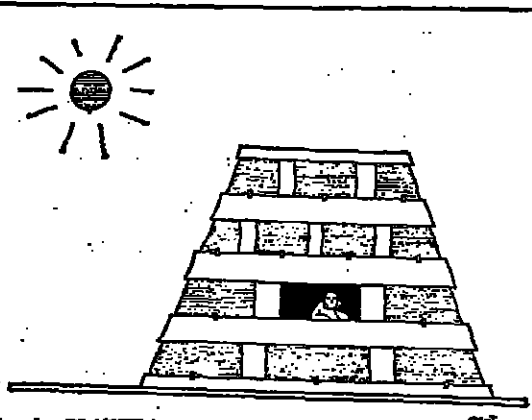
هكذا من الأصل



Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

# Les vacanciers sont-ils des intrus ?



(Dessin de PLANTU.)

## MÊMES DROITS MÊMES DEVOIRS

Ajaccio. — « *Jamais un Corse n'a pris le maquis pour attaquer des touristes.* » Participant le 18 janvier à l'émission de la radio-télévision belge « *Europe immédiate* » aux côtés de trois journalistes et d'un avocat corse, le docteur Edmond Simeoni s'était attaché, en réponse aux question des téléspectateurs, à souligner que les visiteurs sont dans l'île en toute sécurité. Les organisations clandestines elles-mêmes (sur lesquelles le leader autonomiste se montre d'ailleurs sévère, se défendant de tout amalgame) ont à maintes reprises décrété la trêve des plasticages,

Il n'en est pas moins vrai que les slogans sous forme de graffiti (I.F.F. « I Francesi fora » « *les Français dehors* ») ont été — ou sont — de nature à engendrer un sentiment de malaise. Le continental qui séjourne ne peut pas ne pas croire que certains ne veulent pas de lui, d'autant que l'île se refuse aussi à l'*invasion* touristique ou, selon la terminologie inventée sur place, la baléarisation. C'est pourquoi, dès son retour, Edmond Simeoni a invité les autonomistes « *à bannir les slogans du type I.F.F.* » leur préférant ce mot d'ordre : « I.C.F. » « I colonialisti fora » « *les colonialistes dehors* ». Et il a tendu la main aux continentaux installés en Corse, leur disant dans ses discours de Bastia et d'Ajaccio : « *Vous avez les mêmes droits que nous, mais aussi les mêmes devoirs. Vous ne pouvez plus rester des spectateurs. Participez à l'action politique de votre choix, rejoignez-nous si vous le souhaitez, mais surtout apprenez notre histoire, apprenez et parlez aussi la langue corse. Ce sont là les meilleurs moyens de vous intégrer à notre communauté.* »

Opération séduction ? Non, car l'immense majorité des Corses, sur ce point, pensent comme Edmond Simeoni. C'est surtout la nécessité de réaffirmer opportunément que le touriste est en Corse, non seulement en sécurité, mais qu'il doit aussi se sentir protégé.

PAUL SILVANI.



Pas question de briser l'élan. Le désir de vacances des citadins est tel qu'ils ne renoncent pas à le satisfaire, même en période de mauvaise conjoncture. Certains départements en vivent, *les Alpes-Maritimes, par exemple, où les deux tiers du* revenu départemental sont fournis par le tourisme. Pas question de renoncer aux flux monétaires que cette activité nourrit, aux apports de devises, aux échanges qu'elle provoque. *Le rapport* de M. Bailly ne propose aucune *remise en cause fondamentale.* Il suggère plutôt des aménagements, des moyens de « faire avaler la pilule », d'atténuer les crises latentes. S'il est encore temps...

Peut-on encourager des formes de tourisme plus discrètes, plus souples, favorisant *les* contacts avec les populations autochtones, et qui ont fina*lement plus de chances d'être acceptées* ? M. Bailly en propose quelques-unes, après avoir recensé scrupuleusement les sources de conflits qui n'épargnent aucun territoire : la campagne où vont le tiers des vacanciers est touchée autant que *la* montagne (17 % des touristes de 1976) et *la* mer (44 %) où les conflits *sont plus voyants parce que les* équipements sont concentrés et la place limitée.

Il n'y a pas d'espace vraiment libre. La terre appartient toujours à quelqu'un, propriétaire privé ou public. En France, l'agriculture occupe 85 % du territoire et fait vivre des millions de familles. Il est normal que les « étrangers », qu'ils soient campeurs, caravaniers, touristes de pas*sage ou résidents secondaires (sur*nommés « margi-bouseux »), soient souvent mal vus par les « permanents », ceux qui ont fait le paysage que le citadin vient admirer, qui ont entretenu la « nature », et qui en tirent leur subsistance.

Mais « *les conflits naissent aussi bien,* note M. Bailly, *des comportements prédateurs des individus et des groupes accueillis que de l'attitude parfois exagérément égocentrique des autochtones* ».

*Les nouveaux venus sont sans* gêne, voleurs et pollueurs ! Ils traversent les propriétés privées, ou s'y installent, laissent des papiers gras (il faut 3 millions de francs chaque année pour nettoyer les seules forêts de la région parisienne), font du bruit, *dérangent le bétail... et le gibier, mettent* le feu aux bois, volent des champignons, des myrtilles, des jonquilles, du muguet, des cerises, des pommes, des noix, des escargots ou des châtaignes... Pire, ils reprochent même à « ceux qui travaillent » les meuglements du bétail, les cris *d'un troupeau d'oies, les bruits de* moteur des tracteurs, *ou même* les cloches des églises, si on a le mauvais goût de sonner mâtines. Des procès cocasses témoignent de ces conflits de voisinage.

Enfin, ruraux et vacanciers s'affrontent dans la lutte essentielle, celle de la conquête du sol. L'arrivée des « margi-bouseux » crée une surenchère, une inflation foncière, qui chasse en fait les jeunes agriculteurs. En quelques années, on a *vu les prix tripler dans le Var ou* les Alpes-Maritimes, ou la région *parisienne.* Les *terres* agricoles ont augmenté de 40 % en 1973, de 24 % en 1974, et le droit de préemption des SAFER est devenu « illusoire ».

L'arrivée des *étrangers* est *encore* plus mal vue, bien que leur part reste marginale (moins de 1 % du volume total du marché, 5 700 des 680 000 hectares de terres agricoles vendues en 1972), et qu'ils s'intéressent plus aux immeubles et aux appartements (88 % de leurs achats).

Même en continuant d'acheter pendant vingt ans au rythme actuel, les étrangers ne s'approprieront pas plus de *0,5 % du territoire cultivable* national, estime M. Bailly, qui note *toutefois que la concentration géo*graphique a des conséquences fâcheuses : 17 % des résidences secondaires du Périgord appartiennent à des Hollandais, des Britanniques ou *des Belges ; certains villages d'Ardèche* sont pratiquement hollandais, et l'installation d'Allemands en Alsace suscite des réactions de rejet. Même *quand elle n'est pas violemment* contestée, la multiplication des résidences secondaires (*le Monde* du *25 décembre 1976*) ne favorise pas l'intégration : « *Les résidents ont leurs enclaves, les ruraux ont leurs fermes ; deux mondes se tournent le dos.* »

En montagne et au bord de la mer, la confrontation est plus dure, la lutte plus serrée. En montagne, le développement très rapide des sports d'hiver et la création ex *nihilo* des grandes stations ont presque totalement échappé à la maîtrise des gens du cru. « *Les élus locaux ont le sentiment d'avoir abandonné la responsabilité générale qui leur incombait de sauvegarde des sites et de défense des intérêts économiques de leurs administrés entre les mains de sociétés et de promoteurs capables de modeler à leur guise les sites montagnards et d'y importer l'habitat congestionné des banlieues* », écrit M. Bailly. On a ouvert à grands frais des routes, équipé la montagne de téléphériques et de paravalanches, abattu des forêts, raboté les pentes, etc. Quel profit en ont tiré les populations locales ?

### Le littoral malade de son succès

Ceux qui possèdent *les* alpages ont pu les vendre, pas toujours au meilleur prix, la valeur des terres n'augmentant vraiment qu'après la construction des routes d'accès. Et l'emploi ? L'industrie de la neige *occupe deux cent cinquante à trois* cent mille personnes, dont la moitié dans l'hôtellerie, mais les trois quarts des emplois sont saisonniers, avec des salaires à peine supérieurs au SMIC. « *Les agriculteurs, les bûcherons, les fromagers, les bergers se voient transformés en O.S. des neiges* », écrit M. Bailly. *Les vrais bénéficiaires de la situation sont rares : notaires, certains moniteurs ou vendeurs d'appartements, propriétaires et gérants d'hôtel.* » Ces injustices et ces inégalités sont moins vives en moyenne montagne, où l'aménagement est à la fois plus social et plus diffus. Finalement, malgré le renouveau économique *provoqué par* l'industrie des sports d'hiver, l'exode rural a continué de sévir dans les régions les plus défavorisées.

Sur le littoral, « *malade de son succès* », la fièvre immobilière a pris une ampleur démesurée. Le tourisme et l'industrie du bâtiment font vivre les communes du bord de mer, *et elles sont tentées de tout* leur sacrifier. La densité des constructions est déjà trois fois et demie supérieure à la moyenne nationale dans les mille communes littorales. On y construit chaque année cinquante mille résidences principales et treize mille résidences secondaires, alors qu'il existe déjà deux millions et demi de logements. Aux sept millions de résidents permanents, *s'ajoutent plus de quinze* millions d'estivants.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 16.)

« *NL Go home* » *(Les Hollandais à la porte),* « *Les touristes passent, le paysan trépasse* », « *Volem viure al pais* », « *Le Périgord n'est pas à vendre* ». Du Languedoc à la Dordogne, de l'Ardèche au Finistère, c'est la grande complainte des pays qui veulent vivre en paix, qui refusent l'invasion, la transformation, la colonisation en un mot. *Ces régions n'avaient plus rien, pas* d'industrie, aucune richesse exploitable. Le tourisme, disait-on, allait les sauver. Elles vendraient leurs paysages, leur soleil, du bon air, du vide parfois. Et elles se révoltent.

« *Un seuil a été atteint depuis trois ans environ, et les tensions ne font que s'accentuer. Le tourisme devient en certains points une activité de plus en plus contestée... dans certaines régions où tout a été mis en œuvre pour assurer son développement* », écrit M. Pierre Bailly, dans son rapport sur l' « *association des populations résidentes au développement du tourisme* », présenté au Conseil économique et social le mardi 8 février.

La crise est déjà là, et pourtant *il faut encore développer l'accueil* des touristes et des vacanciers. On *aura besoin, d'ici vingt ans, de* 2 millions d'hectares pour agrandir le parc des loisirs, ont calculé les experts. Alors, il est grand temps de songer à « associer » les indigènes « *aux résultats prévisibles de l'essor touristique* », et « *d'informer les candidats aux vacances des effets de leur arrivée massive dans des régions qui ne les attendaient pas si nombreux* ».

# La Grande-Motte sous le soleil de l'hiver

Il n'y avait rien. Rien que du sable et des moustiques. « *Les pêcheurs se mettaient des cloches à fromage sur la tête pour ne pas être piqués.* » Sur cette aridité-là, la vie s'est aujourd'hui accrochée. A l'endroit où deux fermes se partageaient, il y a vingt ans à peine, la maigre bande de marécage et d' « arène », La Grande-Motte, station balnéaire, dresse ses défis architecturaux, sa collection de pyramides où l'été viennent loger plus de 60 000 vacanciers. 200 hectares d'espaces verts, un port de plaisance, du yachting, de l'équitation, un casino..., les occupants des palais « Maya », « Babylone » et autres « temples du Soleil » ont de quoi se distraire. Deux cent cinquante commerçants y attendent une clientèle internationale ; « *Assiette anglaise, salade niçoise, café liégeois* », affichent les pizzerias. *L'argent facile* — un mini-studio de 15 m2 est vendu 75 000 francs, — le plein soleil, le succès de la station, imaginée il y a quinze ans par la mission d'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon, est, désormais, assuré. Seulement, voilà.

La belle architecture sous le ciel serein, les rues larges, les voiles blanches, ne supportent que l'éclairage de l'été. Raisonnablement, aux premiers jours d'octobre, il aurait fallu plier bagages, rentrer chez soi, retrouver son travail, son confort. Ils sont quatre mille — pour la plupart des cadres moyens, actifs ou retraités — à rester pourtant, à regarder se retirer le flot estival, à passer l'hiver en vacances. Dès que les derniers sont partis, ils se retrouvent entre eux, dans une ville devenue trop grande, la tête encore assourdie par les bruits de la fête. Alors que partout ailleurs, au Cap-d'Agde, à Port-Barcarès, à la saison rude, le désert reprend ses droits, la vie continue à La Grande-Motte. La ville prolonge la station.

Depuis deux ans, elle a d'ailleurs sa mairie, et les habitants permanents se sont choisi un nom : repoussant le trop savant « Magnimottéen », ils ont opté pour le plus direct « Grand-Mottois ». Les Grand-Mottois, donc, se cherchent actuellement une âme. « *Ils ne l'ont pas encore trouvé,* pense le curé, le Père Roger Guérin, dont l'église vient d'être achevée, *il y a trop de tentations ici, les gens n'ont pas le temps de se recueillir.* »

Treize courts de tennis sont *ouverts* en permanence, et les Grand-Mottoises dont les maris travaillent à Montpellier ou à Arles même s'y entraînent volontiers. Les clubs et les associations ne se comptent plus ; le nombre des présidents comparé à la population est extraordinaire. Deux journaux locaux, la *PAM* et la *Voix des pyramides,* analysent les potins et se jettent déjà dans la campagne électorale. Les listes se font et se défont à la vitesse des « planches à voile ».

C'est que les habitudes villageoises ont disparu, les gens ignorent le passé de chacun, mais, comme dans un village, tout le monde se connaît. « *Je ne peux aller prendre un café à la terrasse d'un bar, au Grau-du-Roi, par exemple, ce ne serait pas convenable* », explique une jeune institutrice apparemment satisfaite de vivre là. L'allure moderne de la ville, le niveau de vie des habitants, facilitent des rapports plus citadins. Peut-être ont-ils aussi le sentiment d'appartenir aux *happy few,* ceux qui restent toute l'année « *pour le plaisir* » ? L'entourage vient d'ailleurs renforcer cette impression. Toute la région visite La Grande-Motte. Les Montpelliérains y vont en promenade de dimanche.

La réputation de la station flatte ses habitants. « *Ils ont bien de la chance* », disent les visiteurs. Tout prêts à les croire, les Grand-Mottois les croient. Ils sont même un peu snobs ; ils aiment les soirées de gala « *où l'on s'habille* » ; ils fêtent le premier octobre l'indépendance de la commune (séparée de la commune de Mauguio en 1975)... Des personnes à qui « le moderne » ne fait pas peur et qui « habitent vivantes des pyramides »...

CHRISTIAN COLOMBANI.

(Lire la suite page 17.)

# TOURISME

## FOURCHETTE EN L'AIR

## UNE AUTRE ARMÉNIE

*NOUS avions dit en son temps tout le bien qu'on pouvait penser de la cuisine arménienne, telle qu'ont sait la préparer à* La Capadocce (le Monde *du 18 octobre 1975), où bien des nostalgiques des mets hautement colorés qui embaument les maisons d'Asie Mineure à l'heure du repas viennent se régaler en évoquant des ciels toujours bleus.*

*Le créateur de cette aimable ambassade, dont le blason pourrait arborer deux brochettes entrecroisées sur fond de poivron vert, d'oignon et de tomate fraîche, n'ayant pas voulu en rester sur un premier succès, le voilà aujourd'hui installé un peu plus loin, dans l'un des faubourgs bordant les grands boulevards. Rue Bergère, plus précisément, au cœur de ce Paris cosmopolite où l'on entend indistinctement parler l'arabe, le yiddish, le grec, sans oublier les « pô-pô-pô » qui scandent sans faiblir toute palabre « pied-noir » digne de ce nom.*

*A son restaurant, ouvert depuis moins d'un an, il a donné le nom de la capitale arménienne, Erevan. Et il y prépare, comme il les préparait déjà à* La Capadocce, *toutes ces recettes qui nous changent des sauces au vin et de la crème, tous ces plats sans malice qui ont vite fait de mettre simultanément du soleil au palais et de la joie dans les conversations.*

### Les saveurs du folklore

*Des* dérévi pattots, *feuilles de vigne farcies (8 F) aux* sekhtorov sempoug, *aubergines frites à l'ail et à la tomate (7 F), le chemin des hors-d'œuvre est long, qui passe en musardant par une assiettée d'aboukht (viande de bœuf séchée et épicée, 8 F), l'*ougheghi aghstan, *cervelle d'agneau vinaigrette (8 F), le* yerchig, *un saucisson très sec et très épicé (7 F), et bien d'autres surprises.*

*Une fois ainsi mis en appétit, on peut encore s'attarder sur des entrées chaudes, comme les* gologag, *qui sont de petites boulettes à l'ail et au cumin (10 F), les* dabagatz toutoum *(courgettes frites, 7 F), ou les célèbres* mouska beurek, *ces triangles de pâte feuilletée frits, dont les plis innombrables recèlent du fromage blanc (10 F).*

*Viendront alors les plats de résistance, tous très copieusement servis. Toute la gamme des brochettes (de 18 à 28 F, selon qu'il s'agisse de bœuf, d'agneau ou encore de savants hachis) et celle des plats en sauces odoriférantes (de 17 à 25 F). A noter, le plat du jour servi chaque soir, qui est chaque fois une spécialité plus rare que les précédentes, mais aussi savoureuse...*

*Mettons-nous donc à table sur un « bis », puisque le premier « air d'Arménie » que nous avions entendu nous avait charmé par sa mélodie sans la moindre prétention « symphonique », mais, au contraire, sachant se contenter des riches saveurs du meilleur folklore du Caucase.*

**J.-M. D.-S.**

★ Restaurant Erevan, 26, rue Bergère, 75009 Paris, tél. 770-85-81. (Fermé le mardi.)
La Cappadoce, 3, rue de Marivaux, 75002 Paris, tél. 742-83-65. (Fermé le lundi.)

# Monsieur Nagel en ses encyclopédies

QUE peut-on faire à vingt-deux ans lorsqu'on a beaucoup d'idées dans la tête, un doctorat de philosophie dans la poche et l'amour de la littérature rivé au cœur ? Simple : devenir éditeur... Si simple que Louis Nagel n'a pas hésité. C'était il y a quarante-six ans. Il a commencé par choisir de bons auteurs, avec le flair sûr d'un marchand de tableaux en quête de peintres inconnus dont il sait qu'ils seront célèbres un jour. Parmi eux, un certain Jean-Paul Sartre. La philo, toujours la philo... Seulement, cela ne lui suffisait pas pour vivre. Et comme il voulait « *être indépendant, totalement indépendant, ne pas recevoir de subventions, qu'elles viennent du Saint-Siège, des francs-maçons, de Moscou ou de Washington, ou de quelque commanditaire que ce soit* », il se met en tête, au lendemain de la seconde guerre mondiale, de « *faire du durable, des livres de référence pour le voyageur, certes, mais aussi pour l'étudiant qui ne voyage que dans sa chambre, l'enseignant, l'homme d'affaires en passe de s'attaquer à un marché lointain* ». Les *Encyclopédies de voyage Nagel* sont nées.

Pourquoi avoir choisi cette spécialité parmi tant d'autres ? « *Parce que j'étais convaincu de deux choses : d'abord sitôt que, finie la guerre, nous allions très vite aller vers une nouvelle façon de vivre, caractérisée par une évolution sociale qui permettrait à chaque salarié de voyager à des tarifs raisonnables, alors qu'avant le conflit, voyager était un bonheur réservé aux riches, et à eux seuls... Et, ensuite, que la scolarité se développant sans cesse, on assisterait à la venue d'une nouvelle génération grande consommatrice de livres.* »

S'il reconnaît avoir vu juste pour la première hypothèse, il avoue s'être « *fourré le doigt dans l'œil pour la seconde, car, en bon idéaliste* », il n'a pas soupçonné « *que le livre et la lecture seraient un « travail » pour la plupart des gens* » — ces gens sur lesquels il comptait ferme — et resteraient « *un produit pour des privilégiés* ». Mais, tant pis, les dés étaient jetés. La première « encyclopédie » — un volume consacré à la France — était sortie de presse. Avec succès.

## Le « clou » : la Lune...

Un succès toutefois différent de celui qu'il avait escompté : en effet, le jeune éditeur, dont l'idéalisme a tôt fait de s'amenuiser pour céder la place à un solide sens des réalités commerciales, fait très bientôt une constatation : « *L'idée des éditeurs voulant que les gens qui voyagent aient besoin de guides est utopique ! Un voyageur sur vingt, sur trente peut-être, va se donner la peine de choisir un bon guide, et l'utilisera avant, pendant et longtemps après. Mais les autres se f... pas mal du voyage « intelligent », ou « culturel ». Ils se déplacent, font du shopping et des photos, un point c'est tout... Même si on leur donnait gratuitement le livre, ils ne le liraient pas !* »

Va-t-il abandonner pour autant ? Pas du tout, au contraire. Il s'entête, et continue à sortir à une cadence régulière ces volumes épais dont tous les voyageurs connaissent — même s'ils ne la soulèvent pas — la couverture rouge et blanche frappée d'un N. Aujourd'hui, la collection des encyclopédies compte une bonne cinquantaine de titres, et totalise, pour les seules éditions en langue française, environ vingt-huit mille pages : quatre-vingt-dix mille pages si l'on y ajoute les éditions en anglais et en allemand d'un très grand nombre de titres, systématiquement traduits dans ces deux langues.

Des milliers de pages bourrées de précisions historiques, géographiques, archéologiques, religieuses, qui, l'an prochain, auront achevé de boucler un tour du monde où ne manquent encore que peu de pays. Le « clou » de la série ? le volume *Lune*, cent quatre-vingts pages consacrées à l'astre. Le dernier-né ? Le volume *Chine* en... japonais. Plus de mille cinq cents pages à lire — une fois n'est pas coutume — verticalement. S'il a choisi de se lancer dans cette opération pas banale (« *et pas bon marché* », ajoute-t-il), c'est parce que « *les sinologues japonais, qui sont les premiers du monde, avaient fort apprécié la richesse du volume* Chine *et désespéraient de ne pouvoir transposer leur enthousiasme en caractère familiers...* ».

Un pied à Paris, un pied à Genève, quand il ne le pose pas à Moscou le temps de traiter une délicate affaire de droits d'éditeur, à Washington ou à Londres... Ce petit homme rond à l'œil malicieux, qui dit dans un sourire avoir « *trente-neuf ans pour les dames et soixante-huit pour l'état civil* », qui parle couramment « *sept ou huit langues* », il ne sait plus, mais les parle « *toutes avec l'accent austro-hongrois* », ce philosophe de l'édition a gagné son pari de 1945. Il est indépendant. Et heureux, même s'il ne se fait guère d'illusions sur les touristes. Heureux, car il a tenu son pari : faire de chaque encyclopédie « *un ouvrage de référence, un volume de bibliothèque* ».

**J.-M. DURAND-SOUFFLAND.**

# FAITS ET GESTES

● *Un Frantel à Paris.* — Le vingt-troisième hôtel de la chaîne Frantel, déjà présente dans vingt villes françaises, est parisien. Il s'agit du Windsor, rebaptisé *Frantel Windsor*, et situé près de l'Etoile. Bâti en 1936 et rénové entièrement voici cinq ans, l'établissement compte cent trente chambres en quatre étoiles, toutes équipées de radio, télévision, bar individuel et téléphone directement relié au réseau.

Un restaurant de grande carte, le Clovis, un grill, le Relais, un bar, cinq salons particuliers et trois salles de conférences complètent l'ensemble, dont M. Jean-Pierre Rival s'est vu confier la direction générale.

★ 14, rue Beaujon, 75008 Paris, tél. : 227-73-00.

Frantel annonce d'autre part pour les prochains mois trois nouvelles ouvertures, à Metz, à Lyon et à Marseille.

● *Le Laos rouvrira-t-il ses portes au tourisme ?* — Selon des informations diffusées fin décembre par Asie-Tours, tour opérateur spécialiste des destinations extrême-orientales, le Laos serait à la veille de rouvrir ses frontières aux touristes. Le nouveau gouvernement laotien a, d'ores et déjà, fait part de son intention de contrôler très strictement l'industrie touristique, et, pour ce faire, a fermé toutes les agences existantes, à l'exception de Lao International Tour (LIT), placée sous l'autorité directe du ministère de l'information, des affaires culturelles et du tourisme.

D'autre part, le gouvernement a pris le contrôle de l'hôtel Lane Xang, à Vientiane, et décidé que tous les visiteurs étrangers devraient, sans exception, y résider et y prendre tous leurs repas durant leur séjour. Enfin, les autorités ont fait savoir qu'elles contrôleraient la vente des billets d'avion de toutes les compagnies représentées dans la capitale (Air France, Japan Air Lines, Thai Airways, Thai International, S.A.S., British Airways et Qantas).

● *Un sous-marin pour le tourisme.* — Le premier sous-marin construit à l'usage des touristes sera incessamment mis en chantier par la firme japonaise Kawasaki. Panoramique, long de 40 mètres, ce submersible d'un nouveau genre pourra transporter quarante-huit passagers jusqu'à 50 mètres de profondeur, à la vitesse maximum de 3 nœuds ; en surface, l'engin pourra atteindre la vitesse de 8 nœuds. Il aura un déplacement de 430 tonnes, et disposera d'une autonomie de 500 milles marins en surface et de 18 000 milles en plongée.

● *Le pôle vu du ciel.* — Trois cents personnes se sont inscrites sans hésiter au premier vol touristique au-dessus du pôle Sud qu'a imaginé la compagnie aérienne australienne Qantas.

« La « promenade » dans le ciel durera onze heures au total, de Sydney à Sydney, sans escale, et le Boeing-747 à bord duquel prendront place les voyageurs, moyennant la somme de 295 dollars australiens par tête (1 600 F), volera à une altitude légèrement inférieure à 3 000 mètres, « *pour permettre à chaque passager d'avoir une vue superbe sur les icebergs et les côtes de l'Antarctique* », indique-t-on à la compagnie. — (A.P.)

● *Baisse de la fréquentation touristique en Yougoslavie.* — Le nombre des touristes qui se sont rendus, en 1976, en Yougoslavie, a baissé de 7 %, par rapport à l'exercice 1975. C'est la première fois depuis bien longtemps que la Yougoslavie enregistre une diminution de la clientèle, qu'on attribue à un coût de vie plus élevé que dans plusieurs pays voisins (Tunisie, Grèce, Italie, etc.) et à un manque évident d'équipements d'hébergement à bon marché.

● *Records d'affluence en Grande-Bretagne.* — Durant les neuf premiers mois de 1976, la Grande-Bretagne a encaissé, par le biais de son seul tourisme, 417 millions de livres, soit environ *le double des recettes touristiques* de la période correspondante en 1975.

On sait que le cours avantageux de la livre incite les Européens à aller faire leurs achats à Londres, notamment pendant le week-end et que cette vogue ne cesse de s'étendre, bien au contraire.

● *La Côte-d'Ivoire a du succès.* — En 1976, cent vingt-deux mille visiteurs se sont rendus en Côte-d'Ivoire, soit 12 % de mieux que l'année précédente. 44 % de ces visiteurs étaient des hommes d'affaires, 36 % de « vrais touristes ».

Pour développer encore ce mouvement ascendant, le gouvernement ivoirien vient de créer un Office national du tourisme, chargé de la promotion du pays à l'étranger.

Cet organisme renforcera les actions entreprises par le Fonds de développement touristique, la Société ivoirienne d'expansion touristique et hôtelière (SIETHO), et l'Agence nationale de voyage ICTA.

● *Genève aura son Salon des loisirs.* — Du 6 au 16 avril 1978 se tiendra pour la première fois à Genève un Salon international des loisirs dont le nom, *Loisirama*, dit bien ce qu'il veut dire. Treize *sections s'y côtoieront : sports*, des loisirs dont le nom, *Loisirama*, hobbies et artisanat, jardinage, photo-ciné-optique, musique, jeunesse, jeux, littérature, santé, associations-écoles et, enfin, voyages et vacances.

★ Secrétariat permanent, 22, rue du Mont-Blanc, CH - 1201 Genève, tél. (022) 32-15-22.







هكذا من الأصل



VILLES DE FROID, VILLES DE CHAUD

TOURISME

# Helsinki : le plaisir de construire

AMATEURS de vieilles pierres, n'allez pas à Helsinki. D'abord, parce que l'ancienne bourgade qui est devenue la capitale de la Finlande était construite en bois. Ensuite, parce qu'elle a maintes fois brûlé. Enfin, parce que le centre de la ville actuelle a été *dessiné à partir de 1812* par un architecte d'origine allemande, Karl Ludwig Engel, alors qu'après six siècles de domination suédoise le pays venait de passer sous la coupe des tsars avec le statut de grand-duché autonome. Les touristes qui, au nombre d'un million, débarquent chaque année sur la presqu'île granitique d'Helsinki *y trouvent donc* une ville tracée au cordeau, dont les bâtiments officiels, les casernes, l'université ont l'austère élégance du style Premier Empire.

Engel — sorte d'Haussmann avant la lettre — avait vu grand pour une localité qui, à l'époque, ne dépassait guère cinq mille âmes. *Comblant des golfes,* dynamitant la roche, ouvrant de larges perspectives, il dessina une capitale, une vraie. Une capitale dont la population a centuplé en un siècle et demi, mais au cœur de laquelle on a pu lancer un réseau de traways et aujourd'hui *plus de cent mille voitures.*

Devenus maîtres d'eux-mêmes *en 1917,* les Finlandais n'ont pas oublié la leçon. Ils sont pourtant moins de cinq millions à se partager un territoire aussi vaste que la Grande-Bretagne. Luxe partout ailleurs en Europe, l'espace est offert ici avec prodigalité. *On ne le gaspille point.* L'urbanisme et l'architecture *demeurent* des *spécialités* locales. Voyager en Finlande sans s'intéresser à ces disciplines serait aussi impardonnable que de parcourir la France sans goûter aux plats régionaux.

Pour *Helsinki, rien n'est plus* facile. A la belle saison, il suffit *de grimper* dans les rames de tramway de la ligne numéro 3. Partant du port, elles parcourent à travers la ville un itinéraire en forme de huit qui dessert trente-trois points les plus intéressants. Des haut-parleurs diffusent dans *les wagons un commentaire en* quatre langues (mais pas en français, hélas !) qui illustre le voyage.

La gare centrale construite par Eliel Saarinen en 1914, l'immeuble des assurances sociales dessiné par Alvar Aalto en 1956, le palais *Finlandia* conçu par le *même architecte en 1971 (où se* tint récemment la conférence d'Helsinki) sont quelques-uns des points forts de ce *scenic railway* architectural. Il restera tout de même, en supplément, à visiter trois édifices religieux aussi dissemblables que passionnants : la cathédrale luthérienne, la *cathédrale orthodoxe (datant toutes* deux du siècle dernier) et surtout l'extraordinaire église de Temppeliaukio, « construite » en 1969. Imaginez une *fosse circulaire* profonde de 10 mètres forée en plein granit au centre d'une place que ses riverains ne souhaitaient pas *voir encombrée par* un édifice en *hauteur.* Les mille *fidèles* qu'elle peut contenir sont environnés de roche b r u t e *comme* dans une grotte. Mais la coupole de béton et de verre qui la *couvre* a été calculée de m a n i è r e qu'en été, à l'heure de l'office, le soleil illumine l'autel. Miracle ou trait de génie, l'acoustique y est, paraît-il, meilleure que dans une salle de concert ! Un orgue aux tuyaux *de cuivre, qui à lui seul* est une merveille, permet de s'en assurer.

Mais ce serait ne rien comprendre à l'urbanisme moderne que de quitter Helsinki sans avoir pris le car pour Tapiola. Au-delà d'un *bras de mer que l'on franchit* par une chaussée, à 10 kilomètres à *l'ouest du centre de la capitale,* dans une forêt de sapins et de bouleaux, quelques Finlandais audacieux ont imaginé d'édifier, il y a déjà vingt-cinq ans, une cité nouvelle. Un lieu presque onirique alliant les plaisirs de la nature (auxquels les Finlandais sont si attachés) et les commodités de la ville.

L'initiative, il est vrai, émanait d'un groupe de six associations (ouvriers, fonctionnaires, locataires). Et les idées paraissaient révolutionnaires. Il s'agissait de construire, en 1952, non pas une cité dortoir de plus, mais une ville *complète offrant logements,* services et emplois. Immeubles et *maisons* individuelles devaient y être intimement mêlés, comme les classes sociales qui les occuperaient. *Les bâtiments se fondraient* dans la nature. Piétons et véhicules emprunteraient des cheminements différents. Enfin, une centrale d'énergie fournirait à tous l'eau chaude, le chauffage et l'électricité.

Tapiola existe et fonctionne. Ses dix-huit mille habitants — dont 90 % sont propriétaires de leur logement — sont considérés *par tous les Finlandais comme des* privilégiés. Tapiola est aussi pour les urbanistes et les architectes du monde entier un lieu de pèlerinage. On y a ouvert un bureau d'accueil et organisé des circuits de visite, tant les visiteurs sont nombreux. Car ce qui a été imaginé ici (et réalisé) il y a un quart *de siècle inspire* peu ou prou tous les promoteurs de villes *nouvelles.*

Pourtant, à Tapiola, on chercherait *en vain le tape-à-l'œil,* les audaces architecturales. Le bonheur de vivre résulte, ici, de l'humilité des concepteurs devant les besoins réels des hommes, de leur obstination à faire respecter le plan initial au cours de la construction, de leur souci du détail. Tout cela ne se découvre pas d'un coup d'œil. Touristes pressés s'abstenir !

Kivenlahti, par exemple, encore 10 kilomètres plus à l'ouest, s'édifie *dans un merveilleux site* de bord de mer au milieu des blocs *de granit et des sapins. Hélas !* ce sont des collectifs de huit étages qui grimpent, des marinas qu'on prévoit sur le rivage, une tour de 60 mètres qui servira d'orgueilleux signal à la cité neuve, une autoroute qui borde les immeubles et qui suppose leur insonorisation. Bref, Tapiola reste un quartier historique, un rêve qui déjà s'évanouit, un tirage unique. Dans vingt ans, peut-être, on visitera Tapiola comme chez nous on photographie les bastides de la guerre de Cent Ans. Chacun ses vieilles pierres...

MARC AMBROISE-RENDU.

## Lima : dans l'oppression des contrastes

*LIMA la coloniale. Celle des étroites rues rectilignes du centre, où se font face les vieilles demeures aux balcons sculptés et aux grilles en fer forgé, où les églises aux autels chargés d'or et au lourd lutrin de bois invitent à l'arrêt. Lima la coloniale, qui, le dimanche, débarrassée de ses microbus polluants et cahotants, de ses embouteillages bruyants, de ses flots de fonctionnaires et cadres moyens à l'allure pressée, retrouve quelque peu de sa léthargie aristocratique d'autrefois. Et où quelques touristes isolés essaient de retrouver, au hasard d'une tête de lion dorée ornant une porte, les senteurs de la vieille Espagne qui a enfanté la ville.*

*Lima la vibrante. Celle des quartiers populaires de La Victoria, le redoutable faubourg est de la ville, paradis des marchés d'objets volés et des trocs douteux à l'ombre d'un porche. La Victoria, refuge d'une population noire qui, la nuit, s'anime aux sons de la « salsa », la musique au rythme syncopé inspirée de la cumbia colombienne. Au fond de l'une ou l'autre modeste demeure, en fin de semaine, les corps sombres et ruisselants ondulent au rythme du « cajon », la caisse de bois creux martelée sans répit. Après minuit, devant les encouragements de la famille et des voisins qui ont fait cercle, c'est un vieux Noir qui a commencé à chanter, d'une voix que le rhum et la fumée ont éraillée sans rémission, sous l'œil attendri de sa vieille, qui, après tant et tant de fêtes, connaît par cœur tous ses gestes et toutes ses émotions.*

*Lima la bourgeoise. Celle des rues commerçantes des beaux quartiers de Miraflores, celle de l'avenue Larco, « Champs-Elysées » de la capitale, au dire des élégantes qui se piquent de culture européenne. Celle des jolies Liméennes bronzées à l'ample décolleté et au pantalon collant, qui déambulent devant les vitrines, faussement indifférentes aux regards insistants des jeunes cadres aux voitures conquérantes. L'avenue Larco ou le charme peu discret de la bourgeoisie péruvienne, bout de terre qui tourne désespérément le dos au Pérou pour s'aggriper aux images d'au-delà de l'océan.*

*Lima l'indienne. Celle des centaines de milliers de petits paysans aux pommettes saillantes descendus des Andes vers le mythe de la corne d'abondance de la capitale. En attendant l'abondance, l'aride paysage quotidien des bidonvilles qui, en une ceinture sans cesse grandissante, enserre progressivement la Lima espagnole. Suffit-il, pour résister à la « déculturisation », de se retrouver, le dimanche après-midi, au « Colisée » de La Victoria, pour boire avidement, quelques heures durant, cette musique andine aux accents de désespoir qui serre toujours un petit peu la gorge ? Le spectacle est artisanal, mais qu'importe. Pour la petite bonne maltraitée venue un jour de la lointaine Cuzco, pour le paysan aux mains calleuses descendu des pentes arides de la sierra centrale, il s'agit simplement d'être là, avec les autres, d'oublier la cruelle métropole, de revivre quelques instants cette atmosphère des Andes que l'on ne connaîtra peut-être plus jamais.*

*Lima la sordide. Celle des bars crasseux des quartiers périphériques, où, le vendredi soir, dès que tombe la nuit, les hommes s'attablent pour boire à en oublier Lima. Pour parler de femmes, d'argent, de cette bonne affaire que l'on va faire un jour, mais que l'on ne fait jamais, qui permettra de ne plus compter sans cesse, de quitter la pauvre baraque du bidonville et de s'installer enfin dans un beau quartier. Et l'on parle et l'on boit jusqu'à ce que, abruti par la bière ou le pisco, il faille rentrer en titubant et en jurant, au bras du petit gosse venu ramener le père à la maison.*

*Lima aux multiples visages. Où le Pérou espagnol, le Pérou indien, le Pérou noir, s'observent, se jaugent, se touchent, sans jamais s'interpénétrer. Où les contraintes de tous les jours et les résignations semblent g o m m e r petit à petit toute p e r s p e c t i v e d'une autre existence.*

*Où la vie devient insupportable, de tant de contrastes irrésolubles, de tant de répétitions d'un quotidien sans joie ni espoir.*

THIERRY MALINIAK.

# TOURISME

## Les vacanciers sont-ils des intrus ?

*(Suite de la page 13.)*

La ruée vers la mer a provoqué une telle flambée des prix que les moyens de contrôle pour l'urbanisation et la protection des sites — l'arsenal légal est riche — ne résistent pas à l'assaut. « *Les tractations sont d'autant plus aisées pour les promoteurs que beaucoup de communes sont dirigées par des professionnels directement intéressés à l'immobilier (notaires, entrepreneurs, agents immobiliers, géomètres, propriétaires fonciers)* », note le rapport du Conseil économique. Brader la terre, le littoral, au plus offrant, ce n'est pas aménager le territoire. L'injustice est tellement flagrante qu'elle se constate sur la bande côtière elle-même : dans les cantons du littoral (côte et arrière-pays immédiat), les communes du bord de mer concentrent 75 % de la population permanente et 88 % des résidences secondaires !

Sur le littoral comme ailleurs, une partie de la population profite bien évidemment du tourisme. Mais certains se demandent maintenant si les bienfaits sont à la hauteur des sacrifices qui ont été consentis : s'équiper, notamment de stations d'épuration, de routes et de services divers, pour recevoir, deux mois par an, des touristes qui laissent derrière eux une pollution accrue, qui encombrent la ville ou le bourg et... pêchent le poisson, était-ce un bon calcul ?

Après s'être livrées corps et âme au Tourisme avec un grand T, ce bienfaiteur qui devait apporter emplois et richesse, certaines régions s'interrogent. Aucune ne veut renoncer à la manne et rester orgueilleusement à l'écart. Mais les plus conscientes cherchent à accueillir l'« étranger » sans trop se dévergonder. Comment ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

## EN CONFLIT...

ENTRE ceux qui défendent le « droit au travail » et ceux qui réclament le « droit aux loisirs », les conflits sont et seront de plus en plus nombreux. Quelques exemples de conflits latents ou aigus sont cités dans le rapport de M. Bailly.

● Depuis la construction du pont, l'île d'Oléron (16 000 habitants permanents) est envahie par 300 000 estivants. Campeurs le plus souvent, ils investissent la côte mais débordent de plus en plus vers l'intérieur des terres, au milieu des vignes alors qu'il reste ailleurs de grandes zones non cultivées. Le plan d'urbanisme interdit bien le camping en zone agricole, mais des dérogations sont accordées. Malgré la création de terrains aménagés, la multiplication des installations individuelles a continué au point que les viticulteurs ont, en 1975, occupé certains terrains.

● Près d'Angers, les prés de Mollay, grandes prairies inondables riveraines d'un affluent de la Loire, le Thouët, sont devenues des lieux de loisirs (pêche, pique-nique, baignade, etc.), faciles d'accès. Or, des travaux de régularisation de la rivière sont en cours qui permettront le développement des cultures et l'élimination de la vaine pâture. Qui l'emportera, des loisirs ou de l'agriculture ?

● Sur le causse Méjean, une association tentait de promouvoir un « *tourisme maîtrisé, respectueux de la nature et d'une agriculture pastorale* » (accueil à la ferme ou en gîte, tables d'hôtes, location de bâtiments ruraux). Ayant fait cet effort, les habitants sont très hostiles à un projet de « complexe » touristique, à Courby, offrant des terrains de camping et de caravaning pour trois cent quatre-vingts personnes, une piscine, une station d'épuration, une route d'accès, etc., qui pertubera la vie agricole.

● La commune d'Orgnac (Ardèche) gérait, en régie municipale, un aven qui se prolonge en un extraordinaire réseau de 10 kilomètres. Une exploitation modeste (130 000 entrées en 1975) fournissait tout de même à la commune de quoi financer la plupart des services publics. La découverte de nouvelles salles a tout changé : une exploitation commerciale plus systématique s'organise, à partir d'une autre commune, Issirac (Gard). Un « Luna park » avec piste d'atterrissage, piscine, terrains de golf, etc., est prévu : 25 millions de francs d'investissements sur 133 hectares pour la première tranche. La commune d'Issirac ne recevra que 11 % des seules recettes de l'entrée du souterrain, tandis que l'ensemble doit, en principe, rapporter 10 millions de francs par an.



### TÉMOIGNAGE

## Périgord pas mort !

*JE fulmine, je tempeste, j'enrage (en toute sympathie) à l'adresse de ces journalistes parisiens qui traversent le Périgord et s'empressent de câbler à leur rédaction que notre région se meurt, se vide de ses substances et que les touristes français et étrangers, avides de verdure, envahissent coteaux et vallées au risque de compromettre l'équilibre rural.*

*Est-il besoin d'enfoncer une porte ouverte ? La Dordogne est-elle seule à subir l'exode rural ? N'y a-t-il pas la Bretagne, la Haute-Provence, l'Auvergne, enfin toutes les campagnes de France qui souffrent de la concentration parisienne et des métropoles régionales ?*

*Ne faut-il pas inverser le raisonnement et penser qu'il suffirait de faire don à la Dordogne d'un tableau de bord de Concorde pour terminer son adduction d'eau et peut-être d'un train d'atterrissage pour assurer une intensité électrique suffisante pour voir le soir la télévision dans les fermes et apprécier alors de visu le visage de la bonne parole parisienne ?*

*Ne faut-il pas plutôt apprécier les tours de force des maires de nos villages et de nos villes qui, sans population fiscale, sans miracle industriel, arrivent avec courage et ténacité à maintenir les équipements collectifs ?...*

*Ne faut-il pas souligner l'effort du département, du conseil général qui, aux prises avec les mêmes difficultés assurent également les équipements de base indispensables ?*

*Ne faut-il pas souligner l'effort des jeunes paysans restés au pays qui, avec le même courage que leurs édiles, arrivent à s'y maintenir.*

*Ne faut-il pas y associer les industriels, les commerçants et donner une mention spéciale à nos artisans dont les œuvres sont dévorées à un prix fort raisonnable par nos amis visiteurs ?*

*Si vous traversez le Périgord, vous verrez qu'il n'est point un désert. Vous constaterez que ceux qui y sont restés ont mis les bouchées doubles, triples, et l'optimisme les anime.*

*Elevons les débats. Le Périgord évolu pour certains à un rythme préhistorique. Ce n'est pas qu'il ne soit pas pressé, mais les événements, la conjoncture économique et politique, ne favorisent pas son expansion. Sa trame historique et ses richesses ancestrales se défient quelque peu du temps qui passe ou du temps qu'il fait !*

*Voyez la truffe et le champignon. Leur réussite fait fi de l'effort de l'homme, elle dépend de la seule nature, et ses caprices engendrent des merveilles.*

*Le Périgord le sait, il sait encore que sa terre lui reste fidèle au cours du long acheminement de l'éternité ; cette terre qui a su préserver cette richesse humaine : la préhistoire.*

*C'est une image philosophique. Plus que jamais, de l'Orient et de l'Occident on viendra en supersonique, paradoxe de mon exergue, chercher dans cette vallée de la Vézère, la source de notre origine ; on viendra en Périgord connaître l'évolution du monde et par là peut-être entrevoir son devenir.*

*En Périgord, l'homme perçoit le rythme du temps, il découvre l'infini de l'avenir et sèche les larmoiements du manant avec une dose forcenée de détermination et d'optimisme.*

*L'optimisme, quel bon produit à offrir...*

*Ici, il est dessiné en couleur sur les parois des grottes et il a un parfum de truffe.*

MICHEL LABROUE,
*Président de l'Office de tourisme de la Dordogne.*

# QUESTIONS

## ORIENTATIONS

COMMENT associer la population locale au développement du tourisme ? Bien documenté et incisif sur le constat, le rapport de M. Bailly propose un large éventail de mesures qui visent surtout, dans l'ensemble, à mieux utiliser les procédures et les textes existants, et à privilégier certaines formes de tourisme. Dans l'avis qu'il a adopté à l'unanimité, mardi 8 février, le Conseil économique et social propose notamment les orientations suivantes :

● *Un meilleur usage des sols* : « *La réglementation de l'usage des sols, l'octroi des permis de construire (...) doivent être rendus crédibles par une application plus rigoureuse.* » Les schémas et les plans ne doivent pas « *être remis en cause par des voies discrètes, mais lucratives, grâce à des dérogations...* », estime le Conseil économique. Si l'on veut éviter un « *sentiment de frustration* », il faut essayer de « *répartir équitablement les plus-values* », par exemple grâce à des transferts de COS ou encore par le versement à la commune d'une partie des droits de mutation ou de taxe sur les plus-values, afin d'instaurer une « *solidarité entre les particuliers et la collectivité* ». L'intervention des SAFER, qui peuvent acheter des terrains pour les maintenir dans l'espace agricole, devrait, d'autre part, être favorisée.

● *Une meilleure « rentabilité » des équipements collectifs* : pour un usage plus judicieux des équipements collectifs, il serait souhaitable, selon le Conseil économique, qu'ils soient « *conçus pour être utilisés toute l'année par les écoliers ou les personnes âgées* » et, parallèlement, que « *l'éducation nationale mette à la disposition des estivants ses installations* ».

Le financement des équipements exige des ressources supplémentaires et les communes doivent bénéficier d'un « transfert de ressources » de la part de l'Etat : « *La répartition du Fonds d'action locale (FAL) touristique est à revoir d'urgence,* rappelle M. Bailly, *au bénéfice des régions pauvres.* » On peut également développer, selon le Conseil économique, la coopération entre les communes urbaines et rurales, comme certaines ont commencé de le faire (Saint-Etienne, Montereau, par exemple).

● *Un hébergement mieux intégré*. Certaines formes de tourisme doivent être encouragées « *si l'on veut concilier les intérêts des vacanciers et ceux des populations résidentes* ». Le camping et le caravaning, les gîtes ruraux et les chambres d'hôtes, les meublés, les villages de vacances et la petite hôtellerie doivent être « *soutenus par une action de propagande et développés par un financement approprié* ». D'autre part, « *les grandes chaînes de tourisme social devraient être encouragées dans leurs efforts pour recruter leur encadrement et leur main-d'œuvre sur place* ».

● *Une formation mieux adaptée*. « *Le développement du tourisme ne sera bien accepté localement que s'il permet aux populations sédentaires d'obtenir des emplois convenablement rémunérés et aussi permanents que possible* ». Ce principe étant affirmé, le Conseil économique suggère de faire prendre des engagements au promoteur d'une opération importante, dès l'origine du projet. D'autre part, la formation aux métiers du tourisme doit bien sûr être développée. Enfin, un statut doit être donné aux agriculteurs qui accueillent des vacanciers à la ferme, afin de lever certains obstacles réglementaires, fiscaux notamment.



DES LOISIRS D'AUJOURD'HUI

LA GRANDE-MOTTE SO...

A pied, à cheval et à vélo...

CROISIÈRE ... EN MÉD...

هكذا من الأصل

D'AUJOURD'HUI

TOURISME

# LA GRANDE-MOTTE SOUS LE SOLEIL DE L'HIVER

(Suite de la page 13.)

Il a pourtant bien fallu s'adapter. De nombreux appartements « balnéaires » ne sont pas chauffés, les surfaces sont exiguës. *« L'été, on ne vit pas chez soi »*, expliquent les promoteurs, toujours prompts à couper une pièce en quatre. Mme Méchulam habite la pointe d'une pyramide. En haut, partout, des terrasses inutilisables « hors saison ». *« Nous avons dû faire faire tous les meubles sur mesure. »* Gaie, volubile, pleine de fantaisie, elle ajoute : *« Ne trouvez-vous pas que l'appartement me ressemble. »*

On comprend ce qui séduit les habitants : sinon la présence d'une âme, du moins celle d'un certain caractère. L'impression de se trouver à l'intérieur du monument. Gavroche dans l'éléphant. Il y a, bien sûr, aussi cette soif de consommer, de profiter de l'aménagement touristique en place l'année durant, d'avoir à quelques-uns les jouissances des installations balnéaires. Même si l'hiver la mer est froide.

Pourtant, les grandes rues vides sous le ciel nuageux, le vent, les mille volets clos des appartements désertés, les rideaux baissés des devantures, tout rappelle que les vacances sont finies. *« Il y a des jours où nous ne voyons pas un client »*, avoue le patron d'un bar, qui, cependant, reste ouvert *« parce qu'il faut bien qu'il y en ait un qui commence »*. L'ennui guette derrière le manège. *« On m'appelle, et lorsque j'arrive ce n'est rien, c'est seulement pour bavarder ou pour prendre un pastis »* ; le jeune médecin qui vient de s'installer à La Grande-Motte envisage de rechercher ailleurs des « cas » plus « intéressants ». A l'école, où il y a quatre cents élèves, la directrice de la maternelle explique : *« Nous n'arrivons pas à les suivre d'une année sur l'autre, ce ne sont jamais les mêmes. Les gens ne restent pas. Ce sont souvent des enfants de couples désunis... » « Des administrés très difficiles*, reconnaît le secrétaire de mairie, *au moindre incident ils font appel à nous. Si un chien mord un passant, nous avons dix coups de fil... »*

### « Se serrer les coudes »

L'an dernier, un garçon de treize ans a fait une fugue. Il a vécu pendant une semaine dans un appartement voisin de celui de ses parents sans que personne s'en aperçoive. Dans ces grands ensembles, soudain déserts, le béton devient agressif, et si l'on se parle volontiers, c'est peut-être moins par pure curiosité envers autrui que pour « se serrer les coudes ».

Ces pionniers de l'hiver méditerranéen arriveront-ils à s'enraciner en ces lieux qui ne les attendaient pas ? Pour l'instant, représentants d'une seule catégorie sociale ou presque — le tourisme social ne prend pas à La Grande-Motte. — les Grand-Mottois ont quelques difficultés à voir et à penser au-delà de leurs horizons triangulaires. Leur ville, construite sur le pari d'une mono-industrie touristique, ne leur permet pas d'y rencontrer la diversité humaine d'une vraie ville, et tous ces tréteaux rangés, ces parasols pliés, ces affiches des vedettes de l'été que le vent décolle, les noms inscrits au fronton des immeubles : Capri, Fidji, Trois Mâts, leur font oublier parfois qu'un autre monde existe dans lequel les *pyramides n'ont* jamais été que des tombeaux. Aujourd'hui, la mission d'aménagement touristique se retire. La manne ne tombera plus. Les Grand-Mottois, jusque-là assistés, et qui choisissaient leurs élus en fonction de leurs capacités à soutirer des subventions, pourront-ils maîtriser leur avenir ? Quel industriel viendrait s'installer en cet endroit ? Un lycée climatique ? On y pense.

Mais il est probable que la « nature » reprendra le dessus. Puisqu'on ne peut échapper à cette vocation touristique qui remonte aux épures de l'architecte Balladur, il faut l'affirmer encore davantage. Aujourd'hui, les responsables n'imaginent-ils pas de construire un golf — les travaux sont d'ailleurs à l'étude — et même... un hippodrome ! On rêve d'attirer les clientèles de Nice ou de Cannes.

### Douze mois sur douze

On dépense des sommes folles pour l'entretien des espaces verts dans un pays où l'on sait de bon sens depuis toujours que rien ne pousse comme on pouvait s'y attendre. Les peupliers sont morts ; on les a remplacés par des pins. En bas de l'avenue de l'Europe, passé la Coifferie, le Miam-Miam et l'Acapulco, un pré borde la mer. La Normandie. L'entretien de ce « jardin de verdure », assuré jusque-là par la mission, reviendra bientôt à la municipalité. Les Grands-Mottois ne sont pas habitués aux édens payants.

En habitant La Grande-Motte toute l'année, peut-être se sont-ils donné l'illusion d'être des privilégiés. Le sont-ils vraiment et n'ont-ils pas plutôt obéi aux séductions de ceux qui avaient intérêt à faire valoir une utilisation « douze mois sur douze » des constructions mises à la vente ?

Les temps ont changé. Le grand projet de retenir dans des stations balnéaires de prestige les touristes déferlant vers l'Espagne apparaît aujourd'hui dépassé. Les difficultés économiques de ces dernières années ont incité à bien des conversions. L'attrait pour le soleil et la mer explique la suite... Si puissants magiciens qu'on veut encore les y trouver à la morte saison quand le ciel est couvert de nuages et que le vent soulève les flots.

CHRISTIAN COLOMBANI.

● *A la chasse à... la sangsue.* — Biologiste à l'université de Californie, M. Roy Sawyer invite, moyennant 1 375 dollars, tout compris, les touristes en mal d'émotions nouvelles à traquer en sa compagnie, en Guyane française, l'*haementeria ghilianii*, une sangsue géante dont la longueur peut atteindre *jusqu'à 7 centimètres.*

C'est en vue de les acclimater dans ses laboratoires californiens que ce « tour-operator » improvisé lance ses « expéditions » intéressées. Car il entend étudier le système nerveux de ces animaux et envisage de les utiliser à la mise au point d'un anticoagulant. — (A.F.P.)

# A pied, à cheval et à vélo... sur les rails

*Répondant à une question écrite de M. Roger Poudonson, sénateur (Union centriste) du Pas-de-Calais, le ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, dresse le bilan de l'action entreprise pour permettre aux collectivités locales de racheter les lignes désaffectées par la S.N.C.F. et de les transformer en pistes réservées aux piétons, aux cyclistes ou aux cavaliers.*

*En 1975, rappelle le ministre, un conseil interministériel a autorisé l'Etat à proposer aux départements provinciaux une subvention représentant 50 % du montant des travaux lorsque ces derniers acquièrent les lignes déclassées et les aménagent.*

*Dans le tableau ci-joint figurent, département par département, les actions entreprises dans ce sens au 1er janvier 1977.*

| DEPARTEMENT | SECTION | LONGUEUR (kilomètres) | RÉUTILISATION |
|---|---|---|---|
| AISNE | Guise-Luzoir | 33 (49 hectares) | Itinéraire touristique pour piétons, cycles, cavaliers, *complété* par 15.500 km de chemins ruraux. |
| ALLIER | Montluçon-Néris-les-Bains | 8 | Sentier piétonnier et équestre. |
| ARDENNES | Challerange-Aubry (Givry-en-Argonne) | 7,433 | |
| CORREZE | Uzerche à Seilhac | 8 environ | Itinéraire piétons, cycles, cavaliers. |
| COTES-DU-NORD | Saint-Méen - Loudéac | 60 | Itinéraire touristique pour piétons, cavaliers, *carrioles.* |
| | Carhaix - Loudéac | 72 | Itinéraire touristique pour piétons, cavaliers, carrioles. |
| | Le Hinglé - Dinan | | Itinéraire touristique pour piétons, cavaliers, carrioles. |
| FINISTERE | Carhaix - *Morlaix* | 90 | |
| | Carhaix - Châteaulin | | |
| | Châteaulin - Camaret | | |
| GIRONDE | Espiat-Sauveterre-de-Guyenne | 22,72 | |
| | Cavignac - Coutras | 19,222 | Chemin de fer touristique. |
| INDRE-ET-LOIRE | Vouvray - Reugny | | Chemin de promenade. |
| LANDES | Mont-de-Marsan - Nérac | 51 | Itinéraires touristiques pour piétons *et cyclistes.* |
| | Léon à Saint-Vincent-de-Tyrosse | 34 | Itinéraires touristiques pour piétons et cyclistes. |
| | Dax à Azur | 24 | Itinéraires touristiques pour piétons et cyclistes. |
| | Seignosse à Labenne | 14 | *Itinéraires touristiques pour piétons* et cyclistes. |
| | Bias à Labouheyre | 27 | Itinéraires touristiques pour piétons et cyclistes. |
| | Mont-de-Marsan - Saint-Symphorien | 52 | Itinéraires touristiques pour piétons et cyclistes. |
| LOIR-ET-CHER | Bellegarde - Guiers à Lorris | 15,4 | |
| | *Ouzouer-sur-Trézée à Gien* | *13,485* | |
| MARNE | Givry-en-Argonne - Cernay-en-Dormois (Challerange) | 41 (46 hectares) | |
| | Esternay-Montmirail | | |
| HAUT-RHIN | Masevaux-Sewen | 38 (16,58 hectares) | Itinéraire piétonnier. |
| | Cernay - Sentheim | 13,33 | Chemin de fer touristique. |
| HAUTE-SAONE | Montbozon - Vesoul | 24 | |
| HAUTE-SAVOIE | Annecy - La Puya à Bredannaz | 11,3 | Piste cyclable. |
| YONNE | Aillant-sur-Tholon - Charbuy | | Sentier pédestre (GR. 13). |

# TOURISME

## PAS D'ACCORD

## SKIEURS TAMPONNÉS

EN quel pays vivons-nous et en quel siècle sommes-nous ? Telle est la question que l'on est en droit de se poser en regardant les procédés qui ont cours actuellement dans les stations de sports d'hiver. On sait que la fraude constitue un phénomène qui préoccupe les exploitants de remontées mécaniques. Depuis des années, donc, ils tentent de trouver le moyen le plus efficace pour juguler cette fraude. Mais les procédés actuels sont absolument inadmissibles, tant sur le plan réglementaire que sur le plan de la liberté.

C'est ainsi que dans telle station de Savoie on appose une mention sur le ski lui-même, d'une manière indélébile pour la journée. Dans telles autres stations, on exige que le titre du forfait soit attaché à l'habit d'une certaine manière, de telle sorte qu'il ne puisse être détaché et remis à un tiers.

Or, d'une part, ces procédés sont outrageants pour la personne humaine, dès lors qu'ils impliquent une présomption de fraude à la charge de tout usager. D'autre part, ils ne permettent nullement de juguler la fraude, dès lors que rien n'empêche deux ou trois usagers d'utiliser, la même journée, à tour de rôle, le même anorak ou le même ski. Enfin, légalement, ces dispositions sont toutes irrégulières, et un règlement de police, même approuvé par l'autorité préfectorale, ne pourrait qu'être annulé par n'importe quel tribunal de police.

Il est temps de tirer la sonnette d'alarme. Puisque la F.F.S. se désintéresse de ce problème, il apparaît nécessaire que les simples usagers (« cochons de payants ») se groupent enfin, comme n'importe quelle association de consommateurs, et fassent entendre leur voix. Car tout n'est pas possible, et tout n'est pas permis, sinon nous finirons par être asphyxiés progressivement par un réseau de contraintes de plus en plus denses...

W. RABINOVITCH.

*juge honoraire, membre de l'Association française des experts scientifiques du tourisme.*

## REMONTÉES MÉCANIQUES

# TOUT LE MONDE AU PRIX FORT

DEPUIS le début de la saison de ski 1976-1977, Tourisme et Travail ne bénéficie plus de tarifs préférentiels sur les remontées mécaniques des stations de l'Isère. Près de cinquante mille skieurs de la région Rhône-Alpes, membres de cette association, obtenaient depuis plusieurs années des réductions importantes — de l'ordre de 20 % à 40 % — sur les forfaits journaliers délivrés par des sociétés de remontées mécaniques. Tourisme et Travail avait passé, il y a deux ans, avec vingt et une stations (dont, notamment, La Plagne, Le Corbier, Chamrousse) des contrats de forfaits à prix réduits. Ainsi, avec seulement six stations de l'Isère, T. et T. a vendu, en 1976, pour 1,7 million de francs de titres de transport.

Le Syndicat national des téléphériques de France a donc décidé, cette saison, d'arrêter la diffusion des forfaits à prix réduits, qui, estime le S.N.T.F., *« est une escroquerie à l'égard des exploitants »*. Le syndicat dénonce le « trafic des forfaits » qui, délivrés à l'intention exclusive des adhérents de T. et T., sont, en fait, cédés à une multitude de personnes étrangères à l'association.

### « La petite guerre »

On reconnaît à Tourisme et Travail que, si des « bavures » ont pu se produire, elles ne peuvent en rien justifier une telle mesure, qui tend, en fait, à interdire désormais à des milliers de skieurs peu fortunés leur sortie à la neige le dimanche. Ainsi, en un an, le forfait journée aux Deux-Alpes est passé pour les adhérents de T.et T. de 32 F à 45 F ; aux Sept-Laux, de 24 F à 33 F ; à Chamrousse, de 28 F à 37 francs.

La suppression des tarifs préférentiels devrait être incessamment étendue aux stations savoyardes. « *Ces décisions unilatérales confirment nos inquiétudes sur le développement que l'on entend donner au tourisme de sport d'hiver, même de courte durée* », déclarent les responsables de Tourisme et Travail. *Que pense M. Médecin d'une telle recommandation faite par le S.N.T.F. et dont sont victimes le tourisme social, le droit associatif ? Les sociétés de remontées mécaniques pensent-elles résoudre leurs difficultés économiques et financières en accentuant la ségrégation par l'argent ?* »

« *Il est vrai que la majorité des sociétés de remontées mécaniques ont des difficultés pour joindre les deux bouts*, reconnaît M. Jean-Charles Simiand, secrétaire général du Syndicat national des téléphériques de France. *On s'est habitué à ce que les remontées mécaniques fassent des réductions ; cette période est révolue.* » On peut cependant se demander si le S.N.T.F., en supprimant les tarifs préférentiels accordés aux associations dont Tourisme et Travail, n'a pas voulu d'abord « s'attaquer » au ministre de l'économie et des finances, qui n'a accordé cette saison qu'une augmentation de 7 % aux sociétés de remontées mécaniques.

Cette « petite guerre » des tarifs privera certainement des milliers de skieurs d'une journée à la neige. C'est la première constatation qu'il est permis de faire.

CLAUDE FRANCILLON.

# Animaux

## UN SUISSE AU SECOURS DES PHOQUES

LES phoques seront bien défendus cette année. Les chasseurs professionnels qui doivent commencer le 12 mars leur massacre annuel sur la banquise canadienne seront attendus.

Franz Weber, le journaliste suisse bien connu pour les batailles qu'il mène en faveur de l'environnement, a en effet décidé d'emmener sur les lieux, à bord d'un navire-hôtel, six cents journalistes qui pourront ensuite témoigner de ce qu'ils ont vu.

De plus, M. Weber a offert au gouvernement canadien la somme de 2 millions de francs en échange de la vie des jeunes phoques. Jusqu'à présent, le Canada a fait la sourde oreille.

Pour financer sa campagne, Franz Weber a mis en vente, dans divers pays, dont la France, des bébés-phoques en fourrure synthétique au prix de 60 F.

Pour sa part, la Fondation Greenpeace, qui l'an dernier déjà a tenté de s'opposer au carnage, se prépare à une nouvelle expédition. Des Amis de la Terre, originaires de nombreux pays, doivent y participer. Ils seront sur les lieux vers le 8 mars et tenteront de barrer la route aux navires transportant des chasseurs, entreprise qui n'est pas sans danger.

### Accueillis à coups de fusil !

Mais il ne suffit pas d'entraver l'action des chasseurs. Il faut aussi convaincre le public de ne plus acheter de produits à base de phoque. Si leur fourrure n'est plus beaucoup utilisée en Europe, elle l'est toujours au Japon. Dans nos pays, c'est surtout la maroquinerie qui fait usage du cuir de phoque. La section française du Comité européen pour la protection des phoques, présidée par Mme Yvonne Lando, milite pour le boycottage de tout article fait avec du phoque.

De son côté, un jeune écologiste, M. Bernard Monier, cherche à alerter l'opinion sur le sort des phoques d'Europe occidentale, qui sont tous en péril.

Sait-on en effet que la faune française compte trois espèces de phoques ? Le petit veau marin fréquentait jadis les sables de la baie de Somme : les rares spécimens qui s'y aventurent encore y sont accueillis à coups de fusil...

Ouessant et les îles voisines abritent une petite population de phoques gris, assez bien défendus par les difficultés d'accès des lieux. Peut-être quelques phoques moines survivent-ils en Corse. Cette espèce de forte taille — jusqu'à 3,80 m. — disparaît inexorablement.

Jadis mis en scène par Homère dans *l'Iliade*, le phoque moine compte à peine un millier de représentants entre la Turquie et le Maroc. La découverte, en septembre 1976, d'une colonie d'une quarantaine de têtes sur une île grecque a été une heureuse surprise.

Pour M. Bernard Monier, le sauvetage du phoque moine est une action prioritaire. Mais il ne sera sauvé que si la Méditerranée elle-même est sauvée... Dans cette optique, il envisage de créer prochainement une association pour l'étude et la préservation des mammifères marins et de leur milieu. Et, dans le fond, l'agonie d'un phoque victime du mercure rejeté dans la mer vaut bien celle de son congénère dépecé sur la banquise.

Dans plusieurs pays d'Europe ont été créé des centres où sont recueillis et soignés les phoques trouvés échoués ou blessés. Il faut souhaiter que la France suive leur exemple.

JEAN-JACQUES BARLOY.

★ Amis de la Terre, 117, avenue de Choisy, 75013 Paris.

★ Comité européen pour la protection des phoques, 9, avenue Honoré-de-Balzac, 78360 Montesson.

★ Centre d'études des mammifères marins, 28, rue Albert-Ier, 17000 La Rochelle.

● *Le Pigeon voyageur* est un bulletin, à la fois profond et percutant, sur la protection animale et l'écologie, avec de nombreux articles, des dessins, des poèmes. Il est publié par les Défenseurs de la vie et amis de la terre, 16, rue de l'Université, 75007 Paris.

● *La D.P.A. (Défense et protection des animaux)* lance un appel aux amis des animaux pour qu'elle puisse édifier les chenils et la chatterie de son nouveau refuge de Puisieux, près de Meaux. (D.P.A., 25, rue Bergère, 75009 Paris, C.C.P. 6640-55 Paris.)

## VIPÈRE A PATTES...

*M. André Mercadier, de Clamart, adresse le texte d'un arrêté du ministre de l'agriculture portant extension d'un avenant à la convention collective des gardes-chasse particuliers* (Journal officiel *du 21 janvier 1977), qui lui inspire les réflexions suivantes, à propos des primes attribuées pour la destruction d'animaux.*

Sous le titre de « quadrupèdes », outre divers carnassiers et rongeurs (dont on peut discuter la nuisibilité), on lit : *« Hérisson, écureuil, couleuvre, vipère : 1 F »*.

Sans épiloguer sur la classification des couleuvres et vipères dans les quadrupèdes (Courteline par mort !), j'aimerais connaître les ravages que peuvent causer les hérissons, écureuils et couleuvres.

[...] Je trouve également navrant que des syndicats à audience nationale (F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C.) se prêtent à une telle hécatombe en signant des conventions aussi désastreuses pour l'écologie. »

● *Pour résoudre les problèmes d'hygiène posés par les chiens*, la Société nationale pour la défense des animaux (B.P. 105, 94300 Vincennes), propose une solution ingénieuse. Il s'agit de surfaces gazonnées faciles à installer sur les trottoirs : elles se composent d'une bordure en ciment ou en parpaing, de 8 à 10 centimètres de hauteur, et formant un cercle, un rectangle ou une étoile, qui entoure de la terre ensemencée de gazon.

Cette formule engage peu de frais et peut entrer dans le programme de l'entretien des espaces verts de chaque municipalité. Elle ne nécessite ni arrivée d'eau, ni écoulement, ni percement profond du sol. Les chiens vont naturellement satisfaire leurs besoins sur ces surfaces gazonnées qui ont déjà fait leurs preuves à Vincennes.

● *Mes ours et moi*, de Robert F. Leslie (Stock éditeur).

Dans les forêts du nord du Canada, un homme élève trois oursons orphelins. Il raconte avec beaucoup de vie les aventures qui s'ensuivent.



ET DES LOISIRS

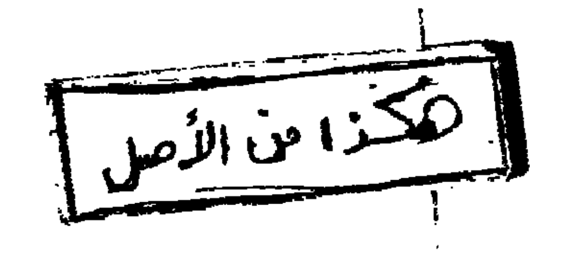
## COLÈRE SUR LES RI[...]

Priorité aux transports en commun

... affirment que « *seule une véritable priorité aux transports en commun, avec un contournement total de l'agglomération urbaine par la circulation de transit, permettra de résoudre les problèmes de déplacement tout en réduisant les nuisances. De plus, tous ces projets détruiraient irrémédiablement les derniers espaces de détente encore verts.* »

★ Jet Tours (Agences de voyage) propose un forfait de dix jours à Daytona-Beach. Départ le 5 mars, retour le 15, neuf nuits sans les repas, à partir de 2 445 francs.



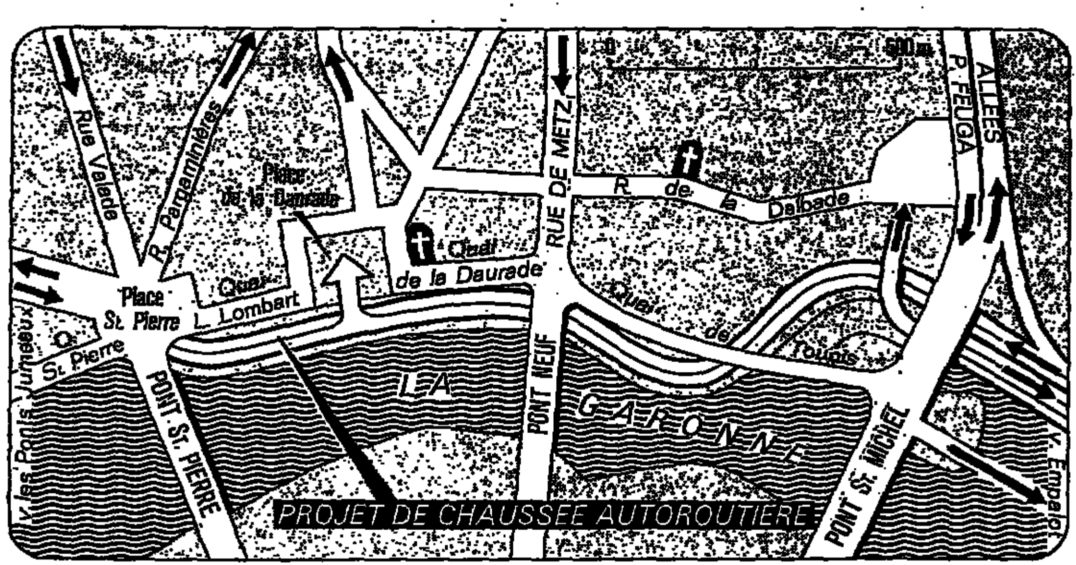
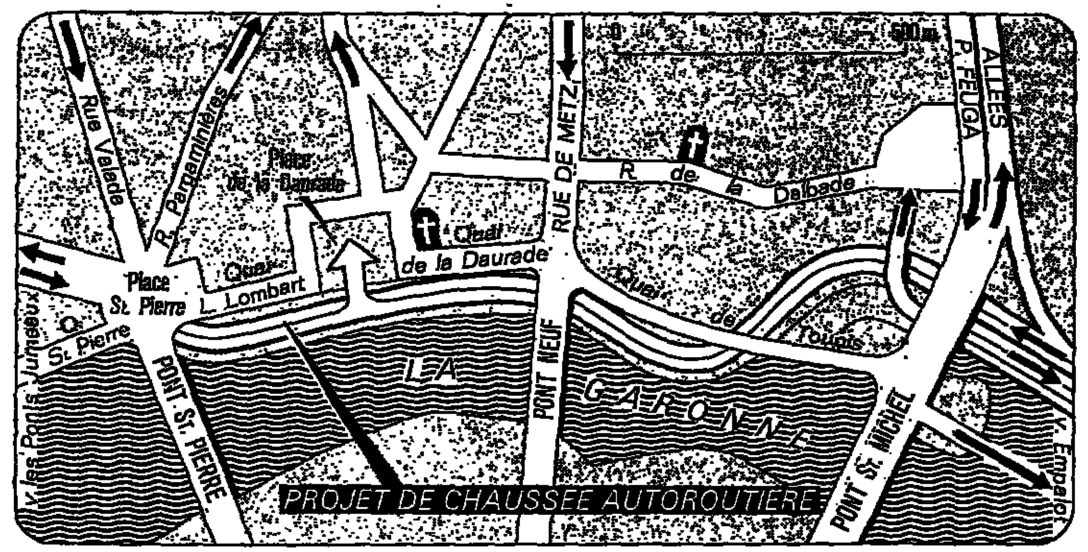


TOURISME

# COLÈRE SUR LES RIVES DE LA GARONNE

**Trois comités de quartier particulièrement actifs à l'approche des élections regroupent, dans Toulouse, tous ceux qui s'opposent à la rocade sud, aux voies sur berges en bordure du canal du Midi et, surtout, à la construction d'une voie routière le long des berges de la Garonne. Ce sont là, affirment leurs porte-parole « des projets coûteux, inefficaces et préjudiciables à l'environnement comme à la qualité de la vie ». C'est ainsi que quarante mille dépliants ont été distribués lors d'opérations « coups de poing » ou au cours de manifestations folkloriques. Récemment encore, des propositions ont été faites à tous les candidats aux municipales, et les comités de quartier veulent même lancer le débat dans la rue.**

Il y a plusieurs mois la municipalité avait souhaité construire une voie rapide sur la rive droite de la Garonne qui traverserait le cœur de la cité sur une longueur de plus de 3 kilomètres. C'est toute l'esthétique des vieux quais lombards *de la Daurade et de Tounis* qui était mise en cause. Mais le conseil municipal, examinant le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'agglomération toulousaine, a émis par la suite une importante réserve sur le réseau de circulation urbaine et a refusé d'approuver le tracé d'une chaussée autoroutière d'Empalot aux Ponts-Jumeaux (voir carte). Entre-temps, le projet initial avait été vivement contesté, et un comité de défense des berges de la Garonne s'était constitué qui avait organisé de nombreuses manifestations sur le site même (1).


### « Le plus beau site de la ville... »

M. Pierre Baudis, député et maire de Toulouse, a tenu à expliquer l'option de la municipalité : *« La croissance de la cité doit être organisée et son caractère humain conservé. Toulouse ne peut plus vivre dans un corset et ses habitants ne doivent pas non plus être asphyxiés par les échappements de gaz produits par une circulation chaque jour plus importante, d'où la nécessité d'une politique de liaison avec le système autoroutier par la vallée de l'Hers et la « pénétrante » ouest. »*

Les services de la préfecture souhaitaient une chaussée à quatre voies le long de la Garonne pour inciter les automobilistes à éviter le cœur de la ville, et ce projet avait été inscrit au S.D.A.U. Le maire n'étant pas d'accord avec le préfet, ses conseillers l'ont suivi dans son intention de sauvegarder et d'améliorer le site. Les édiles ont proposé de poursuivre les travaux jusqu'à Saint-Michel, c'est-à-dire jusqu'au Parc des expositions, puis, à partir de là, de remplacer la voie autoroutière par une voie urbaine avec aménagement paysager des berges et transmormation de la Prairie-des-Filtres en parc public. Le lit de la Garonnette serait aussi modifié avec la construction de souterrains au point de congestion du trafic automobile.

### Priorité aux transports en commun

Tout en se réjouissant de l'abandon initial du projet de voie express, le Comité de défense des berges de la Garonne, qui a reçu de très nombreux soutiens, constate que la municipalité n'a fait que réduire son intention : « *Le choix réel,* déclare le comité, *n'est pas entre une route à quatre voies et une route à deux voies, mais bien entre la construction d'une voie routière et un réaménagement total en promenade piétonne que nous réclamons avec une grande partie de la population. En effet, à cette question clairement posée lors d'un récent sondage d'opinion, les Toulousains ont répondu : 67 % souhaitent l'aménagement en promenade, sans aucune voie routière qui provoquerait un afflux des voitures vers le centre-ville déjà engorgé et une atteinte irréversible au plus beau site de Toulouse, avec le bruit et la pollution qui en découleraient.* »

Le Comité de défense des berges a reçu l'appui de l'Association de défense contre l'autoroutière-rocade sud et du Comité pour la sauvegarde des berges du canal du Midi. Les trois mouvements affirment que « *seule une véritable priorité aux transports en commun, avec un contournement total de l'agglomération urbaine par la circulation de transit, permettra de résoudre les problèmes de déplacement tout en réduisant les nuisances. De plus, tous ces projets détruiraient irrémédiablement les derniers espaces de détente encore verts, comme les berges et le parc du Sacré-Cœur de Rangueil* ».

Les trois comités proposent, en conclusion, l'arrêt des projets de pénétrantes, de rocades et de voies sur berges ; l'extension des couloirs réservés aux autobus ; des parkings de dissuasion aux entrées de la ville. Ils demandent aussi que les habitants et leurs associations soient largement informés et consultés par tous les projets d'urbanisme les concernant.

LÉO PALACIO.

(1) C.D.B.G., M. Julien Savary, 6, rue de la Madeleine, 31000 Toulouse.

● *Pour ceux qui aiment la moto, le soleil et la mer.* — Un programme doublé d'une occasion rare de participer à la semaine la plus folle d'une vie de motard car la « Daytona Speed-Week » c'est une paisible petite ville de Floride, livrée pendant une semaine (du 7 au 13 mars) à la moto sous toutes ses formes. Des courses de *speed-way, short-track* et *dirt-track* inconnues en France, mais aussi tous les plus beaux choppers des Etats-Unis amenés par leurs constructeurs pour un grand concours et une parade permanente. Enfin, pour clôturer la semaine, l'apothéose : la course des 200 miles où, pendant plus de deux heures — et par une chaleur torride — les plus grands coureurs du monde s'affrontent sur l'anneau de vitesse avec des motos de 750 cm3 atteignant les 300 km/heure...

★ Jet Tours (Agences de voyage) propose un forfait de dix jours à Daytona-Beach. Départ le 5 mars, retour le 15, neuf nuits sans les repas, à partir de 2 445 francs.

golf

## UN « ROULÉ » SUR LE « VERT »

*C'EST entendu, le golf est un jeu d'origine écossaise, et la langue la seule admise dans les tournois — les jeunes as espagnols ont fini par le comprendre — est l'anglais. En France, il aurait été de mauvais goût de tenter quoi que ce soit dans une quelconque approche simplifiée des termes chinoisants du noble sport. On jargonise ému de savoir tant de choses et de si bien les dire ; unis aux larmes dans le chic charabia.* « Figurez-vous qu'hier j'ai drivé le green au 13 ». « Mon petit vieux, vous n'allez pas me croire : je me suis sorti du rough avec mon bois deux et je pitch à 2 mètres du drapeau », « Catastrophe ! Je prends deux putts au 9, un bogey au 12, heureusement je me paye un birdie au 17. Là, je jubilais... » *On imagine...*

*Seul un Québéquois pouvait oser dynamiter le sacré mis en châsse, le 14 mai 1754, par une assemblée de vingt-deux gentlemen, tous membres de la compagnie des golfeurs de St-Andrews. C'est par hasard que nous sommes tombés — nous avons pitché — sur ce livre de Luc Brien :* « Comment se sortir du trou au golf. »

*Rien ne lui résiste à M. Brien, rien, il a traduction à tout. Ainsi, tenez, si l'orage gronde* — « chaque année, un grand nombre de golfeurs, foudroyés, laissent leur peau sur le parcours » — *en toute hâte regagner le* « chalet » (club house) ; *le chalet est trop loin ? Déchaussez-vous — les crampons des souliers, voilà le danger — et réfugiez-vous dans une* « trappe de sable » (bunker) ; *la partie sous la pluie se termine : essuyez tous vos* « bâtons » (clubs).

*De plus en plus fort : le* green, *que tout un chacun sait reconnaître comme l'endroit du terrain où s'achève l'une des phases de la partie, se dénomme chez lui, au Québec, le « vert » ; le fameux handicap devient la « marge d'erreur » ; le* grip *la « prise ». Quant au draw, au* hook, *au fade, soyons plus simple, cela nous donne : « léger crochet à gauche », « crochet prononcé à gauche », « léger crochet à droite ».*

*Et puisqu'on est clair, soyons-le jusqu'au bout et appelons un chat un chat et une* practice *un « champ d'exercice », un* fairway *une « allée », un* putt *un « roulé », le* backswing *« l'élan arrière », le* downswing *« l'élan descendant », le* divot *la « motte de gazon » et naturellement le* hole *(le trou) la « coupe ».*

*Ainsi :* « Tenant son bâton comme un gaucher et de la façon que je viens de vous enseigner, Alf a claqué un formidable coup *de fer 5 et sa balle a atteint le* vert, à 25 pieds de la coupe. La balle a dû voyager au moins 150 verges. Je n'en croyais pas mes yeux. » *Ni nous nos oreilles...*

J.-P. QUÉLIN.

★ *Comment sortir du trou au golf,* par Luc Brien, avec la collaboration de Jacques Barrette. Editions de l'Homme, 26 F.

Plaisirs de la table

# DE RELAIS EN CHATEAUX

POUR le chroniqueur, le premier guide de l'année c'est un peu comme le premier perdreau pour le chasseur. Les chaînes fusionnées des relais de campagne et des châteaux-hôtels, animées par M. Olivereau, viennent donc de sortir le guide 1977 des relais et châteaux. En janvier, parce que l'on a constaté que, surtout les étrangers, dès cette date des clients organisaient leurs vacances guide en main.

Ils sont aujourd'hui deux cent soixante-deux adhérents, répartis dans vingt-trois pays, et représentant huit mille chambres. C'est en somme le plus grand hôtel du monde. Ce guide est, par rapport à l'ancien, plus pratique, plus clair, mieux présenté (sans les ridicules fioritures de la couverture), avec des cartes plus lisibles, une légende évidente, un classement par catégories plus apparent : luxe, grand confort, bon confort dans une certaine simplicité et relais gourmand (dont je persiste — mais c'est opinion personnelle — à ne pas saisir l'intérêt).

Il convient de féliciter M. Olivereau de son action efficace pour obtenir de ses « ouailles » l'effort de qualité qui caractérise cette chaîne, unique au monde incontestablement. En contrepartie, il est demandé aux clients de s'enquérir de l'heure limite pour passer à table, de respecter celle d'arrivée (trop de salopards — on m'excusera le mot car ils le méritent — retiennent des places au restaurant, des chambres à l'hôtel pour ne pas venir, sans excuse et sans coup de téléphone pour annuler !) Et aussi de se mettre en tenue élégante le soir.

Parmi les nouveaux 1977, signalons le *Château d'Audrieu* (Calvados) ; le *Relais du Val d'Orbieu*, à Ornaisons (Aude) ; le *Mas des Herbes blanches*, à Joucas (Vaucluse), où le cher Guillot donne des séries de cours de cuisine) ; le *Clos Saint-Vincent*, à Ribeauvillé (Haut-Rhin) ; le *Totem*, à Flaine (Haute-Savoie). En Allemagne, le *Buhlerhoehe*, à Buhl (Bade) ; en Espagne, *Los Monteros*, à Marbella ; en Suisse, le *Park Hôtel de Vitznau* ; le *Trident Villas et Hôtel* de Port-Antonio, à la Jamaïque ; le *Château des feuilles*, à Praslin, aux Seychelles ; une dizaine de maisons en Italie et deux en Autriche.

Avec élégance, le communiqué à la presse ne cite pas les maisons ne figurant plus aux relais et châteaux. Certains, du reste, à leur demande. D'autres, que l'on a dû reconnaître, ne méritant plus (généralement à cause de la cuisine) de figurer parmi ces maisons de qualité.

En voici la liste, car le lecteur doit être mis au courant, me semble-t-il : *les Saisons*, à Vironvay, dont bien des lecteurs se plaignaient de la cuisine, le *Relais de Nantilly* (incendié récemment), le *Château Saint-Jean*, à Montluçon (qui n'a jamais été une grande maison, mais qui était devenu, depuis le départ des Vitti, une bien médiocre maison), le *Château de Divonne* (qui continue, dit une information de dernière minute, à appliquer les critères des relais et châteaux, mais qui à mon sens n'en a jamais été un et où la cuisine était de celle que l'on trouve dans les palaces palacissimes), le *Château de Montvaillant*, dans le Gard, et qui ne l'était guère, le *Moulin de Vernègues*, à Mallemort - Pont - Royal, l'*Auberge de l'Ecluse*, à Maureillas, l'*Hostellerie des Cèdres*, à Saint-Gaudens, *la Flânerie*, à Vieille-Toulouse, le *Château de Rolland*, à Barsac.

Il sera beaucoup reproché, j'imagine, à M. Olivereau de n'indiquer plus les plats-vedettes des relais. Il s'en explique : « La cuisine n'est pas un art figé, elle doit obéir au marché et aux saisons. La spécialité du chef est donc de préparer, selon les coutumes régionales et en fonction d'éléments extérieurs variables, des produits frais et sincères : cela ne se met pas en équation. »

C'est la logique même. J'ajouterai que les spécialités culinaires indiquées étaient souvent minables. Il y a deux ans, j'aurais relevé quelque trente plats de truites (d'élevage, bien entendu), et rien de régionaliste. Bravo donc pour cette suppression. On doit faire confiance à une maison de qualité. Quitte, une fois trompé, à la rayer de son carnet gourmand.

LA REYNIÈRE.

P.-S. — A signaler aussi que les relais et châteaux de France ont décidé de quitter le Diner's Club.

## LA BOUTEILLE DU MOIS

### *JURANÇON... ROUGE*

**Seuls les vins blancs ont droit à cette appellation, qui doit pourtant plus à l'histoire qu'à ces messieurs de l'INAO : jurançon. Le vin qui, avec la gousse d'ail propitiatoire, baptisa « Nouste Henric ».**

**Eh bien ! mais, était-il blanc ou rouge le vin du baptême ? Les historiens ne semblent pas s'être penchés sur le problème, pourtant important. Car s'il se vérifiait que ç'ait été le rouge (d'anciens documents rapportent que Jeanne d'Albret fit donation, en 1564, à l'une de ses dames d'atour, « d'une vigne de Jurançon rouge et blanche »), alors ils auraient bonne mine nos augures de l'INAO !**

**En tout cas, n'ayant pas le droit à l'appellation, ces rouges des côtes du gave n'en existent pas moins, colorés, de bonne garde, avec un léger fruité âpre en sa jeunesse, mais aussi une bien aimable fraîcheur d'âme.**

**J'ai parlé ici de l'étonnant Bessière (97, avenue des Ternes, 75017 Paris, tél. : 380-10-60), qui présente une carte des vins révolutionnaire et commentée, expliquant au client que les vins de pays offrent d'innombrables découvertes, que les champagnes de manipulateurs - récoltants valent souvent mieux que ceux de certaines grandes marques, etc.**

**Eh bien, c'est chez lui que je viens de découvrir ce clos Uroulat (rouge de Béarn) 1975. Il s'en fait de trois mille à trois mille cinq cents bouteilles par an, dont deux mille chez M. Albert Lonné, propriétaire-récoltant, mises en bouteilles au clos Uroulat. M. Bessière m'a dit avoir partagé son achat avec M. Provost (« Chez Provost », 1, rue de Coulmiers, à Jurançon, tél. : 539-86-99).**

**Allez chez l'un et chez l'autre le goûter. Et saluons ces restaurateurs qui, méprisant les sentiers battus et l'impossible beaujolais primeur, cherchent, au-delà des négociants endormis, des sources nouvelles au plaisir de boire. — L. R.**

## MIETTES

● *Dans la collection « Solarama »*, un guide *Drôme-Vercors insolites et gourmands*, de Félix Benoit et Henry Clos-Jouve, précieux et précis comme leur précédent sur le Beaujolais et la Bourgogne. Vous y apprendrez que le nougat est mal nommé puisque le mot vient de *nux-gatum* (gâteau de noix) alors qu'il est aux amandes, que la cagnette de Chabeuil est née sur l'autre rive, en Ardèche, que Lucie de Pracomtal, dont d'éminents historiens nous ont conté la fin tragique, n'a jamais existé, etc. (Solar, éditeur.)

● *Le premier restaurant-cabaret brésilien* vient d'ouvrir à Paris, sur les cendres déjà froides du fameux bal de la Montagne-Sainte-Geneviève. C'est le *Discophage Sarava*, au 46 de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève (tél. 633-77-73). Cuisine du chef brésilien Galvao

● *Le Pactole du boulevard Saint-Germain change de mains*. C'est désormais Roland Magne (très bon cuisinier jadis au Sofitel Bourbon) qui le dirige. Jacques Manière se consacrera uniquement à son *Dodin Bouffant* après quelques travaux. Réouverture en mars.

● *D'un lecteur gourmand, une recommandation* : *le Flambard*, (79, rue d'Angleterre, à Lille ; tél. 51-00-06), dont le cuisinier, Robert Bardot, malgré de nombreuses distinctions, mitonne sagement un blanc de turbotin aux chicons, un confit de lapin à l'ail et quelques autres spécialités.

numismatique

# *POUR PARLER FRANCS...*

RETRACER l'histoire du franc, c'est un peu retracer l'histoire de France, et tel est le propos de notre chronique d'aujourd'hui en résumant les avatars des monnaies ayant porté le nom de franc depuis leur naissance jusqu'à nos jours. Nous nous limiterons, bien sûr, au côté numismatique laissant le lecteur intéressé par l'histoire économique du franc se reporter aux traités spécialisés.

Les rois carolingiens, disposant d'abondantes mines d'argent à Melle, dans le Poitou, frappèrent un nombre considérable de « deniers » d'argent, monnaies dont seul le nom gardait une ressemblance avec la pièce romaine si familière aux collectionneurs. L'or avait alors disparu de la circulation monétaire, et il fallut attendre Saint Louis pour qu'un roi capétien réintroduise ce métal précieux à côté du monnayage d'argent : en 1266 apparaît l'écu d'or de Saint Louis, une des plus grandes raretés de la numismatique française, dont huit exemplaires seulement nous sont parvenus. Philippe IV le Bel (1285-1314) — que seuls les gens mal informés continuent encore à appeler le roi faux-monnayeur — crée une belle série de pièces d'or complétée vers 1340 par les chefs-d'œuvre d'art gothique gravés à la demande de Philippe VI de Valois : parisis d'or, pavillon d'or, couronne, lion et ange d'or, etc.

Nous voici donc au milieu du quatorzième siècle avec une numismatique française belle et complexe, riche de nombreuses espèces aux noms évocateurs, mais toujours pas de franc. Las ! la naissance de ce qui est aujourd'hui notre seule espèce nationale va se faire à la suite de tristes circonstances. La guerre de Cent Ans éclate en 1337. Après la défaite de Poitiers, le Prince Noir emmène en Angleterre son royal prisonnier, Jean le Bon. Ce dernier y séjourne quelques années jusqu'au traité de Brétigny (1360), qui prévoit la libération du roi de France contre des cessions de territoire et une énorme rançon en pièces d'or. Edouard d'Angleterre libère son prisonnier, et, pour tenir sa parole, Jean le Bon fait frapper, à son tour en France, une nouvelle espèce qui va servir à payer la rançon : ainsi naît, le 5 décembre 1360, une pièce d'or du nom de « franc à cheval » — c'est notre premier franc. Il mérite qu'on s'y attarde un peu.

### Le « teston »

Le franc à cheval de Jean le Bon est une monnaie qui pèse un peu moins de 4 grammes et qui représente, à l'avers, le roi armé de toutes pièces et heaumé, au galop sur son cheval. La tunique du roi et le caparaçon du cheval sont ornés de fleurs de lys. Au revers, on trouve un type classique des monnaies gothiques, une croix fleuronnée dans une rosace quadrilobée. Le type équestre, rare dans la numismatique française, et le nom même de cette nouvelle monnaie ont suscité de nombreuses recherches et diverses interprétations. Jean Lafaurie, dans son ouvrage de référence *les Monnaies des rois de France*, résumé excellemment le problème : « *Le type équestre, pièce d'exception, fait dans la numismatique royale une rentrée qui devait être de courte durée, quatre ans seulement. Ce type est celui des princes royaux et des feudataires. Le roi, par son franc, se mettait à la tête de la noblesse. Au surplus, libre ou noble, traditionnellement, c'est tout un, et tel est le sens du mot « franc » ; cette pièce évoquait la liberté reconquise par le roi prisonnier...* »

Le fils de Jean le Bon, Charles V, continua quelque temps la frappe d'un « franc à cheval » à sa titulature puis créa, en 1365, le denier d'or aux fleurs de lys qui devait devenir presque aussitôt notre second franc, le nom populaire de « franc à pied » ayant été très vite substitué au nom de baptême officiel de cette monnaie dont l'avers représente le roi debout sous un dais, vêtu d'une tunique fleurdelisée et tenant l'épée et la main de justice.

### Le superbe essai de Nicolas Briot

Charles VI va créer en 1385, soit cinq ans après son avènement et à une époque où sa raison n'était pas encore vacillante, une nouvelle monnaie d'or, l'écu à la couronne, qui restera jusqu'à Louis XIII la base du monnayage d'or français. Le franc d'or... (à pied ou à cheval !) aura donc eu une vie brève, un quart de siècle exactement (si l'on excepte une très courte résurgence d'un franc à cheval sous Charles VII), et il ne renaîtra qu'après la révolution de 1789. Entre-temps, les frappes d'argent sous les règnes d'Henri III, d'Henri IV et de Louis XIII maintiendront des espèces du nom de franc dans notre numismatique.

On sait que le monnayage d'argent français subit une mutation particulièrement importante lorsque Louis XII, reprenant l'exemple des princes de la Renaissance italienne, introduisit pour la première fois un portrait réel du monarque sur une monnaie en créant le « teston ». Malheureusement, les graveurs français se montrèrent, à quelques exceptions près, mal préparés à ce renouveau esthétique et comme, par ailleurs, ils boycottèrent pendant près d'un siècle l'innovation technique capitale de la frappe au balancier qu'avait essayé d'imposer Henri II (« Battre monnaie », *le Monde* du 8 janvier), le résultat fut une série de portraits au charme naïf, mais à la facture vraiment négligée sur la plupart des testons de François I[er], d'Henri II, de Charles IX et d'Henri III.

Ce dernier roi décréta en mai 1575 une nouvelle espèce, le « franc d'argent », dont les premiers exemplaires sortiront l'année suivante avec deux monnaies divisionnaires, le demi et le quart de franc. Les premiers francs d'argent présentent la particularité d'une légende (« Henri III roi de France et de Pologne par la grâce de Dieu ») qui rappelle les prétentions du roi de France sur le peuple polonais qu'il avait si vite abandonné. On se souvient, en effet, du difficile choix des grands électeurs polonais à la mort du dernier roi Jagellon : Ivan le Terrible, un Habsbourg ou Henri de Valois ; ce dernier est choisi et couronné le 21 février 1574, mais quatre mois plus tard il s'enfuit de Cracovie à l'annonce de la mort de son frère, car ce décès entraînait son accession au trône de France.

Après l'assassinat d'Henri III et les temps dramatiques de la Ligue et des guerres de religions, le bon roi Henri IV eut beaucoup à faire pour réorganiser le royaume. Sur le plan numismatique, il préféra remettre en ordre l'organisation monétaire plutôt que de créer de nouvelles espèces. On retrouvera donc, parmi les monnaies d'argent, le franc (qui ne fut frappé qu'en un essai) et les demis et quarts de franc portant à l'avers le buste lauré et cuirassé au profil si caractéristique. Il est intéressant de noter que l'on continua à battre monnaie en Navarre et en Béarn, provinces dont le roi fit apport à la couronne de France, mais qui ne furent officiellement annexées au royaume qu'en 1607. C'est avec Louis XIII que prit fin la carrière du franc d'argent : tout comme sous Henri IV, on ne frappa d'ailleurs de manière courante que les demis et quarts de franc, tandis que le franc lui-même ne nous est connu que par un superbe essai du graveur Nicolas Briot, prédécesseur de l'illustre Jean Warin, qui imposera la frappe au balancier et créera, après 1640, le nouveau monnayage français composé de louis d'or et d'argent.

En résumé, l'Ancien Régime nous a laissé au quatorzième siècle une belle série de francs d'or « à pied » et « à cheval », puis, au seizième et au début du dix-septième siècle, une série de francs d'argent et de divisionnaires, souvent mal gravés et mal frappés malgré la perfection des modèles initiaux (essais ou piéforts) mis au point à Paris par les tailleurs généraux des monnaies. Nous verrons, dans notre prochaine chronique, la renaissance du franc sous la Révolution française et le sort que lui réserveront cinq républiques agrémentées de quelques intermèdes royaux et impériaux.

ALAIN WEIL.











DES LOISIRS

Mode

LES ÉLÉGANTS

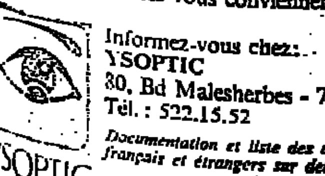
Partout du tricot

NATHALIE MONT-SERVAN.

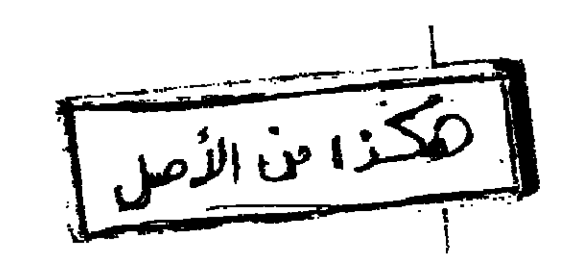
Philatélie











# Mode

## LES ÉLÉGANTS

LA mode masculine française se porte bien, si l'on en juge par l'ambiance du Salon international de l'habillement masculin, qui a regroupé sur un seul niveau du Palais des expositions de la porte de Versailles des participants venus des cinq continents.

Pour faciliter la tâche des quelque trente-cinq mille visiteurs professionnels venus là passer leurs commandes pour l'automne et compléter leur choix de vêtements d'été, les nombreux fabricants de jeans (pantalons et blousons) se sont retrouvés côte à côte, dans une mer bleu indigo aux vagues plus ou moins délavées. Le bleu se ponctue, toutefois, d'autres coloris : noir, tons naturels ou vifs et blanc, en croisés de coton comme en velours côtelés.

Autre pôle d'attraction, les stands des couturiers, rassemblés pour la première fois, avec de bonnes collections cohérentes. Les créateurs parisiens donnent maintenant le ton dans ce secteur sur le plan international. Ayant résolu les problèmes de fabrication et de distribution, les voilà aujourd'hui à même d'habiller l'équivalent masculin de leur clientèle de prêt-à-porter féminin.

### Partout du tricot

Aussi *Balmain, Cardin, Carven, Cerruti, Courrèges, Dior, Esterel, Givenchy, Féraud, Lanvin, Lapidus, Laroche, Renoma, Signoricci, Saint-Laurent, Smalto, Torrente* et *Ungaro* s'ingénient-ils à trouver des styles seyants et agréables à porter, en harmonie avec la vie quotidienne actuelle, faite d'activités diversifiées, et de voyages en sauts de puce plutôt qu'au long cours.

A Paris comme à Bruxelles, les invitations à dîner portent plus souvent la mention « tenue de ville ». D'où une recherche en tenues de fin de journée, de coupes confortables et discrètes en draperies fines, de couleurs assourdies (pour ne point jurer avec celle des robes) et qui, peu à peu, *éliminent le smoking*, sinistre quand il est classique, ridicule quand il est fantaisie.

Qu'ils y prennent ou non un part active, les hommes apprécient les vêtements de sport, notamment les tricots. Ceux de l'hiver prochain chez les couturiers et les grands stylistes se rehaussent de cols cheminés élargis, coordonnés en couleurs et en dessins aux chemises, aux *pantalons*, aux *gilets* et aux imperméables, voire aux manteaux. Ces derniers perdent la raideur des pardessus en faveur des superpositions, de lignes droites coulissées à la taille, en deux longueurs, au-dessus du genou ou sous le mollet.

Les cols de chemise restent hauts, à pointes longues sur des cravates larges à petits motifs fondus. Les carrures s'élargissent comme celles des vestes, avec un net décintrage à la taille.

Les couleurs d'automne seront douces, un rien poudrées pour les chemises, en bleu, grège, marron et gris sous des flanelles à dessins irréguliers, tirés du prince-de-galles, des rayures et des carreaux de toutes sortes. Le gris argent, lancé par le British Wool Textile Industry pour le jubilé de la reine Elizabeth, s'accorde bien avec les couleurs françaises ou italiennes, plus ou moins fondues pour l'hiver.

*Les nombreux garçons* présentant les collections à travers les stands ont définitivement adopté pour des coupes de cheveux qui dégagent bien la nuque et les oreilles, avec un peu de volume aux tempes, ou le style lisse et gominé des années 20.

NATHALIE MONT-SERVAN.

● *Un dé d'or pour Cardin.* — Le deuxième prix du « Dé d'or » de la haute couture a été décerné à Pierre Cardin pour la créativité de sa collection de printemps par un jury de rédactrices de mode. Ce trophée en vermeil sur cristal de roche, cerclé d'or, est signé *Cartier* comme l' « Aiguille » sur pelote d'essayeuse décernée cette saison à Paco Rabanne pour la collection la plus originale.



(Croquis de MARCQ.)

MARCEL BUR : Costume de printemps en « Saxbury », un nouveau tissu créé par ce tailleur dans un mélange de laines, à la fois souples et infroissables. Existe en plusieurs dessins bicolores, plus ou moins fondus. (A partir de 1 350 F, aux mesures, 138, faubourg St-Honoré.)

C'est après plusieurs années d'efforts que Marcel Bur, le tailleur parisien qui habille nombre d'énarques et d'hommes politiques, a réussi à obtenir d'une filature d'outre-Manche le « Saxbury », qui tient ses qualités des laines cardées irlandaises qui donnent leurs belles couleurs aux vestes de tweed, les peignés apportant un toucher plus sec et une meilleure tenue. Bur les propose en six gammes de tons doux et seyants, relevés d'une pointe de couleur vive, en camaïeux de bleus et de beiges, de bruns et de marron, ainsi que de marine, *rouge anglais* et gris-argent. Les coupes sont naturelles, aux carrures à peine soutenues ; les vestes sont à trois boutons, assez longues, les pantalons droits à poches et plis d'aisance.

## CLIN D'ŒIL

## La vie à rebours

*PARMI toutes les dames et demoiselles qui font l'ornement de la télévision, Micheline Sandrel occupe une place à part. Non seulement parce que cette élève de Charles Dullin mena de front le théâtre et une licence de lettres avant de devenir journaliste, mais aussi parce que, de mémoire de spectateur, on ne l'entendit jamais bafouiller ni exposer dans les magazines à grand tirage ses états d'âme de sirène hertzienne.*

*Enjouée, dodue, volontiers caustique, maîtrisant le genre difficile des variétés culturelles, ce qui lui valut la Victoire de la télévision, Micheline appartient à la catégorie des femmes qui assument pleinement leur destin et ne jouent pas les adolescentes prolongées.*

*Elle écrit aussi, et fort agréablement, avec un humour de ton britannique et une perspicacité psychologique sans pédantisme. Dans un joli livre que vingt peintres, ses amis, ont illustré de dessins originaux — Yves Brayer, Isi Kischka et Volti, entre autres — elle donne sous le titre* Cinq ans de moins l'an prochain *d'utiles conseils aux dames et aux messieurs qui ont respectivement passé l'âge du monokini et de la garçonnière.*

*Sourire tout d'abord, recommande-t-elle, car un sourire peut transformer la redoutable patte d'oie en ride d'expression. Dormir, manger intelligemment, remplacer l'essoufflement par la langueur, penser que l'être humain est un vertébré et que se tenir droit comme Eric von Stroheim évite de tendre vers la courbure de Quasimodo !*

*Si Micheline Sandrel estime que la façon de se maquiller, de se vêtir, de marcher, conserve à tout âge son influence sur l'aspect de la femme —* « Soyez naturelle, mais que ce naturel-là soit un chef-d'œuvre de préparation » *—, elle s'intéresse aussi à l'environnement.* « Maison flatteuse ou maison éteignoir ? », *demande-t-elle dans un chapitre où elle envisage carrément une sélection du mobilier et des souvenirs. Qu'un monsieur qui a déjà la tempe grisonnante ne laisse pas en évidence dans son studio* « une photo de lui prise à vingt-trois ans lors d'un concours de cha-cha-cha quand il pesait dix kilos de moins », *qu'une dame replète n'abandonne pas sur un guéridon la brochure fameuse* Comment maigrir des hanches...

*Il faut aussi, affirme-t-elle, tordre le cou à quelques proverbes déprimants du genre :* « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait. » *Car,* « Si la jeunesse savait, elle serait peut-être moins séduisante... » *et, si la vieillesse pouvait, elle ferait peut-être davantage de bêtises !*

*L'auteur observe que, si la beauté se fane, le charme demeure :* « Repousser l'âge mûr, *dit-elle,* est une bonne idée que si on ne s'installe pas pour autant dans l'âge ingrat. »

*Se méfier aussi des amis maladroits qui rappellent, avec obstination, vos vacances passées :* « Mais si voyons, c'était en 1948, rappelle-toi, nous avions tout juste vingt ans... »

*Il est bon de se persuader sans mélancolie que le temps passe et que l'on reste. Si vous ne vous en apercevez pas, il y a des signes qui ne trompent pas : une semaine sans recevoir d'invitations ; quand la place à côté de vous reste vide dans l'avion ; quand, dans une soirée, vous êtes le premier ou la première à vous apercevoir qu'il est 1 heure du matin !*

*Enfin, éviter de trahir son antériorité en donnant des leçons de charleston ; en déclarant à tout bout de champ :* « C'est beau d'être jeune », *en croyant que la* « marijuana » *est un bateau ; en détaillant le régime amaigrissant que l'on suit, en répétant à une charmante fille :* « Je pourrais être votre père... », *alors que vous pourriez être son grand-père, en assurant d'un air attendri :* « Ma première petite voiture était une Rosengart beige clair ! »

*Bref, pour Micheline Sandrel, la jeunesse du cœur et de l'esprit influence plus que l'on ne croit celle du corps. C'est pourquoi il faut, avec de la mesure, avant toute chose, la défendre pied à pied.*

*Il m'a été donné, voici quelques jours, de déjeuner en sa compagnie. Croyez-moi, sa méthode expérimentée sur elle-même, a donné d'excellents résultats. Elle a vraiment cinq ans de moins que l'année dernière !*

MAURICE DENUZIÈRE.

★ *CINQ ANS DE MOINS L'AN PROCHAIN*, Editions de la pensée moderne. Paris Prix :

# Maison

## LA NUIT A DEUX

LA chambre à coucher a reconquis la place qu'elle avait perdue, dans les appartements, au profit des lits-divans. Même dans un logement de dimensions modestes, une pièce est maintenant dévolue au sommeil, considéré comme indispensable à l'équilibre nerveux et à la santé. Outre la qualité de la literie (les matelas les plus chers se vendent bien), l'esthétique du lit prend de l'importance ; certains modèles atteignent des prix qu'on aurait jugés exorbitants auparavant pour un tel meuble.

Corollaire de cette évolution vers un meilleur confort, les dimensions des lits de deux personnes augmentent. Une largeur de 140 cm devient un minimum, *beaucoup de couples choisissant* un lit de 160 cm pour dormir à l'aise. Comme les chambres des immeubles modernes ont des surfaces parfois réduites à 10 mètres carrés, leur ameublement sera limité à un grand lit et deux tables de chevet, remplacées éventuellement par des petites commodes basses. L'armoire est éliminée par des placards aménagés dans le couloir de dégagement.

Le bois naturel apporte un décor sobre qui plaît aux jeunes. Pour une chambre toute simple, de style campagnard, un lit est *en sapin nordique verni satiné*, avec tables de chevet et commode assorties (640 F le lit avec literie, La Redoute, catalogue printemps-été 77). Simplicité de lignes également pour une création des Trois Suisses : lit de 140 ou *160 cm de large, en pin verni* satiné, à gros pieds de section carrée et chevets-bibliothèques (catalogue « Mobilier Trois Suisses 1977 », 820 F le lit en 140 cm, sans le matelas). Sur un piètement en frêne naturel, formant banquette sur le pourtour, s'encastre un matelas de 150 cm de large ; *le dosseret de tête*, en forme de gros polochon, est habillé de tissu. (« Fidji », Mondial, 3 132 F, sans matelas). Ce lit tout nouveau a été présenté au Salon du *meuble de Paris* ; il sera en vente courant mars.

Dekoras propose un lit de facture très moderne. Sa structure est une large bande de métal chromé qui se relève vers la tête dans une courbe qui donne l'aspect d'un traîneau. Ce dosseret et le pied du lit sont soulignés d'une bordure de bois tourné noir, imitant le bambou. Ce lit existe en diverses largeurs jusqu'à *180 cm. (En 140 cm, 3 850 F, sans matelas)*. Dans le nouveau et très grand magasin que Roger Le Bihan vient d'ouvrir faubourg Saint-Antoine est exposée une collection complète (sièges, tables, bibliothèques) dessinée par Tobia Scarpa. *Ces meubles* sont réalisés en panneaux ajourés, faits de lianes *de Mindanao* entrecroisées, et assemblées par des attaches de laiton. Les lits, de 160 cm de large, sont à dosserets rembourrés ou non (4 000 F à dosseret simple, sans matelas).

Une autre collection italienne *vient* d'arriver à la boutique Perspectives. La partie chambre comporte un lit à socle en bois laqué ton ivoire, bordé de métal doré ; son grand dosseret en demi-lune est *capitonné d'un tissu* identique au dessus-de-lit et en*cadré de bois* laqué. *Le lit*, avec literie de 160 cm, dessus-de-lit et coussins vaut 7 956 F.

L'originalité des deux lits présentés par Maison et Idées réside dans la courtepointe dont ils sont recouverts : elle est doublée *d'un drap, amovible et fait office* de couverture. Sur un lit à socle en bois laqué noir, ce couvre-lit est en tissu noir imprimé de grosses fleurs roses, pareil au capitonnage des deux dosserets bas (avec matelas de 160 cm, 6 420 F). L'autre lit est entièrement garni d'un tissu blanc quadrillé de noir, avec *courtepointe* et *housse* relevable, à la tête, pour ranger les oreillers. Des tableaux de chevet — bois laqué noir en quart de cercle ou tissu quadrillé et miroir — accompagnent ces deux lits.

JANY AUJAME.

★ Mondial, 147-151, rue Marcel-Merrieux, 69007 Lyon, indique ses dépositaires.

★ Dekoras, 30, rue des Saints-Pères, 75007 Paris.

★ Le Bihan, 25, faubourg Saint-Antoine, 75011 Paris.

★ Perspectives, 92, rue de Rennes, 75006 Paris.

★ Maisons et Idées, 26, avenue Niel, 75017 Paris.

## TRUCS

● *Février est le mois des crêpes.* — La boutique d'artisanat celtique Keltia vend, à cette occasion, un nécessaire à crêpes : une galettoire *(plaque sans rebord de 30 cm de* diamètre) avec traitement spécial *pour empêcher* les crêpes de coller, une raclette pour étaler la pâte, une spatule pour retourner la crêpe et 1 kilo de farine de blé noir (85 F le tout, Keltia, 85, rue de Paris, 92100 Boulogne). *Au Bon Marché, la* crêpière est électrique : c'est une *plaque de 1 250 watts en 220 volts*, de 28 cm de diamètre et traitée anti-adhésive, avec thermostat incorporé (180 F, rayon arts ménagers).

● *Un revêtement mural chauffant* a fait son apparition au dernier Salon des textiles d'ameublement. Ce pro*cédé Elimur est composé d'un pan*neau isolant rigide en laine de verre *(à coller ou fixer au mur)*, d'un tissu chauffant en verre carboné d'une puissance de 90 watts au mètre carré, alimenté en 24 volts, et recouvert d'un tissu décoratif en lin. (Vi*sible à la Maison du lin*, 27, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, du lundi au vendredi, de 10 h. à 17 h.)

● *Pour un homme soigneux*, un « valet muet » est constitué d'un socle en bois supportant une tige de métal chromé. Le long de celle-ci coulisse un porte-vêtement (avec vide-poche, tige à cravate et cintre *amovible) réglable en hauteur.* On peut y suspendre un pardessus. L'ensemble, d'allure moderne, est en frêne, naturel ou foncé, ou laqué blanc (541 F, Samaritaine, rayon quincaillerie d'ameublement).

● *Des initiales, brodées sur plumetis blanc, sont prêtes à poser sur* le rabat d'un drap ou sur une nappe. Une idée raffinée pour personnaliser son linge de maison.

★ De 1,75 à 4,35 F la lettre de 3,5 à 8 cm de haut, à la Samaritaine.

# Philatélie

**FRANCE : « Régions » Alsace.**

Dixième timbre de l'année et dix-septième de la série des « Régions » c'est l'Alsace. — Vente générale le 28 février.





3,90 F, brun, bistre et bleu.

Maquette de Boris Onipenko, gravé par Claude Andréotto.

Impression taille-douce : Atelier du timbre de France

La mise en vente anticipée :

— Les 26 et 27 février, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire installé à l'hôtel de ville, place Broglie, à Strasbourg. — Oblitération « premier jour ».

— Le 26 février, de 8 h. à 12 h., au bureau de Strasbourg R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour »

### BUREAUX TEMPORAIRES

© 83140 Six-Fours-la-Plage (maison communale des arts et de la culture), les 2 et 3 avril. — Quatrième exposition philatélique.

© 56000 Vannes (Palais des arts), les 23 et 24 avril. — Vingt-troisième congrès philatélique du groupement de Bretagne.

N° 1472

**FRANCE : « Régions » Bretagne.**

Le seizième timbre dans la série des « Régions » est dédié à la Bretagne et il prendra la neuvième place dans les émissions de l'année. — Vente générale le 21 février.





2,40 F, bleu, vert et brun.

Dessin de Michel Houssin, gravé par Jean Pheulpin.

*Imprimé en taille-douce* dans les Ateliers du timbre de France.

Mise en vente anticipée :

— Les 19 et 20 février, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à la chambre des métiers, cours des Alliés, à Rennes. Oblitération « premier jour ».

— Le 19 février, de 8 h. à 12 h., au bureau de Rennes R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour »

**NOUVELLE - CALEDONIE : « Festival d'été - Nouméa ».**

Pour le Festival d'été, qui s'est déroulé, en ce mois de janvier, à Nouméa, un timbre « poste aérienne » a été émis.

11 F C.F.P., polychrome.

Impression en hélio par l'Atelier du timbre de France, d'après une maquette réalisée par Huguette Sainson.

● *A PARIS, au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, jusqu'au 13 février, se tient une exposition de « La jeune gravure contemporaine ». Ouvert de 10 h. à 17 h., les samedis et dimanches, et de 14 h. à 17 h. les autres jours. Fermée le jeudi.*

● *A BOBIGNY, au centre commercial, du 11 au 19 février, les Postiers philatélistes organisent une exposition. Ouvert de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h. en semaine, de 14 h. à 18 h. les samedis. Fermée le dimanche.*

● *A JOUGNE, les 13 et 20 février (de 14 h. à 19 h.) une bourse-exposition « Philaneige - Jurapole » est organisée par le groupe Franche-Comté de la SATA.*

● *A PARIS, place de la Bastille, du 17 au 21 février, se tiendra le Salon du vieux papier.*

● *A SAINT-ORENS, les 19 et 20 février, une exposition sera organisée à la salle omnisport, par l'Amicale philatélique locale.*

ADALBERT VITALYOS.















## Hippisme

# DU RIFIFI A VINCENNES

NOUS voici aux deux tiers de la trilogie trotteuse : prix d'Amérique, prix de France, prix de Paris. *Bellino* avait achevé le premier volet par une tirade qui avait laissé pantois toute la troupe, à l'exception de *Eleazar*, battu seulement d'une courte tête. Le même *Eleazar* a dominé la seconde pièce, dans laquelle *Bellino*, qui avait cette fois à rendre vingt-cinq mètres, a dû se contenter d'un bout de rôle sur le devant de la scène — en haut de la montée, quand son bonnet rouge s'est rapproché de la tête du peloton, — avant d'être relégué à l'arrière-plan.

La troisième partie de l'œuvre va servir de conclusion générale. Mais, a dire vrai, on sait déjà celle-ci : *Bellino*, après un passage à vide en décembre, est redevenu le meilleur, à départ égal ; il est possible qu'il puisse encore rendre de la distance sur un long parcours, comme celui que lui offrira dimanche le prix de Paris ; il ne le peut plus jusqu'à 2 600 mètres inclus.

Ce seront dimanche ses adieux au public, à moins que son premier séjour au haras — où l'attendent une trentaine de juments apportant chacune une dot de quelque 20 000 francs — ne paraisse lui redonner assez de verdeur pour qu'il entreprenne une nouvelle campagne estivale. Les grands chevaux, comme les grands boxeurs et les grands acteurs, n'en finissent pas de faire leurs adieux. Comment, il est vrai, renoncer à un petit tour de piste supplémentaire, quand celui-ci peut rapporter 200 000 F ? On a vu *Tidalium Pelo* et *Une de Mai* s'essouffler ainsi à courir après « la dernière des dernières » à un âge qui n'était plus celui des mirages. Puisse *Bellino* ne pas céder à ceux-ci.

Des visages inconnus du côté des écuries de Vincennes : la police cherche ici une clé à la mystérieuse affaire Jacques Imbert.

On est en plein roman hippico-policier.

Jacques Imbert a été, à une certaine époque, considéré par la Société du cheval français — et par elle seulement — comme un « gentleman ». Entendez qu'il était titulaire d'une licence de driver amateur. Après le meurtre, en janvier 1973, de son ami Pierre Simeoni, qui, lui, avait obtenu ses « couleurs » à Vincennes mais encourageait davantage la consommation d'héroïne que la race chevaline, cette licence lui a été retirée. Le « gentleman » n'en a pas moins continué de s'intéresser de près au turf, depuis ce qu'on appelle le « zoo », un endroit à l'extérieur du champ de courses, derrière les grilles (d'où le nom), où les interdits d'hippodrome, équipés de bonnes jumelles, peuvent continuer de ne rien perdre des événements trottants ou galopants.

### « Des pneus neufs... »

La semaine passée, événement qui manquait de peu d'être définitif : Jacques Imbert était abattu de sept balles, dont une dans la tête, à Cassis. Depuis, il n'a pas repris connaissance.

Comme par hasard, à la même époque, des bookmakers belges, puis allemands, signalaient qu'à deux reprises, le 29 décembre et le 27 janvier, des paris massifs — et jugés après coup anormaux — avaient été engagés chez eux, par des inconnus, sur un cheval du nom de Grandpré qui avait gagné les deux fois.

Là, il faut ouvrir une parenthèse technique. De gros paris engagés sur un cheval au P.M.U. font baisser la cote et, par conséquent, les perspectives de rapport. Des paris disséminés chez des bookmakers belges, allemands (et anglais, lorsqu'il s'agit de galop, seule discipline hippique reconnue outre-Manche), n'ont pas d'influence sur le rapport futur puisqu'ils sont pris « à cote fixe » et ne sont, en outre, pas centralisés.

Dans le cas de *Granpré*, les escouades de parieurs venus de France avaient raflé quelque 600 000 francs aux dépens des bookmakers belges (qui — merci pour eux — continuent de ne pas se trop mal porter).

Un policier, connaissant bien sa carte du Tendre hippique, eut la curiosité de rechercher s'il ne pouvait pas y avoir un rapport entre ces trop heureux paris et l'attentat contre Imbert. Or un lien ténu, mais révélateur, apparaissait.

*Granpré* avait appartenu, jusqu'à l'automne passé, à un petit propriétaire qui l'avait notamment envoyé courir à Cagnes, dans le « zoo » duquel se tient souvent Jacques Imbert. C'était un cheval plein de qualités, mais que des jambes fragiles ne lui permettaient pas d'exprimer. *« Ah, si on pouvait lui réparer les jambes ! »*, soupiraient les connaisseurs. Ou, argotiquement : *« Ah, si on pouvait lui remettre des pneus neufs !... »*

Parmi ces connaisseurs figuraient Imbert et un groupe de ses amis, encore plus éloignés que lui de la vraie définition du « gentleman ». Ils firent une offre pour l'acquisition de *Grandpré*. Celui-ci prit finalement une autre destination, mais Imbert ne pouvait pas ne pas continuer de s'intéresser à la carrière du cheval dont il avait pressenti la réussite.

Par quel cheminement paya-t-il, en fin de compte, cet intérêt de sept balles de 8,35 dans le corps ? Fut-il l'organisateur des escouades de parieurs en Belgique et en Allemagne, comme des Moutis l'avait été, en France, de celles du prix de Bordeaux, de sombre mémoire ? Voulut-il exercer un racket ou en fut-il doublement la victime ? Mystère pour l'instant. Mais si Imbert survit, et s'il parle, il est possible que les sabots de *Grandpré* ne fassent pas jaillir que des éclaboussures de mâchefer.

Que Mme Jean Couturié nous excuse d'écrire son nom sans transition. L'actualité mêle ainsi le meilleur au pire. Cette grande dame des courses vient de recevoir la Légion d'honneur. Ne retenant ici que ses mérites d'éleveur — qui, dans la vie, se sont ajoutés à bien d'autres, — nous ne citerons qu'un trait : elle a refusé de vendre à l'étranger, quand il valait 2 millions de dollars, son illustre *Right Royal*. Dédié à l'ex-propriétaire de *Val de l'Orne* et à ses amis.

LOUIS DÉNIEL.

## Jeux

### échecs　N° 696

# DU CLOUAGE A L'INTERCEPTION

**TOURNOI INTERNATIONAL DE HASTINGS (1976-1977)**

Blancs : V. SMYSLOV
Noirs : L. FARAGO
Début anglais

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. ç4 | Cf6 | 10. 0-0 | Fé7 |
| 2. Cç3 | é6 (a) | 11. d×ç5 | C×ç5 (j) |
| 3. é4 | d5 (b) | 12. Cd4 | Db6 (k) |
| 4. é5 (ç) | Cf-d7 (d) | 13. Fé3 ! ! (l) | 0-0 |
| 5. ç×d5 (é) | é×d5 (f) | 14. Tç1 ! (m) | Tf-d8 (n) |
| 6. d4 | ç5 | 15. b4 ! (o) | Cé4 |
| 7. Cf3 | Cç6 (g) | 16. Ca4 ! (p) | Db7 |
| 8. Fb5 ! (h) | a6 (i) | 17. C×ç6 | Té8 (q) |
| 9. F×ç6 | b×ç6 | | |

**TOURNOI DE NUREMBERG (1896)**

Blancs : D. JANOWSKY
Noirs : E. SCHALLOPP
Gambit D accepté

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | d5 | 11. Cç3 | D×g2 |
| 2. ç4 | d×ç4 | 12. Fd5 ! ! (x) | é×d5 |
| 3. Cf3 | ç5 | 13. D×ç6+ | Rd8 (y) |
| 4. é3 | ç×d4 | 14. D×a8+ | Rd7 |
| 5. é×d4 | Fg4 (r) | 15. Db7+ | Ré6 |
| 6. F×ç4 (s) | é6 | 16. Dç6+ | Fd6 |
| 7. Da4+ ! (t) | Cç6 | 17. Ff4 ! | abandon (z) |
| 8. Cé5 ! (u) | D×d4 (v) | | |
| 9. C×ç6 | Dé4+ | | |
| 10. Fé3 | b×ç6 (w) | | |

**NOTES**

*a)* Ici, les débouchés possibles sont, soit le système Grunfeld-indien par 2..., d5, soit le système Mikenas par 2..., é6 : 3. é4, soit le système Nimzo-indien par 2..., é6 : 3. Cf3, Fb4, soit encore le système Caro-Kann par 2..., ç6 : 3. é4, d5.

*b)* Outre cette excellente réponse, les Noirs disposent du plan de Nimzowitch, 3..., ç5, qui semble cependant un peu moins satisfaisant après 4. é5, Cg8 ; 5. d4, ç×d4 ; 6. D×d4, Cç6 ; 7. Dé4, f5 ; 8. Dé2, a6 ; 9. Fd2 suivi de f4.

*c)* La poussée é4-é5 peut être précédée de l'échange 4. ç×d5, é×d5, ce qui donne lieu à un jeu très vivant exigeant des Noirs beaucoup de précision : par exemple, 5. é5, Cé4 ! (et non 5..., d4 à cause de 6. é×f6, d×ç3 ; 7. Fb×5+, Cç6 (si 7..., ç6 : 8. Dé2+, Fé6 : 9. Fç4, ç×d2+ ; 10. F×d2, D×f6 ; 11. Fç3, Db6 ; 12. Cf3, Fé7 ; 13. F×é6, D×é6 : 14. D×é6, f×é6 ; 15. F×g7, Tg8 ; 16. Fé5) ; 8. Dé2+, Fé6 : 9. d×ç3, D×f6 ; 10. Cf3, Fd6 ; 11. Cd4 ! (Murei-Sokolov, Moscou, 1964) ; 6. Cf3, Cç6 ; 7. Fb5, Fé7 ; 8. Da4, Cç5 ; 9. F×ç6+, Rf8 : 10. Dç2 : b×ç6 ; 11. d4, Cé6 ; 12. 0-0 avec avantage aux Blancs (Bobozov-Bontch-Osmolovsky, Moscou, 1957) ou bien dans un style de gambit 6. Cf3, Ff5 ! ; 7. Db3, Cç5 : 8. D×d5, Cç6 ; 9. Fb5, D×d5 ; 10. C×d5, 0-0-0 (Gipslis-Roizman, Moscou, 1964).

*d)* La contre-attaque 4..., d4 paraît plus active que ce retrait. Après 5. é×f6, d×ç3 ; 6. b×ç3 (ou 6. f×g7, ç×d2+ ; 7. F×d2, F×g7 ; 8. Dç2, Cç6 ! ; 9. Cf3, Dé7 ; 10. Fd3, Fd7 ; 11. a3, 0-0-0 ; 12. 0-0-0, Cd4 ; 13. C×d4, F×d4 les Noirs ne craignent rien), D×f6 : 7. d4, ç5 ; 8. Cf3, h6 ; 9. Fé2, Fd6 ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. Fé3, Cç6 ; 12. Db3, é5, les Noirs ont un bon jeu (Mikenas-Tscherepkov, Leningrad, 1954). Si 4..., Cé4 ; 5. C×é4, d×é4 ; 6. Dg4, Cç6 : 7. D×é4 avec un pion de plus.

*e)* Ou bien 5. d4, ç5 (et non 5..., d×ç4 ; 6. F×ç4, ç5 ; 7. Cf3, ç×d4 ; 8. D×d4, Cç6 ; 9. Dé4) ; 6. ç×d5, e×d5 ; 7. d×ç5, F×ç5 ; 8. D×d5, Db6 , 9. Fç4 !, F×f2+ ; 10. Rf1, 0-0 ; 12. Cf3, Fç5 ; 13. Cé4 !

*f)* 5..., C×é5 ; 6. d4, Cg6 ; 7. d×é6, F×é6 ; 8. d5 ! donnerait aux Blancs un avantage spatial important.

*g)* Si 7..., ç×d4 : 8. D×d4, Cç6 : 9. D×d5.

*h)* Un très fort coup qui laisse les Noirs devant quelques problèmes de développement et de défense du pion d5.

*i)* Après 8..., ç×d4 ; 9. C×d4, Cd-é5 ; 10. Dé2 ! les Blancs gagnent.

*j)* Et non 11..., F×ç5 à cause de 12. Cd4 menaçant 13. C×ç6 et 13. Cf5 comme 13. Dg4.

*k)* Une sortie de D particulièrement imprudente. 12..., Fd7 était nécessaire bien que les Blancs eussent conservé leur avantage par 13. Fé3.

*l)* Sans craindre la prise du pion b2, les Blancs réfutent totalement le dernier coup de leur adversaire par ce terrible clouage irrésistible. Si 13..., D×b2 ; 14. C×ç6, D×ç3 ; 15. C×é7, R×é7 ; 16. Tç1, etc.

*m)* Renforçant à nouveau le clouage

*n)* Si 14..., Fd7 ; 15. Cb3, Db4 ; 16. F×ç5, F×ç5 ; 17. a3, Db6 ; 18. Ca4 ! avec gain du Fç5. Les Noirs tentent de parer 15. Cb3 en créant à leur tour un contre-clouage par 15..., d4.

*o)* L'inéluctable surgit. Si 15..., D×b4 ; 16. C×ç6.

*p)* Bien mieux que 16. C×é4, d×é4 ; 17. C×ç6, T×d1 ; 18. C×é7+, Rf8 ; 19. F×b6, T×f1+ : 20. R×f1, R×é7.

*q)* Les Noirs abandonnent sans attendre 18 Cb6.

*r)* Une erreur. 5..., é6 était nécessaire

*s)* Maintenant les Blancs menacent 7. F×f7+.

*t)* La réfutation est ultra-rapide. Si 7..., Dd7 ? ; 8. Fb5 et si 7..., Cd7 ; 8. Cé5, Cf6 : 9. Fg5 !

*u)* Attaquant C+P

*v)* Que faire d'autre ?

*w)* Si 10..., D×ç6 ? : 11. Fb5 avec gain de la D.

*x)* Illustration de l'interception

*y)* Si 13..., Ré7 ; 14. C×d5+.

*z)* Si 17..., D×h1+ : 18. Rd2, D×a1 : 19. D×d6+, Rf5 : 20. Dé5+, Rg6 : 21. Dg5 mat.

**ÉTUDE**

**J. BETHING (1929)**

BLANCS (4) : Rg2, Pa5, b7, ç6.
NOIRS (4) : Rb8, Pf4, g4, h4.
*Les Blancs jouent et gagnent.*

**SOLUTION DE L'ETUDE N° 695**
**L. BALACH**
« Tipographia », 1974

(Blancs : Ré1, Ta1, Fb1, Pa2, a6, é2, f4, é5. Noirs : Rg4, Pa7, d5, é3, f7, b3, h2.)

1. Fé4, d×é4 ; 2. 0-0-0 !, R×f4 ; 3. Th1, Rg3 ; 4. Rd1 !, Rf2 ! ; 5. a3 ! !, Rg3 ; 6. Ré1, Rg2 ; 7. a4 ! zugzwang, Rg3 ; 8. Rf1, Rg4 ; 9. T×h2, Rg3 ; 10. Rg1 (et non 10. Th1 ?, h2 ; 11. a5, Rh3, et ce sont les Blancs qui sont en zugzwang), Rg4 ; 11. Th1, Rg3 : 12. a5 ! et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

● *Le premier échiquier électronique.* — Une entreprise de Chabeuil (Drôme) vient de mettre au point un échiquier électronique, permettant aux débutants d'apprendre ce jeu seuls. D'une utilisation extrêmement simple, et fonctionnant avec une feuille perforée où sont programmés des parties, des problèmes ou des coups célèbres, l'appareil, pour chaque pièce déplacée, indique au joueur la valeur de son choix. Il signale également les variantes. Un signal lumineux apparaît si le coup mérite des commentaires.

En cas d'insuccès ou d'impatience, l'utilisateur peut immédiatement connaître la réponse en appuyant sur une touche qui fait apparaître sur une pastille de lecture le coup à jouer.

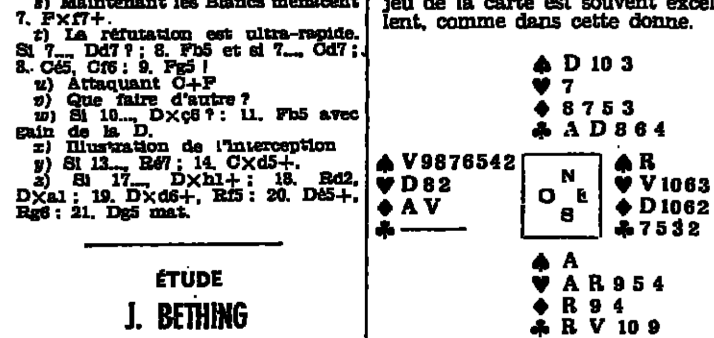
L'échiquier électronique sera présenté au prochain Salon du jouet.

### bridge　N° 693

# LA VALEUR N'ATTEND PAS...

Dans le championnat par paires junior qui s'est déroulé à Cannes en décembre, les Italiens furent les plus brillants, prouvant ainsi que la relève, en Italie, était bien assurée.

Si les enchères, chez les jeunes manquent un peu de solidité, le jeu de la carte est souvent excellent, comme dans cette donne.



♠ D 10 3
♥ 7
♦ 8 7 5 3
♣ A D 8 6 4

♠ V 9 8 7 6 5 4 2 / ♥ D 8 2 / ♦ A V / ♣ —　　N / O E / S　　♠ R / ♥ V 10 6 3 / ♦ D 10 6 2 / ♣ 7 5 3 2

♠ A
♥ A R 9 5 4
♦ R 9 4
♣ R V 10 9

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| 1 ♣ | 3 ♠ | 3 SA | passe |
| 4 ♣ | 4 ♠ | 5 ♣ | passe |
| 5 ♠ | passe | 6 ♣ | passe... |

Après avoir entamé l'as de carreau, Ouest contre-attaqua un petit pique pour le 10, le roi et l'as. Sud tira alors le roi de trèfle sur lequel Ouest défaussa un pique. *Comment Momigliano, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

*Réponse :*

Il n'était pas possible de tirer la dame de pique sans avoir fait tomber les atouts, et le déclarant renonça à essayer de défausser son carreau sur la dame de pique. Il ne lui restait qu'à chercher la douzième levée sur *un squeeze à cœur-carreau sur Est*. Mais encore fallait-il isoler la garde à cœur d'Est.

Après avoir tiré as et roi de cœur et coupé un cœur d'une main et un pique de l'autre, Momigliano battit atout, puis il tira la dame de pique, sur laquelle Est fut squeezé :

♠ D　♦ 8 7
　　　　♥ V　♦ D 10
♥ 5　♦ R 9

Est jeta le 10 de carreau, et le 9 devint maître.

Sur cette donne, les Français Rozanes et Varney firent les enchères suivantes :

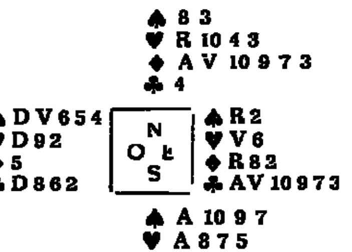
| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| Varney | X... | Rozan. | Y... |
| 1 ♥ | 3 ♠ | 4 ♣ | passe |
| 5 ♣ | passe | passe | passe |

Est entama le roi de pique, mais le déclarant chuta ce contrat de CINQ TREFLES.

En effet, quand il constata qu'Est n'avait plus de pique, il pensa qu'Ouest n'avait pas l'as de carreau, car avec cet as et huit piques, il aurait sauté directement à « 4 ♠ » puisqu'il n'était pas vulnérable. Il mit donc le roi de carreau *au lieu de donner deux coups à blanc*.

# LA COUPE DÉVOILÉE

L'entame d'un singleton pour ouvrir une coupe est souvent le meilleur moyen de faire chuter un contrat. Toutefois, s'il se méfie, le déclarant peut éviter ce danger comme dans cette donne du championnat d'Europe par paires mixte remporté par les Lyonnais Geneviève Morenas et Maurice Aujaleu.



♠ 8 3
♥ R 10 4 3
♦ A V 10 9 7 3
♣ 4

♠ D V 6 5 4 / ♥ D 9 2 / ♦ 5 / ♣ D 8 6 2　　N / O E / S　　♠ R 2 / ♥ V 6 / ♦ R 8 2 / ♣ A V 10 9 7 3

♠ A 10 9 7
♥ A 8 7 5
♦ D 6 4
♣ R 5

Ouest entame le 5 de carreau, *comment peut-on gagner* QUATRE CŒURS contre toute défense, Est ayant surenchéri à trèfle ?

*Note sur les enchères :*

Le choix de l'ouverture de Sud est délicat. En enchères anturelles, il faut ouvrir de « 1 ♥ » bien que la couleur soit particulièrement laide. Autrefois, on ouvrait de « 1 ♠ » le bicolore 4-4 de deux majeures déclarables, mais, quand on annonçait ensuite les cœurs, le partenaire croyait qu'il y avait *cinq piques et quatre cœurs*. Aujourd'hui, on ouvre donc de « 1 ♥ » sans craindre de manquer le fit à pique car, s'il y a quatre piques, le partenaire les déclarera.

En majeure par cinq, Sud est obligé d'ouvrir de « 1 ♦ » ou de « 1 ♣ » (si l'ouverture de « 1 ♦ » garantit quatre cartes). Aux tables où Sud n'ouvrit pas de « 1 ♥ », c'est Nord qui fut le déclarant à « 4 ♥ », et l'entame d'Est fut alors moins dangereuse. Ainsi, contre les Marseillais Edmond Vial et Nadine Cohen, Est attaqua l'as de trèfle et le déclarant fit aisément dix levées.

PHILIPPE BRUGNON.

### scrabble　N° 2

# LE RETOUR DE SELIS

Champion du monde francophone en 1974, deuxième en 1975, le Belge Marc Sélis a repris son titre à Djerba en novembre 1976. Voici la première manche du championnat 1976, qu'il a brillamment gagnée.

**RESULTATS**

1er Sélis, 885 points (96,30 % par rapport au top) ; 2e Belliot (Nice) 868 (94,45 %) ; 18e (sur 36) 793.

**NOTES**

(a) L'arbitre a préféré placer *FLOUAIT* plutôt que *FOULAIT* à cause de la possibilité de rajout (*RENFLOUAIT*) ; (b) *LENTEURS* en 10 E : 61 pts. D'excellents joueurs n'ont vu ni ces deux scrabbles, ni le précédent ; (c) Solo ; coup standard : GOYE en 12 D : 28 ; (d) Le Q est rejeté : le minimum de deux voyelles n'est pas atteint au onzième tirage ; (e) ABOUTERA en 8 H ; 83 ; (f) Magnifique coup technique, bien que peu rentable.

*Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15. Les cases verticales sont désignés par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical.*

| | TIRAGE | SOLUTION | Réf. | Pts |
|---|---|---|---|---|
| 1 | AIOUPL? | | | |
| 2 | AEDNNPR | FLOUAI (T) a | H 4 | 70 |
| 3 | EEUNLRS | PARDONNE | 6 D | 65 |
| 4 | EEIFGOV | ENFLURES (b) | 4 F | 72 |
| 5 | IGG+EOYH | FEVE | G 9 | 24 |
| 6 | IG+ILMRS | HYPOGE (c) | D 4 | 46 |
| 7 | ILMR+EUX | GIS | 10 B | 30 |
| 8 | UM+AAOHW | EXILER | 12 G | 50 |
| 9 | AOW+ADM? | HUMA | A 7 | 29 |
| 10 | ODM+EELQ | (K) AWA | M 11 | 40 |
| 11 | AIULNSS (d) | MODELE | 3 J | 28 |
| 12 | UL+IOCSV | HUMANISAS | A 7 | 42 |
| 13 | L+EAIOOJ | COUVIS | 15 H | 49 |
| 14 | AO+EUBRT | JOLIE | 2 F | 36 |
| 15 | EIICNTZ | EBOUTERA (e) | O 3 | 89 |
| 16 | IN+AEBTT | CITIEZ | C 9 | 47 |
| 17 | AIB+AEST | TOREENT (f) | K 2 | 27 |
| 18 | AAIT+UMP | BETS | 5 B | 34 |
| 19 | AUPT+EDR | MAI | N 10 | 33 |
| 20 | UDR+KTNR | TAPE | O 12 | 40 |
| 21 | UDNRR+Q | TEK | K 11 | 24 |
| 22 | NRQ décomposé | DUR | N 6 | 19 |
| | Q reste | PARDONNER | 6 D | 12 |
| | | FIN | 9 G | 7 |
| | | | TOTAL | 919 |

**PENTASCRABBLE**
**Problème n° 2**
Composé par Agnès Bauche

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose. Solution proposée : 539 points.

CDINOSU - EEHOPTY - EENSTUV - EIJLNOV - EERTTTZ.

*Solution du problème n° 1* (mêmes références que pour la partie ci-dessus). — SNOBERA H 2 70 ; ONDULEUX 4 H 106 ; ZESTERAS 2 A 88 ; (A) ZOTURIE A 1 203 ; INEXERCE 0 1 221. Total : 688.

● *De nombreux lecteurs nous ont fait part de l'intérêt* qu'ils portaient aux scrabbles étrangers. Le magasin La Farandole (48, avenue Victor-Hugo, Paris, 16e) dispose de scrabbles en allemand, néerlandais, espagnol, italien, arabe, anglais, et est prêt, le cas échéant — ô paradoxe ! — à essayer d'importer des scrabbles russes... « made in U.S.A. ».

● *A l'issue du match-aller Paris-Bruxelles* qui a eu lieu à Paris les 29 et 30 janvier, les Parisiens mènent par 272,5 points à 257,5 grâce à C. Saint-Jean (40,5), P. Desmoulins (36,5) M. Charlemagne (34) et J.-M. Jouannet (33), tandis que se distinguaient les Bruxellois, M. Sélis (40,5), J. Crame (31), M. Dewallef (28) et P. Spaeter (27).

MICHEL CHARLEMAGNE.




Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX• — OJD 1975




Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

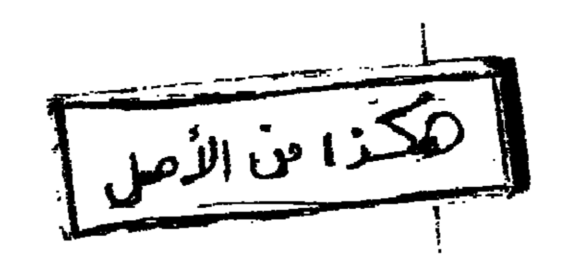
Cinéma

Théâtre

Concerts

M. Barre au cycle Beethoven

LE PREMIER ET LA « NEUVIÈME »



# ARTS ET SPECTACLES

## Cinéma

### L'ensemble de l'économie...

● **Chargé de faire un rapport au secrétariat d'Etat à la culture sur « les problèmes de financement de l'industrie cinématographique », il a dû finalement examiner « l'ensemble de l'économie du cinéma » : le *groupe de travail, composé* de professionnels du cinéma, de banquiers et de fonctionnaires, constitué en mars 1975 sous la présidence de M. Yves Malécot (président de la Caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel), rend public aujourd'hui le résultat de ses recherches.**

● **Ce que le groupe dit avoir tenté, c'est une réflexion globale qui permette de situer les termes de l'enjeu — celui de l'avenir du cinéma français. Au bout du compte, c'est la démonstration de la réalité d'une crise, que les pouvoirs publics « paraissent refuser d'avance, tout en *reconnaissant que c'est leur* devoir d'intervenir ».**

**Le *texte* final (dit le « rapport Malécot ») expose effectivement le diagnostic de crise qu'il a établi. Ce n'est pas le financement qui importe en fait, c'est, selon le *groupe de travail*, le problème de la rentabilité : il y a contradiction de la demande, il y a « détérioration des comptes de l'industrie cinématographique ». Le cinéma français a perdu, depuis 1957, plus de la moitié des spectateurs, « détournés » notamment par la *télévision*. Bien qu'il ait mieux résisté qu'ailleurs, bien qu'une stabilisation de la chute des entrées ait été obtenue, ce n'est pas suffisant, et les difficultés économiques de l'industrie cinématographique influent sur *le produit lui-même*. Le fossé se creuse entre un cinéma « commercial » et un cinéma « culturel », le premier appliquant les leçons de la loi du marché.**

● **Ce que le rapport Malécot nomme la loi du box-office « *amplifie l'évolution* vers la concentration de l'offre », et provoque un déséquilibre des rapports de forces. Cela commence dès le processus de production : les moyens financiers sont concentrés sur un nombre *de plus* en plus réduit de films qui coûtent de plus en plus cher.**

**Il s'agit d'autre part de prendre le moins de risque possible et c'est porteur d'inflation, car le concours des grandes vedettes, s'il détermine les crédits, les *obère aussitôt*. En outre, la distribution est aussi centralisée autour de quelques *sociétés*, et l'exploitation, autour de quelques circuits. En ce qui concerne la réglementation de la rémunération des films, le rapport est *sévère* : il conclut qu' « elle a encouragé la profession à s'engager dans une voie *périlleuse*, à la fois anti-économique, inflationniste et *malthusienne* », notamment en fixant le prix des places de manière très stricte.**

● **A la fois « exploitant exorbitant » et « producteur pas comme les autres », la télévision *fait l'objet de la deuxième partie* du rapport. Le paradoxe mis en *évidence par le groupe* de travail, c'est l'évincement de la création télévisuelle originale par la diffusion des films, sans que cela profite au cinéma : payés par les cent quatre-vingts millions de spectateurs des salles, les films sont vus par quatre milliards de téléspectateurs qui ne contribuent pour ainsi dire pas à leur amortissement.**

**Le rapport conclut ensuite à une « politique inadaptée » de l'Etat, qui « ne reconnaît qu'en partie la nature particulière de l'activité cinématographique, art *et industrie* ». En *apparence le* cinéma est fortement aidé. Mais « l'Etat n'a pas voulu étendre au cinéma le taux le plus bas de la T.V.A. (7 %) accordé aux autres activités culturelles. Et de ce fait, la combinaison de la taxe du régime d'aide (13 %) et de la T.V.A. (17,6 %) aboutit à un *prélèvement très élevé* ».**

● **Les *propositions* que le groupe de travail est amené à *faire* sont de trois sortes. Il préconise en premier lieu une politique de concurrence et une action par les prix, ceci pour que le cinéma retrouve son public populaire. Pour faciliter l'effort de reconquête, il souhaite également que les termes du contrat entre l'Etat et la profession soient révisés avec un nouveau système de mesures *fiscales et financières*. Enfin le rapport Malécot insiste sur la nécessité d'une politique culturelle de soutien et de production. — Cl. D.**

## Théâtre

# « La Jeune Fille Violaine » de Paul Claudel

*Voici cette fois* un très grand texte, mis en scène à la perfection et *joué* à une *hauteur* rare. Ce sont peut-être des mots bien graves : l'événement les mérite, alors autant les dire sans gêne, puisqu'on s'en trouve heureux.

Cette deuxième version de *la Jeune Fille Violaine* (1899) appartient, comme la première (1892 dit-on, mais ce n'est pas sûr), à la famille des plus fortes pièces de Paul Claudel, celles qu'il a écrites avant 1909 (*Tête d'or, la Ville, la Jeune Fille Violaine, l'Echange, Partage de midi,* auxquelles il faut joindre *l'Annonce faite à Marie,* qui est de 1911).

« *La grande différence de toutes les pièces de théâtre qui sont postérieures à 1909 et de celles qui ont précédé cette date,* a dit Claudel, *c'est que l'élément subjectif dominait chez moi jusqu'en 1909 ; c'est à partir de 1909 que j'ai eu un point de vue en quelque sorte extérieur, un point de vue de constructeur, et que j'ai vu l'œuvre à réaliser un peu du dehors : la composition domine l'inspiration.* »

Les pièces de cette première période s'inscrivent dans la constellation des œuvres humaines de génie qui, comme *Lear* ou le second (et le premier) *Faust,* resteront inépuisables.

Elles sont, ces pièces de Claudel, le mariage de plusieurs démarches. Il y a des racines vivantes, qui boivent un sol vrai fermement éprouvé : la campagne de Villeneuve, l'Amérique, la Chine. Il y a cette prise à cœur si personnelle de la révélation, *cette exploration opiniâtre* des régions secrètes de Dieu. Il y a un *toucher des êtres dans* leur noblesse et leur misère. Tout cela neuf, sans précédent dans ses voies, dans ses prises. Il y a l'invention d'un langage d'une splendeur extrême.

*La Jeune Fille Violaine* est peut-être l'étoile la plus obsédante de la constellation, parce que la lumière en est particu*lièrement pure, alors qu'on* peut dire que tous les actes de tous les *protagonistes se situent sur* une pente qu'on appellera, faute de mieux, le versant du « mal », ne disposant pas d'un autre mot que le mot « mal » pour indiquer une certaine « négation » d'autre chose.

Mais, s'agissant de *la Jeune Fille Violaine,* il faut dénuder le concept de « mal » des notions de défaut, de contre-perfection, de culpabilité, de réprobation, qui le revêtent. Le mal, y compris l'assassinat, s'intègre ici furieusement dans une innocence, qui s'inscrit elle-même dans Dieu. La pièce est immense en vérité, parce qu'elle ne se fatigue pas : jusqu'à la fin, elle suscite activement cet attouchement du tréfonds, cette fouille du principe, qui dans le noir absolu exprime une joie. On a eu raison de citer dans le programme la phrase de *l'Otage* : « *Il y a quelque chose de plus triste que d'être déçu, c'est d'être exaucé.* »

### La beauté du langage à nu

Rien n'est plus hasardeux que de jouer *Violaine*. Or ce que nous pouvons voir aujourd'hui au Biothéâtre est d'un idéal exemplaire.

La terre de Claudel, la poussière de ses champs, les cris de son village, sont présents. La beauté du langage est donnée à nu, intacte, sans le moindre crapaud de rhétorique dans le diamant. Toutes les plus délicates intentions du texte, de la méditation avancée de Claudel, sont manifestées en entier, simplement. Cette honnêteté foncière n'empêche pas, et c'est justice, la poésie de Claudel de voler sur son orbite, qui est si haute. En réalisant cette *Violaine,* le jeune metteur en scène Jean-Pierre Dusséaux s'af*firme* comme un homme de théâtre essentiel de notre temps, *rigoureux, inspiré, inventeur,* frais comme le matin, et solitaire, nous *voulons dire étranger à ses partis* pris qui handicapent aujourd'hui le travail théâtral.

Il a été remarquablement secondé par le décor et les costumes d'Alain Batifoulier, qui sont simplement sublimes, parce qu'avec un très petit nombre d'objets profanes *ils* nous portent d'emblée sur la frange du spirituel. *Batifoulier* crée ses espaces et ses figures avec la liberté d'invention d'un grand peintre, et sans quitter une se*conde les choses les plus vraies* du monde sensible il installe cha*que fois la parole dans le domaine* de l'esprit. C'est très beau.

L'interprétation est d'une qualité exceptionnelle. Catherine Gandois (Violaine) et Chantal Bronner (Mara), qui ont suivi toutes deux l'enseignement d'Antoine Vitez, situent tout de suite le jeu sur une aire d'intelligence et de sang neuf exactement claudélienne. Hélène Vallier (la mère) est toute justesse, comme Marcel Dossogne (Pierre de Craon).

Les deux rôles les plus difficiles, parce que vraiment insondables, ont la chance d'être tenus par deux acteurs d'exception, Marcel Imhoff (Anne Vercors) et Gérald Robard (Jacques Hury). Ils s'aventurent, chacun pour soi, sur des routes écartées, presque imaginaires, qui d'abord surprennent, et dont on comprend assez vite que seules elles pouvaient conduire à la figuration complète de ce que Claude a voulu, par leur entremise, nous dire. Il y a là deux paris risqués, qui s'avèrent justes, et qui sont un exploit très rare du beau métier de comédien ; remercions encore Jean-Pierre Dusséaux d'avoir orienté ainsi ces acteurs.

*Il faut aller voir cette Jeune fille Violaine.* Qui que ce soit y *trouvera des biens* et un *bonheur* que seul le théâtre, lorsqu'il est si grand, peut donner.

MICHEL COURNOT.

★ Biothéâtre, 21 h.

## Concerts

### M. Barre au cycle Beethoven

### LE PREMIER ET LA « NEUVIÈME »

A propos du dernier concert du cycle Beethoven donné par l'Orchestre de Paris, auquel il assistait, M. Raymond Barre, premier ministre, nous a déclaré :

« *J'ai beaucoup aimé le concert Beethoven donné jeudi soir par l'Orchestre de Paris. Le pianiste Jean-Bernard Pommier a su rendre les accents mozartiens du 1er Concerto, et Daniel Barenboïm a magnifiquement dirigé la 9e Symphonie, en mettant en relief l'excellente qualité des chœurs et la si remarquable sensibilité des instruments, notamment à cordes. J'ai été très heureux de l'immense succès rencontré par cette œuvre et l'estime très mérité.* »

■ **Le Syndicat français des artistes-interprètes (S. F. A. - C. G. T.) organise ce vendredi 11 février, à 20 h. 30, au Pavillon de Paris, porte de Pantin, un gala de soutien à la grève des artistes-interprètes, « pour la défense d'une télévision de qualité ». Y participent notamment, Juliette Gréco, Marcel Amont et Maxime Le Forestier.**

■ ***Une soirée de gala sera donnée* au bénéfice du Comité français pour la sauvegarde de Venise, le 15 février, à l'Empire (avenue de Wagram). A cette occasion sera projeté « Casanova », de Fellini. (Rens. : 720-65-24.)**

■ **Le Décibel d'or a été attribué au film « la Griffe et la Dent », de François Bel et Gérard Vienne, pour la bande sonore de Michel Fano. Le film d'Eduardo de Gregorio, « Sérail », a reçu la mention spéciale.**

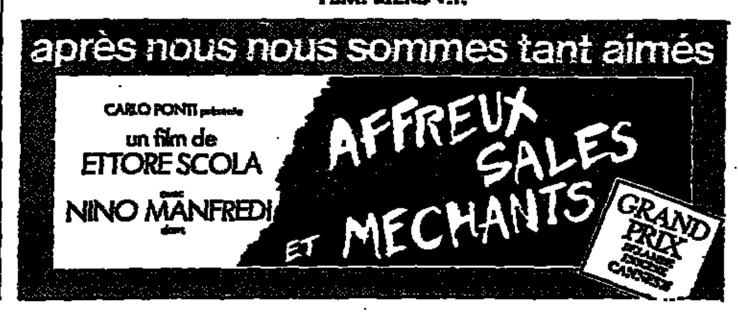
■ **L'actrice Penelope Keith a obtenu le prix du Variety Club de Grande-Bretagne. Ont été également récompensés : Laurence Olivier, Joan Plowright, Gemme Craven et Donal Sinden.**

■ **Le prix Drouant de la jeune peinture a été décerné à Pascal Luigi-Vinardell, qui aura ainsi droit à une exposition de ses œuvres à la galerie, tous frais payés. Le second prix (prix P. R. O.) est allé à Rolando Paiva ; le prix des Gemmistes de France à André Maigret ; le prix Art Reference Gallery (de New-York) à Henri Reiter.**








## En bref

### Disques

● **JEAN DAVID : « Le Bal des *mendiants* ». — 33 t., le Chant du monde. LDX 74614.**

Jean David, qui a trente ans, a choisi depuis sept ans de collecter des vieilles chansons d'il y a plusieurs siècles, *provenant aussi bien* de Champagne, de Picardie que de *Provence, et de considérer* ces complaintes, ces chants de quête comme des réalités vivantes. L'album qu'il présente a été élaboré avec un soin extrême, un souci de préserver toute l'authenticité toute la pureté, de ne pas « casser » par l'adaptation, *par* l'arrangement le cœur, l'âme des chansons.

*Jean David joue du luth.* Ses compagnons, au nombre de sept, accompagnent sur des instruments anciens (saqueboute, hautbois baroque, cornet à bouquin, flûte traversière Renaissance, dessus et basse de viole, vielle, ord, etc.). *Le bal des mendiants* est un document et une tentative réussie pour ressusciter un *folklore méconnu. Il y a des joyaux* dans ce disque : la complainte du chemineau et une courte chanson qui témoigne aujourd'hui de l'influence de la musique amérindienne dans les chants français du Canada.

CLAUDE FLEOUTER.

### Musique

● **CYCLE « BEETHOVEN OU L'AMOUR DE LA LIBERTE ». — Théâtre Edouard-VII, *tous les jours à 18 h., le samedi à* 15 h., 16 h. 30 et 18 h.**

Le spectacle audiovisuel sur *Beethoven ou l'Amour de la liberté*, présenté par Jean-Marie Grenier au Théâtre Edouard VII, ne manque pas de séduction pour un public un peu novice. Il offre sur écran triple de très belles photos en couleurs de Vienne et de ses châteaux, de nombreux portraits et documents d'époque, accompagnés par des fragments d'œuvres célèbres interprétées par Kempff, Menuhin, Kubelik, Karajan, Boehm, etc., et l'atmosphère de cette évocation est assez juste et frappante.

Le commentaire (dit par Jean Desailly, Simone Valère et J.-L. Moreau) et le montage sont plus discutables. On ne sait jamais si les paroles de Beethoven sont authen*tiques ou imaginées pour les besoins* de la cause, et le ton du quidam qui interpelle le musicien est franchement insupportable. Beaucoup d'erreurs éparses : ce n'est pas Beethoven qui a créé le *Concerto en mi bémol*, mais Czerny ; on mélange les photos de la maison de la *Symphonie pastorale* et de celle du *Testament d'Heiligenstadt* ; la *Lettre à l'Immortelle bien-aimée* (de 1812) est accompagnée par la *Sonate pathétique* (de 1798) et la même *Immortelle bien-aimée* revit bizarrement sous les traits de Marilyn Monroe aux accents de la *Sonate Appassionata ; sans parler* des *Ruines d'Athènes* qui fournissent l'occasion de projeter sur l'écran les frises du Parthénon alternant avec des bataillons de girls, ou de la *Neuvième Symphonie* qui, partie du Jugement dernier de Michel-Ange, *s'achève glorieusement* en apothéose des cosmonautes.

JACQUES LONCHAMPT.

### Revues

● **SOUL BAG. — 25, rue Trézel, 92300 *Levallois-Perret.* Tél. : 737-73-00.**

Parmi les revues « underground », l'une des plus secrètes, mais aussi des plus endurantes, fut, depuis 1969, celle du Clarb, le comité de liaison des amateurs de rhythm and blues. Son nom : *Soul Bag*. Venant du tréfonds culturel, elle tente maintenant de percer, de circuler au grand jour. *Publication mensuelle et jusqu'ici* ronéotypée (ce qu'elle reste deux fois *sur trois*), *elle se métamorphose* désormais chaque trimestre en un numéro imprimé. Ainsi pour les documents volumineux relatifs à Ike et Tina ou à Johnny Guitar Watson.

L'équipe, ultra-compétente, férue de discologie et pointilleuse sur le détail biographique, prend plaisir à ses activités bénédictines, si précieuses pour *construire, ensuite, l'histoire. Il faut* citer quelques-uns de ceux qui font *Soul Bag* : son directeur-fondateur d'abord, Jacques Périn, et Gilles Pétard, Bernard Niquet, Joël Dufour, Kurt Mohr.

Dans *Soul Bag*, tous les disques récemment parus du rhythm and blues sont répertoriés, les albums diffusés en France signalés, les héros du passé — pour la plupart totalement obscurs — amenés en pleine *lumière, la production d'aujourd'hui* abondamment commentée et plus *d'une fois sévèrement traitée* : lorsque, par exemple, le « disco-sexy sound » sinistre, se trouve porté par la mode et conduit, comme le dit Périn, à l'affadissement d'une musique et à sa répétition par voie de série, monotone, mortifère. *Soul Bag* tient un propos courageux.

LUCIEN MALSON.

### Rock

● **DARYL HALL ET JOHN OATES au Pavillon de Paris.**

Daryl Hall et John Oates obtiennent beaucoup de succès aux Etats-Unis depuis un an, vendent *des albums par centaines de mille* avec une musique présentée comme la recherche d'un *courant nouveau* à partir des restes de l' « acid rock », du rock « décadent » et du heavy metal.

La présentation au Pavillon de *Paris du groupe n'a pas fait recette,* puisque, dans l'immense salle, à peine un millier de *personnes* étaient venus en curieux et réagissaient *mollement* à un style peut-être travaillé mais sans aucune originalité ni personnalité, plus approprié à la chansonnette qu'au rock. — C. F.






## PRESSE

### Le conflit du « Parisien libéré »

### LE LIVRE C.G.T. : le rapport Mottin se situe à l'opposé d'un compromis acceptable.

Au terme de la onzième rencontre entre M. Mottin, chargé de dénouer le conflit du *Parisien libéré*, et la délégation du Livre C.G.T., jeudi 10 février, l'organisation syndicale déclare dans un communiqué, après la remise du document établi par le médiateur : « *La délégation du Livre C.G.T. estime que ce rapport se situe à l'opposé d'un compromis acceptable par les ouvriers du* Parisien libéré *actuellement, dans la forme et sur le fond. Il ferme totalement la porte à la négociation voulue par les travailleurs.* »

Pour ce qui concerne le mémoire établi par le Livre C.G.T. et remis à M. Mottin, le syndicat constate que « *les propositions faites lors des précédentes réunions ont été délibérément ignorées. C'est un scandale de plus à l'égard des droits les plus essentiels des salariés. Le coup de force perpétré par M. Amaury contre son personnel trouve, dans ce rapport, sa légalisation. Demain, n'importe quel patron, s'appuyant sur ce précédent, peut à sa guise ignorer tout le droit social* ».

« *Aucun salarié ne peut plus compter sur une sécurité quelconque* », souligne le Livre C.G.T.

Enfin, la délégation syndicale réaffirme que « *les moyens d'une solution digne et acceptable existent et qu'elle est toujours prête à participer à la véritable négociation qui s'impose* ».

Avant l'ouverture de cette réunion, M. Mottin avait précisé *que son rapport serait remis au* premier ministre le 15 février au *plus tard, et que les dispositions* qu'il contient « *sont suffisamment souples pour qu'il soit possible d'y apporter certaines retouches* », concernant notamment les réembauchages, les mises à la retraite anticipée et le règlement des problèmes financiers qui en découlent.

Les délégués syndicaux C.G.T. des entreprises de presse se réunissent, ce vendredi 11 février, pour faire le point sur ces entretiens.

#### Les deux positions

Le mémoire du Livre C.G.T. remis au médiateur prévoyait notamment : « *L'embauchage dans les entreprises du groupe du* Parisien libéré, *quel que soit le lieu de leur implantation, d'ouvriers dont le nombre aura été déterminé après évaluation commune* (et qui) *se fera parmi le personnel licencié en mai-juin 1975 et parmi celui qui est actuellement en grève.* »

*Dans l'esprit des responsables* syndicaux, ce chiffre se situait à une *centaine environ* (alors que le nombre des ouvriers du *Parisien libéré* qui reste encore à réintégrer s'élève à cinq cent cinquante-six). Actuellement, le *Parisien libéré* utilise les services de quelque cent dix ouvriers.

Selon le document Mottin, si l'on en croit certaines informations, la direction du quotidien serait disposée à n'en réintégrer qu'une vingtaine, choisis par elle.

# ARTS ET SPECTACLES

*formes*

## *Territoires de l'œil*

Classique, c'est un mot mis à toutes les sauces et si la sculpture de Robert Fachard est assez souvent suivie de cette épithète, c'est la définition de sobriété et d'harmonie qui doit être retenue. Elle convient à des formes sans référence à la configuration : qu'elles soient ouvertes (les métalliques), créant un espace intérieur qui contrebalance la pression environnante mais en accord avec elle, ou pleines (pierre, béton), ménageant tout de même des appels d'air entre leurs masses. On ne voit ici (1) non sans regret, et pour cause, que les photographies des réalisations monumentales, celles où Fachard est le plus grand, telles l'enceinte et la stèle du cimetière de Marignane.

En revanche, se présentent en rangs serrés les petites pièces en laiton laminé, en aluminium, en cuivre ou en inox, auxquelles les mains de cet ancien technicien de l'aéronautique assignent une nouvelle fonction. Elles captivent l'œil par leur dynamisme, leur élégance, la variété de leur volutes. Le même élan jaillit, quels que soient le matériau et les dimensions, d'une matière amoureusement façonnée, transformée.

C'est l'amalgame de la matière et de l'esprit qui a dû, qui doit toucher le jeune public appelé à se familiariser avec Fachard. Peut-on pourtant parler encore de matière devant les projections mentales strictement géométriques de Torres Agüero ? Si importantes, même dans le domaine quantitatif des formats, qu'elles font l'objet de deux expositions jumelées (2). On n'ose prétendre que la couleur joue encore un rôle prismatique et sensuel tant elle est raffinée, même lorsqu'elle est éclatante, dans ses délicats dégradés. En vérité une musique, disons la fameuse musique des sphères, ébranle et fait chanter les fils fortement tendus de ces harpes éoliennes circulaires, ou portions de circonférences aux assemblages quelquefois savamment dissonants.

Chaque toile a sa tonalité propre, ses accords sourds ou étincelants. Rarement la formule claudélienne, « l'œil écoute », se prête à des applications plus heureuses. Trop de séduction peut-être, mais on serait mal venu de faire fi d'une telle délectation, même si elle nous conquiert du premier coup. Car on prolonge indéfiniment son plaisir, à mesure qu'on s'enfonce dans la contemplation de ces jeux.

### Une expression sans contrainte

L'art abstrait se défend. Réussit-il à obtenir enfin droit de cité en U.R.S.S. ? Alors d'autres peintres non réalistes récolteraient ce que Lidia Masterkova a semé avec ses camarades marginaux, qui avaient eu la révélation de l'art moderne occidental lors du Festival mondial de la jeunesse tenu à Moscou en 1957. Elle avait participé, comme eux, à l'exposition sauvage, l' « exposition des bulldozers », du 15 septembre 1974, et aux suivantes plus ou moins autorisées. De guerre lasse, elle a préféré s'expatrier pour peindre comme elle l'entend. Voici les premiers fruits d'une dure année d'adaptation parisienne : ces *Planètes* (3), encres de Chine d'une sensibilité bouleversante, surmontées de reliefs blancs gaufrant les « caches » qui délimitent ces disques, plus expressives dans la tension extrême des noirs et des blancs qu'un « message » explicité.

Hors de toute considération sur la liberté de la création dans les régimes totalitaires, c'est le résultat qui compte ici, et qui compte terriblement : le défoulement d'une âme en quête d'une expression sans contrainte, la lutte de l'ombre et de la lumière déjà traduits en compositions qu'on n'hésite pas à qualifier d'admirables. On pourra y voir des symboles de révolte ou d'évasion. Je m'en tiens aux données plastiques, au rêve illimité que le fait d'être circonscrit ne jugule pas le moins du monde.

Son aîné d'une dizaine d'années, Guy Bigot est parti, comme Lidia, à la recherche de la joie (4). Seulement, lui, il l'a trouvée. Elle resplendit dans la reconstitution, morceau par morceau, d'un univers éclaté. Pas toujours. Il y a les grandes toiles, les grands collages non moins convaincants. Bigot cependant, le Bigot postérieur, se reconnaît dans les très petites choses, plus exactement dans les polyptyques, assemblages de vignettes zébrées de graphismes, envahies de broussailles, damiers multicolores qui s'éparpillent comme autant de feux d'artifice. Auquel ont contribué encre, aquarelle, acrylique. Tout, dans ces *Images et métamorphoses* est *territoire de l'œil*. Bigot s'est mis en tête de *remuer ciel et terre*, de *construire des villes à sa taille*, voire de *peindre son silence*. Puis il est allé quérir son bonheur ailleurs, parce que *peindre c'est voyager*, jusqu'à Florence au moins. Les rouges jubilants se sont multipliés claironnants sur une terre unique sans doute, mais dont chaque clin d'œil nous révèle un aspect différent. Le ciel, le sol, l'eau, les plantes, la lumière se retrouvent transposés — bannie, la ressemblance photographique — dans les morceaux d'un vaste miroir qui, avant de nous rendre à la vie, nous atteint comme il attire l'alouette de René Char et nous *tue en* (nous) *émerveillant*.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) M. J. C. les Hauts-de-Belleville, 43, rue du Borrégo.
(2) Galerie Christiane Colin, 33, quai Bourbon, et Galerie Craven, 4, avenue de Messine.
(3) Dina Vierny, 36, rue Jacob.
(4) Principe, 12, rue de la Ferronnerie.



FRANCIS GIROD : après « le ...
voici « le Tria...

## Girod-Rouffio : dix ans de cinéma français

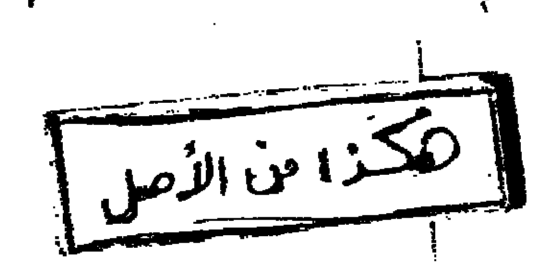
... seulement quatre réalisations : « le Trio infernal » et « René la Canne » pour Francis Girod, « l'Horizon » et « Sept morts sur ordonnance » pour Jacques Rouffio. Mais à chacune de ces étapes un travail en commun : production pour « l'Horizon » et « Sept morts », scénario et dialogues pour « le Trio » et de nouveau pour « René la Canne ». Ce parfait tandem a en outre collaboré plus d'une fois à la production des films des autres : « Léa l'hiver » de Marc Monnet, « Beau Masque » de Bernard Paul, « Slogan » de Pierre Grimblat, etc. Sans oublier l'adaptation d'un film de Miklos Jancso, « Sirocco d'hiver ».

Et tandis que Rouffio met la dernière main à « Violette et François » (qui sortira fin mars), Girod prépare déjà le tournage en Afrique d'une adaptation du roman, prix Goncourt, de Georges Conchon, « l'État sauvage », avec Jean Yanne, Michel Piccoli, Jacques Dutronc.

Touche-à-tout du monde du spectacle, Francis Girod semble, à trente-deux ans à peine, être passé par tous les stades de la création. Assistant, notamment de Vadim, Mocky, Reichenbach, journaliste dans la presse écrite (« le Nouvel Observateur »), puis à la télévision (« Les femmes aussi », « Dim Dam Dom », « En toutes lettres ») où il fut également réalisateur (« Périscope », « En toutes lettres »), auteur d'un livre-pamphlet paru chez Julliard en 1966, « Manuel de la pensée yé-yé », il ajoute volontiers à ses activités de réalisateur, scénariste, producteur, celle de comédien de « l'Horizon » à « Pierre et Paul » d'Allio, et des « Idoles » de Marc'O à « Erica Minor ».

Sélectionné, avec « le Trio infernal », par l'Association Française de la Critique pour le Festival de Cannes 1974, et au Festival de San-Francisco, Francis Girod représente déjà dix ans de cinéma français : celui de l'après-nouvelle vague.

LA GRANDE VADROUILLE DES PIEDS NICKELES







# SPECTACLES

# théâtres

## Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : la Force du destin.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Partage de midi.
Odéon, 20 h. 30 : Falstafe.
TEP, 20 h. 30 : l'Otage.
Petit TEP, 20 h. 30 : PAR. 34-41.

## Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, Papin, I, 20 h. : les Sonnets de Shakespeare. — II, 20 h. : Emma Santos ; 21 h. : la Dame de la mer.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson ; 20 h. 30 : l'Echange.

## Les théâtres de Paris

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Atelier, 21 h. : le Bain de vapeur.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
Centre Pompidou, Gueuloir, 18 h. 30 : la Bonne Vie.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.



### Vendredi 11 février

Daunou, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
Edouard-VII, 18 h. : Beethoven ou l'Amour de la liberté ; 21 h. : Amphitryon 38.
Espace Cardin, 21 h. : Freaks Society.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées ; 22 h. 45 : Croquez le melon.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Joyeux anniversaire.
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Oraison.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Palace, 23 h. : Just a quick sweet dream.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la Sage-Femme.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Lucienne et le Boucher.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : la Femme de Socrate.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Deux. — Grand Théâtre, 21 h. : Fantasio. — La Galerie, 21 h. : la Paix.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : la Tentation occidentale.
Théâtre du Manitout, 18 h. : Vitromagie.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : le Nouveau Monde. — Petite salle, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.
Théâtre de Paris, 21 h. : Splendeur et mort de Joaquin Murieta.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Hier dans la nuit de Zelda.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Antoine et Cléopâtre
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 45 : Féfé de Broadway.

## Les théâtres de banlieue

Arcueil, Salle Jean-Vilar, 21 h. : Arlequin poli par l'amour.
Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais, 21 h. : Soleil blanc.
Charenton-le-Pont, Théâtre municipal, 21 h. : le Prix.
Corbeil-Essonnes, Centre Pablo-Néruda, 20 h. 30 : Haute-Autriche.
Créteil, M. J. C. Mont-Mesly, 21 h. : Imago.
Gennevilliers, Théâtre des Grésillons, 20 h. 45 : les Paysans.
Ivry, Studio, 21 h. : Martin Eden.
La Courneuve, Centre culturel Jean-Houdremont, 21 h. : les Troubadours.
Le Vésinet, 21 h. : Y. Boukoff, piano (Beethoven, Liszt, Chopin).
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : le Mime Marceau.
Rueil-Malmaison, 21 h. : Quatuor d'anches de Paris (Mozart, Lully, Lemeland, Dubois).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : la Surface de réparation. — Grande salle, 20 h. 30 : François Béranger.
Saint-Maur, Théâtre de la Ville, 21 h. : Des enfants de cœur.
Sartrouville, Théâtre 21 h. : Ulysse.
Sceaux, les Gémeaux, 21 h. : la Mort blanche.
Sucy-en-Brie, Centre culturel, 21 h. : les Jeannes.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Los Rupay.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Vole-moi un petit milliard.

## Les concerts

Théâtre Montparnasse, 18 h. 30 : S. Maroto, guitare (de de Falla à A. Yupanqui).
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure, piano (Bach).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : l'Ensemble instrumental Cyril Diederich ; B. Eugerer, piano ; A. Flammer, violon (Vivaldi, Bach, Schubert).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : J. Bream, guitare (Villa-Lobos, H. W. Henze).
Théâtre Récamier, 20 h. 30 : G.R.M.-INA (Marin, Savouret, Pablo, Redolfi).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. R. Giovaninetti ; P. Reach, piano (Schumann, Franck).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : G. Fumet, flûte, et M. Galliot, harpe (Bach, Haendel, Mozart, Fauré, Debussy).

## Jazz, pop' et rock

Campagne-Première, 22 h. : Joachim Kuhn.
Théâtre Fontaine, 18 h. 30 : Sirkel and Co.
Théâtre Mouffetard, 22 h. : Groupe Assum.
American Center, 21 h. : Robert Wood.
Riverbop-Jazz-Club, 22 h. : Pepper Adams et le Trio Arvanitas.
Porte de la Suisse, 20 h. 45 : Groupe Om et le Trio Schweizer-Carl-Moholo.
Bataclan, 20 h. : T. Rex.
Ecole spéciale d'architecture, 21 h. : Newtone Experience.

## La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Rudolf Noureev et le Ballet national du Canada.
Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : les Ballets de la Cité (Alefa).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Ballet du XXe siècle Maurice Béjart (le Molière imaginaire).








(PUBLICITÉ)

LES DOSSIERS DU CINÉMA

# Aujourd'hui, « RENÉ LA CANNE »

## FRANCIS GIROD : après « le Trio infernal », voici « le Triangle farfelu » !

**Bien que le premier film de Francis Girod, en 1974, « le Trio infernal », se soit inspiré d'un fait divers sanglant, et bien que sa deuxième réalisation, « René la Canne », trouve son origine dans le *même auteur que les films de Jacques Deray, « Flic Story » et « le Gang »*, l'ex-inspecteur Roger Borniche, il ne faut pas s'attendre à trouver ici le ton d'un « policier » classique. Plutôt que des règles d'un genre codifié comme le film noir à la française, Girod et son habituel complice Jacques Rouffio se sont inspirés d'un autre genre plus libre : une *comédie qui regarderait à la fois du côté de la bande dessinée*, du burlesque et de la satire, et du côté de la sophistication d'une certaine époque hollywoodienne.**

« Ce qui nous a intéressés, dans le livre de Borniche, confirme Francis Girod, ce n'est évidemment pas l'intrigue policière, ni le témoignage autobiographique de l'inspecteur, ni la dimension folklorique et mythologique d'un truand embelli par le romantisme (comme c'est trop souvent le cas dans le cinéma français), mais la personnalité d'un aventurier *mêlant une certaine aristocratie* à un anarchisme viscéral qui le rapproche assez du héros de Darien, le Voleur, et revêtant suffisamment *de fantaisie pour prendre une* dimension romanesque. Nous avons ainsi effectué, à partir de la biographie de René la Canne, le même *genre de travail que Maurice* Leblanc avait opéré *avec* le véritable Alexandre Jacob pour en faire Arsène Lupin. Si bien que l'affrontement la *Canne-Inspecteur Marchand* devient celui de deux cocktails très particuliers qui seraient : d'un côté Jean Valjean - Bibi Fricotin - Arsène Lupin *représentés par Depardieu*, de l'autre Javert-l'inspecteur Clouseau de « la Panthère rose » et le Sarret cynique du « Trio infernal », synthétisé par Piccoli *devenu l'inspecteur Marchand*. »

### LA GRANDE VADROUILLE DES PIEDS NICKELES

Littérature populaire, bandes dessinées, « cartoon » : ce qui n'aurait pu être qu'un « Flic story » de plus se transforme en grande vadrouille des Pieds Nickelés (*le troisième* larron étant une femme : Sylvia Kristel !), jetés sur les routes de France et d'Allemagne par *les chaos de* l'Histoire. D'abord dépassés par les événements — l'occupation, le travail en territoire ennemi, la « *régénérescence par le IIIe* Reich », la libération et son heureux désordre... — il suffit à nos héros picaresques de savoir retourner les situations à *leur profit pour prospérer*, tels leurs cousins des bandes dessinées.

« Pieds Nickelés peut-être, ajoute Francis Girod, mais des Pieds Nickelés qui auraient passé par Hollywood. Le Hollywood des comédies *lies et sophistiquées* des années 30 à 40, avec ce principe de fonctionnement qui consiste à enchaîner une succession de situations plausibles, *mais toujours traitées* avec un léger décalage. De sorte que les personnages aussi bien que les genres (*film de guerre, film policier*) sont *constamment* pris à contrepied pour déboucher sur le rire. Les modèles dans ce domaine restent *Lubitsch*, MacCarey et Billy *Wilder*, et le contexte de *l'histoire faisant* plutôt penser au « To be or not to be » du premier, avec *certaines* situations, certains gags poussés jusqu'à la *limite du supportable* — *le* camp de travail, l'attitude de la police française... »

Un autre principe de la comédie hollywoodienne réside dans le parti pris de stylisation, et notamment de l'utilisation de la couleur, qui vient accentuer le décalage *par* rapport au réalisme. Ainsi, chaque époque de cette épopée comique des années 40 à 50 est-elle traitée dans une tonalité bien particulière : l'Allemagne et l'occupation en vert et noir, la libération en tricolore, et les lendemains qui chantent de l'après-guerre en rose bonbon...

« Au film noir à la française, nous répondons, avec « René la Canne » par un film de toutes les couleurs *hollywoodiennes. Et au « Trio infernal »* noir et sanglant, j'avais sans doute besoin d'opposer ce « triangle farfelu » un peu plus légèrement rose. »

## Girod-Rouffio : dix ans de cinéma français

A eux deux seulement quatre réalisations : « le Trio infernal » et « *René la Canne* » pour Francis Girod, « l'Horizon » et « Sept morts sur ordonnance » pour Jacques Rouffio. *Mais à chacune de ces étapes un travail en commun* : production pour « l'Horizon » et « Sept morts », scénario et dialogues pour « le Trio » et de nouveau pour « René la Canne » Ce *parfait tandem a en outre collaboré plus d'une fois à la production des* films des autres : « Léa l'hiver » de Marc Monnet, « *Beau Masque* » de *Bernard Paul*, « Slogan » de Pierre Grimblat, etc. *Sans oublier l'adaptation d'un film de Miklos Jancso*, « Sirocco d'hiver ».

*Et tandis que Rouffio met la* dernière main à « Violette et *François* » (qui sortira fin mars), Girod prépare déjà le tournage en Afrique d'une adaptation du roman, prix Goncourt, de Georges Conchon, « l'Etat sauvage », avec Jean Yonne *Michel Piccoli, Jacques* Dutronc.

Touche-à-tout du monde du spectacle, Francis Girod semble, à *trente-deux ans à peine*, être passé par tous les stades de la création. Assistant, *notamment* de Vadim, Mocky, Reichenbach, journaliste dans la presse écrite (« le *Nouvel* Observateur »), puis à la télévision (« Les femmes aussi », « Dim Dom Dom », « En toutes lettres ») où il fut également réalisateur (« Périscope », « En toutes lettres »), auteur d'un livre-pamphlet paru chez Julliard en *1966*, « *Manuel* de la pensée yé-yé », il ajoute volontiers à ses activités de réalisateur, scénariste, producteur, celle de comédien de « l'Horizon » à « Pierre et Paul » d'Allio, et des « Idoles » de *Marc'O* à « Erica Minor ».

*Sélectionné, avec « le Trio infernal »*, par l'Association Française de la Critique pour le Festival de Cannes 1974, et au Festival de San-Francisco, Francis Girod représente déjà dix ans de cinéma français : celui de l'après-nouvelle vague.

## DEPARDIEU - KRISTEL - PICCOLI : un gangster marrant, une vamp fofolle, un policier loufoque

A l'origine de *René la Canne*, autant qu'un récit de Roger Borniche, la combinaison d'un détonant cocktail d'acteurs en fonction desquels Girod et Rouffio ont écrit leur très libre adaptation. Rôles sur mesure d'autant plus aisément taillés pour Depardieu et Piccoli que tous deux sortaient d'une première collaboration avec Rouffio (réalisateur) et Girod (producteur), sur *Sept morts sur ordonnance*, après s'être déjà trouvés réunis dans *Vincent, François, Paul et les autres*, de Sautet, et *la Dernière Femme*, de Ferreri. Mais aucun de ces films ne reposait sur les rapports des deux acteurs, qui ne se rencontraient même jamais dans *Sept morts*. Et, surtout, personne ne les avait utilisés ensemble dans le registre de la comédie.

*« Leurs rôles*, dit Girod, *ont été écrits en pensant à ce que Carné-Prévert auraient pu faire de Michel Simon et Louis Jouvet dans de telles situations. Le côté Jouvet est resté pour Michel, mais Gérard a plutôt effectué un mélange entre Michel Simon et Bourvil, dont il se rapproche par cette manière de rester vrai même dans la bouffonnerie et l'outrance.* »

Et, aux côtés de ce truand marrant et de ce flic loufoque, il fallait un partenaire au même diapason. Ce troisième mousquetaire du rire n'est autre que Sylvia Kristel. Mais une Kristel métamorphosée, « désemmanuellisée », vamp fantaisiste à *mi-*chemin entre la Danielle Darrieux des films d'Henri Decoin, dont elle a (mode des années 40 et 50 oblige !) la coiffure et la façon de s'habiller, et une Marilyn Monroe qui composerait un subtil cocktail de sophistication, de beauté et de drôlerie ; mais que n'épargneraient ni les yeux au beurre noir ni les tartes à la crème...

## Le scénario

L'occupation. Les Allemands sont à Paris.

Deux hommes en fuite. L'un revêtu *d'un uniforme allemand. L'autre* d'une tenue d'agent de la circulation.

Le premier est un truand recherché par la police française, René Bornier (Gérard Depardieu). Le second, un résistant pris en chasse par l'occupant, Marchand (Michel Piccoli).

Leur destins se croisent une première fois sur les marches du Sacré-Cœur : ils ne vont cesser de le faire au fil des années et de péripéties qui les conduiront en Allemagne aussi bien que sur la Côte d'Azur, de spectaculaires « cavales » en « casses » insensés ; tantôt amis ou complices par nécessité, tantôt adversaires revenus de leur côté respectif des barrières sociales, et même rivaux pour les beaux yeux de la belle Krista (Sylvia Kristel)...

Longtemps après la libération... Ni les allemands ni les Américains ne *sont plus à Paris. Mais quelque part* près de la frontière suisse, deux hommes en fuite. Et quelques femmes. Toujours curieusement *déguisés*...



*Depardieu-Kristel-Piccoli, plus deux jumelles blondes, ça fait un joyeux quintette dans « René la Canne ».*

### DISTRIBUTION

Gérard DEPARDIEU
Sylvia KRISTEL
Michel PICCOLI
Jean RIGAUX, Jean CARMET,
Valérie MAIRESSE, Stefano PATRIZI,
Jacques JOUANNEAU, Orchidea de SANTIS,
Venantino VENANTINI, *Philippe BRIZARD*,
Georges CONCHON, René GIRIER.
Et les cascadeurs de Claude CARLIEZ.

### FICHE TECHNIQUE

Réalisé par Francis GIROD. Ecrit par Jacques ROUFFIO et F. GIROD. Inspiré du récit de Roger BORNICHE (Arthème Fayard). Musique : *Ennio MORRICONE. Photo : Aldo TONTI.* Caméra : Jean HARNOIS. Décors : Jean-Jacques CAZIOT. Costumes : Jacques FONTERAY et Corinne JARRY. Script : Jacqueline GAVEAU. Son : Bernard BATS.

Une coproduction franco-italienne Président Films S.A. (Jacques-Eric Strauss), Rizzoli Film (Rome).

Distribution A.M.L.F.

A partir du *mercredi 16 février*, aux cinémas Gaumont-Colisée, Français, Caravelle-Pathé, Montparnasse-Pathé, Fauvette, Gaumont-Convention, St-Germain-Huchette, Gaumont-Gambetta, Victor-Hugo, et neuf salles de la périphérie.

# SPECTACLES

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### *La cinémathèque*

Chaillot, 15 h. : l'Amour en première page, de T. Garnett ; 18 h. 30 : Promethee, 2nd person, de K. Sferis ; 20 h. 30 : The Chair, de R. Leacock ; 22 h. 30, programme non communiqué ; 0 h. 30 : Alexander's Ragtime Band, de H. King.

### *Les exclusivités*

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Les Images, 18e (522-47-94).

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).

L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) jusqu'à J : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

BAROCCO (Fr.) (*) : Studio-Galande, 5e (033-72-71) ; U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19), jusqu'à J ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Maxéville, 9e (770-72-86).

COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : St-Séverin, 5e (033-50-91), Haussmann, 9e (770-47-55), Olympic, 14e (542-67-42).

CRIA CUERVOS (Esp. v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).

EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac, 8e (359-52-70).

ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-73), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.), en soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e, en mat., UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE GANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Ambassade, 8e (359-19-08), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Max-Linder, 9e (770-40-04), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e, (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE JOUET (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), jusqu'au J., Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), à partir de V., Secrétan, 19e (206-71-33).

KING-KONG (A.) (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

LACHE MOI LES BASKETS (A. v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86), à part. de 16 h. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-96), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

1900 (It., v.o.) (2e partie) (**) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

L'OMBRE DES ANGES (Suis., v. allem.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA PETITE FILLE DU BOUT DU CHEMIN (Fr.-can., v. ang.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), St-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e

















Les films nouveaux

Les grandes reprises



هكذا من الأصل

# SPECTACLES

(359-92-84). Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : St-Germain-Village, 5e (633-87-59), Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

RAID SUR ENTEBBE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70).

LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), jusqu'à J., Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17)

LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL (A., v.o) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; V.f. : Rotonda, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-10-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), jusqu'à J., Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70).

LES REVOLTES DE L'AN 2000 (Esp., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18) ; V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Lord-Byron, 8e (225-03-31), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).

LA ROSE ET LA FLECHE (Ang., v.o.) . Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V.f : Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich', 5e (033-48-29), jusqu'à J., Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Convention-St-Charles, 15e (577-09-70), jusqu'à J., Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SALO (It., v.o.) (**) . Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 13 h.

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

SŒURS DE SANG (A., v.o.) (**) : U G.C Danton, 6e (329-08-18), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Mistral, 14e (539-52-43).

SYNDAY TOO FAR AWAY (Aust., v.o.) la Pagode, 7e (705-12-15)

SURVIVRE (Mex., v.f.) (*): Opéra, 2e (261-50-32) Tourelles, 20e (636-51-98 H. sp

THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) Quintette, 5e (033-35-40), Concorde, 8e (359-92-84) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)

THE SONG REMAINS THE SAME (Ang., vo.) : U.G.C. Danton, 6e (326-08-18), Caméo, 9e (770-20-89).

TODO MODO (It., v.o.) · Studio Médicis, 5e (733-25-97), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23); v.f . U.G C Opéra, 2e (261-50-32).

UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Elysée - Point show, 8e (225-67-29).

UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : Danton, 6e (326-08-18), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G C Opéra 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59).

UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), jusqu'à jeudi, Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), jusqu'à jeudi.

## Les films nouveaux

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES, film français de Marguerite Duras Quintette, 5e (033 - 35 - 40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42).

LA SECONDE EPOUSE, film égyptien de Salah Abu Seif v.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

GIACOMO MATTEOTI, film italien de Florestano Vancini, v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

PROVIDENCE, film français d'Alain Resnais, v. ang. : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

CŒUR DE VERRE, film allemand de Werner Herzog, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) . v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Convention Saint-Charles, 15e (577-09-70).

WELCOME TO LOS ANGELES, film américain d'Alan Rudolph, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

CENTRE TERRE, 7e CONTINENT film américain de Kevin Connor, v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (577-09-70), Murat, 16e (288-99-75).

JE DEMANDE LA PAROLE, film soviétique de G. Pansilov (v. o.) : le Seine, 5e (325-95-99).

TITI, GROS MINET ET LEURS AMIS, film américain, v.f. Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), à partir de vendredi.

BLUE JEANS, film français de Hugues Burin des Roziers : Capri, 2e (508-11-69), Bilboquet, 6e (222-87-23), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13 (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326 - 22 - 17), Convention Saint-Charles, 15e (577-09-70), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)

## Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39). H. sp.

L'AUTRE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.

LES AVENTURES DES PIEDS NICKELES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Daumesnil (343-52-97).

BALL OF FIRE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A.) : Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

LA CAGE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

LES CHEYENNES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg.) · Palais des Glaces, 10e (607-49-93)

DEEP-END (Angl., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : mer., ven., dim., mar

IF (Ang., v.o.) : Studio Dominique, 7e (551-04-55), sauf mardi.

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. sp

LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Luxembourg, Luxembourg, 6e (633-97-77).

METROPOLIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LES REVOLTES DU BOUNTY (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.

TO BE OR NOT TO BE (Ang.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LES TROIS VALSES (Fr.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).



# RADIO-TÉLÉVISION

## VU
## Dean et les baskets

*James Dean — l'acteur qui l'incarnait jeudi dernier lui ressemblait assez et traduisait bien sa volonté d'arriver, de s'imposer, sûr qu'il était de son génie, — James Dean, l'essentiel, ce sont trois films, trois metteurs en scène, Kazan, Ray, Stevens, trois rôles et toute une époque : Hollywood des années 50, pendant et après la « chasse aux sorcières » et la guerre de Corée ; avant, pendant les premiers livres de Kerouac, de Ginsberg et la redécouverte de Whitman ; Hollywood à genoux devant Elvis Presley ; Hollywood à l'écoute de ton, de son neufs, dans les rapports parents-enfants ; Hollywood à la découverte du « generation gap ».*

*Ce fameux fossé, de Berkeley à Berlin, en passant par le Paris des barricades, les années vont l'élargir au point de l'abolir. Maintenant, c'est un océan, une mer d'affectueuse indifférence. Quand* A l'est d'Eden *est passé il y a quelques mois à la télévision, les jeunes — rappelez-vous — se sont précipités pour voir, pour le voir, lui, James Dean ; dans leur immense majorité, ils ne le connaissaient que de réputation.*

*Dean, pour eux, c'était surtout le Dean de* Rebel without a cause, *c'était au même titre que Brando d'ailleurs, un peu le parrain des adolescents de* Lâche-moi les baskets. *Avec toutes les complications familiales que cela pouvait entraîner alors. La bagarre au couteau, la course à qui perd gagne de deux voitures lancées à vive allure à la rencontre d'un précipice, dans leur violence et leur rivalité ; les gosses à présent ignorent gentiment les réactions des parents. Et le côté « mon père préfère mon frère » dans* A l'est d'Eden *paraît étonnamment désuet.*

*Calculons : il avait vingt-quatre ans quand il s'est tué en 1955, il en aurait quarante-six aujourd'hui, l'âge de la maturité, l'âge qu'il avait dans* Géant. *Comment aurait-il réagi à tout ce qui est arrivé depuis ? Jusqu'à quel point sa sensibilité aurait-elle pu, su, voulu, deviner, devancer la nôtre ? Difficile à dire.*

CLAUDE SARRAUTE.

## VENDREDI 11 FÉVRIER

### CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Téléfilm américain : les Oiseaux de proie :

*Hold-up, prise d'otage et course d'hélicoptères.*

21 h. 50. Retransmission lyrique : la Coquette trompée, de Favart et Dauvergne, avec M. Pena, I. Garcisanz, Ph. Langridge et l'Orchestre du Festival d'Albi dir. J.-M. Wallez.

*Une œuvre créée en 1753 et redécouverte à l'occasion du Festival d'Albi, en 1975*

22 h. 45. Allons au cinéma ; 23 h. 15. Journal.

### CHAINE II : A 2

20 h. 30. Série : Dossiers danger immédiat, réal. Cl. Barma (Micrococus Petroleum), avec P. Michael, M. Audibert)

*Attentat mystérieux dans une usine utilisant le pétrole synthétique.*

21 h. 30. Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Ruses et pouvoir de l'argent) :

*Avec MM. Jacques Attali (« Bruits »), Georges Bernier (« l'Art et l'Argent »), André Campana (« l'Argent secret »), Edouard Chambost (« Guide des paradis fiscaux ») et Bernard Cases (« l'Argent ».)*

22 h. 50. Ciné-Club : la Parade du rire, de W. Beaudine (1934), avec W.-C. Fields, J. Duggan, J. Morrison, J. Allen, N. Cecil (v.o. sous titrée)

*En 1900, les mésaventures d'une troupe de comédiens ambulants dirigée par un hurluberlu et toujours pourchassée par ses créanciers. Un grand festival Fields. Jongleur acteur de mélodrame délirant, l'inénarrable comique est aux prises avec un shérif, une veuve idiote et un infernal gamin.*

### CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Magazine... Vendredi : Service public (la fatigue à l'école, enquête et réal. D. Page)

*Classes trop nombreuses, emplois du temps mal répartis, manque de formation des enseignants... Quelques-unes des causes de la fatigue scolaire et du besoin de rechercher d'autres formes d'enseignement*

21 h. 30. Astronomie : Voyages dans le cosmos (A travers la Voie lactée), de J. Lallier et M. Tosello.

22 h. 20. Journal.

### FRANCE-CULTURE

20 h., Emission médicale en liaison avec TF 1 : L'expérience la Borde ou le droit à la folie ; 21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec... B. Gysing ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h., Cycle d'échanges franco-allemands : En direct de Stuttgart : l'Orchestre philharmonique de la radio de Stuttgart, dir. S. Celibidache : « la Force du destin », ouverture (Verdi); « la Mer » (Debussy) ; « Symphonie n° 1 » (Brahms) ; 23 h., Cabaret du jazz ; 0 h. 5, La guimbarde ; 1 h., Le neveu d'Albertine.

## SAMEDI 12 FÉVRIER

### CHAINE I : TF 1

De 12 h. 10 à 20 h., Programme ininterrompu (à 14 h. 10, Restez donc avec nous).

20 h. 30. Variétés : Les Magiciens, de D. Webb ; 21 h. 30, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 30, Danse : Portrait d'une étoile (Ghislaine Thesmar) ; 23 h. 20, Journal.

### CHAINE II : A 2

De 12 h. à 20 h., Programme ininterrompu (à 14 h. 25, Les jeux du stade).

20 h. 30. Jeu : Finale des chiffres et des lettres ; 21 h. 45, Entretien : Questions sans visage ; 22 h. 30, Cabarets et cafés-théâtres : Drôle de baraque, réal. R. Sangla ; 23 h. 20, Journal.

### CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Cinéma 16 : « l'Envolée belle », d'A. Rivemale et J. Prat, avec D. Rollin, L. Imbert.

*Instituteur dans un village, un jeune homme découvre en 1908 le secret du vol humain et peut ainsi épouser la fille du maire.*

21 h. 55, Journal.

### FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Les samedis de France-Culture : Reportage : Les réfugiés qu'on oublie (Thaïlande) ;

20 h., « Fantaisie et fugue », d'A. Gazzelin, avec J. Magre, G. Montero ; 21 h. 25, Soliste, avec S. Carbonel ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin ; 23 h. 50, Poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Passage du XXe siècle... l'Ensemble intercontemporain, dir. M. Tabachnik, avec les chœurs de J. Alldis, J. Nelson, M. Thomas, R. Thomas : « N° 5 » (Manoury), « cummings ist der dichter » (Boulez), « Souvenir à la mémoire » (Sinopoli), « Phlegra » (Xenakis), « Concerto de chambre » (Ligeti) ; 22 h., Semaines musicales d'Ascona 1976 : Linde-consort ; 23 h., Vieilles cires ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit.

## DIMANCHE 13 FÉVRIER

### CHAINE I : TF 1

De 9 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu (à 17 h. 35 (III), Téléfilm américain : « Frères de sang »).

*L'amitié d'un jeune soldat américain pour un Indien.*

20 h. 30. Film : « C'est pas parce qu'on n'a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule », de J. Besnard (1974), avec B. Blier, M. Serrault, J. Lefebvre, T. Chelton.

*Trois petits truands cambriolent la caisse de retraite de la S.N.C.F. en perçant le mur des toilettes de la gare de l'Est. Ensuite, le butin se promène et une maîtresse femme intervient. De gros effets comiques et de bons acteurs mal employés dans un vaudeville sans astuce.*

22 h. Questionnaire : La condition des femmes qui travaillent.

*M. Jean-Louis Servan-Schreiber reçoit Mme Jeannette Laot, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T.*

22 h. 55, Journal.

### CHAINE II : A 2

De 10 h. 30 à 20 h., Programme ininterrompu (à 12 h., Bon dimanche).

20 h. 30. Music-hall : Musique and music ; 21 h. 30, Série : Rush ; 22 h. 30 (R.), Documentaire : Des hommes (Maman les gros bateaux), réal. Cl. Robrini.

*Le métier de pilotes de port.*

23 h. 30. Journal.

### CHAINE III : FR 3

20 h. 30, L'homme en question : L'écrivain Raymond Abellio ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ; 22 h. 30, Cinéma de minuit (cycle Mauro Bolognini) (R.) : « les Garçons », de M. Bolognini (1959), avec E. Martinelli, L. Terzieff, J.-C. Brialy, A. Lualdi, F. Interlenghi (N.).

*Trois voyous des faubourgs de Rome se livrent à divers trafics et vivent une nuit de « dolce vita » avec des bourgeois équivoques. Sur un scénario de Pasolini, une poésie misérabiliste, un érotisme trouble et une mise en scène à effets.*

### FRANCE-CULTURE

14 h. 45, Carte blanche : « le Guignol », de N. Neel, avec J.-C. Houdinière, D. Volle ;

20 h., Poésie ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Quelques hommages à la voix de ma mère » ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

14 h., La tribune des critiques de disques : « les Maîtres chanteurs » (Wagner) ;

20 h. 30, Présentation du concert ; 21 h., Semaines internationales de musique de Lucerne 1976 : concert Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan : « Symphonie n° 9 » ; 22 h. 30, Musique de chambre (Berlioz) ; 0 h. 5, Semaines musicales d'Ascona 1976 (Schubert, Beethoven) ; 1 h. 15, Trêve.

## TECHNICIENS ET JOURNALISTES EN GRÈVE

● C'est la dégradation de leurs *conditions de vie et de travail* qui conduit l'ensemble des techniciens et journalistes de la radio et de la télévision à lancer une semaine d'action, à partir du 15 février ; celle-ci se traduira par des grèves de vingt-quatre heures, puis une *grève générale* le 23.

Les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et S.N.J. demandent une négociation avec les directions des chaînes, notamment sur le problème de l'emploi et des qualifications. Ils font observer que « *la spécialisation de chacun des organismes de télévision et leur relative étroitesse tendent à spécialiser rapidement, puis à scléroser leur personnel* ».

## TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 11 FEVRIER :

— *Le parti radical socialiste* s'exprime à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

— *La fatigue scolaire* est le sujet du magazine « Vendredi » sur FR 3 à 20 h. 30.

— « *Ruses et pouvoir de l'argent* » est le thème de « Apostrophes » sur Antenne 2 à 21 h. 30.

SAMEDI 12 FEVRIER

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste, est le « rédacteur en chef » du journal inattendu sur R.T.L.

DIMANCHE 13 FEVRIER

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, est reçu par le Club de la presse sur Europe 1 à 19 heures.

LUNDI 14 FEVRIER

— *M. Georges Marchais* est l'invité de TF 1 à 13 heures.

# CARNET

## Naissances

— M. et Mme Jean-Louis Langlais et Jean-Dominique,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Marie-Céline,
le 18 janvier 1977.

## Fiançailles

— Le docteur et Mme Pierre Chalard,
M. et Mme Claude Bigot-Gaudin,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Dominique et André-Emmanuel.

## Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de la
baronne d'ASTIER de la VIGERIE,
née Grace Temple,
survenu le 9 février 1977, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 11 février 1977, en l'église de la Boissière-Ecole (Yvelines), à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean-Albert BÉDÉ,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure (promotion 1924),
agrégé de lettres,
professeur de littérature française à l'université Columbia,
survenu à New-York le 21 janvier dans sa soixante-quatorzième année.
De la part de ses camarades de l'Ecole normale supérieure et de son frère Pierre Bédé.
12, rue Abert, 34000 Montpellier.

— Mme Pierre Carrance,
M. et Mme Jean-Claude Carrance et leurs enfants,
Le docteur et Mme Bernard Meyer et leurs enfants,
Mlle Renée Tarenne, sa fidèle collaboratrice,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre CARRANCE,
survenu le 1er février 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Jean Demerval,
M. Jacques Demerval, avocat à la cour, et Mme,
Didier et Danièle Demerval,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean DEMERVAL,
magistrat honoraire.
Les obsèques auront lieu à Nice dans la plus stricte intimité.
31, avenue Cap-de-Croix, Nice-Cimiez.
7, rue de l'Alboni, 75016 Paris.

— Mme Geneviève Selz,
M. Bertrand Selz,
Mlle Danyka Barbe-Selz,
M. et Mme Georges Goven et leur fille,
M. et Mme Jean-Pierre Bodossian et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges DUCOS,
leur père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu à Sarlat, le 6 février 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église cathédrale de Sarlat, le 8 février 1977.
39, rue Jouvenet, 75016 Paris.



— Mme Etienne Gallet, son épouse,
Charles-Etienne, Emmanuel et Pascale, Laurence et Raymond, Irénée, ses enfants,
Mlle Juliette Gallet, sa sœur,
M. et Mme Jules Gallet, ses oncle et tante,
Les familles Barbieri et Ceccomori,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Etienne GALLET,
décorateur,
expert près la cour d'appel et les tribunaux de la région de Paris,
ancien président de la Chambre syndicale des décorateurs et tapissiers-décorateurs,
survenu dans sa soixante-sixième année, le jeudi 3 février 1977.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale en l'église réformée de Pantemont.
*Une messe de requiem sera célébrée le lundi 14 février, à 8 h. 30,* en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, 75007 Paris.
Ni fleurs ni couronnes.
Les dons seront versés au fonds de solidarité de la Chambre syndicale de l'Ile-de-France des métiers de la décoration et de l'ameublement, 10, rue du Débarcadère, 75852 Paris Cedex 17.
4, avenue de Breteuil, 75007 Paris.
3 et 15, avenue de Ségur, 75007 Paris.

— M. Gerboulet,
a la douleur de faire part du décès de
Mme GERBOULET,
née Carmen BESSIÈRE,
survenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
L'inhumation a eu lieu le 20 janvier, à Renneville 08220.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Pierre-Auguste LEBRUN,
docteur en droit,
et de son épouse,
Elisabeth LEBRUN,
née Chaillou,
survenu accidentellement le 8 février 1977.
L'inhumation aura lieu le samedi 12 février, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame de Niort.
Une messe sera célébrée à Paris le mardi 15 février, à 18 h. 30, en la *chapelle du Bon-Conseil*, 6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris.
85, avenue Franklin, 93-Villemomble.
26, rue Balaclava, 79-Niort.
« Je suis le chemin, la vérité et la vie, je suis la résurrection. Qui croit en moi, même s'il meurt, vivra. »

— M. et Mme Roland Martin,
M. et Mme Jacques Santenac,
Françoise et Line Santenac,
ont le chagrin de faire part du décès de
Mme veuve Ernest MARTIN,
née Berthe Person,
survenu le 4 février 1977.
Les obsèques ont eu lieu en l'église du Sacré-Cœur, à Vesoul, le lundi 7 février.
Cet avis tient lieu de faire-part.
L'Ermitage, 21-Fixin.
16, rue Joffre, 70-Vesoul.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Louis-Georges ROUX,
historien,
décédé à Palma-de-Majorque dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques ont été célébrées à Marseille dans la plus stricte intimité.

— Mme Maurice Samuel,
Mlles Jane et Jacqueline Samuel,
Mlle Yvonne Samuel,
Mme et M. Roland Bonnin et leurs enfants,
Les familles Ancelet, Mailly, Pipart, Leblanc, Froment, Nahan, Cassin, Lenoir, Ossart, Pautrot, Morel, Desfruit, Garel,
Le conseil d'administration et la Fédération nationale des blessés du poumon et chirurgicaux,
Les membres de la section de Sancerre de la Fédération,
ont la douleur de faire part du décès de
Maurice SAMUEL,
président de la Fédération nationale des blessés du poumon et chirurgicaux,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix du combattant 1914-1918,
officier d'académie,
chevalier du Mérite social,
commandeur du Nicham-Iftikar,
leur époux, père, frère, parent, cousin et président national, survenu le 5 février 1977 dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 14 février, à 15 h. 30, en l'église de Ménétréol-sous-Sancerre, où l'on se réunira.
La famille ne recevra pas de condoléances.
Mme Maurice Samuel, *Maison de retraite*, hôpital local, 18300 Sancerre.
Fédération nationale des blessés du poumon et chirurgicaux, 57, rue Bobillot, 75013 Paris.

— M. et Mme Pierre-Henri Teitgen,
*Mme François Chambeyron*,
M. et Mme Pierre Chambeyron,
M. et Mme Jean Teitgen,
M. et Mme Yves Fournis,
M. et Mme François Teitgen,
M. et Mme François eTitgen,
M. et Mme Jacques Goux,
M. et Mme Michel Teitgen, ses enfants,
Ses cent quarante-six enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Henri Astier, sa sœur,
Les familles André, Barbier, Ricard et Elard, ses neveux et nièces,
font part du rappel à Dieu de
Mme Henri TEITGEN,
née Magdeleine Goux,
survenu à Paris dans sa quatre-vingt-douzième année le 9 février 1977.
Ses obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale en l'église de Colombe-lès-Vesoul (Haute-Saône).
6, avenue Marcel-Doret, 75016 Paris.
Essernay, 70000 Vesoul.



## Remerciements

— Mme Pierre Foubert-Duhamel, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, sa belle-mère et toute la famille,
remercient sincèrement les personnes ayant assisté aux obsèques du
docteur Pierre FOUBERT,
ainsi que celles qui, empêchées, leur ont adressé leurs sentiments de condoléances.

## Communications diverses

— M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a remis, au siège de l'Union des transports publics urbains et régionaux (UTPUR), les insignes de grand officier dans l'ordre national du Mérite à M. Henri Jeancard, président d'honneur de l'UTPUR.

## Visites et conférences

### SAMEDI 12 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques :
10 h. 30, 58, rue de Richelieu, Mme Pajot : « Exposition George Sand ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz : « Hôtel de Sully et son orangerie ».
15 h., métro Saint-Paul, Mme Lemarchand : « Lycée Sophie-Germain ».
15 h., 1, rue de la Perle, Mme Oswald : « Musée de la serrurerie ».
15 h., 1, place Malesherbes, Mme Pennec : « L'hôtel gothique du financier Gaillard ».
15 h., entrée, avenue de Paris, Mme Puchal : « Le château de Vincennes ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».
16 h. 30, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Lamy-Lassalle : « La comtesse de Verrue et le faubourg Saint-Germain ».
15 h., musée du Louvre, porte Denon : « La vie quotidienne au dix-huitième siècle » (L'art pour tous)
11 h., 58, rue de Richelieu : « Centenaire de George Sand » (Visages de Paris).
14 h. 45, métro Chambre-des-députés : « Le palais Bourbon » (A travers Paris).
15 h. 15, 22, rue de Beautreillis, Mme Barbier : « Le Marais ».
15 h., 7, rue M.-Sabatier, à Viry-Châtillon, Mme C. Bonnard : « Les châteaux privés de Viry-Châtillon » (Connaissance de Paris).
15 h., 20, rue de Tournon : « Le Sénat » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
14 h. 30, 23, rue de Sévigné, Mme Ferrand : « Mme de Sévigné au musée Carnavalet » (entrées limitées).
15 h., 2, place du Puits-de-l'Hermite, Mme Hager : « La mosquée ».
15 h., 3, rue de Sully : « Les salons de l'Arsenal » (Histoire et archéologie) (entrées limitées).
15 h. 15, façade, portail de droite, M. de La Roche : « Notre-Dame de Paris ».
15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « La Restauration et Louis-Philippe ».
15 h., place du Palais-Royal : « Les salons du Palais-Royal » (Paris et son histoire).
18 h., Orangerie des Tuileries : « La peinture allemande à l'heure du romantisme ».
15 h., 23, quai Conti : « L'Institut de France. La coupole » (Tourisme culture).
CONFERENCES. — 15 h., 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, professeur Etienne Borne : « Teilhard de Chardin et la crise de la philosophie dans la pensée contemporaine » (Fondation Teilhard de Chardin)
16 h., 26, rue Bergère, M. Jean-Pierre Gaillard : « Sur la méditation » (l'Homme et la connaissance).
15 h., palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, M. Jean Debiesse : « Ganil ».
15 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme C. Valluy : « L'art de la Chine » (entrée gratuite).
14 h. 45, théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. Serge Enrof : « Que peut-on croire des guérisseurs philippins ? » ; Me Colette Piat : « Une robe noire accuse », « L'homme est-il capable de rendre la justice ? » ; colonel Raymond Ronne : « Des élections municipales aux élections législatives et aux élections présidentielles » (Club du faubourg).
15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, M. Raoul Auclair : « L'Antéchrist » (Atlantis).

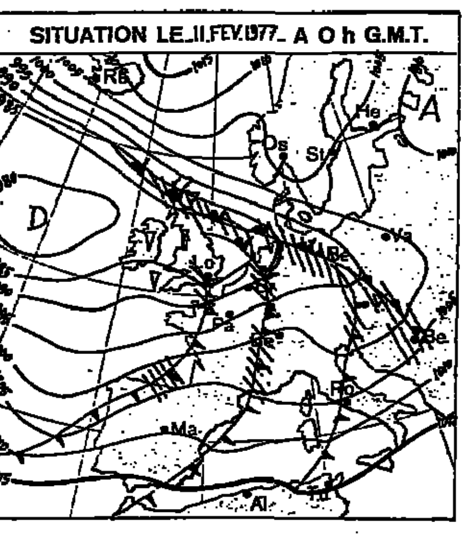
### DIMANCHE 13 FEVRIER

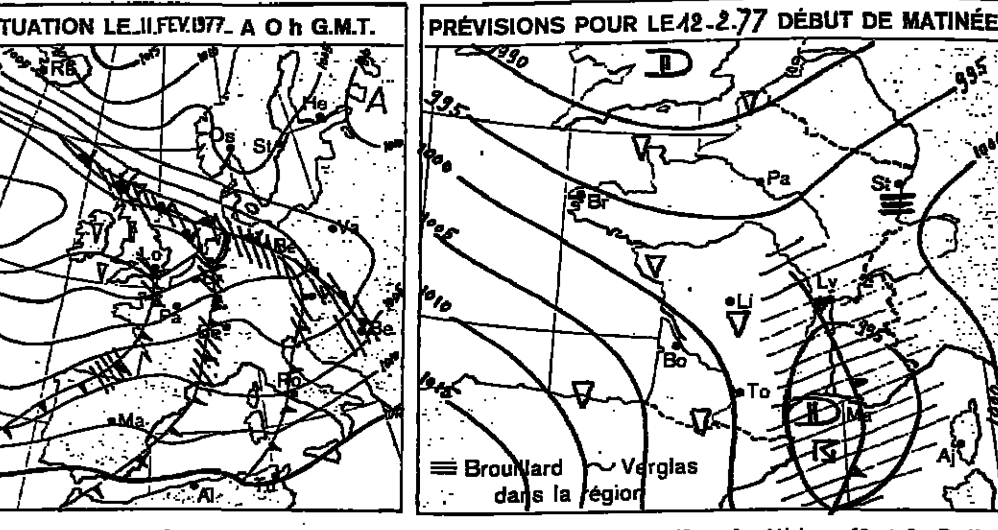
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques :
13 h. 30, place de la Concorde, Mme Gatouillat : « Chartres ».
10 h 30, 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Zujovic : « Le Parisien chez lui, de 1815 à 1914 ».
14 h. 30, métro Monceau, Mme Oswald : « La vie au dix-huitième siècle à l'hôtel du comte Camondo ».
15 h., 292, rue Saint-Martin, Mme Allaz : « Les Arts et Métiers ».
15 h., 12, rue de l'Ecole de médecine, Mme Lamy-Lassalle : « La faculté de médecine ».
15 h., métro Cardinal-Lemoine, Mme Lemarchand : « Le collège des Ecossais ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».
15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Vermeersch : « La Conciergerie ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».
15 h et 17 h. 15, salle du Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mme Thibaut : « L'Europe romane ».
15 h., 81, rue de la Plaine, M. Emile Souze : « La vie orageuse... et prophétique de Chateaubriand » (L'art pour tous).
CONFERENCES. — 16 h., salle Albert-le-Grand, 288, Faubourg-Saint-Honoré, M. Serge Hutin : « Les alchimistes au Moyen Age » (Foyers de culture).
15 h., 35, rue de Sèvres, R.P. Michel Riquet : « Moral et religion » (Fraternité d'Abraham).
15 h., 78, rue Olivier-de-Serres, professeur Henry de France : « Développez votre intuition en pratiquant la radiesthésie » (Esprit et vie)
10 h. 30, 7 bis, rue du Pasteur-Wagner, pasteur Georges Marchal : « L'identité protestante » (Foyer de l'âme).
15 h., 9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange : « Survol Equateur, Amazone, Colombie » ; 17 h., « Indonésie »
15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, prince Paul Mourousy : « A propos de son centenaire : Anna de Noailles » (les Artisans de l'esprit)



# AUJOURD'HUI

## MÉTÉOROLOGIE




**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 11 février à 0 heure et le samedi 12 février à 24 heures :**

Dirigé par les basses pressions centrées près des îles Britanniques, un courant perturbé, de secteur ouest, continuera de circuler à travers la France. L'activité des perturbations deviendra plus forte sur nos régions méridionales, tandis qu'elle s'atténuera dans le Nord.

Samedi 12 février, le temps deviendra plus frais sur l'ensemble du pays, *de l'Aquitaine et de la Vendée* aux Alpes et au Midi méditerranéen, le ciel sera souvent très nuageux avec des pluies ou des averses parfois accompagnées d'orages. Il neigera en montagne à partir de 800 mètres à 1 000 mètres environ. Seules les régions voisines du golfe du Lion bénéficieront d'éclaircies durables. Les vents, assez forts et irréguliers, souffleront de l'ouest ou du nord-ouest.

Sur les autres régions, des bancs de brouillard et quelques gelées faibles seront observés au lever du jour, puis le temps sera nuageux, temporairement couvert avec quelques pluies faibles sur le Bassin parisien et l'Alsace. On notera également quelques averses près de la Manche. Les vents, faibles ou modérés, souffleront du secteur sud-ouest.

Vendredi 11 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 992,3 millibars, soit 744,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 février ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 14 et 11 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 14 et 7 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 11 et 5 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 13 et 8 ; Dijon, 1 1et 5 ; Grenoble, 12 et 4 ; Lille, 11 et 6 ; Lyon, 12 et 6 ; Marseille, 17 et 5 ; Nancy, 11 et 6 ; Nantes, 12 et 6 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 12 et 6 ; Pau, 14 et 2 ; Perpignan, 15 et 4 ; Rennes, 12 et 6 ; Strasbourg, 12 et 6 ; Tours, 11 et 6 ; Toulouse, 13 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 12 degrés ; Amsterdam, 13 et 6 ; Athènes, 18 et 9 ; Berlin, 1 et 1 ; Bonn, 10 et 6 ; Bruxelles, 12 et 7 ; Iles Canaries, 20 et 12 ; Copenhague, 1 et −2 ; Genève, 12 et 3 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 10 et 5 ; Madrid, 13 et 6 ; Moscou, −4 et −10 ; New-York, 5 et 2 ; Palma-de-Majorque, 17 et 10 ; Rome, 16 et 13 ; Stockholm, −6 et −8 ; Téhéran, 9 et 1.



TIRAGE DU 9 FEVRIER 1977 — nº 6

1 — 11 — 22 — 25 — 28 — 40

NUMERO COMPLEMENTAIRE 46

| | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F) |
|---|---|
| 6 bons numéros | 1 083 475,20 F |
| 5 bons numéros + numéro complémentaire | 85 974,30 F |
| 5 bons numéros | 8 664,00 F |
| 4 bons numéros | 134,60 F |
| 3 bons numéros | 9,80 F |

PROCHAIN TIRAGE LE 16 FEVRIER 1977

VALIDATION JUSQU'AU 15 FEVRIER 1977 APRES-MIDI

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 février 1977 :

UN DECRET

● Portant modification du décret nº 65-933 du 8 novembre 1965 modifiant certaines dispositions du code des ports maritimes.

UN ARRETÉ

● Relatif au transport et à la manutention de matières dangereuses (introduction de nouvelles matières au règlement pour le transport des matières dangereuses par chemins de fer, par voies de terre et par voies de navigation intérieure). (Matières dangereuses 1976, nº 19.)




Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 98 F | 175 F | 252 F | 330 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 188 F | 355 F | 523 F | 690 F |
| ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE | 125 F | 230 F | 335 F | 440 F |
| II. — TUNISIE | 163 F | 305 F | 448 F | 590 F |

Par voie aérienne Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


## MOTS CROISÉS

### PROBLEME Nº 1 684

HORIZONTALEMENT

I. Col montant à lacets ; Avantage physique, défaut moral. — II. Orifices d'aération ; Est tombé (épelé). — III. Aimables génies ; A chasser ! — IV. Tête de pipe ; Possessif ; Empoisonnaient leur entourage. — V. Symbole latin d'un total égocentrisme ; Pronom ; Homme ordonné (épelé) ; Est semé sur le plat. — VI. Offrirait d'insuffisantes garanties à un maniaque du suicide ; Soumises à un régime de haute surveillance. — VII. Préfixe ; Cherche à ne pas se faire battre ; Un peu d'eau ; Divinité. — VIII. Point de départ d'Abraham ; Crème pour la peau ; Demi-dieu. — IX. Piquait avec des pointes ; N'a sans doute jamais songé à jeter de l'huile sur le feu. — X. Sacrifia délibérément ; Préposition ; Sans bavures. — XI. Roue ; Ses mesures sont impopulaires. — XII. Note ; La conséquence logique d'un coucher astral ; Point. — XIII. Symbole. Abréviation ; Ne joue plus quand il est fatigué. — XIV. Manque de respect ; Fin de participe ; Ne met personne en cause. — XV. Coule de source ; Cela n'est vraiment pas sérieux !

VERTICALEMENT

1. Qu'on ne peut donc envoyer au bloc pour une intervention à main armée ; Son champ n'est pas cultivable. — 2. A souvent toute sa famille sur le dos ; Horace le fait avec grâce. — 3. S'ouvre quand le temps change ; Privilège humain ; Participe. — 4. Eléments du relief breton ; Cela *peut vous pendre au nez ! ; Cloisons.* — 5. Séries d'acidents ; Victimes d'une rafle. — 6. A l'une des extrémités des Pyrénées ; Particule. — 7. Abréviation ; Comme certains frais. — 8. Crie quand on la force à jouer ; Doit aussi aux mots croisés une partie de sa célébrité. — 9. Saint ; La stupidité est souvent sa raison d'être ; Vieille tige. — 10. Me déplacerai ; Soutiennent une torpille. — 11. A surtout affaire à une clientèle de passage ; Ancien *moyen de communication.* — 12. Avait le pied marin ; Roulées ; A souvent la gorge encombrée. — 13. *Certains s'y restaurent* ; Atteste un désaccord entre deux Russes. — 14. Une chose qui doit tenir debout ; Contemplés lors d'agréables promenades dans les Landes ; Matière idéale de bouton. — 15. D'un auxiliaire ; Quelque part en France ; Recherchée par de jeunes bouches.

**Solution du problème nº 1 683**

*Horizontalement*

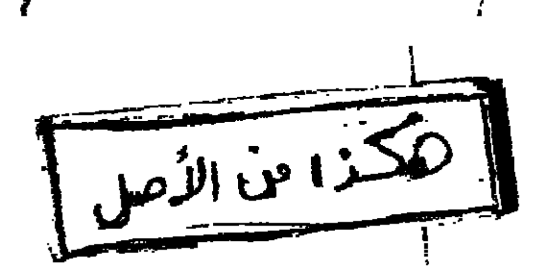
I. Avenir ; Mu. — II. Cène ; Elit. — III. Tâterait. — IV. Eue ; Ile. — V. Sagesse. — VI. Râ ; Rosses. — VII. Mail ; Eus. — VIII. Aï ; Dos ; Le. — IX. Remet ; Dés. — X. Ase ; Lot. — XI. Rêvasse.

*Verticalement*

1. Acteur ; Aras. — II. Veau ; Amies. — 3. Entes ; Mer. — 4. Née ; Aride. — 5. Rigolot. — 6. Réales ; La. — 7. Liesse ; Dos. — 8. Mit ; Seulets. — 9. Ut ; Messes.

GUY BROUTY.





هكذا من الأصل



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 45,76 |
| "Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne) | 42,00 | 48,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 9,00 | 10,29 |
| CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC. | 70,00 | 80,08 |

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| L'IMMOBILIER | 28,00 | 32,03 |
| "Placards encadrés" | 34,00 | 38,89 |
| Double insertion "Placards encadrés" | 38,00 | 43,47 |
| | 40,00 | 45,76 |
| L'AGENDA DU MONDE | 28,00 | 32,03 |



## offres d'emploi

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ENGINEERING**
recherche pour son siège à PARIS
**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**
35 ans minimum, de formation supérieure (Ecoles de Commerce ou autres), ayant une bonne expérience (10 ans minimum) dans les domaines juridique, administratif, comptable et de gestion du personnel ; connaissant l'Anglais.
Il secondera le Directeur Général dans toute l'administration de la société.
Adresser curric. vitae sous la référence CD 32 à :
PROFILS
notre conseil PROFILS
5 bis, rue Keppler
75116 PARIS

Société distribution produits chimiques XIe arrondissement recherche pour poste
**RESPONSABLE VENTES**
— Niveau national ;
— Homme 30 ans environ ;
— Formation ingénieur-chimiste + pratique commerciale ;
— Sérieuses références exigées.
Adresser C.V. avec prétentions à no 2.707,
PUBLICITES REUNIES,
112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Société service informatique recherche pour son service administration des ventes : HOMME formation comptabilité, à qui seront confiées facturation, comptabilité clients, statistiques vente, relance... Expér. utilisation système informatique appréciée. Adr. C.V. à CATI, Service personnel, 5, villa Brune, 75014 Paris.

PROFESSEUR PHYSIQUE SECONDE pour Ecole privée PARIS-EST. Tél. 368-99-23.

Ch. pers. sér. pour s'occuper un enf. 3 ans aux sports d'hiv. du 5 au 16 mars, Courchevel. Tél. Mme Rey, 605-27-28, ap. 18 h

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE recherche
1° POUR REGION NORD
**UN EXPERT COMPTABLE**
30 ANS MINIMUM.
2° POUR REG. PARISIENNE
**a) ASSISTANTS-CONTROLEURS**
ayant au mois trois ans de cabinet.
**b) ASSISTANTS-CONFIRMÉS**
ayant au moins deux ans de cabinet.
Envoyer C.V. à no 98.021, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Regroupement cliniques, cherche
**DIRECTRICE ADMINISTRATIVE**
Responsable de l'organisation et du personnel.
Ecr. avec C.V. réf. et prétent. no 96.899, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Groupe de Presse recherche pour supports nationaux JEUNE CHEF DE PUBLICITE Salaire : 3.500-4.000 F. Tél. pour R.-Vs. : 278-25-21.

Recherchons
**COMPTABLE**
ayant formation et expérience, connaissance gestion commerciale et associative pour poste PARIS.
Adr. candidature (lettre manuscrite C.V., prétent. salariales) à M. GASSIES, S.B.E.C., 3 et 5, rue Paul-Bert, 92100 BOULOGNE

## emplois régionaux

Importante Société implantée à ST FLORENT/CHER près de BOURGES recherche
**ANALYSTE PROGRAMMEUR**
EXPERIMENTE GAP II
Pour :
— terminer implantation IBM 3/12
— développer important projet gestion industrielle
— optimiser méthodes distribution produits grande consommation.
Situation stable et avenir pour candidat de valeur
Envoyer CV + photo avec indication salaire et date de disponibilité à : Service du Personnel
O'CEDAR S.A. - BP 32 - 18400 St FLORENT/Cher

Département Haute-Saône
Ménage sans enfant cherche
**DAME SÉRIEUSE**
pour aider au ménage. Très bon salaire, non nourrie, avec logement meublé, confortable, très indépendant. Très bonnes références exigées. — Ecrire de façon détaillée à M.B., PUBLICITE L.M., 17, rue du Louvre, 75001 PARIS, qui transmettra.

Ville de ROUEN recherche
**INGÉNIEUR CHIMISTE**
connaissances océanographie. Rens. et cand. dir. pers. Mairie ROUEN, avant le 19 février 77

## secrétaires

*Sténodactylos*

**CABINET AVOCATS**
recherche d'urgence
**UNE PARFAITE STÉNODACTYLO**
bil. angl., français, 1re langue anglais, ayant expér. Quartier Champs-Elysées. Tél. 225-31-64.

## capitaux ou proposit. com.

PRETS HYPOTHECAIRES EMF-OPERA, 5, rue du Helder, Paris-9e. — 770-95-49 - 770-95-30.

**ZURICH**
Commerçant indépendant est à même d'accepter quelques mandats en plus, à représenter individuellement vos intérêts financiers en Suisse.
Relations excellentes.
Chiffres 44-129.348 à Publicitas, Case Postale CH-8021 ZURICH.

## demandes d'emploi

Forte personnalité, sens aigu des contacts, vendeur exceptionnel, animateur et organisateur réaliste, grand bon sens, réussira ce qu'il entreprendra avec vous. Excellent anglais. Merci aux lecteurs de faire circuler cette annonce. DANCHE. 055-00-74.

COLLABORAT. d'ARCHITECTE 31 ans, 13 ans expér., projet, permis, appel d'offres ; inspect. chantiers importants, cherche place stable pr inspect. travaux et problèmes techniques. Libre de suite. BAUMGARTNER, 10, sq. du Croisic, 75015 Paris. Tél. : 578-95-98.

J. H., 25 a., Maîtrise de gestion opt. Finance Contrôle de Gestion DECS en cours. Lib. O.M., ch. emploi cadre ds service financier Contrôle de gestion ou compt. analytique. Ecr. LIBERMAN, 14, cité d'Antin, 75009 Paris ou Tél. : 874-14-71.

DIRECTEUR COMMERCIAL 31 a., célib., nat. allem., act. Afrique Ouest, expér. organisat. ventes hôtellerie, gestion budget publicité, comm. tourisme, création pub., techn. d'imprimerie, parf. angl., franç., ch. poste à responsab., de préf. à l'étranger Ecr. 8.396, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris, Cedex 9.

**DIRECTEUR CCIAL**
— 40 ans, spécialiste vente grand public ;
— 10 ans EXPÉRIENCE ;
— vente directe V.P.C., coupons réponses publicité ;
— a créé, formé, géré, recruté, force de vente ;
cherche place équivalente dans société française ou étrangère. - Faire offre : BERNARD JABOUR, 13, boulev. des BATIGNOLLES, 75008 Paris.

**CHAUFFEUR DE DIRECTION**
titulaire PERMIS GRANDE REMISE 38 ans, bonne présentation cherche place
Ecr. no 6.430, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. H. 23 a., Bac math., lic. lettres, étud. ttes proposit. Ecrire : M BROCHON, 1, place de la Mule-du-Pape 95400 Villiers-le-Bel.

J. H. 24 a. ch. empl. ds photo de reportage publ. ou mode. LEVRIER, 10, rue Jeanne-d'Arc 93460 GOURNAY T : 305-30-51.

J.H. FRANÇAIS 48 ans spéc. TAXATION FRET, CONNAISSEMENTS MANIFESTE AGENCE MARITIME. COMPTABILITE. Libre immédiat HENRI LANDAS, A. 6, des Pervenches Saint Barnabé 13012 MARSEILLE Tél. 49-03-09, après 20 heures

Cadre techn célibataire, 10 a. exper travaux maritimes Libre immédiat. ch. pour Moyen Orient, Afrique ou Amérique latine poste contrôle ou conduite travaux génie maritime. Téléph. : 073-22-45 ou 265-17-66.

J.H. Libéré O.M. B.T.S. ELECTRONIQUE Libre de suite Rech. POSTE Technicien logique automatisme ou son. Ecrire M. SALMANT 8, domaine de Gerville, 91450 SOISY-S-SEINE ou tél. 497-08-28

HOMME 30 ans
**SC PO DOCT.** économ. appliquée
anglais courant, allemand, 7 a expérience profess. polyvalente en pédagogie et recherche socio économique urbaine et rurale, dont 3 ans 1/2 en Afrique EST et OUEST, cherche SITUATION PARIS ou REGION PARISIEN Libre MAI 77
Ecr. SAUQUET, 31, av. Gust. Mesureur. 78170 Celle-St-Cloud

## information emploi

**POUR TROUVER UN EMPLOI**
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédactions, exemples, erreurs à éviter
- La graphologie et ses pièges
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillés
- Réussir entretiens, interviews
- Les bonnes réponses aux tests
- Emplois les plus demandés
- Vos droits, lois et accords

Pour informations, écr CIDEM 6. sq Monsigny, 78 Le Chesnay

**COMPTABLES TROUVEZ UN BON EMPLOI**
grâce aux conseils E.P.A.
Résultats attestés par CONSTAT D'HUISSIER
Quelques sujets traités :
— les petites annonces ;
— les insertions rentables ;
— le C.V efficace ;
— le dossier convaincant ;
— la lettre individualisée ;
— l'entrevue positive, etc.
Brochure envoyée gratis par ETUDES POUR AVANCEMENT E.P.A., 4, rue Petits-Champs 75002 PARIS.

## travail à domicile

*Demande*

Secrétaire Poss. mach. électr., rech. tous travaux manuscrits, thèses, etc. Expérience bande magnéto, cassettes, travail soigné et rapide. Mme Delannoy, Téléphone : 401-37-72.

## cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

## autos-vente

Nouveau Concessionnaire MERDECES AUTO LUX 583.05.20 69 rue de Tolbiac 13ème

Particulier vend Jaguar XJ 6 coupé. 7.000 km, exceptionnel. Heures repas (40) 75-13-94.

LANCIA AUTOBIANCHI 13, Bd Exelmans 16e OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE • 524-50-30 •

Vends Break 204 (essence) 1975. bon état. Téléphone, Lecocq : 331-05-67.

FIAT-LANCIA Neuves - Disponibles Occasions Toutes Marques LAOS 96, Av de Suffren 783.59.70

Dyane verte 1976. Prix Argus à déb. Tél. de 18 à 20 h. au 500-41-58.

MERCEDES-BENZ LAOS PARIS 96, av de Suffren 567.79.20

## villégiatures

**ALPE-D'HUEZ** STUD 4 person Grand confort Vac. févr., du 19 au 27 Pâques du 9 au 17 avr. Tél. à partir du 14 février : (85) 48-43-74

**CANNES** A louer près centre Appt sur verdure, 4 personnes. Location au mois, à partir du 1er mars. — Tél. 720-01-34

Chalet 50 pl., Pyrénées. Agudes, 20-27 février : 42 F, pension complète. Tél. : (61) 79-10-85.

VACANCES EN CORSE GOLFE DE SAGONE grandes plages de sable tous loisirs
Possibilités de séjour à la quinzaine en villas et appartements récents et confortables à l'exclusion du mois d'août. Locations pour le mois complet uniquement en août.
Conditions avantageuses pour locations hors de la haute saison (Mai, Juin, Septembre...).
ARES, B.P. 45, 06603 ANTIBES, Téléphone : (93) 34-57-07.

En Roussillon, à Port-Barcarès mer, soleil, loisirs, louez à la semaine votre appartement neuf, tout équipé. Documentation gratuite. Port-Barcarès Vacances 66420 PORT BARCARES.

**A LOUER**
Alpes du Sud. Dans hôtel club, pour vacances de Mardi Gras (février), STUDIOS et luxueux 2 pièces, tout confort.
Prix très intéressants
TÉL : 266-19-54.

# l'agenda du Monde

### Offres de particuliers

Part. vd 2 armoires de mariée rég. Honfleur, parf. ét d'origine. T. : 987-22-89, soir, sauf W.-E.

### Antiquités

Achète meubles anciens toutes époques pour exportation Etats-Unis. Bronze, pendules, bibelots anciens, cheminées, poupées têtes porcelaine. Paris - Province. Tél. : 533-36-87, de 9 h. à 11 h. et de 17 h. à 20 h.

### Artisans

**MENUISERIE**
Sanitaire, travail soigné et rapide. Téléph. : 606-97-73.

### Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole Paris (4e) - Téléph. : 033-00-83.

### Brocante

Achat comptant Bibelots, bronzes, horloges, poupées, etc. 606-65-73.

### Cours

Amér. dipl., prof. exp. d'angl. donne cours ts nivx : phonét., gramm., convers., littérat. Tél. 18 h.-20 h. : 540-97-68.

MATHEMATIQUES Prof. agr. Paris-Est 843-44-06.

DACTYLOGRAPHIE-STENO Méthode accélérée. 757-86-86.

### Débarras

Débarras Immédiat cave, grenier. Tél. 533-36-87, de 9 h. à 11 h. et de 17 h. à 20 h.

### Décoration

Pose avec moll. et galon au m²
— Le lin 260 cm, 35 F H.T.
— Le shantung 265 cm, 37 F. H.T.
— Le daim 140 cm, 39,60 F. H.T.
Artmur 2000 S.A.R.L. 370-23-69.

### Orfèvrerie

**GULDEN SOLDE**
Ses fins de séries et déclassés
**GROS RABAIS**
COUVERTS - ORFEVRERIE - CADEAUX
du 31-1 au 12-2-1977
84, rue Réaumur - PARIS (2e)
Tél. : 233-06-98
de 9 h. à 18 h. 30 sans interruption.

### Déménagement

Dpts F.L. Service. Tous volumes qualité artisanale. 12, r. Valadon Paris-7e. Tél. 555-23-48 - 23-89.

### Ebénisterie

RESTAURATION de MEUBLES
— Marqueteries-Boulle ;
— Vernisseur sur bois ;
— Transformation de meubles pr adaptation TV et HI-FI ;
— Spécialiste de bibliothèque « SUR MESURE » toutes essences de bois.
DEVIS SUR R.-VS 965-66-12 965-69-80
**LES ARTISANS ÉBÉNISTES**
91, avenue du Château, 78480 VERNEUIL-SUR-SEINE

### Expert

BOUTEMY ET DECHAUT Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 9, rue St-Florentin, Paris-8e. Tél. : 260-34-80.

### Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques. Neuf, occasion, location, vente, achat, réparation, entretien. Dix ans garantie. Crédit, location-test, livraison 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Tél. : 522-30-90 et 522-21-74.

Vend copie clavecin, type HEUGEL. Tél. (26) : 49-34-25.

### Moquettes

**30 à 70 %**
sur stock, 10.000 m2 de moquette toutes qualités. T. 757-19-19.

Société spécialisée propose : CONTRAT MOQUETTE à partir de 2.000 F d'achat : ventes moquettes gdes marques. POSE INCLUSE (facturation fourniture) moquettes depuis 40 F le m2. Devis gratuits. 965-01-50.
Renseignements : 979-10-97. 979-18-57

**l'agenda du Monde**
*Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.) Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 398 et 364.*

### Fourrures

Vends très beau manteau Panthère, tail. 40/42, haut. 95 cm Prix intéressant. Tél. : 602-67-81

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE exclusivement de fourrures gd choix vêtements parf. état 91, rue du Théâtre, Paris-15e. Tél. : 575-10-77.

### Photo

Stages photographie, w.-e., sem. noir et blanc, couleur. l'Atelier Studio le Pressoir. 37500 CHINON. T. (47) 93-87-98.

### Rencontres

Ne rêvons plus d'amis avec qui partager nos joies, nos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs », COLETTE LESURE, PARIS-7e TEL. : 548-95-16.

### Tapis

TAPIS D'ORIENT Importation directe, tr bas prix Ouvert le dimanche. 168 bis, rue Cardinet. 627-58-81

### Vacances-Tourisme-Loisirs

Hôtes payants reçus ds château Empire aux env. Aix-en-Prov Tr beau cadre, parc 6 ha. grand calme, sél conv. particul. aux pers ayt bes. de dét. ds une atmosph. de cult et de gentill Ecr Château-Bas, 13120 MIMET

18-25 ans, 5 semaines en Côte d'Ivoire 1960 F. Découverte tiers monde et mission Rens C. BOGAERT, 2, rue Terme, 69002 LYON Téléph. (78) 39-07-64

### Yachting

VOILE EN **GRÈCE - TURQUIE**
Prenons 3/4 personnes a bord de notre KETCH pour CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE
Initiation, perfectionnement, farniente
Tél. : 255-44-30 (le matin) ou écrire DELANTY, 2, rue Tholozé, 75018 PARIS.

# L'immobilier

## appartements vente

### Paris Rive droite

**BUTTES**-CHAUMONT. RECENT 130 m2 en DUPLEX Recept. 3 chbres, cuis., 2 bns. BALCON + TERRASSE Tél. Parkg. 750.000 F. 201-04-68.

**NATION** Imm. neuf Standing VUE IMPRENAB. S/PARIS. Ent. séj. dble ensoleil. s/loggia, chambre, grande baie vitrée s/loggia, belle cuisine éq., bns, lux., w-c, nbx rangts, cave, park. 415.000, av. 83.000. 133 bis rue de Paris, Charenton. - T. 368-66-25. ACS

**19e** Luxueux 3 P. avec jardin, 1er ét., dble expos., imm. récent. 319.000 F avec 20 % + C.F.F. 20 ans. - 607-36-54.

**EXCEPTIONNEL** angle avenue Kléber PROPRIETAIRE VEND **APPART 4 PIECES** tt confort, entrée, wc, salle de bains, cuis. à aménager, chauff. central, refait neuf, 5e étage, asc., standing Prix 420.000 F **727-81-60**

**PELLEPORT** Luxueux 130 m2, 3 chbres, 2 bains, park., loggia. 520.000 F. 770-75-62.

**CHATEAU-ROUGE** Bel imm. récent **4 P** tout confort 11e étage, TERRASSE 85 m2, VUE, park. 340.000 F. Visite 11 et 12/2, 14 à 17 h : 52, r. d. Poissonniers.

**11e** Ds imm. très bon stand. Double living + 4 chbres, cuis. équipée, 2 s. de bains, box, 595.000 F. Giert - 373-05-81.

St-Mandé-Tourelle, près métro, 33, avenue Quihou Vrai 2 pièces sur rue et cour, soleil, calme, 45 m². Prix 125.000 + combles à aménager, 162 m². Prix 160.000, ensemble ou séparément. Sur pl. 4e étage, 16 h. à 18 h., samedi, dimanche, lundi, ou 520-13-57.

20e, près cours de Vincennes. Part. vd ds imm. récent grand living, ch., cuis. équipée, s. de bns, entrée, rangem., refait nf, balcon, vue, soleil. 235.000 F. — Tél. ce jour après 17 h. et sam. toute la journée au 343-32-10.

16e, Parc des Princes, 131, bd Murat. Pierre de taille. Beau studio + balcon, sur rue et cour, entrée, vraie cuis., sal. d'eau, w.-c., 24 m², plein Sud. Px 95.000. Sur place, 5e sans asc., 13 h. à 15 h., samedi, dimanche, lundi, ou téléphoner 224-02-86.

TEMPLE, prox. BEAUBOURG. 4 p., spacieux, 3,20 m. ss plaf. Possib loggia, confort, lumière. 110 m² A saisir. — 325 - 46 - 26.

RICHELIEU-DROUOT, 325-46-26. Imm. XVIIIe. BEAU 3-4 PCES DUPLEX, caractère, charme.

BEAUBOURG, grand DUPLEX. Imm. bourgeois, 5-6 p., 160 m², confort. Vue rare. — 325-28-77.

EXCEPTIONNEL, MARAIS dans rénovation de classe, tout confort, beau duplex, réception + chambre, 2 bains, 90 m², — Visite sur place, samedi, 14 h. à 17 h., 3, RUE CHAPON.

24, RUE EUGENE-CARRIERE. 3 P., cuis., entrée, w.-c., bains, chauf. centr Bel imm. pier de taille, balcon, plein soleil, tapis escalier. Prix 187.000 F. Visite vendredi, samedi, 14 h. à 17 h.

RUE LAURISTON. Atelier d'artiste en duplex. 120 m². 5,70 m. sous plafond, soleil. Parking. 680.000 F — 567-92-03.

11e PHILIPPE-AUGUSTE 5-7, impasse Lamier, petit imm. pierre de taille, tout électrique : studio, 2 et 3 pièces livrables printemps 77, à partir 4.200 F/m Prix ferme et définitif. Visite de l'appartement témoin : vendredi, samedi, dimanche, lundi de 14 à 19 h. S.C.I. LAMIER. 346-71-08.

Part vend MONTMARTRE gd 4 p. princip. tt cft. 100 m² ravalement en cours réglé 387-44-23, ou samedi, dimanche 15-19 h. 82, rue des MARTYRS

MONTMARTRE, Part. vend 2e ét. imm. ravalé 4 P ppies 70 m², tt cft., soigné. Tél. : 076-96-55, ou samedi, dimanche 15-19 h. : 4, r. des ABBESSES.

PARIS-XII. NATION 4e ét., asc., 4 P. cuis. 89 m² plus P SER. Libre JUILLET. 470.000. Agce PARINAUD. 86100 Chatellerault. Tél (49) 21-14-01.

DAUMESNIL-BEL-AIR. Imm. P. de taille ravalé. beau 4 P entrée, cuis., w.-c., s. de bains, ch. cent., asc. 365.000. 344-71-97.

20e RUE DU SOLEIL Beau studio 40 m² environ. balcon, tout cft., calme. TEL 555-95-74, poste 62.

AVENUE VICTOR-HUGO 75016 près de l'avenue Henri-Martin. Magnifique appart. de 200 m² entièrement remis à neuf, 5e étage exposition sud + chambre serv. + gar s/sol, ds imm. fr. gd luxe Possible profession libérale. Echelonnement de paiement. 2.100.000 S.P.G., 18, rue d'Anjou, PARIS 265-05-49.

Part. à particulier, vend 2 pièces, ensoleillé, cuisine, douche, refait à neuf, moquette. Prix 90.000 F. Visite sur place le samedi 12-2-77, de 14 à 18 h., 1er étage, porte face 21, passage Gatbois, PARIS-12e.

ETOILE. 15, rue LAURISTON Pptaire vd gd séj., 1 chbre tt confort, décoration raffinée. Me voir ce jour, de 14 à 17 h.

17, AVENUE PAUL-DOUMER MAGNIFIQUE 3 PIECES 180 m² Prix intéressant cause urgence. Samedi, 11 h. 30 à 15 h. 30, ou DORESSAY LIT 43-94.

12e. 18, R BECCARIA. Je vds au 3 étage, sur rue, 2 appts de 2 p. pr contigus, ensemble ou séparément Prix 110.000 F chacun à débattre. Sur place, 14-18 heures, samedi 12/2.

**INVESTISSEURS**
Rentabilité très élevée indexation du capital investi
**STUDIOS 2-3 P DUPLEX**
rénovés ou à rénover dans PARIS
12 programmes
Location et gestion assurées
**GROUPE VRIDAUD**
15, rue de la Paix 75002 PARIS Tél 261-52-25 +

**VUE SUR SEINE**
EXCEPTIONNEL
60 M2 environ à rénover Direct. propriétaire, sam.-dim., 14/18 h : 2, QUAI de la RAPEE

**RUE DOCTEUR-BLANCHE LUXUEUX TRIPLEX**
140 m2 + grenier + terrasse + box, dble living 50 m2, 2 chbres, bur., 2 bains, toil., cuis. équipée, cheminée, stéréo, téléphone. 1.300.000 F. Tél. 288-33-14.

### Paris Rive gauche

**PASTEUR** 16, RUE DE STAEL Beau 4/5 pces, 105 m2, cft, tél., calme, clair, pierre de taille. Possib. profess. 610.000 F. Samedi 14 à 17 h, ou 705-39-10.

PLACE D'ITALIE **3-4 P.** 80 m2, imm. mod. tél. 8e ét. 430.000 F. 589-49-34

41, rue de la CONVENTION (entrée 29, rue GUTENBERG) Imm. ravalé, 2e s/rue. Superbe **2 P.** + cuis., s. d'eau, wc, chff. Prix 155.000 F. Ce jour, 14-19 h. - PPTAIRE, 526-04-38.

**7e** Av. de la BOURDONNAIS Grand stand. BEAU 5 P. tt confort, très clair. VUE SUR SEINE. Prix intéressant. 734-10-17 306-41-72

97, r. A.-MOUCHEZ **185.000** Charmant 2/3 P. confort, parfait état, 2 chbres sur cour, 2e étage - 577-96-85.

**CENSIER** CLAUDE-BERNARD 4 P., cuis., s. de bains, 94 m2, tél., 5e étage, asc. 331-89-46.

MONGE. Appartement unique, grande réception d'angle + 1 chbre 85 m², plein soleil, sur ravissante place. Idéal pour couple sans enfant. Prix : 480.000 F - A discuter. Tél. : 325-10-74.

PANTHEON. BEL ATELIER + 1 ou 2 chbres, 100 m², 580.000 F. DORESSAY - LIT. 43-94.

14e Plaisance. Part. vd tt agencé ét. nf, stud., cuis., s. bs, tél., 2 terrasses, dble expos., soleil, vue, 7e étg., ss asc. Sur place, S. 10-18 h., 122, r. R.-Losserand.

UNIVERSITE Près BOSQUET, BEAU LIVING DBLE + 2 CHB. 3 portes-fen. s/gd balc. Soleil. Ce jour et sam. 11 h. 30-17 h., 164, RUE DE L'UNIVERSITE, ou DORESSAY, LIT. 43-94.

27, AVENUE DES GOBELINS CHARMANT 3 PIECES, 47 m², 4e étage, calme. Px intéressant cause départ. 260.000 F. Ce jour et samedi, de 11 h. 30-15 h. 30.

Mo VAUGIRARD. B. 4 p., stdg, 85 m²+15 m² terrasse, parking, soleil, libre juin. 526-04-92.

32 bis, RUE DES LYONNAIS Dans petit imm. rénové, charm. studios tout équipés, à partir 122.000 F. S/place sam., 14-17 h., CABINET LURIA - 524-29-77.

CHAMP-DE-MARS - 325-46-26 Dans imm. bourgeois, charme. 3 PIECES Prix intéressant.

Près PORTE ITALIE. Récent, Liv. dble + 2 chbres 74 m², 2 BALC. + TERRASSE 74 m², parking 297.000 F 535-56-92.

PASCAL/ARAGO - ODE. 45-10. 80 m², séjour + 2 p., ascens. BALCON SOLEIL - CALME.

RASPAIL - BOISSONNADE BALC., TERRASSE VERDURE, DBLE SEJ. + 2 P., asc., parkg ET. ELEVE. ODE. 42-70. Calme.

25, RUE BONAPARTE 2 p. s/r. à moderniser, 4e étg. 168.000 F. 15-17 h. - 225-73-26.

MOUFFETARD CONTRESCARPE
Propriét. vend dans petit imm. caractère, complètement rénové, chbres, studios, 2 p., triplex, entièrement équipés, poutres apparentes. S/pl. lundi-samedi, 61, rue Pot-de-Fer, 14 h. 30-18 h. 30 et sur r.-vs 583-82-66.

15 - PASTEUR 2 PIECES EN DUPLEX Cuis., s. de bs, tél., ch. centr (petite maison), 182.000 F. Me voir, 39, rue LECOURBE, vendredi et samedi, 14-19 h.

Part. vd 2 p. cuis., douche, 80.000 F. Visite le soir à partir de 18 h. 30, sam., dim. tte la journée. M. MOREAU. 21, rue de Patay 75013 -

RASPAIL/MONTPARNASSE Luxe, 170 m², 7 p., 3BS, duplex, étage élevé, asc. ODE. 42-70. Terrasse sur jardin PRIVE.

Rue Saint-Sulpice, part. vend, original 5-6 pces décoré 110 m², living double, salle à manger, 3 chbres, 2 bains, 2 entr., tél., 3e étage MERVILLE. 325-52-25

211, RUE DE L'UNIVERSITE 7 p. en duplex, plein soleil balc., terrasse, box, service Samedi de 14 h. 30 à 18 h.

ECOLE MILITAIRE 13, rue Chevert PLUSIEURS STUDIOS et 2 PIECES de différentes surfaces sur rue et cour-jardin.
Immeuble 1930 en cours de restauration, tt cft par imm Garage possib. Vis. lundi, mercredi, vendredi, 14 h. 30-18 h. 30.

**MONTPARNASSE**
Rue Delambre Près carrefour Montparnasse-Raspail Appts de 4 P., 110 m². Gd standing, cuis. entièrement équipée, chauffage électrique intégré, moquette Tissu mural. Park. sous-sol. Livrables immédiatement. Tél. M. François JAULGEY, Sté CIME 422-05-58. Tous les après-midi sauf mardi et mercredi.

**8, RUE DE VAUGIRARD**
TRES ELEGANT STUDIO tt cft Imm. stand. Sur place les 11 et 12 de 14 à 18 heures.

**41, RUE MADAME**
BEL IMMEUBLE PIERRE Plusieurs appartements libres.
4 P. TOUT CONFORT 90 M2.
6 P. TOUT CONFORT 200 M2.
Vendredi samedi 13-17 h.

### Région parisienne

**ST**-GERMAIN, près R.E.R. Vds beau 3 PIECES, 5e ascens. 280.000 F. Tél. 963-22-89.

MELUN/LE MEE Part. vd appt gd stdg, libre de suite, 5 pièces, duplex, cuisine, s. de bains, cab. toilette, séchoir électr., nombr. placards amen., cave, parkg en s-sol. Pr. écoles, centre ccial, S.N.C.F. - 899-45-17.

**ST**-GERMAIN, 2 pas R.E.R. Forêt Vends cause dble emploi 100 m2, 4-5 PCES. Prix 485.000 F. Tél. 973-25-83.

**SCEAUX** PARC PENTHIEVRE BEAU 3-4 PIECES **86** m2, balcon, standing, tt cft. 256-18-63 ou 660-68-08

**BOULOGNE** PORTE SAINT-CLOUD 13, RUE DES PRINCES **3 P.** récent, asc., balc. Samedi 14 h.-17 h.-T. 633-29-17.

**BAGNOLET** 3.500 F le m2 Métro : Porte-de-Montreuil Part. vd, imm. réc., vue exceptionnelle 11e ét., Duplex 110 m2 + 80 m2 terrasse plantée, dble living, bur., 4 chbres, 2 sanit., cuis. équipée. S/pl. sam.-dim., 14-19 h : 26, rue Edouard-Vaillant. - Tél. 287-02-57.

NEUILLY - BOIS Récent BEAU STUDIO, cuis., bains, 270.000 F - URGENT. 578-93-93, matin repas.

AU RAINCY - Résidentiel, près gare, appt neuf grand standg, 5 p., cuis. (133 m² + loggia 18 m²) + 2 boxes. RAMES, 738-49-23.

MEUDON. Ds résidence, P. vd 3 p., 60 m²+balc., parkings s/s. 626-51-17, après 19 h. et w.-e.

PANTIN (Eglise), près Mo, bel imm., studio, salle d'eau, wc, ch. cent., px intér. BERNARD, visites samedi 10-11 h. 30, rue Méhul no 4, ou 742-99-09.

LOUVECIENNES. Prox. gare, livg dble + 4 chbres, 2 bains, cuisine, cellier, impecc. Prix à débattre. S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch, Chatou. 976-38-02.

A vdre appartem. gd standing, PARC DE MAISONS-LAFFITTE résidence calme et ensoleillée, 75 m² + terrasse 13 m², grand séjour + 2 chambres, cuisine, salle de bains, dépendances, cave et garage indépendant, excellent état. Habitable sans frais de rénovation. Libre de suite. Tél. pour rendez-vous heures bureau : 982-02-62, et le soir : 914-62-91.

VINCENNES - Prix 560.000 F, directement sur le bois, pr. Mo, château 4 étg./asc., vaste séj., salon, hall d'entrée, cuisine, 2 chbres, wc, s. bs, s. d'eau, placards, balcons/sud 346-63-85.

Dans petit imm. neuf, mairie Aubervilliers, part. vd appt 3 p., cuis., s. bs, wc, nombr. plac., 70 m², 7e étg., asc., tél., cave, parking, 230.000 F., dont C.F. Apr. 19 h. 30 352-27-82, 833-83-23.

MEUDON-LA-FORET - LE LAC Vd à part. appt lux., 4 chb., séjour, s. bs, s. d'eau, cuis. + vaste séchoir, loggia, vue très agréable S/parc et pces d'eau, prix 370.000 F Tél. 631-71-42.

Pr. Versailles, Parc Montaigne, 5-6 p., dern. étg., vue dég., volets cave. parkg, 345.000 F 460-14-53.

PARLY II - Part vend 2-3 p., standing, impeccable Tél. : 280.000 F Téléph. 927-20-88

**C. P. H.**
JOUY-EN-JOSAS Ds résidence avec piscine, tennis, très beau 3 PIECES. 78 m2, tout confort, tél., garage 297.000 F
LONGJUMEAU Beau 3 PCES, 70 m2, tout confort, tél., sur jardin intérieur 192.000 F.
CHATENAY-MALABRY A saisir 6 p., 125 m2 à rénover, 4 chbres, loggia, tél. parking couvert 475.000 F.
VELIZY Beau 3 P., 65 m2, loggia. tél., park couvert : 232.000 F
MEUDON-LA-FORET Très beau 5 P., 99 m2, loggia, tél., sur espace vert : 361.000 F.
BIEVRES Beau 3 P., 64 m2, vue dégagée, tél., parking : 225.000 F.
AGENCE IMMOBILIERE CENTRE CCIAL VELIZY 2
**946-78-78**

**SCEAUX**
Face lycée Lakanal. Près Mo et commerces Appt. de classe 85 m², 3e et dernier ét., asc. Séjour + 2 chbres + box. Prix 420.000 F. ROB 34-86.

**NEUILLY-SUR-SEINE**
Ptaire vend directement Appts et Studios standg. Tél. 293-66-66, le matin pour R.-Vous Sur place les 12 et 13 février de 11 h. à 16 h. 4, r. Boutard (200 m du bois).

**ST-CLOUD** (GARE)
SOMPTUEUSE RESIDENCE **4-5 P** très beau, tt confort, s/grand parc park. 266-16-65

### Province

**VOTRE** STUDIO, APPART., PIED DU **MONT BLANC** est au bout de votre téléphone **887-43-40**
AVIS, 68, bd Sébastopol (3e).

ISOLA 2000 Studio meublé, équipé, 112.500 F. Tél. 987-55-09, poste 307.

**LE CORBIER - SAVOIE**
STAT. VAC HIVER-ETE. STUD 22 m² équipé + balc. Vue sur piste. 140.000 F. Créd. Tél. prop. 336-01-41, soir.

Voir la suite de notre immobilier en page 30

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 45,76 |
| "Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne) | 42,00 | 48,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 9,00 | 10,29 |
| CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC. | 70,00 | 80,08 |

# ANNONCES CLASSÉES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| L'IMMOBILIER | 28,00 | 32,03 |
| "Placards encadrés" | 34,00 | 38,89 |
| Double insertion | 38,00 | 43,47 |
| "Placards encadrés" | 40,00 | 45,76 |
| L'AGENDA DU MONDE | 28,00 | 32,03 |



# L'immobilier

## appartem. achat

Rech. PARIS-15e, 7e arrdts, pr bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75.

## appartements occupés

IDEAL INVESTISSEURS ou ACHETEURS AVISES dans b. imm. P. de T. appts tt cft occupés, du studio au 5 pièces, ts quartiers de Paris. - Prix exceptionnels vu urgence. Tél. : 225-18-30.

TRES RARE. 9e et 14e véritables ateliers d'artistes OCCUPES ds bx imm. P. de T. Prix exceptionnel vu urgence. Tél. : 225-18-30.

## locations non meublées Offre

### Paris

14e Mo DENFERT. Bel imm. pierre de t. Beau 6 pces, cuis., s. de bns, chff. cent., asc., téléph., refait neuf. Chbres de bonnes. 3.500 F. Tél. 246-64-88.

9e Beau 3 p., 110 m2, tél., asc. 2.000 F + charges. 878-89-34.

### Région parisienne

BANLIEUE SUD PRES DE ÉVRY - CORBEIL à louer dans résidence grand standing APPARTEMENTS NEUFS — 3 PIECES dep. 850 F + ch. — 4 PIECES dep. 1.000 F + ch. Visite sur place de 9 h 30 à 12 h et 14 à 18 h (même dim.). Sauf mardi et mercredi. S'adr. TERRASSES DU COUDRAY AV. CHARLES-DE-GAULLE 91 COUDRAY-MONTCEAUX Tél. : 493-52-79/496-18-81 LIAISON S.N.C.F. et autor. A 6

## locations non meublées Demande

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 maxi. - 283-57-02.

## locations meublées Offre

### Paris

Bonne-Nouvelle. Part. loue 2 p. Propre, clair, à étudts, cple de prof. 420 c.c. Ap. 19 h. 508-19-41.

## locations meublées Demande

### Paris

INTERNATIONAL HOUSE ch. APPARTEMENTS ET VILLAS POUR CADRES ETRANGERS OU DIPLOMATES. GARANTIE PAR SOCIETE OU BANQUE. DUREE 1 à 3 ANS. 551-22-66

## constructions neuves

9, rue Geoffroy-St-Hilaire - 5e LE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE Imm. de qualité, façade classée Disponible 12 appts luxueux : de la chambre au 4 pièces PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison : fin 1er trimestre 1977 Visite sur place tous les jours de 14 à 19 h. (sauf mardi) SAGE - 874-49-32

MEUDON-BELLEVUE Résidence « LES BALYSIS » APPARTEMENTS de qualité, du STUDIO au 5 PIECES. - Prix moyen 5.600 F/m2, pondéré, ferme et définitif, livrables en avril 1977. APPART. TEMOIN, s/pl., samedi, dimanche, 14-19 h., Téléphone : 027-14-13. 34, avenue Gallieni. - Réalisation et vente, COCIM, Marc FLEURY S.A.R.L. 35, rue Bienfaisance. - 387-84-38.

PRES VERSAILLES - BUC Dans parc 4.000 m2, rue L.-Blériot, imm. de 20 appts. Visite, samedi et dimanche. Promoteur BERNARD, 17, r. Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. Tél. 742-99-89.

TROCADÉRO 48, rue de Longchamp, Paris-16e Disponible : 9 apparts luxueux du studio au 3 pièces, 1 triplex 5 pces, terrasse. Prix ferme et définitif. Livraison 1er trimestre 1977. - Informations sur place tous les jours, de 14 à 19 h., sauf dimanche. SAGE - Tél. : 874-49-32

A 200 m DU BOIS DE VINCENNES Une petite résidence de classe EN PIERRE DE TAILLE « JEANNE DU LAC » 20-22, rue Jeanne-d'Arc à SAINT-MANDÉ (94) DU STUDIO AU 5 PIECES avec balcons ou terrasses Prestations raffinées et le confort total électrique PRIX FERME ET DEFINITIF Sur place tous les jours de 10 h. 30 à 18 heures (sf mardi et mercredi matin) ou GECOM - 747-59-50 171, av. Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY.

15e - DUPLEIX 53, RUE ROUELLE Dans petite résidence standing de 6 étages privés 4 APPTS DE 4 PIÈCES clés en main. - Vis. : lundi, mercredi, samedi (les apr.-midi) SAGE, 5, rue de Calais, 75009 Paris. - Tél. : 874-49-32.

33, RUE CENSIER (5e) ENCORE (MAIS SEULEMENT) 7 APPARTEMENTS
2 pièces = 54 m2 + balcon
4 pièces = 90 m2 + balcon
4 pièces = 103 m2 + balcon
5 pièces = 110 m2 + balcon
LIVRAISON EN COURS SEFRI - CIME ou sur place 538-52-52 LUNDI - VENDREDI - SAMEDI

BOULOGNE 17, rue Béranger Petit immeuble résidentiel dans une rue calme, près de la Seine, le parc et le pont de Saint-Cloud. STUDIOS ET 4 PIECES Aménagements de qualité 5.500 F LE M2 FERME ET DEFINITIF Appart. témoin sur place ts les jours (sf lundi), de 14 à 19 h. ; samedi et dim., de 10 à 19 h., ou GEFIC, ALM. 98-98.

SUISSE. Station été, hiver, à vendre, du studio au 5 pièces +chalets. Autorisation étranger. Rens. : tél., 757-08-97.

## bureaux

EXCEPTIONNEL Angle avenue Kléber PROPRIETAIRE VEND 4 BUREAUX tout confort, entrée, w.-c., sal. de bains, 5 lignes téléph., ref. Neuf - Standing Prix : 420.000 F 727-81-60

8e - SAINT-AUGUSTIN A LOUER dans immeuble grand standing BUREAUX Climatisation Parkings - Tél. 293-62-52

8e Proximité SAINT-LAZARE Dans imm. grand standing A LOUER 800 m2 répartis en 32 bureaux sur UN SEUL NIVEAU 293-62-52

Centre STRASBOURG 17.000 m2 DE BUREAUX ET DE LOCAUX COMMERCIAUX avec accès camions pour livraison et stockage. A vendre ou à louer par lots ou en totalité. Locaux livrés RENOVES selon exigence des preneurs. Ecrire sous no 566.648 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transm.

SOCIÉTÉ LEVALLOIS LOUE BUREAUX Imm. récent. prox. pt Levallois, 1 LOT DE 899 M2 ou 2 LOTS DE 376 M2 ET 523 M2. CLOISONS, moquet. partielle., équipement téléph., 1 standard 8 lignes, 10 parkg sous-sol, rest. entrepr. M. WEBER. 739-94-80.

## immeubles

Société anonyme vends IMMEUBLE LOCATIF (BALE, SUISSE) (22 appts occupés) Capital traitant 950.000 F. S. Ecr. HAVAS MONTE-CARLO 434.

LEVALLOIS-PERRET Propriétaire vend petit imm. de rapport 412 m2 dont 100 libres, 2 baux commerciaux, un bail hab. Tél. 757-70-36.

De part. à part. achète direct. immeubles de rapport. Intermédiaires s'abstenir. Ecrire no T 098.333 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

MONTRÉAL - CANADA Excellent choix de maisons, d'appartements ou édifices commerciaux au centre ville ou sur artères principales. Rendements de 8 % après toutes dépenses et paiements d'hypothèques. René VALMONT DES ROSIERS INC. 85 Ouest rue Sainte-Catherine, Montréal

## hôtels-partic.

PROVENCE. 15 minutes AIX, dans village, Hôtel particulier entièrement modernisé av. goût. Gd confort, gde réception. JOHN CHEETHAM (91) 28-00-14.

14e Alésia, luxueuse résidence 8/9 P., 310 m2 (en 2 niveaux) + jard. 200 m2 + garage. Prof. lib. poss. Etat exceptionnel. Prix élevé. DAN. 63-98, ap. 18 h.

FOCH. - SUR VOIE PRIVEE Raviss. H. P., soleil, réceptions, 4 chb., 4 bains, lux., 2 terrass., jardin 150 m2. Stud. serv., park Impecc. Exclusivité 278-71-35.

## Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F. - 742-78-93.

THYON 2000 ★★ SION

Valais-Suisse

A THYON 2000 sur Sion, ambiance exclusive, tout pour satisfaire vos besoins: santé, plaisirs et joies. En été comme en hiver. Promenades, tennis, piscine, etc. Ski sur 4 vallées. Vue panoramique 320°. Ensoleillement unique. Accès de Sion (arrêt du train TEE Paris-Milan et aéroport).

La seule station avec circulation automobile souterraine!

Studios, appartements 2, 3, 4, 5 et 6 p. à partir de FS 68 000.–

Service de location à disposition de chaque propriétaire

VENTE AUX ÉTRANGERS AUTORISÉE

Venez nous rendre visite ou écrivez-nous!

THYON-PROMOTION SA

CH-1973 Thyon (Suisse) Télex 38 363 OURST CH

Nom ____ Prénom ____

Lieu/No postal ____

Tél. privé ____ Tél. prof. ____

## Boutiques Boutiques

URGENT POSSEDE EMPLACEMENT RUE PISTONNE METZ GRAND PASSAGE SURFACE 300 M2 CHERCHE PROPOSITION DE LOCATION. Tél. 74-54-85 (15-87).

ACH. COMPTANT à PARIS BOUTIQUE. Libre avec murs. 722-78-99, heures repas.

A VENDRE EN TOUTE PROPRIETE LIBRE BOUTIQ. - ATELIERS - BUREAUX - GARAGE SURF. TOTALE ENV. 1.000 m2 J. et A., 5, rue Alphonse-de-Neuville. - Tél. 766-04-17 (p. 255).

## locaux commerciaux

Importante Société recherche, en vue location atelier de réparation automobiles, d'une superficie minimum de 1.500 m2, plus 500 m2 stationnement, Paris 16e ou 17e, ou banlieues attenantes. Ecr. no 8.394, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VENTE d'un pas-de-porte CENTRE VILLE D'ANNECY 2 MAGAS de 200 m2 chacun, SUPERFICIE STOCKAGE avec POSSIBILITE D'EXPOSITION, ENV. 600 m2 + bur. 100 m2, av. park. T. 16 (50) 57-42-12, HB.

PARC MONCEAU Très beaux bureaux, 98, bd Malesherbes Paris-17e, 400 m2 + 2 CAVES + 3 ch. de serv. EN LOCATION TELEPHONE : 755-97-32.

## fonds de commerce

PARTIC. ACH. MURS et FONDS HOTEL 50 à 100 CHAMBRES PARIS CENTRE DES AFFAIR. Réalisation rapide. - Ecrire à : M. K. LAHMAR, 94-96, avenue M.-Thorez 94500 Champigny-s/M.

A vdre BAR-RESTAURANT Quart. BUTTES-CHAUMONT Tr. bon C.A. PX INTERESS. Tél. : 205-35-87

PARIS VIIe CHAMBRE DES DEPUTES FOND ET MURS BOUTIQUE 50 m2, façade 8 m., tout commerce + appt 50 m2 + cave + grenier. Prix : 800.000 francs. 551-43-15, à partir de 19 heures.

LE HAVRE Petit hôtel 2 étoiles NN, 10 chb. av 1 bur. et salon. Affaire très saine, bonne rentab., Pour renseignements, Tél. (4) 457-38-98.

Pour vendre votre commerce : Tél. : 834-09-24 et 522-22-00.

LA MOTTE-PICQUET boutique tous commerces. 566-02-85.

Cause départ, bail à céder prêt-à-porter féminin, jolie boutique, 24 m2, 16e arrondissement. Prix 150.000 F. Ecrire sous no 722 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cède bail tous commerces r. Royale, 1er ét. dessus entresol 265 m2, petit loyer. 265-28-47.

LES GUIDES D'OR Organisations-conseils en réalisations européennes et internationales 102, Champs-Elysées, 75008 Paris Tél. : 359-57-66 359-96-92

- — 1.015 Emplacement except. aff. rare, coiffure dames. parfumerie.
- — 9.005 - Bazar, couleurs, plein carrefour 20e.
- — 9.092 - Café, restaurant, terrasse, emplacem. et fréquentation except. C.A. 11.000 F jour.
- — 9.093 - Hôtel meublé, 45 studios avec cuisine, Paris-16e.
- — 9.007 Bon quart. café, hôtel, rest. en tte propriété.
- — 9.002 Près gare, café, hôtel, rest. grande possibilité.
- — 9.006 Tous commerces, emplacement prestige. 300 m2 moderne, gd stang.
- — 9.001 - Loue 600 m2 locaux indust. et commerciaux ttes possibilités.
- — 10.021 Cave, aliment. Paris-14e.
- — 9.061 - Propriété ds village typique Bretagne. 20 min. des plages.
- — 9.131 Propriété 18e, chapelle privée, parc, piscine, allée magnifique chênes séculaires. 25 km Bayonne.
- — 4.003 - Péniche automoteur transformée en appt. gd stdg Affaire originale.
- — 7.005 Dans le calme et la verdure, une propriété proche Paris, nomb. dépendances
- — 8.004 - Ter boisé entièrem clos, propriété 15 km Paris.
- — 4.005 Résidentielle, propriété parc. dépend., potager, const pierre pays, Val-de-Marne.

Les prix, les détails, les photos vous seront adressés sur simple demande écrite.

Cse famille VDS région Ouest, 2 H. de Paris MAISON REPOS 60 lits convent. Ecr. HAVAS LE MANS 8797 qui transm.

A VENDRE MAISON DE REPOS DAMES 70 lits (Alp.-Marit.), murs et fonds ou fonds seulement. Ecr HAVAS CANNES 19983/06.

A vendre BAR-RESTAURANT Quartier BUTTES-CHAUMONT très bon CA. Prix intéressant. TEL. 205-35-87

## locaux indust.

A louer, 25 km. d'Avignon, ancienne usine, superficie couverte 3.100 m2, possibilité séparation de locaux, 3 bureaux, chambre froide, surface terrain clôturé 8.300 m2, accès facile, conviendrait pour petite usine ou dépôt régional. Pour tous renseignements écrire « le Monde » Pub., no 6.422, qui transmettra, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

## pavillons

Région ENGHIEN. PAVILLON sur sous-sol 5 P. TT CFT. Garage TERRAIN 650 m2. PX 320.000 F. Tél. 826-10-80.

FONTENAY-sous-BOIS, tr. beau pavillon, construction récente, tr. solide, 220 m2 utiles + 140m2 grenier, 4 m hauteur, 500 m2 terrain, 490.000 F. T. 365-10-54.

Le Mesnil-Saint-Denis pav. traditionnel sur sous-sol, récent, 5 p. principales + 2 possibilités 2 bains, jardin 460 m2. Prix : 430.000 F + C.F. T. 050-28-15.

MONTREUIL, Mo gd pavillon tt cft, réception + 5 chbres, grenier aménagé, garage, pavillon annexe, jardin de 410 m2. Px : 390.000 F. Tél. : 580-01-20.

MONTMORENCY pptaire vd grand pav. meulière 10 p. princip., salle de bains, s. d'eau, cabinet toil., lingerie, 3 W.-C., sous-sol total, chbre de serv., gar., excellent ét., jardin Dim. de 15 à 18 h., 9, rue des Cornouillers. Téléph. : 989-40-84.

10 km RAMBOUILLET VALLEE CHEVREUSE Magnif. pav. s/700 m2 terrain. R.-de-c. entr., s. à m., séj., cuis. équip., 3 ch., w-c, bns, à l'ét. Gd dégagem. av. vide s/séj. 2 ch., w-c, bns, très nbx rangts. Cel., gar. 580.000, crédit possib. AVIS 14, rue Raymond-Poincaré, RAMBOUILLET. 483-05-27.

FONTENAY-SOUS-BOIS Part. vd pav., 5 ch., séj. dble, coin feu, tt conft, gar., jardin 350 m2, Sud place 185 bis, rue de la République. Tél. 875-58-24.

BRY-SUR-MARNE VILLA tt rez-de-ch., séjour 30 m2, 3 chbres, cuis., bains, jardin 400 m2. Prix 420.000 F. AG. REGNIER. 254, av. Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX Tél 324-17-63.

SARTROUVILLE S/275 m2 terrain Ss-sol complet, 3 gar. indépend. 3 p., gde s. bains, cuis., 2 w-c, chauff. cal. 290.000 F. - Très larges facilités. - Tél. 526-08-50.

COLOMBES LES VALLEES Pavillon 4 pces, c., w.-c., s. de bains, ss-sol complet, garage, jardin. Px 320.000 F. - Larges facilités. - Tél. : 526-08-50.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Beau pav. 7 p. Gd conft. Jard. clos 500 m2. 2 gar. 423.500 F. Crédit possible .— Tél. 805-33-97.

## maisons individuelles

Dans village à 8 km. NICE, professeur vend maison caract. 210.000 F. T. (93) 80-18-72, ou 844-26-34 PARIS.

## viagers

SEVRES, VIAG. LIBRE. Part. à part., appt 55 m2, 2-3 p., refait neuf, cuis. équip. Sud. 100.000 F + rente 1.420 F. Tél. 027-06-49.

Rech. viager occupé ou libre F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Rente indexée, toutes garanties. Estimation gratuite, discrète.

16e Av. Kennedy, luxe, occupé. 4 p + dépend. 125 m2. Cpt 30.000 F Rente mens. 3.750 F. 2 têtes . 70-76 ans. 520-26-19

Vendez aux meilleures conditions FONCIAL 36 ans d'expérience Expertise gratuite 19, bd Malesherbes 266-32-35

## villas villas

CHATOU Villa en cours de finitions, entrée, séjour, 4 chbres, 2 s. de bains, garages, 400 m2 terr. Px 560.000. AGENCE CARLIER 6, place M.-Berteaux 976-37-61

VAUCRESSON. Propriété 1930, 200 m2 habit., séj., s. à manger, cuis. + 4 ch. + 2 ch. serv., 2 s. de bns, 1 douche, envir. except. calme. Parc 1.400 m2. Prix : 1.050.000 F. J. M. B., 970-79-79.

SAINTE-MAXIME COTE D'AZUR Villa près Sainte-Maxime, vue panoramique sur golf et cap Saint-Tropez. 150 m. belle plage sable. 1.800 m2 terrain boisé ds beau parc. Grande villa, 5 ch., grande réception, 3 sal. de bns, chauff. central, remise à neuf. 720.000 F. URGENT. Intermédiaire s'abstenir. B. LECLERE, 5, allée Beausite, 92150 SURESNES. — 506-34-49.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Maison de charme accompagnée d'un très joli jardin de 2.500 m2, intérieur raffiné, gd séj., 5 ch. Px 960.000. RHODES, 958-19-28.

45-CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE vends pavil. F 5, terrain 800 m2. Ecr. no 8.391, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SAINT-CLOUD. Ppté caractère rénovée, 300 m2 habit., 1.500 m2 terr. Partie compt. 1.400.000 F, partie viager 3.650 F par mois, 1 tête 74 ans. J.M.B., 970-79-79.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Société vend magnifique villa neuve, 200 m2 de plain-pied, gde réception + mezzanine + 5 ch., 2 bains + cabinet toilette, sur sous-sol total. Garage 2-3 voitures, chambre service avec salle d'eau, jardin de 2.500 m2. Prix total 1.000.000 de F. 969-85-35.

LA CELLE-ST-CLOUD-Bougival 8' GARE, 170 m2, séj., 4 chbres, bureau, 2 bains, ss-sol aménagé, gar., 1.000 m2. Tél. : 973-25-83.

LA CELLE-SAINT-CLOUD belle villa, séj. double, 6 chbres, 3 bns, 4 W.-C., 2 gar. Surf. habit. 205 m2 + jardin, garage, patio. Px : 700.000 F. Tél. : 918-34-74.

ST-N.-LA-BRETECHE (proche). Magnif. maison P. de T. 1968, 250 m2 habit. Récept. 48 m2, bur. 25 m2, s. à m. 20 m2, cuis + 3 chbres, 2 s. bns, cellier, gar., terr. 2.500 m2 arborisé et clos. Px : 1.470.000. J.M.B. 970-79-79.

CELLE-SAINT-CLOUD - Ultra moderne, 330 m2 habit., sur 2.000 m2. M.I. : 953-02-73.

LE VESINET Résidentiel Charmante VILLA à GD TOIT, réception + 1 ch., cab. toil. au rez-de-ch., 3 ch., s. de bains au 1er étage. Gd grenier au-dessus, confort, garage, mazout, chambre de service. Jardin 600 m2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90.

LE PLESSIS-ROBINSON 5 km PARIS Très belle maison neuve 6 pces, séj. 43 m2, 240 m2 utiles, jard., vue. Px 750.000 F. Vis. s/pl. 46, r. du Progrès, sam.-dim., 15-18 h 30

AU CŒUR DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU MAISONS de grand standing sur grands terrains boisés A PARTIR DE 480.000 F Domaine du Bois de la Garenne ACHERES-LA-FORET Autoroute du Sud, sortie Ury Visite de la maison témoin les vendredi, samedi, dimanche, lundi, de 10 heures à 19 heures. 538-68-73 et 424-43-02

A 5 minutes gare de CHANTILLY 25 minutes de PARIS-NORD LE HARAS AU BOIS 19 VILLAS INDIVIDUELLES, grand standg dans PARC BOISE CLOS DE MURS Construction traditionnelle avec ou sans sous-sol, terrain de 1.000 à 1.800 m2 cloturé. PRIX FERME à partir de 560.000 F clés en main. Renseignements DEVIQ Place de la Gare CHANTILLY Tél. 15 (4) 457-12-02, ou sur pl. C. D. 909, route de Gouvieux, samedi et dimanche, 14 à 18 h.

LE VÉSINET Calme, boisé, VILLA ANCIENNE, récept., s/jard., 4 ch., 2 bns. Pav. gard. + dépend. Pav. amis, tt cft, mazout, beau jard. boisé 1.350 m2. Gde façade. Affaire intéressante. A SAISIR. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

ÉTANG-LA-VILLE Près forêt, VILLAS NEUVES ILE-DE-FRANCE, surf. habitab. 7 p., 2 bains, 160 m2, JARDINS 600 à 740 m2. PRIX T.T. COMP. Sur place samedi, dimanche, 13 h. 30 à 17 h. 30, « Nid d'Aigle », route St-Nom-la-Bretèche. Entrée par sente des Jumelles, ou RENSEIGNEMENTS : AGENCE TERRASSE, 976-05-90.

LE VÉSINET 5 minutes R.E.R. Splendide propriété sur 2.500 m2 maison de caractère à rénover. Affaire exceptionnelle. F.P.I., 976-07-06.

LE VÉSINET 73, BD DES ETATS-UNIS CHARMANTE MAISON LIBRE SUITE Salon, sal. à manger, 3 chambres, 1 bain, cuis. équipée, sous-sol, chauffage central. Garage. Beau jardin. 675.000 F. Sur pl. ce jour, 14 à 17 h., ou 527-51-84.

CROISSY-SUR-SEINE calme, 500 m commerc., écoles CONST. 4 VILLAS ILE FRANCE INDIVIDUELLES, récept. 52 m2 4 ch., bains, douches, tt cft., garage Jardins de 870 m2 à 1.000 m2 environ. Prix : 640.000 à 670.000 F T.T.C. FERMES ET DEFINITIFS LIVRAISON FIN 1977 AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

URGENT - RECH. pour satisfaire nombreuses demandes VILLAS et PROPRIETES sur région OUEST PARIS. F.P.I., M. CLAUSS. 976-07-06.

AFFAIRE RARE NOGENT-SUR-MARNE CENTRE. Calme. Tout à prox. BELLE MAIS. BOURGEOISE Sur sous-sol total. Hall, séjour dble, bur., cuis., w.-c. AU-DESSUS 3 chbres, salle jeux. Lingerie, s. de bains. TERRASSE. Jardin et gar. en annexe. Prix tot. 560.000 F. Créd. 80 %. H. Bur. 883-95-50.

## maisons de campagne

ILE D'HOEDIC Bretagne Sud Vends maison typique restaurée, tout confort, grand séjour, cheminée, poutres, 2 chambres, sal. de bains + écurie aménagée 2 chambres avec extension possible. Vue sur mer imprenable. Ecr. no 8.395, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

## fermettes

12 km EVREUX, 90 km PARIS Fermette Style normand. Entièr. restaurée, 3 chbres gren. gd living dble, tt cft., poutres, cheminée, gar. 2.200 m2 terrain. Tél. (32) 37-52-30.

## chalets

A UNE 1/2 H. DE GRENOBLE, proximité parc du Vercors, vds CHALET 55 M2 grand confort, prix 247.500 F, livrable Pâques 1977. S. C. I. Moucherolle, 5, square des Maisons-Neuves, 38320 EYBENS. T. (76) 25-45-49.

STATION DES ORRES Au soleil des Alpes du Sud, CHALET luxueux, près piste. 5 p., mezz., 2 s. bs, 2 wc, cheminée centrale, 125 m2 de S. H. + ss-sol aménageable. C. HEYSER (92) 44-01-38 TRANSIMO. Bureau de vente du « PIC VERT », 05200 LES ORRES.

## terrains

A vdre, Sud-Finistère, terrain à bâtir, 3.800 m2, prox. imm. mer. S'adresser : BERNOT, 71, rue Charles-Lucot. - 52100 St-Dizier.

CAP BENAT. Bord mer, Part. vend terrain 70 F le m2, site exception. — Tél. : (78) 58-03-32.

## domaines

SOLOGNE FERME 52 ha 150 km PARIS Bâtim. et terre partie libre. Chasse totalement libre. - Rens. et vis. Ag. Paris, 24, r. Bannier, 45000 ORLEANS. - Tél. 87-47-07.

## forêts

Particulier recherche Forêt Ecr. no 8.255 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

## propriétés

ROYAN - SAINTONGE ROYAN (15 km) Bords Gironde SITE CLASSE CASTEL XVIIIe-XIXe - 13 pces Partie restaur. - Parc 1 ha 70 LA ROCHELLE (20 km) Maison charent. ancien. 5 chbres, parc clos 5.000 m2. Tout confort - Etat impeccable. SAINTES (15 km) Bourg tous commerces - Maison bourgeoise pierre de taille 6 pces, tt conft. Parc 3.000 m2. PROMOTEL S.A. (Le Selliery) LA CLISSE 17600 SAUJON Tél. : (46) 93-28-08 - 93-28-01.

30 km PARIS OUEST Admirablement situé à l'écart d'un paisible hameau Environnement très joli Ravissante demeure ancienne Belle réception loggia + s. à m., salon 60 m2, cheminée, 6 chbres. Maison des gardes Parc merveilleux Arbres d'ornement, roseraie Affaire de très grande classe CHANTACO R.V. 478-32-83 478-33-24

VALLEE LEVRIERE - 70 km PARIS. Ppté habitab. suite. Gd séj., cheminée, salon, 4 ch., cuis., s. eau, w-c, ch. cal, tél., cave voûtée, gar., écurie + dépend. 2.000 m2 terr. agrém. planté. 250.000 F, avec 50.000 F. AVIS, 8, fg Cappeville - (16-32) 30-91-11 le 405 à Gisors m. dim.

ANGLETERRE Charm. propriété de campagne, tt confort. + maisonnette 4 p. et dépendances situées dans un joli parc 10.000 m2 près Douvres. Excellent état. Relations magnif. Londres et continent. £ 50,000 payables en G.-B. Ecrire pptaire Nicholas Raemaekers, 75 Gipsy Hill, LONDON SE19.

7 p. principales, 2 s. de bains, LYS-CHANTILLY PROPRIETE de 3.480 m2. Maison principale de 5 pièces, maison gardien 3 p., bon état. TEL. : (4) 457-30-98.

PROVENCE - ALPILLES BASTIDE XVIIIe siècle Classée monument historique, bon état. Platanes séculaires, jardin de 5.000 m2, possibilité 10 hectares. AG. E. GARCIN, 8, bd Mirabeau 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE. TEL. : (90) 92-01-58.

Parc PILAT, b. constr. Pierre, 10 p. cft + mais. 4 p., garage, s/ 1,5 ha boisé : 500.000 F. ANNONAY-IMMOBIL. (75) 33-43-70, 32, r. S.-Carnot, 071000 Annonay.

25 km Paris sud-est dans parc 5.000 m2 bord rivière MAGNIF. DEM. p. de t., entièr. sur s-sol, achev. 1975, récept. 50m2, pout., chem., cuis., office, 5 chbres, 3 s de bns. T. 900-56-51, ap. 19 h.

Part. vend, Aude, Moulin dans île, situation unique, 1 ha prairie, bois. 200.000 F. Téléphone, Fourès, 72-11-76, 31220 Roques.

A proximité de la mer EN NORMANDIE Comité d'Œuvres Sociales de collectivités locales recherche pour vacances de ses agents soit un terrain de camping aménagé ou un terrain susceptible d'être aménagé (contenance 1 ha env.) soit à la rigueur une ancienne ferme ou une grande propriété. Prendre contact avec M. Delacotte, chef de bureau Mairie de 78200 MANTES-LA-JOLIE.

PROVENCE - ALPILLES Bastide XVIIIe siècle, dans site protégé - Jardin de pins, cyprès, lavande - 10 ha de bois et terres Agce E. GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-de-PROVENCE. T. (90) 92-01-58.

BEAUVAIS - CENTRE vend très belle maison 14 pièces, jardin, dépendanc., vue sur square, près gare. 900.000 F. — Ecr. no T 98.214 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

YONNE 150 km Paris Belle pté Vue Parc 7.000 m2. Ss-sol av. appt gardien. R.-de-ch. : hall, gd salon, gde s. à m., cuis., 4 ch. av. cab. toil., gde s. bns. E. El. Ch. centr. mazout. Px 800.000 F.

YONNE 150 km Paris Belle ppté - Parc 2.600 m2 Vaste ss-sol Salle jeux. Bureau. Gd garage. Chauff. buanderie. R.-de-ch. : gde entrée, gde cuis. Vaste séjour, 2 ch. S. de bains + cab. toil. Etage : 3 ch., bns, w.-c. E. El. Ch. cal. 600.000 F. Cabinet VENANT 89300 JOIGNY T (86) 62-12-35.

## châteaux

T. B. château 19e s., 100 km Sud Paris, sur 19 ha. Cachet, calme. TEL. : (86) 66-15-61.

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures au 233.44.21

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

# LA VIE ÉCONO[...]

## LA MAJORATION DES TARIFS [...]

## le gouvernement n'a pris en comp[...]

Les prix des produits pétroliers ont été majorés, ce vendredi [...] à compter de minuit. Le litre de super-carburant [...] (contre 2,25 F), celui d'essence ordinaire [...] celui de gas-oil 1,39 F (contre 1,34 F). Les [...] du fuel domestique sont majorés de 6,7 %. Ces nouveaux [...] peuvent varier de 1 à 2 centimes selon les régions.

[...] de la hausse des prix du « baril » [...] 10 F pour tenir compte des variations des cours du dollar (le taux de référence tourne autour de 4,98-4,99). Sur ce dernier point, on a donc donné satisfaction aux compagnies. En revanche, le gouvernement a décidé de ne prendre pour référence qu'une hausse des prix du pétrole brut de 5 % au 1er janvier 1977. M. Raymond Barre, dont la priorité est la lutte contre l'inflation, pousse ainsi les compagnies à s'approvisionner auprès des pays producteurs qui pratiquent les tarifs les plus bas, notamment l'Arabie Saoudite.

### Les marges de distribution sont revalorisées

Cette hausse moyenne de 35 F par tonne a été ventilée différemment selon les produits, le fuel domestique subissant, à la sortie de raffinerie, une majoration un peu plus forte que celle des carburants. En outre, les pouvoirs publics ont profité de l'occasion pour revaloriser, dans la limite d'un plafond de 6,5 %, les marges de distribution et de mise à la consommation. Ainsi, pour le litre de super, la hausse se décompose comme suit : 3,15 centimes pour les compagnies pétrolières, 1,21 centime que se partageront les divers distributeurs (grossistes et détaillants, mais aussi les compa-[...]

modules X mobilier d'organisation entièrement modulaire

FLAMBO 51 bis, av. de la République 75011 Paris - Tél. : 355-30-30




(PUBLICITÉ)

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'URBANISME, DE L'HA[...] DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEM[...]

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AMÉNAGEME[...] DE LA BAIE D'AGADIR (SONABA)

AVIS DE PRÉSÉLECT[...] EN VUE D'APPEL D'O[...] INTERNATIONA[...]

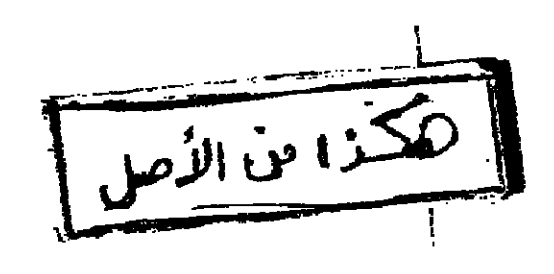
Le Directeur Général de la SONABA porte à la [...] entreprises ou groupements d'entreprises que la SONABA [...] DE PRÉSÉLECTION INTERNATIONAL pour la ré[...] vaux d'infrastructure d'une Cité Touristique intégrée s[...] approximative de 250 hectares et comprenant environ 7[...] et 2.600 logements. Les travaux seront financés conjo[...] Gouvernement Marocain et la Banque Mondiale. La [...] ouverte aux entreprises des pays membres de la Banque [...] la Suisse. Seules les entreprises présélectionnées seront i[...] sionner pour la réalisation des travaux.

Les travaux comprendront :

LOT No 1 - Terrassement, voie, parking, ouvrages d'art ;
LOT No 2 - Réseaux d'évacuation des eaux usées et des ea[...]
LOT No 3 - Réseaux de distribution d'eau potable com[...] d'arrosage et prises d'incendie ;
LOT No 4 - Réseaux d'énergie électrique moyenne et b[...]
LOT No 5 - Réseaux d'éclairage public ;
LOT No 6 - Télécommunication ;
LOT No 7 - Espaces libres, chemins piétons, aires p[...] jardins, etc.

Les candidatures pourront porter sur un ou plusieurs [...] Les documents de présélection et les renseignements déta[...] vaux pourront être obtenus auprès de la SONABA - B.[...] (MAROC) à partir du 10 FÉVRIER 1977.

Les dossiers de PRÉSÉLECTION préparés par [...] intéressées seront reçus jusqu'au 15 MARS 1977.



# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## PRIX

### LA MAJORATION DES TARIFS DES PRODUITS PÉTROLIERS

## Le gouvernement n'a pris en compte qu'une hausse de 5% du brut

**Les prix des produits pétroliers ont été majorés, ce vendredi 11 *février, à compter de minuit. Le litre de super-carburant* coûte désormais 2,31 F (contre 2,25 F), celui d'essence ordinaire 2,14 F (contre 2,09 F), celui de gas-oil 1,39 F (contre 1,34 F). Les tarifs du fuel domestique sont majorés de 6,7 %. Ces nouveaux tarifs peuvent varier de 1 à 2 centimes selon les régions.**

**La hausse des produits pétroliers n'est pas une surprise. Elle *était à l'ordre du jour depuis* la dernière réunion en décembre de l'OPEP à Doha (Qatar), où onze pays avaient décidé de majorer leurs prix de 10 %, et deux pays, l'Arabie *Saoudite et* les Emirats arabes unis, de 5 % *seulement*. Seules la date et l'ampleur de la répercussion sur les tarifs français restaient à déterminer.**

Les compagnies pétrolières demandaient une hausse moyenne à la tonne, *à la sortie de la raffinerie, voisine de 60 F. Pour elles, la répercussion mécanique* des augmentations décidées à Doha représentait 35 F par tonne : ce *chiffre* correspondait *à un* pourcentage de 7,5 %, *l'approvisionnement* français étant assuré pour moitié par les pays qui *ont majoré leurs prix de 10 %* et pour l'autre moitié par ceux qui *n'appliquent qu'une hausse de 5 %*. En outre, les compagnies souhaitaient une *revalorisation* de 10 F par tonne, pour tenir compte de la hausse du dollar intervenue depuis la dernière fixation des prix en France (le cours retenu en septembre était de 4,89 F, et *le* dollar *a évolué* autour de 5 F *ces* dernières semaines). Enfin, elles réclamaient 15 F supplémentaires, estimant qu'elles ont accumulé depuis plusieurs mois un « *retard* », en raison des décalages entre la date d'application des dernières hausses en France et celle des majorations des prix du « brut ».

Le gouvernement a finalement accordé une hausse moyenne de 35 F par tonne à la sortie de la raffinerie : 25 F sont attribués au titre de la hausse des prix du « brut », 10 F pour tenir compte des *variations des cours du dollar* (le taux de référence tourne autour de 4,98-4,99). Sur ce dernier point, on a donc donné satisfaction aux *compagnies. En revanche, le gouvernement* a décidé de ne prendre pour *référence qu'une* hausse *des prix* du pétrole brut de 5 % au 1er janvier 1977. *M. Raymond Barre, dont la priorité* est la lutte contre l'inflation, pousse ainsi les compagnies à s'approvisionner auprès des pays producteurs qui pratiquent les tarifs les plus bas, notamment l'Arabie Saoudite.

### Les marges de distribution sont revalorisées

Cette hausse moyenne de 35 F par tonne *a été ventilée différemment* selon les produits, le fuel *domestique subissant, à la sortie de* raffinerie, une majoration un peu plus forte que celle des carburants. En outre, les pouvoirs publics ont profité de l'occasion pour revaloriser, dans la limite d'un plafond de 6,5 %, les marges de distribution et de mise à la consommation. Ainsi, pour le litre de super, la hausse se décompose comme suit : 3,15 centimes pour les compagnies pétrolières, 1,31 centime que se partageront les divers distributeurs (grossistes et détaillants, mais aussi les compagnies pétrolières). A cela s'ajoute le jeu mécanique de la T.V.A. On arrive alors à une hausse totale de 5,24 centimes, arrondie à 5 ou 6 cen*times selon les régions.*

Les prix du fuel lourd et du *naphta, théoriquement libérés en mai* dernier, mais bloqués du 15 septembre au 1er janvier 1977 dans le cadre du plan Barre, restent « encadrés ». Le gouvernement est en effet revenu sur les termes du contrat de modération, signé le 1er février entre la profession pétrolière et la direction de la concurrence et des prix, qui prévoyait une hausse moyenne de 10,9 % (*le Monde* des 3 et 4 février). Un arrêté va autoriser une hausse du fuel lourd de 30 F par tonne, soit *une majoration* de 8,2 %. Dans un communiqué, le gouvernement explique qu'il a décidé de *« différer temporairement la mise en œuvre d'un régime de liberté assorti d'un engagement de modération afin de limiter l'incidence sur les industriels consommateurs des produits de cette catégorie d'une hausse de prix relativement élevée* comportant *un rattrapage des prix européens par les prix français. Ainsi pourra être maintenu un climat de modération des prix actuellement enregistré dans l'économie française* ».

Sur ce point, les compagnies pétrolières ne cachent pas une certaine déception. Elles regrettent qu'aucune date n'ait été fixée par les pouvoirs publics pour le retour à la liberté des prix du fuel industriel et que le taux de hausse retenu soit inférieur de 10 F par tonne (*30 F au lieu de 40 F*) à ce qui avait été décidé dans le contrat de modération élaboré, le 1er février, entre la profession et la direction de la *concurrence et des prix*. — J.-M. Q.

## MONNAIES ET CHANGES

### LE TAUX D'INTERÊT DES EURODEVISES

| | Dollars | | Deutschemarks | | Fr. suisses | | Fr. français | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 48 heures. | 4 1/8 | 5 1/8 | 3 3/4 | 4 3/4 | 1 1/8 | 2 1/8 | 9 1/4 | 9 3/4 |
| 1 mois .. | 4 1/2 | 5 | 4 | 4 1/2 | 1 1/4 | 1 3/4 | 9 7/8 | 10 1/8 |
| 3 mois .. | 4 3/4 | 5 1/4 | 4 1/4 | 4 3/4 | 1 1/8 | 1 5/8 | 10 1/2 | 10 3/4 |
| 6 mois .. | 5 3/8 | 5 7/8 | 4 1/2 | 5 | 1 5/8 | 2 1/8 | 11 | 11 1/4 |

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SOCIETE ANONYME CREEE PAR LA LOI DU 4-1-1973
CAPITAL SOCIAL 145 MILLIONS DE FRANCS
SIEGE SOCIAL : 87, rue de Richelieu - 75002 PARIS
R.C.PARIS 73 B 5817

### ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL

(en millions de francs)

| Au 31 décembre | 1975 | 1976 | Variation |
|---|---|---|---|
| A.G.F. VIE | 1.894 | 2.162 | + 14,10 % |
| A.G.F.I.A.R.T. | 3.119 | 3.574 | + 14,60 % |
| | 5.013 | 5.736 | + 14,42 % |

*Les* deux sociétés A.G.F. VIE et A.G.F. I.A.R.T. sont filiales à 100 % de la Société Centrale des A.G.F., qui a exclusivement pour objet de détenir la totalité des actions des sociétés constituant le Groupe A.G.F., d'exercer les droits attachés à ces actions, et de faire bénéficier de ces droits ses propres actionnaires

**1.500 AGENTS GÉNÉRAUX DES A.G.F. METTENT PARTOUT EN FRANCE LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE**

## FONCINA

Les loyers acquis au cours du quatrième trimestre de 1976 se sont élevés à F 6.054.118 (contre F 5.504.784 pour le quatrième trimestre de 1975), ce qui porte à F 24.089.200 le total des loyers encaissés durant l'année 1976 (contre F 21.632.859 pour l'année 1975).

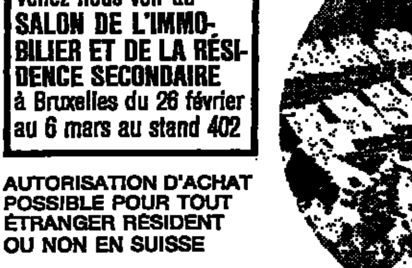
## CESSATION DE GARANTIE

La Discount Bank (France) S.A., 1, rond-point des Champs-Elysées, 75008 Paris, par application des règles prévues par les articles n° 44 à 48 de la loi du 2 janvier 1970, dénonce, dans un délai de trois jours francs à compter de la présente publication, la garantie financière délivrée le 27 février 1976 à M. Samuel Bensimra, cabinet SAB, Gestion immobilière, 90, avenue Félix-Faure, 75015 Paris, au titre de l'activité « Gestion immobilière ».

Tous les éventuels créanciers au sens de l'article n° 39 de la loi précitée ont un délai de trois mois pour produire entre les mains du garant.

La présente publicité obligatoire n'entache en rien la moralité de M. Samuel Benzimra, cabinet SAB, Gestion immobilière.







## AUSSEDAT REY

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société s'est élevé en 1976 à 1 209 millions de francs, marquant un progrès de 9 % sur celui de l'exercice précédent.

La division papiers, qui a produit 149 000 tonnes de pâtes et 327 000 tonnes de papiers contre respectivement 140 000 tonnes et 286 000 tonnes en 1975, a porté ses ventes à 1 058 millions de francs, en augmentation de 8 %.

La fabrication des stratifiés décoratifs Polyrey a été de 10.4 millions de mètres carrés au lieu de 8.4 ; le montant des ventes a atteint 132.8 millions de francs avec un accroissement de 19 % sur l'année précédente.

Malgré ces augmentations marquées, comparées à une année 1975 de très faible activité, la société n'a pu encore exploiter qu'aux environs de 80 % ses capacités de production. Seule la production de pâtes à papiers a été normale.

## LORDEX

Les comptes provisoires de Lordex, S D R de Lorraine, font apparaître un bénéfice brut, avant amortissements, toutes provisions et impôts, de l'ordre de 7,3 millions de francs contre 5,9 millions de francs en 1975, soit plus 24 %.

Les projets de 122 sociétés ont été financés à hauteur de 203 millions de francs sous forme de prêts à long terme, de crédit « procédure export », de crédits à moyen terme et de prises de participations.

En 1976, l'action Lordex a évolué entre des cours extrêmes de F 115 - F 130 (contre F 97 - F 120 en 1975).

## RENTE FONCIÈRE

L'exercice 1976 a été caractérisé par des arbitrages importants qui ont eu lieu au cours de l'année (cession de quarante-deux immeubles situés à Montmartre) et des remplois dont les plus importants sont les suivants :

• Achat d'un immeuble neuf en toute propriété situé 24, rue de Paradis, à Paris, d'environ 5.000 m2 de bureaux utiles entièrement loués, dont la rentabilité brute s'élève actuellement à 10 % ;

• Prise de participation de 28,6 % dans la S.C.I. PERISUD qui a pour objet l'achat, en vue de la location, d'un immeuble neuf de 27.000 m2 de bureaux situé à la porte d'Orléans, et entièrement loué à vingt-huit locataires dont les P.T.T., le Crédit lyonnais, la Compagnie bancaire, etc.

La rentabilité brute de cet investissement s'élève à environ 9,50 % ;

• Achat de 9 % des actions composant le capital de la S.G.I.M. à l'occasion d'un reclassement effectué sous l'égide de la Société privée de gestion financière.

Cette société contrôle diverses filiales de services et de promotion, et détient par ailleurs des actifs immobiliers, dont notamment pour 60.000 m2 les boutiques de six centres commerciaux en région parisienne (Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, Bobigny 2, les Ulis, Grigny 2).

Compte tenu de la position fiscale de mère à filiale dans cette société, la rentabilité minimum garantie s'élève à 9,50 %.

Les résultats escomptés pour l'exercice 1976 seront en sensible augmentation, comme le laisse prévoir l'évolution des produits locatifs et financiers. L'ensemble de ces produits nets représente un montant de : F 34.180.000 au 31 décembre 1976 contre F 30.573.000 au 31 décembre 1975, soit une augmentation de F 3.607.000.

Le bénéfice net comptable comprendra les plus-values nettes à long terme et à court terme dégagées par les arbitrages signalés ci-dessus, et qui s'élèvent à F 43.500.000.

Dans ces conditions, le dividende distribuable pourrait être augmenté d'au moins 20 %, mais limité à 6,50 % par suite des dispositions du plan Barre.

Depuis le début de l'exercice, l'exploitation se poursuit normalement en dépit de la limitation de l'augmentation des loyers.

Les revenus locatifs entièrement indexés proviennent, à hauteur de 75 % environ des locaux commerciaux et de bureaux, et pour 25 % des immeubles d'habitation anciens et neufs.

L'augmentation à 50,30 % de la participation de la S.P.G.F. effectuée en Bourse du 4 février 1977 consolidera la position de cette dernière comme actionnaire principal et renforcera les liens entre la Rente foncière et la S.P.G.F. qui participe à la direction générale de la société.

Rappelons qu'à la suite d'une augmentation des fonds propres de 35 millions de francs qui est intervenue en décembre 1976, le capital de la Société privée de gestion financière et la S.P.G.F. qui participe déjà à la direction générale de la société. générale, la Caisse centrale des banques populaires, Schroder Wagg and Co, l'A.M.R.O. Bank, le Groupe de la Société générale de Belgique et la Société continentale d'entreprises industrielles.








# LA VIE ÉCONOMIQUE

## CONJONCTURE

## Il faut donner de l'air aux entreprises

### DÉCLARE M. BARRE

*« La lutte contre l'inflation va s'accompagner d'une remise en ordre globale de l'économie d'ici au 30 juin. (...) La France doit assainir, durant le premier semestre, les structures industrielles, le secteur nationalisé et la sécurité sociale »*, déclare M. Barre dans une interview publiée par notre confrère *Nice-Matin*.

*« Les réformes sont en cours (...)*, poursuit le premier ministre. *Comment se présente l'actuelle stratégie industrielle? C'est d'abord la remise à flot des trésoreries des entreprises, à défaut de quoi il n'y aurait ni investissements ni maintien du pouvoir d'achat. Beaucoup d'entreprises, la plupart du temps petites ou moyennes mais quelquefois fort grandes, ont mal supporté la pression conjointe des salaires, des charges sociales, des impôts et de la concurrence extérieure. Il faut* [leur] *donner de l'air, objectif fondamentalement différent de celui du programme commun de la gauche.*

*» En outre, divers secteurs appellent tantôt une remise en ordre, tantôt des mesures défensives de l'emploi. Parmi les premières, la sidérurgie (le plan sera prêt fin février), les pâtes à papier et les bois, la machine-outil et les firmes d'importance moyenne méritent d'être encouragées; parmi les secondes, le textile et les chantiers navals, souvent victimes d'une compétition internationale sans frein »*

En ce qui concerne les mesures contre la concurrence sauvage, va-t-on vers un retour au protectionnisme ? Pas question, répond le premier ministre, qui déclare : *« Nous ne voulons pas empêcher mais régulariser le flot de certaines importations. (...) Les pays de l'Est sont organisés et regroupés. Les peuples en voie de développement le sont aussi, grâce notamment à l'OPEP et au club des 77. Pourquoi ne pas préparer l'organisation des pays industrialisés à régime libéral autour du triangle Europe - Amérique du Nord - Japon ? »*

## FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● UN « NUMERO DEUX » POUR I.T.T. — M. Lyman Hamilton, qui n'était jusqu'à présent que l'un des nombreux directeurs généraux adjoint du groupe I.T.T., vient d'être officiellement présenté comme le « *successeur probable* » de M. Harold Geneen, âgé de soixante-sept ans. M. Hamilton a été nommé directeur, et à la fin de l'année il doit prendre le titre de directeur général, M. Geneen restant simplement président. Entré à l'I.T.T. en 1962, M. Hamilton est un spécialiste de la gestion.

### Conflits

● BESANÇON : environ trois cents ouvriers de Lip ont manifesté, jeudi 10 février, pour protester contre l'ordonnance d'expulsion du personnel qui occupe l'usine depuis le 3 mai 1976.

● OCCUPATION D'USINES, depuis mercredi 9 février, dans les entreprises PROCIDA (produits chimiques, 180 salariés) et Provence - Préfabrication (béton manufacturé, 50 salariés), à Beauregard (Gard). Les revendications des grévistes portent sur les salaires et les conditions de travail.

### Énergie

● QUARANTE-QUATRE NOUVEAUX PERMIS DE RECHERCHE EN MER DU NORD. — Le ministre britannique de l'énergie, M. Tony Benn, a délivré le 9 février quarante - quatre nouveaux permis de recherche pétrolière au large des îles britanniques, dont huit pour la première fois dans la Manche. Ceux-ci ne portent pas sur les zones qui font l'objet de contestations avec la France. M. Benn a précisé que le gouvernement français, informé au préalable, n'avait pas formulé d'objection. Deux des huit permis ont été alloués aux consortiums pétroliers français Total et Elf-Aquitaine, qui ont également reçu un permis de prospection en mer du Nord. L'Etat britannique a réservé une participation de 51 % à la British National Oil Company dans chacun des quarante-quatre permis, qui couvrent au total une superficie d'environ 9 000 km2. — *(A.F.P.)*

● LE QATAR PREND LE CONTROLE DE SHELL QATAR. — Le gouvernement de l'émirat de Qatar a pris le 9 février le contrôle de la Shell Company of Qatar en acquérant 40 % des actions de la société encore aux mains du groupe Royal Dutch - Shell. L'accord a été signé entre les représentants du groupe et ceux du gouvernement de l'émirat représenté par l'Office de production pétrolière de Qatar, qui détient désormais le contrôle de l'ensemble des opérations d'exploitation des gisements de pétrole et de gaz dans l'Etat.

Shell Qatar exploite un gisement *off shore* dont la production est d'environ deux cent cinquante mille barils par jour (12,5 millions de tonnes par an), soit la moitié de la production quotidienne de l'émirat. — *(Reuter.)*

### Étranger

● AUX PAYS-BAS, les ouvriers de plusieurs entreprises se sont joints jeudi 10 février au mouvement de grève déclenché il y a quatre jours pour protester contre le refus du patronat d'indexer les salaires sur la hausse du coût de la vie. Mercredi 9 février, dix-sept mille ouviers étaient déjà en grève à ce propos et le mouvement paralyse la plupart des secteurs. Au cours d'un entretien avec les syndicats, le patronat aurait accepté le principe d'une indexation des salaires pour la seule année 1977 : les syndicats ne veulent pas que le principe de l'indexation automatique soit remis en cause. — *(A.F.P. et corresp.)*

● L'ADOUCISSEMENT DE LA TEMPERATURE qui s'est produit depuis quelques jours dans l'est des Etats-Unis a permis à des milliers d'ouvriers et employés mis à pied par les fermetures d'usines de reprendre leur travail. Selon le département du commerce, le nombre de chômeurs ayant perdu leur emploi à cause de la pénurie de gaz naturel est maintenant de 870 000 contre 1,2 million la semaine dernière et 1,8 million au plus fort de la crise. — *(A.F.P.)*

● LA BALANCE GLOBALE DES PAIEMENTS OUEST - ALLEMANDE a été en 1976 excédentaire de 8,79 milliards de DM, alors qu'elle avait été déficitaire de 2,22 milliards de DM en 1975 (1 DM = 2,06 F). L'excédent des opérations courantes est en revanche revenu à 8,46 milliards de DM en 1976 contre 9,48 milliards de DM en 1975.

La Banque centrale indique que les mouvements de capitaux à long terme se sont soldés l'année dernière par l'importation de 18 millions de DM contre un déficit de 16,55 milliards de DM en 1975. Sur l'ensemble de l'année dernière, les mouvements de capitaux à court terme font pour leur part apparaître une importation nette de 4,55 milliards de DM contre 4,84 milliards de DM en 1975. — *(Agefi.)*

● LES PRIX DE GROS ont baissé de 0.1 % en janvier au Japon par rapport à décembre. C'est la première baisse mensuelle des prix de gros enregistrée depuis dix-neuf mois. En un an, la hausse est de 5,6 %.

### P.M.I.

● LE MINISTERE DE L'INDUSTRIE publie un bulletin d'information trimestriel pour les P.M.I (petites et moyennes industries). Le dossier P.M.I. se présente sous forme de fiches d'informations pratiques, traitant des problèmes de financement, de gestion, d'exportation, d'offres d'emploi, etc., propres à cette catégorie d'entreprises. Le premier numéro, présenté le 8 février par M. d'Ornano, détaille, par exemple, les concours financiers offerts aux P.M.I. qui veulent investir à l'étranger ainsi que les possibilités d'accès à l'emprunt spécial de 3,5 milliards de francs. Ce dossier sera expédié gratuitement aux quarante-cinq mille entreprises françaises employant de dix à cinq cents salariés.

### Salaires

● « *TOUTE DISCUSSION SALARIALE AU NIVEAU NATIONAL SERAIT MALSAINE* », a déclaré le ministre du travail, M. Christian Beullac, jeudi 10 février à Toulouse. « *En matière d'emploi et de salaire*, a-t-il ajouté, *tous les problèmes sont des problèmes particuliers suivant les régions et les types d'entreprises.* » — *(Corresp.)*

### Syndicats

● LA C.F.D.T. : PAS DE GREVE GENERALE DANS LE SECTEUR PUBLIC. — Dans une interview donnée à *la Conjoncture sociale*, M. Edmond Maire déclare notamment : « *Se précipiter dans une grève générale des secteurs public et nationalisé risquerait d'aboutir à l'impasse et, peut-être même, en raison de la résonance de de ce type d'action, à une hésitation de la part des travailleurs.* »

LA VIE ÉCONO

LE DÉBA

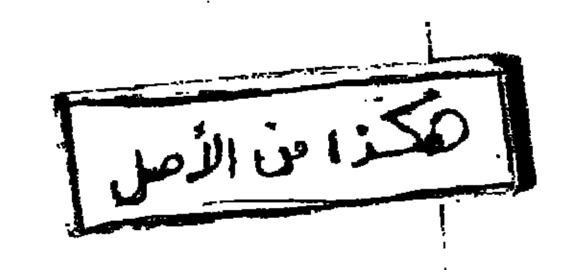
LA GRAND

par ANTOINE

CORRESPO

La lutte anti



هكذا من الأصل



# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## LE DÉBAT SUR LES NATIONALISATIONS

## LA GRANDE ILLUSION

par ANTOINE RUFENACHT (*)

Le socialisme, comme idéologie *cohérente proposant une organisation d'ensemble du système économique*, appartient au passé. Sa logique, celle d'une planification complète de l'activité économique par une direction centralisée, n'est plus aujourd'hui défendue véritablement par quiconque. L'analyse montre et l'expérience prouve qu'elle ne peut être à la hauteur de la tâche de gestion d'une économie développée, en dehors des périodes de guerre où un objectif unique s'impose à tous et où les volontés individuelles sont mobilisées par la nécessité ou par la contrainte. De plus, on sait désormais, avec le recul de l'histoire, que la suppression des libertés économiques entraîne aussi inéluctablement la *disparition de la liberté politique.*

Rejeté en tant que modèle pratique par la plupart des Français, l'étatisme socialiste parvient néanmoins à conserver aux yeux de certains l'aura d'une utopie d'autant plus vague qu'elle est éloignée et vers laquelle il serait bon de se diriger, mais qu'il conviendrait surtout de ne jamais atteindre. Inacceptable dans la réalité quotidienne, le dogme collectiviste constitue pourtant la seule justification logique de la politique de nationalisation, qui est l'élément essentiel du *programme commun*. On ne souligne pas assez que les partis de gauche se trouvent pris dans une contradiction fondamentale qui *enlève toute crédibilité à leur* programme économique : comment peut-on, avec *la majorité* des Français, refuser le collectivisme et en même temps préconiser l'étatisation de secteurs *entiers de l'économie qui conduit* justement à ce même collectivisme ? Et sinon à *quoi* peut servir la nationalisation de quelques entreprises *éparses* ?

La position est malaisée. A l'approche des échéances électorales, les partenaires du parti communiste essaient d'échapper à l'inconfort de leur situation, soit, comme Jean-Denis Bredin, radical de gauche, en émettant les plus expresses réserves à l'égard des nationalisations, (*le Monde* des 18, 19, 20, 21 janvier 1977) soit en essayant d'accréditer la thèse selon laquelle on peut vouloir à la fois le jeu du marché et les nationalisations dans un but d'efficacité, à la façon de Michel Rocard (*le Monde* du 14 octobre 1976). On pourrait en somme établir un *socialisme de* marché, c'est-à-dire, en fait, un *capitalisme monopoliste d'Etat*, qui ferait disparaître le profit et les *capitalistes* privés *tout en* maintenant l'efficacité de l'économie française, *voire en* l'améliorant.

*C'est la grande illusion de* l'opposition : ses responsables n'ont jamais analysé *sérieusement* les conséquences économiques des *propositions de nationalisation*. Celles-ci ne peuvent qu'amoindrir en réalité l'efficience du système productif et aboutissent au *gaspillage des ressources sociales*. Montrons-le en esquissant les *grands* traits de fonctionnement d'une économie partiellement nationalisée, puis du mécanisme d'escalade dans l'étatisation qu'elle enclenchera nécessairement.

***

L'appropriation publique d'un nombre significatif d'entreprises réduirait évidemment le rôle du marché des capitaux. On ne voit en général dans une telle mesure qu'une atteinte aux intérêts de quelques capitalistes privés. Mais l'enjeu n'est pas là. Il tient à la remise en cause du mode de gestion des entreprises par la suppression d'un moyen de contrôle essentiel de leurs dirigeants. Lorsque l'Etat est seul propriétaire, la mauvaise gestion n'est plus sanctionnée par la faillite ou le rachat effectué par *des concurrents* qui reprendront l'affaire en changeant *l'équipe dirigeante*.

Par conséquent, la responsabilité des dirigeants *est atténuée* : ils disposent d'un filet de sécurité *qui leur laisse le loisir* d'une gestion moins tendue et plus laxiste. L'*actionnaire* unique, à la différence des capitalistes privés, n'exige pas à tout prix une rentabilité élevée de son capital, compétitive par rapport aux autres occasions de placement. La pression exercée sur les dirigeants pour dégager un profit par compression des coûts n'existe plus. L'entreprise publique n'ayant pas (ou peu) à rémunérer son actionnaire unique se trouve aussi dans des conditions de concurrence faussées à son avantage par rapport aux firmes privées. A prix donnés sur le marché des produits, elle peut donc laisser monter ses coûts sans inconvénient.

C'est dire que, en l'absence du contrôle exercé par les capitalistes privés par le moyen du marché financier, *les dirigeants de* l'entreprise nationale ont une marge de gestion plus confortable que ceux du secteur privé. Ils ne sont *pas contraints à l'efficacité.*

Le problème de l'incitation à la *bonne gestion* se trouve ainsi posé. Il ne sera pas résolu. En *règle générale, lorsque la rémunération* des responsables est *indépendante* des résultats de l'entreprise et que leur position n'est pas menacée par le possible changement de l'actionnaire principal ou l'éventualité d'une faillite, l'incitation à l'effort sera faible et la tentation de prélever des avantages en nature aux frais de l'entreprise sera forte. Mais même une rémunération proportionnelle aux résultats ne peut induire une bonne gestion lorsque le contrôle par les capitalistes est aboli.

L'Etat soviétique en a fait l'expérience en liant la rémunération des dirigeants à la réalisation ou au dépassement des objectifs quantitatifs du plan. Cette procédure a encouragé, en pratique, les gestionnaires à accumuler un maximum de ressources productives, travail, équipements, matières premières, pour être en mesure d'atteindre ou de dépasser à coup sûr les objectifs fixés. Dans ce cas, la croissance s'effectue au prix d'un gaspillage des surplus de ressources stockés par chaque entreprise. L'emploi est excessif et détermine, de ce fait, un chômage déguisé, les investissements sont surdimentionnés et trop fréquemment renouvelés. Chaque responsable gonfle ses besoins pour obtenir de l'Etat un financement plus important que celui des autres entreprises. Le temps et l'énergie des dirigeants sont consacrés aux tractations administratives plutôt qu'à satisfaire les clients au meilleur coût. Enfin, le pouvoir central, ne pouvant pratiquement sanctionner l'inefficacité de gestion de ses propres entreprises, les laisse se constituer en féodalités, qui *exploitent* des rentes de situation pour le profit joint de leurs dirigeants et de leurs salariés.

***

La nationalisation aboutit ainsi à augmenter les coûts, à ralen*tir la croissance et à créer* des inégalités sociales cachées. Mais elle *comporte* aussi, au-delà d'un seuil minimal d'ampleur, une dy*namique qui peut aggraver consi*dérablement ses conséquences néfastes.

Tant que la part du marché des entreprises *nationalisées* reste faible, le prix qui se forme reste un prix de concurrence. Le consommateur exerce un certain contrôle, celui de dire *oui* ou non, alors même que l'actionnaire ne peut plus le faire. Mais lorsque le poids des firmes publiques devient dominant, ces dernières, disposant d'un capital quasi gratuit, de subventions abondantes, et n'ayant donc plus le souci prioritaire de vendre le mieux possible leur produit, peuvent augmenter prix et coûts sans trop se soucier des réactions du consommateur.

Les entreprises privées qui subsistent peuvent alors suivre la hausse de prix sans compromettre leurs ventes. Elles augmentent leurs profits car, contrôlant plus rigoureusement leurs coûts, elles bénéficient du « parapluie » constitué par les prix élevés des nationalisées. Une variante du même phénomène consiste à abaisser la qualité des produits sans modifier le prix apparent, mais chacun sait qu'il s'agit bien d'une hausse du prix réel. En définitive, les entreprises privées résiduelles bénéficient d'une véritable rente de situation.

Un tel marché est évidemment vulnérable à la concurrence étrangère et risque d'être envahi par des entreprises mieux gérées. Les producteurs nationaux réclameront une protection douanière et des subventions. Ils obtiendront les deux, en général, car l'Etat préférera augmenter la protection tarifaire que d'avoir à financer intégralement un déficit qui s'aggravera constamment si les firmes étrangères s'implantent sur le marché intérieur. Mais la perte de bien-être, non immédiatement *visible pour la collectivité nationale*, n'en est pas moins certaine à terme, car la réduction de l'échange international dissipe les avantages de la spécialisation nationale.

Il paraîtra enfin, et à juste titre, immoral que l'Etat garantisse les rentes de quelques firmes privées, dont les profits ne résulteraient que de la protection douanière et des subventions. De bons esprits proposeront leur *nationalisation*. Ayant raison, ils seront suivis. Le seuil minimum de nationalisation sera devenu un maximum. Le pays se trouve confronté au problème *du* collectivisme intégral.

***

*Pourquoi alors* la *nationalisation* ?

*Isolément*, elle *diminue l'efficacité* économique de l'entreprise, *pour ne profiter qu'à quelques-uns*. D'une ampleur suffisante, elle *doit* amorcer un *mécanisme* cumulatif d'étatisation complète.

Ces constatations *interdisent* de fonder un espoir quelconque sur un régime intermédiaire de socialisme limité à marchés réduits. On ne peut *bénéficier des avantages* du marché lorsque la propriété privée des entreprises est remplacée par la propriété d'Etat.

Les pays socialistes le savent bien qui cherchent en tâtonnant les réformes qui permettraient de libérer les forces de l'économie de marché. Mais le chemin est moins aisé à parcourir dans ce sens. Il passe par le rétablissement de la propriété privée des capitaux et la mise en place de marchés financiers.

On peut se demander pourquoi les partisans du programme commun ne veulent pas reconnaître ces évidences. S'accrochent-ils aux nationalisations parce qu'elles sont le seul élément consistant de leur programme économique ? Est-ce parce qu'elles leur fourniraient la base d'un pouvoir politique irréversible ?

Après avoir commencé à admettre, à contre-cœur et après vingt-cinq années, les « erreurs » politiques des régimes socialistes dont ils s'inspirent, mettront-ils encore un quart de siècle à reconnaître leurs erreurs économiques ?

(*) *Secrétaire d'Etat auprès du premier ministre*, ancien député U.D.R.

## L'indemnisation des actionnaires des entreprises « nationalisables »

*(Suite de la première page.)*

Théoriquement, et même pratiquement, toute obligation est amortissable, c'est-à-dire remboursable par échéances échelonnées sur un certain nombre d'années. Or, selon les déclarations de M. Attali, le P.S. semble avoir renoncé au remboursement, *puisqu'il propose des « titres nouveaux, non amortissables, participatifs, à revenu indexé, librement échangés par le marché financier* (la Bourse), *qui en fixera le cours en fonction de leur niveau de revenus, c'est-à-dire de l'efficacité de la stratégie des entreprises et de la politique industrielle* ». Il s'agit donc de « *mettre au point un système de financement qui atteigne au moindre coût* [pour les contribuables] *l'objectif fixé : prendre le pouvoir dans ces firmes sans léser le financement des détenteurs de créances* (qui sont les actionnaires). »

Telle n'est pas la position du P.C.F., qui opte pour la *formule* d'« *obligations remboursables sur vingt ans par annuités constantes sur la base du cours des trois dernières années précédant la nationalisation et produisant un intérêt dont le taux sera établi en concordance avec ceux pratiqués pour les emprunts obligataires* ». Pour M. Fiterman, « *continuer à verser des dividendes comme si rien ne s'était passé, c'est tout simplement renoncer à la nationalisation réelle et à ses objectifs. Cela reviendrait à faire des gros possédants les bénéficiaires privilégiés de l'effort des travailleurs et de la nation (...)* ».

La seconde divergence porte précisément sur le mode d'indemnisation des gros possédants. Le programme commun stipule qu'« *une distinction essentielle sera faite entre les petits et moyens porteurs, vivant de l'épargne réalisée, et les gros porteurs* ». Le P.S., par la voix de M. Mitterrand — à laquelle fait écho celle de M. Attali, — affirme que « *le patrimoine d'aucun actionnaire, quel qu'il soit, ne sera amputé* », et s'en remet à l'impôt sur la fortune pour privilégier les petits porteurs en réduisant l'ensemble des inégalités.

Pour le P.C., en revanche, « *les gros porteurs, tels MM. Dassault, de Wendel, Peugeot, Rothschild, Gillet, et quelques centaines d'autres, verront leur situation réservée et examinée, (...) en tenant compte, notamment, des fonds publics reçus, de leurs mouvements de fonds avec l'étranger et de toute action contraire à l'intérêt national dont ils se seraient rendus coupables* ».

Le programme de gouvernement du P.S. (« Changer la vie ») prévoit de son côté « *des bons d'Etat indexés portant intérêt, dont le remboursement, possible à tout moment, sera plafonné et réparti dans le temps (en moyenne cinq fois le SMIC annuel)* ».

*Inutile de dire que* ces précisions, notamment celles données par M. Attali, ont donné lieu à des commentaires critiques ou sarcastiques de la part des milieux financiers. M. Yves Flornoy, syndic des agents de change, tout en se félicitant (théoriquement) d'une telle mutation qui assurerait l'avenir d'un marché en procurant à l'épargne populaire, sécurité, rentabilité et mobilité, se montre très sceptique, et parle même de supercherie.

A ses yeux, « *la rémunération du nouveau « natio-créancier » serait-elle mieux assurée dans un « cadre participatif à revenu indexé » ? Il attend de savoir par quel coup de baguette magique nos bonnes fées socialo-protectrices sauraient faire générer des super-profits, seuls capables de séduire les indemnisés, alors que l'expérience réalisée par les groupes nationalisés en 1946 ne laisse rien préjuger de tel pour leurs petits frères de 1978* ».

Tel est bien le cœur du débat. La gestion de ces groupes sous la houlette de l'Etat leur permettra-t-elle de réaliser des bénéfices suffisants, compte tenu des objectifs *prioritaires qui leur seront* fixés, sans parler d'une application éventuelle de l'autogestion ? Certains donnent en exemple la maigreur relative des bénéfices des banques et des compagnies d'assurances nationalisées, et le *fait que les résultats nets de la* régie Renault sont le plus souvent inexistants. A tout prendre, ils préféreraient même les bons du Trésor proposés par le P.C. au taux du marché...

Autant dire qu'un préjugé très défavorable est accordé à une gestion contrôlée par l'Etat. Les plus sceptiques, évoquant précisément l'exemple d'indemnisation réussie donné par M. Mitterrand au *Forum de l'Expansion*, celui de l'attribution aux actionnaires de sociétés de distribution d'énergie en 1946, d'obligations participantes *dont* les cours *ont été* multipliés par seize en vingt ans, rappellent qu'en la matière la participation est obtenue par un prélèvement sur le chiffre d'affaires d'E.D.F.-G.D.F. et non sur ses bénéfices.

FRANÇOIS RENARD.

## CORRESPONDANCE

## La lutte anti-gaspillage

*A la suite des articles de M. Jean-Denis Bredin sur les nationalisations* (le Monde *des 18, 19-20 et 21 janvier*), *nous avons reçu la lettre suivante de M. Charles Warin, ancien élève de l'Ecole polytechnique, conseil d'entreprises.*

Assigner un projet aux nationalisations est le problème-clé que soulève Jean-Denis Bredin dans la série d'excellents *articles* qu'il a donnés récemment au *Monde*.

Le projet d'une nationalisation a trois aspects : politique, social et économique. Il ne sera question ici que de ce dernier aspect.

Si l'on se place *dans la perspective* d'une économie de marché, la nationalisation des entreprises sera avantageuse du point de vue économique dans les *secteurs* où la suppression de la concurrence sur le plan national permettra d'éviter un *gaspillage des ressources*.

*Ce pourra être le cas pour* les secteurs fournissant des produits normalisés, c'est-à-dire pratiquement identiques d'une entreprise à l'autre. Ce sont par exemple : la sidérurgie et la grosse métallurgie (laminés, tubes, fils) ; les raffineries *de pétrole* ; les industries chimiques de base (soude, chlore, acides minéraux, ammoniaque, urée, polyéthylène, chlorure de polyvinyle, polystyrène) ; les usines de pâte à papier, les papeteries de papier journal, *ou carton* ; les *minoteries*. (...)

Les bénéfices que l'économie du pays pourra retirer du regroupement d'entreprises concurrentes dans ces secteurs seront — d'une façon très inégale selon leur *catégorie* — les suivants :

— La réduction des frais commerciaux, des frais de distribution et de prospection des marchés extérieurs ;

— La rationalisation des investissements en *conformité* avec le Plan ;

— La coordination des approvisionnements en matières premières et de la constitution de stocks de sécurité ;

— La mise en commun, là où elle n'existe pas encore, ou n'est que partielle, des études et recherches ;

Le maintien de la concurrence à l'importation qu'exige le Marché commun (et qui n'exclut pas la vigilance envers le dumping) obligerait les entreprises nationalisées à rester compétitives.

On peut envisager un pas de *plus dans ce projet qui ferait du* secteur nationalisé un régulateur de l'économie.

En cas de ralentissement sectoriel ou général de la demande, les entreprises nationalisées fabriquant des produits stockables *pourraient continuer à tourner* normalement en alimentant des stocks-tampons, jusqu'à une limite fixée à plusieurs mois de production.

Ces stocks seraient financés par l'Etat, et ce financement serait intégré à sa *politique monétaire*, et non budgétaire. L'accroissement des stocks, au lieu de peser sur l'économie en accélérant le ralentissement de la demande, contribuerait à la soutenir.

La reprise de la demande agirait *en sens inverse* : le remboursement au Trésor du montant des stocks vendus tendrait à dégonfler la masse monétaire et à freiner les tendances inflationnistes.

Au cas où la limite fixée pour les stocks *serait atteinte*, on procéderait à l'arrêt total, pendant trois mois par exemple, et par roulement, d'un centre de production pendant que les autres conti*nueraient de tourner à leur capa*cité, c'est-à-dire avec le rendement maximum.

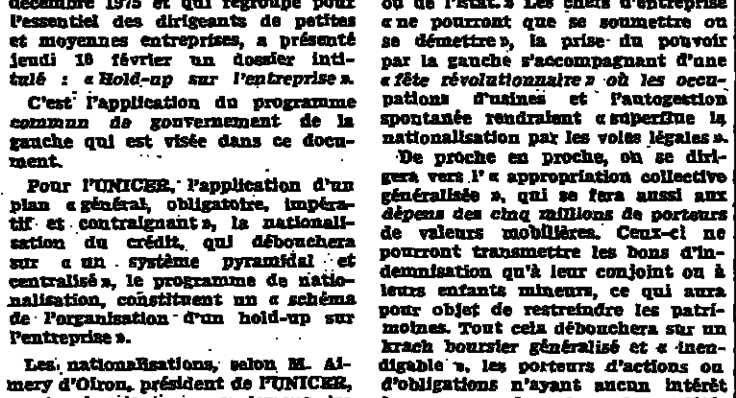
Dans ce cas qu'il faut considérer comme exceptionnel si la planification est correcte, le personnel du ou des centres dont la production serait arrêtée serait mis en congé à plein salaire, et non au chômage. Dans un souci d'équité, on pourrait envisager la récupération de ce congé en fin de carrière. *Ainsi, le personnel* des entreprises nationalisées bénéficierait d'une garantie d'emploi.

Ces nationalisations sectorielles ne pourraient se faire sans soulever certaines *difficultés*. Par exemple, pour les raffineries de pétrole à capitaux étrangers et dont l'approvisionnement est assuré par des flottes de transport étrangères.

Raison de plus pour étudier ces *projets à l'avance, et chercher* les solutions aux difficultés qu'ils présentent, si l'on veut nationaliser avec le maximum de chances de succès.

POUR LES PATRONS DE L'UNICER

## Le programme commun est le « schéma de l'organisation d'un hold-up sur l'entreprise »



L'Union des chefs et responsables d'entreprise (UNICER), créée en décembre 1975 et qui regroupe pour l'essentiel des dirigeants de petites et moyennes entreprises, a présenté jeudi 10 février un dossier intitulé : « *Hold-up sur l'entreprise* ».

C'est l'application du programme *commun de* gouvernement de la gauche qui est visée dans ce document.

Pour l'UNICER, l'application d'un plan « général, obligatoire, impératif et contraignant », la nationalisation du crédit, qui débouchera sur « un système *pyramidal* et centralisé », le programme de nationalisation, constituent un « *schéma* de l'organisation d'un hold-up sur l'entreprise ».

Les nationalisations, selon M. Aimery d'Olron, président de l'UNICER, ne toucheraient pas seulement les grands groupes : « Il est insensé de faire croire aux Français que la gauche est comparable à la social-*démocratie* gestionnaire de l'Allemagne fédérale ou des pays scandinaves. Du boutiquier au garagiste, du petit entrepreneur à la P.M.E., tout finirait sous le contrôle des syndicats ou de l'Etat. » Les chefs d'entreprise « ne pourront que se soumettre ou se démettre », la prise du pouvoir par la gauche s'accompagnant d'une « *fête révolutionnaire* » *où les occupations* d'usines et l'autogestion spontanée rendraient « superflue la nationalisation par les voies légales ».

De proche en proche, on se dirigera vers l'« appropriation collective généralisée », qui se fera aussi aux *dépens des cinq millions de porteurs* de valeurs mobilières. Ceux-ci ne pourront transmettre les bons d'indemnisation qu'à leur conjoint ou à leurs enfants mineurs, ce qui aura pour objet de restreindre les patrimoines. Tout cela débouchera sur un krach boursier *généralisé* et « inendigable », les porteurs *d'actions* ou *d'obligations* n'ayant aucun intérêt à « conserver des valeurs des sociétés *nationalisées*, nationalisables ou à la rentabilité incertaine » et se traduira par une chute du franc français sur les places internationales. « *Du flottement*, on passera au naufrage », affirme M. d'Olron.

## AÉRONAUTIQUE

### MORT DU CONSTRUCTEUR SOVIÉTIQUE ILIOUCHINE

*Moscou (A.P.).* — Serguei Iliouchine, *créateur* de plus de cinquante avions, depuis les appareils de guerre soviétique de la deuxième guerre mondiale jusqu'aux avions de transport les plus modernes de l'Aeroflot, est décédé *dans sa quatre-vingt-troisième* année, a annoncé jeudi 10 février l'agence Tass, qui n'a pas précisé la date de sa mort.

Né à Dialialevo en 1894, Serguei Iliouchine a commencé sa carrière dans un hangar d'avions en 1914. *Il devient alors mécanicien dans* l'armée et entre à l'Ecole de l'armée de l'air, d'où il sort diplômé en 1917. En 1918, il est membre du parti communiste. En 1926, il est diplômé de l'académie Joukovski d'ingénieurs de l'aviation

*C'est en 1931 qu'il a commencé* sa carrière de dessinateur. Il devait, outre les bombardiers IL-2 en 1939, être notamment à l'origine de la construction, en 1946, du IL-12, un bimoteur de transport civil ; *en 1954*, du bombardier Bison et d'un avion de même type pour le transport civil ; du quadriréacteur IL-62, capable de transporter 182 passagers et mis en service en 1962 ; d'un quadriréacteur de transport stratégique, l'IL-76, et, enfin, d'un concurrent de l'Airbus, le IL-86.

# LA VIE ÉCONOMIQUE

# Les socialistes et la politique industrielle

*(Suite de la première page.)*

D'autre part, quel sort serait fait aux participations industrielles détenues par les banques d'affaires ? En nationalisant le secteur bancaire, un gouvernement de gauche se trouverait en effet à la tête d'un « portefeuille » d'actions considérable. Le groupe Suez, par exemple, contrôle les Salins du Midi, le Comptoir Lyon-Alemand-Guyot, la Compagnie industrielle maritime, la Compagnie française d'entreprises, et détient des participations significatives dans bien d'autres entreprises (1). Paribas n'est pas en reste, qui contrôle pratiquement Poliet et Chausson, Pierrefitte-Auby, Campenon-Bernard, Prénatal, La Rochette-Cenpa, Fougerolle (1), etc., liste non exhaustive. Que fera-t-on de ces participations ?

Evoquant ce problème au cours d'un récent forum de *l'Expansion*, M. Mitterrand déclarait à M. Jacques de Fouchier, P.-D.G. de Paribas : *« Il nous faudra, si nous sommes au gouvernement, couper le cordon ombilical trop étroit entre l'industrie et la finance, et faire en sorte que beaucoup des sociétés industrielles que vous avez dévorées retrouvent leur liberté. »* M. Rocard n'avait pas été beaucoup plus précis, en disant : *« Dans le cas des filiales et des participations diverses, en particulier celui des quatorze banques d'affaires, il va de soi que, après les restructurations industrielles nécessaires, la puissance publique n'entendra pas se rendre automatiquement maîtresse de tout le bric-à-brac de leurs participations, qui est souvent le produit des circonstances. »*

Quelles participations seront donc conservées ? Selon quels critères ? Seront-elles regroupées dans un holding d'Etat ? Que fera-t-on de celles qui ne le seront pas ? Comment la gauche permettra-t-elle aux entreprises, ainsi coupées de leur cordon ombilical financier — pesant mais souvent nécessaire — de trouver leur équilibre ? On ne se débarrasse pas facilement d'un tuteur...

Ce qui est vrai pour les participations des banques l'est également pour celles que détiennent les grands holdings — Rhône-Poulenc, Thomson, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, C.G.E. — que la gauche se propose de nationaliser. Chacun de ces cinq groupes exerce des activités fort diverses, ce qui permet de compenser les pertes d'un secteur par les gains tirés d'un autre. Toutes ces participations industrielles seront-elles conservées par la puissance publique après la nationalisation ? Pour ne citer qu'un exemple, l'Etat restera-t-il actionnaire majoritaire de la Générale d'Entreprise, filiale de la C.G.E. spécialisée dans les travaux publics ? Procédera-t-on au contraire à une sélection, pour ne garder sous le contrôle public que les participations intéressant directement des secteurs considérés comme stratégiques ?

## Quelles priorités ?

Poser cette question, c'est s'interroger sur les structures futures de ces groupes. Seront-elles conservées en l'état, le seul changement étant celui de propriétaire ? Ira-t-on, à l'inverse, vers un éclatement en unités spécialisées ?

De toute façon, les nationalisations, quelle que soit leur importance, ne sauraient tenir lieu de politique industrielle. Elles n'en seront qu'un des moyens. Quels buts poursuivra le P.S. en ce domaine ?

Depuis quinze ans, la politique industrielle de la France a subi bien des à-coups. Le général de Gaulle, soucieux d'indépendance nationale, avait amorcé une *« politique de produits »* : création de la Compagnie internationale pour l'informatique (C.I.I.), adoption de la filière nationale graphite-gaz dans le nucléaire, construction de Concorde... Parallèlement, était mise en place une politique d'incitation aux regroupements : pour faire face à la concurrence étrangère, des groupes français suffisamment puissants étaient constitués.

Ces dernières années, le quadruplement du prix du pétrole aidant, l'exportation est devenue la priorité. Au nom de cet impératif, des aides à l'exportation en faveur des grands groupes ont été multipliées, des « dégraissages » d'effectifs opérés dans plusieurs secteurs ; les restructurations industrielles ont débouché sur la constitution de monopoles dans le secteur nucléaire et sur l'alliance controversée avec le groupe américain Honeywell dans l'informatique.

La priorité donnée aux marchés extérieurs est vigoureusement contestée par beaucoup de socialistes qui y voient une dangereuse intégration de la société française, à un modèle économique occidental dont ils veulent se dégager. Ainsi, le professeur Christian Goux, l'un des conseillers économiques de M. Mitterrand, déclarait-il le 20 mai 1976, devant la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale : *« Il faut d'urgence renverser la problématique [du VII[e] Plan] et ne plus tomber dans le piège de l'exportation à tout prix. »* Pour M. Goux, il faut infléchir le partage entre les salaires et les profits dans un sens favorable aux travailleurs et transformer l'appareil de production afin qu'il réponde mieux aux besoins internes du pays par une croissance différente, moins liée au développement des pays étrangers.

## Nécessité de l'heure et réformes de structures

M. Rocard estime, lui aussi, qu'il faudra réduire le poids des importations et développer des secteurs (machine-outil, aciers spéciaux, meuble, cuir...) dont la faiblesse actuelle conduit les industriels à s'approvisionner à l'étranger faute de pouvoir le faire en France. Mais *« cela prendra des années, au moins la durée d'un plan de cinq ans »*. Aussi convient-il, dans l'immédiat, de ne pas céder aux illusions.

*« J'affirme pour ma part, et dans le respect du parti et du programme commun,* écrit le secrétaire national du P.S. dans la revue *Faire, que le fait d'avancer des formules du type : « Il ne faut pas tomber dans le piège de l'exportation à tout prix », le fait de laisser penser que le souci de la balance des paiements pourrait n'être pas absolument prioritaire est purement et simplement suicidaire pour une expérience de gauche. Je suis donc convaincu qu'il n'y a même pas de choix sur ce point et que nous ne devons laisser aucune ambiguïté sur notre volonté d'équilibrer notre balance des paiements par notre capacité exportatrice, la capacité à réduire nos importations étant, elle, beaucoup plus lente à fournir des résultats. »*

Comment le P.S. conciliera-t-il la mutation industrielle en profondeur, qu'il souhaite opérer, avec les nécessités de l'heure ? Pour avoir une idée claire des différences entre la politique industrielle au pouvoir et celle qu'appliquera la gauche, il serait utile que le P.S. précise sa stratégie, notamment à propos des grands dossiers industriels en suspens : sidérurgie, textile, aéronautique, machine-outil... Le colloque du week-end peut en être l'occasion.

Les socialistes ont aussi à clarifier leur pensée sur les conséquences de la transformation du modèle de consommation sur les structures de production. Peut-on imaginer, note M. Rocard dans le même numéro de *Faire*, que les choix retenus en matière de stratégie industrielle n'entraînent pas des infléchissements du comportement des utilisateurs et réciproquement ? La limitation souhaitable de la consommation d'énergie peut conduire à freiner l'utilisation de l'automobile, par pénalisation de l'achat des véhicules ou renchérissement du prix du carburant. Les économies préconisées sur les achats de matières premières peuvent entraîner des modifications des modes de fabrication aussi bien que des habitudes des consommateurs ; durée de vie plus longue, moins de sophistication, etc.

Une telle réorientation nécessitera des choix nouveaux et urgents. Le freinage éventuel de la circulation automobile devra-t-il se traduire par une diminution de la production globale en France, conduira à un accroissement des exportations, ou bien amener une modification de la structure des véhicules fabriqués ? Selon la réponse, il peut être nécessaire de restructurer cette industrie et de dégager des solutions de remplacement qui, jusqu'à présent, sont restées au P.S. du domaine de la réflexion. Si l'on opte pour des exportations accrues, est-on sûr que les marchés étrangers absorberont les livraisons supplémentaires ? Et cela ne conduit-il pas à des changements profonds de notre politique commerciale : accords d'Etat à Etat, échanges compensés ?

## Quelles conversions, quelles créations ?

Le souci qu'a le parti socialiste de ne pas accepter les « poches de chômage », souvent nées du déclin de mono-industries locales, implique un autre type de changement, dans l'ordre cette fois de l'aménagement du territoire. « Rapprocher l'usine du travailleur », plutôt que le contraire, est assurément souhaitable. Encore faut-il une politique active de conversion et d'implantation industrielles, permettant de concilier la réorientation des productions avec une localisation appropriée des emplois. Les réponses du P.S. en ce domaine sont loin d'avoir eu, jusqu'ici, toute la clarté souhaitable.

On pourrait encore énumérer d'autres questions importantes. Ce qui est sûr, c'est que la gauche bénéficiera au départ, en cette affaire, d'un atout de taille : la confiance des travailleurs. Suffira-t-elle à faire comprendre et accepter les mutations profondes envisagées ? Ou tolérer la sélectivité de l'aide apportée aux créations ou aux conversions d'entreprises ? A quelles conditions pourront être menées de pair les mutations décidées, l'intensification de la recherche, le développement des biens d'équipement et celui de secteurs considérés comme essentiels à l'indépendance nationale ?

Les engagements de la gauche mentionnés dans le programme commun sont orientés vers une rupture avec le système capitaliste, indispensable, selon les auteurs, pour donner son plein épanouissement au choix qu'ils font d'une société plus égalitaire et plus participante. Mais à quel rythme doit être menée cette politique et jusqu'à quels niveaux de la vie économique doit-elle s'étendre ? Le colloque de ce week-end lèvera sans doute un coin du voile sur ces thèmes essentiels.

PHILIPPE LABARDE.

(1) Outre des participations dans certaines entreprises « nationalisables ».

## M. MITTERRAND : le licenciement ne peut être que la dernière conséquence des difficultés d'une entreprise.

**« Une politique industrielle doit, avant *tout*, aider l'industrie a atteindre trois objectifs : développer les secteurs les plus productifs, créer des emplois, équilibrer la balance des paiements », déclare M. Mitterrand, dans une interview accordée à notre confrère « le Nouvel Economiste ».**

**« Il faudra à cet égard commencer par simplifier les conditions du financement de la croissance des secteurs productifs prioritaires. [...]**

**» Pour cela, nous utiliserons des crédits sélectifs (aide aux innovateurs, politique d'exportation et de formation, etc.). »**

**Evoquant ensuite les difficultés de certains secteurs et les risques de licenciements qu'elles font peser, M. Mitterrand indique : « La priorité d'un gouvernement socialiste sera le plein emploi. Certes, la situation dont nous hériterons sera à cet égard, comme en bien d'autres domaines, lourdement hypothéquée par la coûteuse politique de la droite au pouvoir depuis si longtemps. Mais le licenciement, quand il se révélera nécessaire, sera considéré comme la dernière et non plus comme la première conséquence d'une entreprise en difficulté. »**

**Quant aux nationalisations : « J'observe, déclare M. Mitterrand, que les entreprises visées par le programme commun cherchent de plus en plus à se dissimuler derrière le paravent d'une multinationale, n'hésitant pas ainsi à jouer le rôle des émigrés de Coblence. Nous ne les perdons pas de vue. »**

## M. Rocard : comment conjuguer la planification et l'économie de marché

**Quel sera le style de l'économie française si la gauche parvient, en 1978, au pouvoir ? M. Michel Rocard avait fait quelque peu sensation en rappelant, au « Forum de l'Expansion », que les thèses du parti socialiste sur l'autogestion prévoient de laisser une part importante de l'économie être régulée selon les modalités du marché pour que les entreprises autogérées et les collectivités publiques — mais pas elles seulement — puissent conserver la liberté de prendre leurs décisions dans le cadre d'un Plan démocratique. Il revient sur ce sujet dans un nouveau dossier de la revue socialiste « Faire » (1).**

Le secrétaire national du P.S. commence par rappeler la nécessité d'une balance extérieure équilibrée pour qu'un gouvernement de gauche puisse sauvegarder la liberté de ses décisions et protéger l'indépendance nationale.

Cela posé, la question est « de *savoir,* ajoute M. Rocard, *si la régulation du marché* [sera] *globale ou si l'on peut imaginer que des nationalisations suffisent à transformer la nature des règles du marché* ». « *Personne n'imagine,* note le dirigeant socialiste, *que les socialistes et la gauche tout entière au pouvoir conserveraient une planification vaguement indicative et qui n'aurait pas de moyens d'exécution très fermes, notamment dans le secteur public. C'est bien pourquoi je ne me contente pas du mot de plan ; je prends une expression qui définit sa modalité d'exécution,* [celle] *des contraintes définies par la puissance publique et traduites dans la gestion des entreprises à travers le contrat sur la base duquel elles s'engagent envers l'Etat.* »

« *Défenseur acharné de l'idée de nationalisations* », parce que celles-ci permettront « *un pouvoir d'impulsion sur l'économie française beaucoup plus grand que celui des gouvernements des trente dernières années* ». M. Rocard note qu' « *il restera après la réalisation du programme commun plus de 80 % de la production française fabriqués par le secteur privé. A ce titre, les décisions d'investissement, d'embauche, de prix et de production* [de ce secteur] *devront être compatibles avec la bonne marche de la société en voie de transformation dans un sens socialiste* ».

Il n'est pas question de laisser se perpétuer les inconvénients manifestes que les socialistes reprochent à l'actuelle économie de marché : « *L'utilisation du secteur public et surtout le jeu de la planification, doivent fixer un certain nombre de bornes, d'orientations et d'impulsions. Mais en tant que lieu d'expression de la demande, et qu'instrument de mesure des résultats d'entreprise et de la valeur des produits qui s'échangent sur une économie, le marché est global et irremplaçable* ».

Dans l'économie régie par le programme commun, où « *le secteur public représenterait 20 % de la production, à peine..., le marché resterait dominant, et, en tant que lieu d'expression de la demande et qu'instrument de mesure des résultats des entreprises, il resterait unique* ».

### La rupture avec le capitalisme

Comment, dans ces conditions, assurer la rupture avec le capitalisme, qui est l'objectif du P.S. ? D'abord en faisant en sorte que le secteur public — nouvellement élargi — ne fabrique plus « *le même type de produits, du même niveau de qualité, vendu dans les mêmes conditions à des consommateurs se comportant de manière inchangée dans le cadre d'un système comportant une hiérarchie du pouvoir du savoir et de l'argent, elle aussi inchangée* ». Mais cela ne saurait évidemment suffire.

« *La rupture ne peut intervenir que par la transformation de l'organisation sociale* (diminution de la hiérarchie de l'argent et du savoir, contrôle populaire de la production, décentralisation des décisions) *et celle du modèle de production et de consommation* ». « *Cela porte un nom,* conclut le secrétaire national du P.S. : *l'autogestion.* »

(1) *Faire*, n° 14, 48, rue Sainte-Anne, Paris-2[e], 10 F.



# LES MARCHÉS [illegible]

## PARIS

10 FÉVRIER

### L'amélioration se poursuit

[illegible]

## LONDRES

[illegible]

### NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

[illegible]

## BOURSE DE PARIS - 10 FÉVRIE[R]

[illegible]



# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
### 10 FÉVRIER

### L'amélioration se poursuit

*L'amélioration constatée au cours des deux précédentes séances s'est poursuivie jeudi malgré la maigreur persistante des échanges.*

*Le nombre de hausses s'est même légèrement accru, et une cinquantaine de titres ont monté de façon assez sensible (de 1 % à 4 %). A l'inverse, celui des baisses, toutes ou presque toutes d'assez faible ampleur, a diminué. Moins de trente ont été relevées, de telle sorte que les différents indices ont un peu progressé (0,5 % en moyenne).*

*Trois compartiments ont bénéficié, plus que les autres, de l'avance des cours : le secteur bancaire, le bâtiment et la construction électrique. Ailleurs, une assez grande irrégularité a continué de régner.*

*Bref, le marché a donné l'impression de se porter un peu mieux. La popularité grandissante du premier ministre, appelé à conduire la majorité aux élections législatives de 1978, n'est sans doute pas étrangère à ce phénomène. Mais un autre élément a, semble-t-il, joué lui aussi un rôle, du moins d'aucuns le prétendaient : la proposition de M. Attali, conseiller de M. Mitterrand, de laisser aux actionnaires des sociétés dont la nationalisation est prévue dans le programme commun les titres en leur possession et d'indexer les dividendes.*

*Ces différents facteurs n'ont quand même pas fait l'unanimité, même si le sentiment était meilleur. Loin s'en faut. L'anémie des affaires est là pour rappeler, s'il en était besoin, que les craintes politiques demeurent vivaces en Bourse, inclinant les opérateurs à se réfugier dans un prudent attentisme.*

*Sur le marché de l'or, toujours aussi désert, le lingot a encore gagné 100 F à 21 850 F, le napoléon, de son côté, cédant 1,80 F à 232,20 F.*

*Aux valeurs étrangères, le seul fait saillant a été la hausse des mines d'or. Meilleure tenue des pétroles de mer du Nord. Ailleurs, tendance générale à l'effritement.*

## LONDRES

Déprimé par la polémique sur la politique salariale et le fléchissement de la livre, le marché s'oriente à la baisse. *Seuls les pétroles sont fermes.* Recul des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 135 15 contre 135 85

| VALEURS | CLOTURE 10/2 | COURS 11/2 |
|---|---|---|
| War Loan 3 1/2 % | 28 7/8 | 28 13/16 |
| Beecham | 412 | 418 |
| British Petroleum | 928 | 932 |
| Shell | 516 | 513 1/2 |
| Vickers | 154 | 153 |
| Imperial Chemical | 348 | 346 1/2 |
| Courtaulds | 104 | 103 |
| De Beers | 202 | 200 1/2 |
| *Western Holdings | 12 3/8 | 12 1/4 |
| Rio Tinto Zinc Corp. | 182 | 182 |
| *West Driefontein | 14 3/4 | 14 1/2 |

(*) En livres

### NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

P.U.K. — Chiffre d'affaires consolidé pour 1976 : 22 255 millions de francs. A structures comparables, la progression d'un exercice à l'autre *atteint 21,9 %*.

BOUYGUES. — Le bénéfice net consolidé pour 1976 devrait, selon le président Augereau, s'établir aux environs de 18 millions de francs (+ 20 %), pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,5 milliards de francs, à peine supérieur au précédent. Pour 1977, le président prévoit un plafonnement en francs courants du chiffre d'affaires « France », c'est-à-dire une baisse relative en volume, mais un doublement du chiffre d'affaires « étranger », qui permettrait une augmentation de 20 % des ventes du groupe.

DAMART-SERVIPOSTE. — Une majoration du dividende (22 F net pour 1975) est escompté au vu des résultats.

FINANCIERE DE L'ARMEMENT. — *Bénéfice net pour 1976 : 3,2 millions* de francs contre 3,03 millions de francs. Dividende global de 49,50 F contre 46,50 F.

MATRA. — Le bénéfice net pour 1976 s'établira entre 21 millions et 23 millions de francs (contre 17,2 millions). Compte tenu des importantes commandes à l'exportation (deux années d'activité), le chiffre d'affaires atteindrait 1 690 millions de francs (+ 14,8 %) cette année et dépasserait 2 milliards de francs en 1978. *Dividende global* : 22,365 F contre 21 F.

FERODO. — Une augmentation supérieure à 25 % des résultats d'exploitation pour 1976 est escomptée. *Le chiffre d'affaires hors taxes* s'est aussi accru de plus de 25 % à 1 543 millions de francs et les exportations ont augmenté de 47 %.

## NEW-YORK

### Légère reprise

Assez mal en point depuis quelque temps, *Wall Street* s'est un peu ressaisi jeudi et, à l'issue d'une séance marquée par une tendance *toujours très irrégulière (722 valeurs* ont monté et 709 ont baissé), l'indice des industrielles enregistrait une faible avance de 4,08 points à 937,92. Toujours forte, l'activité a néanmoins un peu diminué (22,34 millions de titres échangés contre 23,64 millions).

*Ce* léger redressement a revêtu un caractère presque essentiellement technique, de nombreux rachats du découvert ayant été enregistrés après six semaines de baisse quasi ininterrompue. Le radoucissement du temps dans l'est des Etats-Unis et la reprise corrélative de l'activité économique ont fait le reste.

| VALEURS | COURS 9/2 | COURS 10/2 |
|---|---|---|
| Alcoa | 51 3/4 | 52 ... |
| A.T.T. | 63 3/8 | 63 1/4 |
| Boeing | 48 ... | 40 5/8 |
| Chase Manhattan Bank | 31 1/2 | 31 3/8 |
| Du Pont de Nemours | 127 7/8 | 128 1/4 |
| Eastman Kodak | 73 1/4 | 73 1/2 |
| Exxon | 52 3/8 | 51 7/8 |
| Ford | 56 3/8 | 56 3/8 |
| General Electric | 50 3/4 | 51 ... |
| General Foods | 32 1/4 | 32 1/8 |
| General Motors | 71 ... | 71 3/8 |
| Goodyear | 22 1/8 | 22 1/8 |
| I.B.M. | 268 1/4 | 269 .. |
| I.T.T. | 34 .. | 34 3/4 |
| Kennecott | 27 3/4 | 27 5/8 |
| Mobil Oil | 65 7/8 | 63 7/8 |
| Pfizer | 28 5/8 | 28 3/4 |
| Schlumberger | 61 3/8 | 60 1/2 |
| Texaco | 28 1/4 | 27 7/8 |
| U.A.L. Inc. | 22 5/8 | 23 |
| Union Carbide | 57 3/4 | 58 ... |
| U.S. Steel | 44 5/8 | 45 1/2 |
| Westinghouse | 18 7/8 | 18 7/8 |
| Xerox | 52 1/8 | 52 ... |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 10/2 | 11/2 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) .. | 285 525 | Clos |

### Taux du marché monétaire

Effets privés .............. 9 3/4 %

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

| | 9 févr. | 10 fév. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises .. | 95,5 | 96 |
| Valeurs étrangères .. | 97,8 | 97,8 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général ...... | 62,1 | 62,3 |

## BOURSE DE PARIS - 10 FÉVRIER - COMPTANT

## MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 10 2 | COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 875 | 4 876 | 4 98 |
| Canada ($ can 1) | 4 858 | 4 860 | 4 91 |
| Allemagne (100 DM) | 206 690 | 207 025 | 204 50 |
| Autriche (100 sch.) | 29 045 | 29 135 | 29 15 |
| Belgique (100 F.) | 13 461 | 13 477 | 13 30 |
| Danemark (100 krd) | 83 790 | 83 860 | 83 50 |
| Espagne (100 pes.) | 7 217 | 7 215 | 7 02 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 543 | 8 544 | 8 57 |
| Italie (1 000 lires) | 5 644 | 5 645 | 5 475 |
| Norvège (100 k) | 94 120 | 94 170 | 93 50 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 197 840 | 197 900 | 197 25 |
| Portugal (100 esc.) | 15 420 | 15 375 | 14 25 |
| Suède (100 krs) | 116 780 | 117 010 | 116 50 |
| Suisse (100 fr.) | 198 115 | 198 050 | 197 50 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 10 2 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 21710 .. | 21775 . |
| Or fin (kilo en lingot) | 21750 .. | 21850 |
| Pièce française (20 fr.) | 234 | 232 20 |
| Pièce française (10 fr.) | 204 20 | 201 80 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 206 . | 205 50 |
| Union latine (20 fr.) | 187 70 | 189 50 |
| Souverain | 216 70 | 215 10 |
| Pièce de 20 dollars | 1028 80 | 1029 50 |
| Pièce de 10 dollars | 635 | 635 |
| Pièce de 5 dollars | 347 50 | 342 50 |
| Pièce de 50 pesos | 868 | 893 . |
| Pièce de 10 florins | 203 .. | 203 60 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



LE DIALOGUE EURO-ARABE

## La réunion de Tunis s'est ouverte sur une mise en garde des Arabes aux Neuf

Tunis *(A.F.P., U.P.I.).* — C'est sur une mise en garde arabe aux membres de la C.E.E. et une critique — qui prit quelquefois l'allure d'un réquisitoire — que se sont ouverts jeudi 10 février à Tunis les débats de la commission générale du dialogue euro-arabe, qui doivent se poursuivre durant trois jours. Vingt États arabes et les neuf pays de la Communauté européenne participent à cette session, qui fait suite à une première réunion tenue en mai 1976 à Luxembourg.

Dans le discours prononcé lors de la séance inaugurale, M. Ismaïl Khelil, ambassadeur de Tunisie à Bruxelles et porte-parole de la partie arabe, a annoncé qu'aucun progrès ne pourrait se faire dans le domaine de la coopération économique et technique en l'absence de progrès sur l'aspect politique du dialogue. L'orateur, qui a consacré la quasi-totalité de son intervention à la question du Proche-Orient, a longuement dénoncé la politique israélienne, « *basée sur le maintien de l'occupation de territoires arabes* » et caractérisée par « *une course folle aux armements* ».

M. Khelil a reconnu qu'aux Nations unies les pays de la C.E.E. avaient pris certaines positions « *positives* », mais il a relevé aussi le fait que la Communauté avait conclu le 8 février de nouveaux accords avec Israël, contribuant ainsi au développement de ce pays.

Le porte-parole arabe a constaté également que « *la C.E.E. n'avait entrepris aucune action pour faire appliquer deux des principes qu'elle avait admis lors de la précédente session du dialogue : l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la force et la nécessité de l'évacuation des territoires occupés* ».

M. Khelil a conclu son discours par trois propositions : instauration d'une consultation euro-arabe aux Nations unies, création d'un comité politique du dialogue euro-arabe et participation du monde arabe à la conférence de Belgrade sur les suites de l'accord d'Helsinki.

Dans sa réponse, le représentant de la Communauté européenne, M. Faber, ambassadeur de Grande-Bretagne, s'est longuement étendu sur l'intérêt économique que la C.E.E. attache au dialogue euro-arabe. Il s'est ensuite félicité des perspectives de paix qui se dessinent au Proche-Orient. Pour l'essentiel, sa réponse aux arguments politiques de M. Khélil s'est limitée au rappel des positions antérieurement exprimées par les Neuf. Il a insisté sur le fait que la C.E.E. voulait être seul juge de ses relations avec l'État d'Israël.

Après cet échange de vues, les participants ont abordé les problèmes économiques. Les discussions doivent porter sur le transfert de technologie, les échanges commerciaux, la protection des investissements arabes en Europe et la situation des travailleurs arabes immigrés dans les pays de la C.E.E.

## La date de la visite de M. Brejnev à Paris reste incertaine

La visite que M. Brejnev devait faire à Paris à la fin du premier semestre (en mai ou en juin 1977, avait dit M. Giscard d'Estaing au début de ce mois) sera-t-elle ajournée ? Les rumeurs qui circulent en ce sens ne sont pas confirmées dans les milieux français autorisés, où on les juge pour le moins prématurées. M. Tchervonenko, ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris, doit regagner son poste la semaine prochaine, indique-t-on, après des vacances de près de deux mois dans son pays. Il revient porteur d'un message de M. Brejnev à M. Giscard d'Estaing et a demandé pour cette raison une audience au président de la République, qui le recevra à son retour du Mali la semaine prochaine. Il convient donc d'attendre les résultats de cette entrevue, qui portera sans doute sur le projet de voyage en France du secrétaire général du P.C. soviétique. On notera à ce propos que le voyage que M. Brejnev devait faire auparavant en Allemagne fédérale a été lui aussi reporté. Prévu d'abord pour l'automne 1976 puis pour le début de cette année, il n'est guère envisagé par les Allemands avant le début de l'été.

M. Tchervonenko pourrait aussi évoquer à son retour à Paris ce que les Soviétiques appellent une « *campagne* » hostile à l'U.R.S.S. déclenchée dans la presse et autres médias. Le fait est que l'irritation des dirigeants du Kremlin devant l'intérêt porté par l'opinion occidentale aux dissidents soviétiques a eu des retombées non seulement dans la presse de Moscou, — qui a vivement attaqué les journaux ouest-allemands et américains, notamment, — mais aussi sur le plan diplomatique, dans la mesure où les représentants de l'U.R.S.S. ont tendance, comme auparavant, à rendre les gouvernements des pays occidentaux responsables des « excès » commis par leur presse. Des démarches en ce sens ont été faites auprès de divers gouvernements dans les pays de l'alliance atlantique et, semble-t-il, également à Paris. — M. T-

## HAUSSE PROGRESSIVE DE 6,5 % DES TRANSPORTS ROUTIERS

Les tarifs des transports routiers de marchandises et de voyageurs pourront augmenter en 1977 de 6,5 %. Ces augmentations seront progressives et se feront par étapes. Ainsi, les tarifs de transports de marchandises pourront augmenter de 3,8 % jusqu'au 30 juin ; ceux des transports urbains de voyageurs de 4 % jusqu'au 1er juillet.

Les tarifs de la navigation intérieure seront majorés immédiatement de 5,1 % et, au total, de 7,8 % entre le 1er juillet et le 31 décembre.

Quant aux prix des transports publics, ils restent, on le sait, bloqués jusqu'au 1er avril 1977.

## MANDAT D'ARRÊT CONTRE M. FRITZ SCHLUMPF ?

Un mandat d'arrêt aurait été lancé par M. Bernard Ferret, juge d'instruction à Mulhouse, contre M. Fritz Schlumpf, soixante-dix ans, industriel suisse, ancien propriétaire avec son frère Hanz d'un important groupe lainier en France, comprenant notamment trois usines en Alsace. Les deux frères Schlumpf avaient, au mois de juin dernier, abandonné leurs intérêts industriels dans leurs entreprises, en laissant un passif important.

Une information avait été ouverte par le parquet de Mulhouse après des plaintes déposées par les comités d'entreprise des établissements du groupe pour « abus de biens sociaux ». De plus, la chambre commerciale du tribunal de grande instance avait ordonné la saisie conservatoire du musée d'automobiles constitué par M. Fritz Schlumpf et estimé à environ 100 millions de francs (« le Monde » du 10 octobre 1976). Depuis le 2 octobre 1976, MM. Hans et Fritz Schlumpf ont trouvé refuge à Bâle.

## UN PARLEMENTAIRE AMÉRICAIN RENCONTRE LES DIRIGEANTS DE LA HAVANE

La Havane *(A.F.P., Reuter).* — M. Bingham, représentant démocrate de New-York, est arrivé le jeudi 10 février à La Havane pour une visite de cinq jours, au cours de laquelle il étudiera les possibilités d'une amélioration des relations américano-cubaines, qui semble souhaitée par les deux parties (*le Monde* du 11 février). M. Bingham devrait évoquer avec les dirigeants cubains les questions liées à la levée éventuelle de l'embargo américain sur les relations commerciales avec Cuba, la renégociation du traité sur la piraterie aérienne signé entre les deux pays, mais que Cuba a dénoncé, et le projet cubain de construction d'usines nucléaires.

Le département d'État a d'autre part qualifié jeudi de « positifs » les propos de M. Fidel Castro recueillis à La Havane par M. Bill Moyers, correspondant de la chaîne de télévision américaine C.B.S. M. Castro a, au cours de cette interview, fait l'éloge de M. Carter.

## M. RAYMOND GERNEZ, MAIRE DE CAMBRAI QUITTE LE PARTI SOCIALISTE

*(De notre correspondant.)*

Lille. — M. Raymond Gernez, maire de Cambrai, conseiller régional, vient de donner sa démission du parti socialiste. Dans une lettre adressée à la fédération du Nord, M. Gernez déclare : « *Sans aucun doute M. Mitterrand est un homme capable et même très habile, même supérieurement habile, mais ce n'est pas suffisant pour des militants courageux et modestes. C'est pourquoi il y a un malaise, et ils ressentent une profonde inquiétude. Ils constatent que le P.S. est infesté de prétendus « intellectuels » aux dents longues qui tentent de masquer leur fringale d'arrivisme par une démagogie outrancière...* »

M. Gernez s'était déjà prononcé contre l'alliance socialo-communiste et s'était démis, il y a quelques mois, de ses responsabilités à la section de Cambrai. Il avait adhéré à l'âge de seize ans aux Jeunesses socialistes et avait été élu député en 1936. Il avait été battu aux élections législatives de 1973 et, l'an dernier, il n'avait pas obtenu le renouvellement de son mandat de conseiller général. — G. S.

### En Espagne

## COMMUNISTES ET SOCIALISTES PRÉSENTENT LEURS DEMANDES DE LÉGALISATION

Madrid *(A.F.P.).* — Le P.C.E. pourrait déposer dès ce vendredi 11 février sa demande de légalisation au ministère de l'intérieur. Selon un porte-parole du parti, le dossier sera déposé après une réunion avec les diverses organisations intégrées dans la coordination démocratique.

Ce porte-parole s'est étonné de la rapidité avec laquelle le parti socialiste ouvrier espagnol de M. Felipe Gonzalez a déposé sa demande de légalisation jeudi matin, avant tous les autres membres de la Coordination démocratique.

Le dossier du P.C.E. comprend un acte notarial signé par tous les membres du comité central et les statuts du parti, qui ont été approuvés au cours du huitième congrès en 1970 et qui ont été modifiés lors de la réunion du comité central à Rome, l'an dernier.

Une compétition est engagée d'autre part entre le parti socialiste ouvrier espagnol rénové de M. Gonzalez et la fraction dite « historique » de ce même parti. Les « historiques » affirment avoir présenté les premiers leur demande de légalisation. La presse madrilène de jeudi précise en revanche que le P.S.O.E. rénové a été le premier à s'inscrire en accord avec les normes du décret du 8 février 1977. Le premier parti reconnu conservera l'appellation de parti socialiste ouvrier espagnol. L'autre devra changer de nom.

● *Délai supplémentaire pour le paiement des impôts locaux.* — Les impôts locaux (taxes foncières ou taxes d'habitation), exigibles le 15 février, pourront être acquittés sans majoration jusqu'au 31 mars, vient de décider M. Michel Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances.

● *Le Japon augmente ses prix.* — Les Japonais ont informé leurs partenaires européens qu'ils augmenteraient immédiatement le prix à l'exportation des navires qu'ils construisent, dans une proportion allant de 5 à 10 %. M. Muneto Shashaki, chef de la délégation japonaise aux conversations qui viennent de se tenir à l'O.C.D.E., a expliqué qu'il y avait au Japon un consensus général sur les propositions du gouvernement de Tokyo qui visent à rééquilibrer le marché mondial de la construction navale.



A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 11 février 1977 a été tiré à 572 159 exemplaires.